



BO LE BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Bulletin officiel n° 25 du 21 juin 2018

Sommaire

Enseignements primaire et secondaire

Éducation physique et sportive

Nouveau référentiel des épreuves d'EPS organisées en contrôle en cours de formation : modification circulaire n° 2018-067 du 18-6-2018 (NOR : MENE1814501C)

Actions éducatives

Commémoration du Centenaire de la Première Guerre mondiale en 2018
note de service n° 2018-070 du 18-6-2018 (NOR : MENE1815668N)

Personnels

Formation continue des enseignants

Modules de formation d'initiative nationale dans le domaine de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers - année scolaire 2018-2019
circulaire n° 2018-068 du 18-6-2018 (NOR : MENE1815282C)

Appel à candidatures

Postes et missions à l'étranger (hors établissements scolaires AEFE, Mlf et Aflec) ouverts aux personnels titulaires du MEN et du MESRI
note de service n° 2018-069 du 18-6-2018 (NOR : MENC1814246N)

Mouvement du personnel

Nomination

Médiateur académique
arrêté du 31-5-2018 (NOR : MENB1800154A)

Nomination

Directrice de l'école supérieure du professorat et de l'éducation de l'académie de la Guyane au sein de l'université de la Guyane
arrêté du 14-6-2018 (NOR : ESRS1800094A)

Informations générales

Vacance de postes

Enseignants du second degré en Nouvelle-Calédonie
avis (NOR : MENH1800156V)

Enseignements primaire et secondaire

Éducation physique et sportive

Nouveau référentiel des épreuves d'EPS organisées en contrôle en cours de formation : modification

NOR : MENE1814501C

circulaire n° 2018-067 du 18-6-2018

MEN - DGESCO A2-1

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs-directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale ; au directeur du service interacadémique des examens et concours d'Ile-de-France ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux chefs d'établissement publics et privés sous contrat ; aux professeurs des établissements publics et privés sous contrat.

Cette circulaire organise l'épreuve d'éducation physique et sportive.

Les modalités de l'évaluation de l'enseignement d'éducation physique et sportive précisées par la circulaire n° 2012-093 du 8 juin 2012 modifiée définissant la liste nationale d'épreuves et le référentiel d'évaluation sont modifiées comme suit.

L'annexe 2 « référentiel des épreuves organisées en contrôle en cours de formation » de la circulaire précitée est remplacée par le référentiel présenté en annexe de la présente circulaire.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et par délégation,

Le directeur général de l'enseignement scolaire,

Jean-Marc Huart

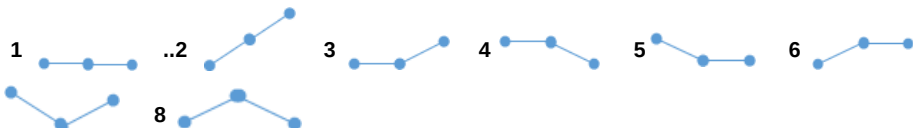
Annexe

Annexe 2 : Référentiel des épreuves organisées en contrôle en cours de formation

ANNEXE 2 : Référentiel des épreuves organisées en contrôle en cours de formation

COMPÉTENCES PROPRES 1 – CP1

Course de demi-fond

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve														
Bac Général et Technologique Niveau 4 : Pour produire la meilleure performance, se préparer et récupérer efficacement de l'effort sur une série de courses dont l'allure est anticipée.		Le candidat réalise 3 courses (C1, C2, C3) de 500 m (récupération de 10 mn maximum entre chaque 500 mètres) chronométrées par un enseignant à la seconde. Le candidat annonce avant son départ le temps estimé de C1 et sa stratégie de course parmi celles proposées ci-dessous. Il peut réguler sa stratégie uniquement après C1. Les candidats courent sans montre ni chronomètre mais un temps de passage leur est communiqué aux 250 m (pour C1 et C2). Le temps cumulé compte pour 70 % de la note. Le respect et la régulation de la stratégie de course comptent pour 20 %. L'échauffement, la récupération et la gestion de l'effort comptent pour 10 %.														
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4 non acquis			Degré d'acquisition du niveau 4											
14/20	Temps cumulé pour les trois 500 m réalisés	Note / 14	Temps Filles	Temps Garçons	Note /14	Temps Filles	Temps Garçons	Note /14	Temps Filles	Temps Garçons						
		0.7	10.50	8.05	7	7.20	5.14	11.2	5.55	4.29						
		1.4	10.20	7.38	7.7	7.03	5.05	11.9	5.47	4.24						
		2.1	9.50	7.11	8.4	6.47	4.56	12.6	5.41	4.19						
		2.8	9.24	6.49	9.1	6.31	4.48	13.3	5.35	4.15						
		3.5	8.59	6.28	9.8	6.17	4.40	14.0	5.30	4.10						
		4.2	8.37	6.10	10.5	6.03	4.34									
		4.9	8.15	5.53												
		5.6	7.56	5.37												
6.3	7.38	5.24														
04/20	Stratégie de course Le candidat annonce avant son départ le temps estimé de C1 et sa stratégie de course parmi celles proposées ci-après. Elle peut être régulée exclusivement à l'issue de la course 1.	Les schémas représentent graphiquement les variations de vitesse d'une course à l'autre (plus vite, moins vite, vitesse égale). Ils correspondent à une stratégie de course. Exemple :  Schéma choisi = Stratégie de course = deuxième course moins rapide que la première, troisième course à la même vitesse que la deuxième														
	Stratégies proposées. Elles ne sont pas hiérarchisées entre elles															
	Respect et régulation de la stratégie de course annoncée En cas d'annonce de deux courses successives de même vitesse un écart de 3 secondes est toléré	Respect du temps annoncé pour C1 = 1 point <table><tr><td rowspan="2">Aucune stratégie n'est respectée 0 point</td><td colspan="2">Stratégie partiellement réalisée</td><td rowspan="2">La stratégie C1-C2-C3 est respectée (avec régulation) : 2 points</td><td rowspan="2">La stratégie C1-C2-C3 est respectée (sans régulation) : 3 points</td></tr><tr><td>Un élément de stratégie C1-C2 ou C2-C3 (ou C1-C3 pour la stratégie n°1) est respectée avec une régulation. 1 point</td><td>Un élément de stratégie C1-C2 ou C2-C3 (ou C1-C3 pour la stratégie n°1) est respectée sans régulation. 1,5 points</td></tr></table>									Aucune stratégie n'est respectée 0 point	Stratégie partiellement réalisée		La stratégie C1-C2-C3 est respectée (avec régulation) : 2 points	La stratégie C1-C2-C3 est respectée (sans régulation) : 3 points	Un élément de stratégie C1-C2 ou C2-C3 (ou C1-C3 pour la stratégie n°1) est respectée avec une régulation. 1 point
Aucune stratégie n'est respectée 0 point	Stratégie partiellement réalisée		La stratégie C1-C2-C3 est respectée (avec régulation) : 2 points	La stratégie C1-C2-C3 est respectée (sans régulation) : 3 points												
	Un élément de stratégie C1-C2 ou C2-C3 (ou C1-C3 pour la stratégie n°1) est respectée avec une régulation. 1 point	Un élément de stratégie C1-C2 ou C2-C3 (ou C1-C3 pour la stratégie n°1) est respectée sans régulation. 1,5 points														
02/20	Préparation et récupération	Mise en train désordonnée. Mobilisations articulaires incomplètes. Activité irrégulière pendant les phases de récupération. 0 point			Mise en train progressive. Utilise des allures de son 500m. Mobilisations articulaires ciblées. Récupération active immédiatement après l'effort. 1 point			Mise en train progressive et continue. Mobilisations articulaires complètes et adaptées à l'épreuve. Récupération intégrant une mise en activité pour le 2 ^e et le 3 ^e 500 m. 2 points								

Course de demi-fond

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve								
Niveau 5 : Pour produire la meilleure performance, sur une série de courses, anticiper, réguler et optimiser la répartition des allures et la récupération en fonction des ressources du moment.		En demi-fond, chaque candidat réalise 2 courses de 800 m (récupération 12 mn maximum entre les courses), chronométrées à la seconde près par un enseignant. Les candidats courent sans montre ni chronomètre mais des temps de passage leurs sont communiqués aux 400 m et aux 600 m.. Après l'échauffement et avant la première course, le candidat indique sur une fiche le temps visé pour le premier 800 m. Avant la deuxième course, les candidats indiquent leurs temps de passage aux 400 m et 600 m.								
Points à affecter	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition du niveau 5								
14/20	Temps cumulés pour les deux 800 m réalisés	Note / 14	Temps Filles	Temps Garçons	Note /14	Temps Filles	Temps Garçons	Note /14	Temps Filles	Temps Garçons
		0.7	9.03	7.28	7	6.26	5.19	11.2	5.49	4.43
		1.4	8.41	7.09	7.7	6.20	5.11	11.9	5.43	4.40
		2.1	8.20	6.51	8.4	6.13	5.03	12.6	5.37	4.37
		2.8	8.00	6.34	9.1	6.07	4.55	13.3	5.31	4.34
		3.5	7.41	6.19	9.8	6.01	4.51	14.0	5.25	4.31
		4.2	7.24	6.05	10.5	5.55	4.47			
		4.9	7.08	5.52						
		5.6	6.53	5.40						
		6.3	6.39	5.29						
04/20	Écart aux projets : - Projet de performance sur 800 m - Projet des temps de passage	Écart de plus de 15 secondes. 0 point			Écart compris entre 15 et 10 secondes. 2 points			Écart inférieur à 10 secondes. 4 points		
02/20	Récupération	La phase de récupération est trop passive, pas de liaison directe avec l'effort consenti. 0 point			Récupération active immédiatement après l'effort (course lente, étirements). 1 point			Toutes les dimensions de la récupération sont présentes, chronologiquement positionnées. On conjugue l'effort fait et l'effort à faire. 2 points		

Course de haies

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve								
Niveau 4 : Pour produire la meilleure performance, se préparer et réaliser une course longue de haies, en limitant la perte de vitesse liée au franchissement des obstacles.		En course de haies chaque candidat réalise une course de 200 m plat (un seul essai) et une course de 200 mètres haies (récupération de 20 à 30 minutes entre les 2 parcours). L'ordre des courses est laissé à l'appréciation du jury, mais les temps ne seront pas communiqués à l'issue de la première course. Le candidat part avec ou sans blocs de départ (au choix du candidat si les conditions le permettent) mais le départ est commandé. Le départ est donné par les candidats formés qui se relaient pour assurer dans la même action des commandements réglementaires sonores pour les coureurs et visuels pour les chronométreurs. Le 200 mètres haies comprend 8 haies espacées de 20 m. Distance entre le départ et la 1ère haie : 30 m ; distance entre la dernière haie et l'arrivée, 30m. Hauteur des haies : 76 cm pour les Filles, 84 cm pour les garçons. Les candidats en difficulté peuvent choisir des haies de 0,64 pour les Filles et de 0,74 pour les garçons, dans ce cas la note de performance obtenue est minorée de 2 points. En cas de nullité d'une des deux courses (faux départ, chute...), le jury accordera au candidat un seul essai supplémentaire. Comme pour toutes les activités athlétiques, la performance indiquée sur le barème doit avoir été atteinte pour obtenir les points correspondants. Les équipes d'EPS ont libre choix pour établir des barèmes affichant des performances intermédiaires.								
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4 non acquis			Degrés d'acquisition du niveau 4					
10/20	La performance de la course de haies	Notes /10	Filles	Garçons	Notes /10	Filles	Garçons	Notes /10	Filles	Garçons
		0,5	≥51"5	44"4	5	42"5	34,4	8	37,1	31,2
		1	50"5	43"7	5,5	41"6	33,6	8,5	36,1	30,6
		1,5	49"5	42,2	6	40"6	33,9	9	35,2	30,1
		2	48"5	41	6,5	39"7	33,1	9,5	34,4	29,6
		2,5	47"5	40,1	7	38,8	32,5	10	33,6	 29
		3	46"5	39	7,5	37,9	31,8			
		3,5	45"4	38,1						
		4	44"4	37,1						
		4,5	43"4	36,3						
04/20	La performance cumulée des deux courses (plat + haies)	Notes /4	Filles	Garçons	Notes /4	Filles	Garçons	Notes /4	Filles	Garçons
		0,5	≥ 90"5	77"	2	76"5	64"0	3,5	64"	56"
		1	86"5	72"2	2,5	72"0	61"0	4	62"	 54"
		1,5	81"0	67"5	3	68"5	58"5			
02/20	Régularité des foulées inter haies	Le nombre de foulées inter haies varie de plus de 3 appuis (différence entre le plus grand et le plus petit nombre d'appuis utilisés entre les haies).			L'organisation des foulées inter obstacle varie au plus de 1 à 2 appuis.			Le nombre d'appuis inter haies varie au plus d'un appui.		
		0.5 point			1 point			2 points		
04/20	L'efficacité du franchissement (Différence des temps haies/temps plat)	Différence des temps ≥ 8"1	La différence des temps est comprise entre 8"0 et 7"0	La différence des temps est comprise entre 7"0 et 6"0	La différence des temps est comprise entre 5"9 et 5"	La différence des temps est comprise entre 5"0 et 4"4	La différence des temps est comprise entre 4"3et 3"7	La différence des temps est comprise entre 3"6 et 2"9	Inférieure ou égale 2"8	
		0,5 point	1 point	1.5 point	2 points	2.5 points	3 points	3.5 points	4 points	

Courses de haies

Compétence attendue			Principes d'élaboration de l'épreuve							
Niveau 5 : Pour produire la meilleure performance, se préparer et réaliser une course longue de haies, en limitant la baisse de vitesse sur la totalité du parcours.			En course de haies chaque candidat réalise un 250 m plat (un seul essai) puis une course de 250 mètres haies. (récupération de 20 à 30 minutes entre les 2 courses). Le candidat part avec ou sans blocs de départ (au choix celui-ci si les conditions le permettent) mais le départ est commandé. Le départ est donné par les candidats formés qui se relaient pour assurer dans la même action des commandements réglementaires, à la fois sonores pour les coureurs et visuels pour les professeurs qui chronomètrent. Le 250 mètres haies comprend 10 haies espacées de 20 m. Distance entre le départ et la 1ère haie : 30 m ; distance entre la dernière haie et l'arrivée, 40m. Hauteur des haies : 76 cm pour les Filles, 84 cm pour les garçons. À l'issue du 250 m haies, le candidat annonce aux chronomètres le temps qu'il pense avoir fait. En cas de nullité d'une des deux courses (faux départ, chute...), le jury accordera au candidat un seul essai supplémentaire. Les équipes d'EPS ont libre choix pour établir des barèmes affichant des performances intermédiaires.							
Points à affecter	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition du niveau 5								
10/20	La performance de la course de haies	Notes /10	Filles	Garçons	Notes /10	Filles	Garçons	Notes /10	Filles	Garçons
		0,5	≥ 55	≥ 53"5	5	49,2	42"1	8	44,3	37"3
		1	54,5	52"0	5,5	48,4	41"3	8,5	43,5	36"5
		1,5	54	50"5	6	47,5	40"5	9	42,8	35"7
		2	53,5	49"0	6,5	46,7	39"7	9,5	42,0	34"9
		2,5	52,9	47"7	7	45,9	38"9	10	41,3	34"5
		3	52,2	46"3	7,5	45,1	38"1			
		3,5	51,7	45"0						
		4	50,9	43"9						
4,5	50,1	42"9								
04/20	La performance cumulée des deux courses (plat + haies)	Notes /4	Filles	Garçons	Notes /4	Filles	Garçons	Notes /4	Filles	Garçons
		0,5	≥ 100"	97"	2	92"2	78"0	3,5	82"1	68"9
		1	95"2	90"0	2,5	88"8	75"0	4	78"8"	65"8
		1,5	94"7	84"0	3	85"5	80"8			
02/20	Échauffement	Échauffement inadapté au type d'effort qui va suivre. La mise en train va d'une mise en œuvre superficielle à un échauffement qui reste général. de 0 à 0.75 point			L'échauffement passe progressivement du général au spécifique en prenant en compte les aspects cardio-respiratoires, musculaires et articulaires. Le candidat prend en compte les deux courses. de 0,75 à 1,5 point			L'échauffement prend en compte les deux courses, correspond à ce qui a été enseigné et inclut du travail d'allure sur le plat et sur les haies. de 1,5 à 2 points		
04/20	Écart entre temps estimé à l'arrivée et temps réalisé (haies)	Sup ou égal à 4,5" 0 point	Inf à 4"5 et sup ou égal à 4" 0,25 point	Inf à 4"0 et sup ou égal à 3"5 0,50 point	Inf à 3"5 et sup ou égal à 3" 0,75 point	Inf à 3"0 et sup ou égal à 2"5 1 point	Inf à 2"5 et sup ou égal à 2" 1,25 point	Inf à 2" et sup ou égal à 1"5 1,5 point	Inf à 1"5 et sup ou égal à 1" 1,75 point	Inf à 1" 2 points
10/20	L'efficacité du franchissement (Différence des temps haies/temps plat)	Diff ≥ 9" 0 point	La différence des temps est comprise entre 9" et 8"1 0,25 point	La différence des temps est comprise entre 8"et 7"1 0,75 point	La différence des temps est comprise entre 7" et 6"1 1 point	La différence des temps est comprise entre 6" et 5"1 1,25 point	La différence des temps est comprise entre 5"0 et "4"1 1,5 point	La différence des temps est comprise entre 4"0 et 3"1 1,75 point	La différence des temps est ≤ 3" 2 points	

Course de relais-vitesse

Compétence attendue			Principes d'élaboration de l'épreuve								
Niveau 4 : Pour produire la meilleure performance, optimiser les vitesses de course du donneur et du receveur en assurant une transmission efficace et valide, grâce à un repérage et un code de communication stabilisés.			Chaque élève réalise d'abord un 50 mètres .Départ réglementaire commandé par un signal extérieur (2 essais sont possibles). Les équipes de relais (non mixtes) effectuent chacune 2 courses de 4 x 50 mètres. Le départ s'effectue dans les mêmes conditions que le 50 m individuel. Lors de la première course les postes des coureurs sont tirés au sort. Sur les deux courses de 4 x 50 m, chaque coureur devra assumer le rôle de « receveur-donneur » c'est-à-dire être passé en position 2 ou 3. Exemple : 1ère course de 4x50m, ordre de passage : A-B-C-D, 2ème course de 4x50m, ordre de passage : B-A-D-C Lorsque le témoin ne franchit pas la ligne d'arrivée ou est transmis hors zone, un essai supplémentaire est accordé afin de pouvoir comparer les 2 tentatives (et ceci dans chacun des cas). Pour la course qu'ils doivent recommencer les élèves ne marquent aucun point de maîtrise des transmissions. Les zones de transmissions et d'élan sont les zones conventionnelles fédérales (10 m d'élan, 20 m de transmission). Les élèves courent en confrontation de deux quatuors dans deux couloirs imposés qu'ils échangeront lors de la seconde course. Tout en restant à proximité de la ligne d'arrivée, chaque évaluateur aidé par des repères verticaux placés en entrées et sorties de zones, s'oriente pour observer les transmissions d'une équipe. Les évaluateurs se replacent ensuite au niveau de la ligne d'arrivée et chronomètrent chacun les deux groupes. Chaque élève est noté selon les critères suivants :								
Points à affecter	Éléments à évaluer		Niveau 4 non acquis			Degrés d'acquisition du niveau 4					
10/20	Temps cumulés des 2 fois 4X50 m		Note /10	Temps Filles	Temps Garçons	Note /10	Temps Filles	Temps Garçons	Note /10	Temps Filles	Temps Garçons
			0,25	≥75"8	≥ 62"0	5	69"4	58"	8	65"2	54"8
			0,50	75"7	61"5	5,5	68"7	57"6	8,5	64"6	54"2
			01	75"0	61"2	6	68"0	57"2	9	64"0	53"6
			01,5	74"3	60"8	6,5	67"3	56"6	9,5	63"4	53"0
			02	73"6	60"4	7	66"6	56"	10	≤ 62"8	≤ 52"4
			02,5	72"9	60"	7,5	65"9	55"4			
			03	72"2	59"6						
			03,5	71"5	59"2						
			04	70"8	58"8						
04,5	70"1	58"4									
04/20	Performance individuelle sur 50 m		Note /4	Temps Filles	Temps Garçons	Note /4	Temps Filles	Temps Garçons	Note /4	Temps Filles	Temps Garçons
			0,1	≥10"2	9"0	2	8"8	7"4	3,2	8"2	6"8
			0,2	9"8	8"6	2,2	8"7	7"3	3,4	8"1	6"7
			0,4	9"6	8"3	2,4	8"6	7"2	3,6	8"0	6"6
			0,6	9"5	8"1	2,6	8"5	7"1	3,8	7"9	6"5
			0,8	9"4	8"0	2,8	8"4	7"0	4	≤ 7"8	≤ 6"4
			1	9"3	7"9	3	8"3	6"9			
			1,2	9"2	7"8						
			1,4	9"1	7"7						
			1,6	9"0	7"6						
1,8	8"9	7"5									
04/20	Efficacité de la transmission Différence entre la somme des temps de chacun sur 50 m plat et le meilleur temps réalisé en relais. (somme des tps individuels moins tps du relais)		Note	Ecart en secondes		Note	Ecart en secondes		Note	Ecart en secondes	
			0,0	Temps relais >Temps cumulés de plus de 1 %		2	= ou > à 3 %		3,2	= ou > à 6 %	
			0,4	Temps relais >Temps cumulés de 0 à 1 %		2,4	= ou > à 4 %		3,6	= ou > à 7 %	
			0,8	Gain < 1 %		2,8	= ou > à 5 %		4	= ou > à 8 %	
			1,2	= ou > à 1 %							
			1,6	= ou > à 2 %							
02/20	Maîtrise des transmissions et des codes de communication		Transmission hors zone.		Très net ralentissement du receveur ou « tampon ».		Ralentissement modéré du receveur.		Synchronisation des vitesses des coureurs.		
			0 point		0,25 point par course		0,50 point par course		1 point par course		

Course de relais-vitesse

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve								
Niveau 5 : Pour produire la meilleure performance, s'organiser collectivement pour limiter la perte de vitesse du témoin grâce à la recherche d'une transmission valide et assurée à vitesse de course la plus élevée possible dans une zone de transmission réduite.		Les équipes de relais effectuent chacune 2 parcours de 4 x 50 mètres. Départ (réglementaire) commandé (en starting-blocks ou en trépieds). Lors de la 2 ^e tentative les coureurs changent obligatoirement de place pour que chacun occupe au moins une fois les postes centraux 2 et 3 de « receveur-donneur ». Lorsque le témoin ne franchit pas la ligne d'arrivée ou est transmis hors zone, un essai supplémentaire est accordé afin de pouvoir comparer les 2 tentatives (et ceci dans chacun des cas). Cependant pour la course qu'ils doivent recommencer les élèves ne marquent aucun point de maîtrise des transmissions. Les zones de transmissions et d'élan sont les zones conventionnelles fédérales (10 m d'élan, 20 m de transmission). Chaque élève est noté selon les critères suivants :								
Points à affecter	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition du niveau 5								
10/20	La meilleure des deux performances sur le parcours relais.	Note /10	Distances Filles	Distances Garçons	Note /10	Distances Filles	Distances Garçons	Note /10	Distances Filles	Distances Garçons
		0,5	37"2	31"1	5	34"0	28"3	8	31"0	25"3
		1	37"1	31"	5,5	33"5	27"8	8,5	30"5	24"8
		1,5	36"8	30"7	6	33"0	27"3	9	30"0	24"3
		2	36"2	30"4	6,5	32"5	26"8	9,5	29"5	23"8
		2,5	35"8	30"1	7	32"0	26"3	10	29"0	23"3
		3	35"4	29"8	7,5	31"5	25"8			
		3,5	35"2	29"5						
		4	34"8	29"1						
4,5	34"4	28"7								
04/20	Temps cumulés des 2 fois 4X50 m	Note /4	Distances Filles	Distances Garçons	Note /4	Distances Filles	Distances Garçons	Note /4	Distances Filles	Distances Garçons
		0,1	≥ 73"7	≥ 61"3	1,50	67"6	57"2	3	64'0	53"6
		0,2	73"6	61"2	1,75	67"00	56"6	3,25	63"4	53"0
		0,3	72"4	60"6	2	66"4	56"00	3,50	62"8	52"4
		0,4	71"4	60"0	2,25	65"8	55"4	3,75	62"2	51"8
		0,5	70"6	59"2	2,50	65"2	54"8	4	61"6	51"2
		0,6	70"00	58"8	2,75	64"6	54"2			
		0,75	69"4	58"4						
		1	68"8	58"						
1,25	68"2	57"6								
04/20	Efficacité individuelle de la transmission (l'attention est portée sur le receveur qui a la responsabilité de partir au bon moment)	Transmission hors zone. 0 point	Net ralentissement du receveur ou « tampon ». 0,50 point par course		Léger ralentissement du receveur. 1 point par course			Synchronisation des vitesses des coureurs. 2 points par course		
02/20	Pertinence de l'organisation considérée comme la plus efficace (avant les courses, l'équipe indique l'ordre des coureurs où elle pense être la plus efficace)	L'organisation indiquée n'a pas été la plus rapide et la différence est supérieure à 3/10 de seconde. 0 point			L'organisation indiquée n'a pas été la plus rapide mais la différence entre les deux courses est inférieure ou égal à 3/10 de seconde. 1 point			L'équipe se connaît bien et l'organisation indiquée est bien la plus efficace. 2 points		

Lancer du disque

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve								
Niveau 4 : Pour produire la meilleure performance en un nombre limité de tentatives, accroître la vitesse d'envol de l'engin en recherchant lors de la phase de volte, l'efficacité de la chaîne d'impulsion au moyen des prises d'avance et de la coordination des actions propulsives.		Chaque candidat dispose de 6 essais au maximum avec élan (déplacement des appuis et rotation). Après son échauffement et avant le début du concours le candidat indique aux évaluateurs sa prévision concernant la moyenne de ses 3 meilleurs essais. Poids des engins : 1 kg pour les filles, 1.500 kg pour les garçons. Cas d'essai nul : règlement fédéral.								
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4 non acquis			Degrés d'acquisition du niveau 4					
10/20	La meilleure performance réalisée	Note /10	Distances Filles	Distances Garçons	Note /10	Distances Filles	Distances Garçons	Note /10	Distances Filles	Distances Garçons
		0.5	8.60	11.20	5.0	12.90	20.00	8.0	18.50	28.00
		1.0	8.90	12.20	5.5	13.50	21.50	8.5	19.60	29.50
		1.5	9.20	12.80	6.0	14.10	23.00	9.0	20.80	31.00
		2.0	9.50	13.40	6.5	15.20	24.50	9.5	22.00	32.50
		2.5	10.00	14.00	7.0	16.30	25.00	10	23.00	34.00
		3.0	10.50	15.20	7.5	17.40	26.50			
		3.5	11.10	16.40						
		4.0	11.70	17.60						
4.5	12.30	18.80								
04/20	Moyenne des 3 meilleures performances	Note /4	Distances Filles	Distances Garçons	Note /4	Distances Filles	Distances Garçons	Note /4	Distances Filles	Distances Garçons
		0.2	7.80	9.00	2.0	12.30	17.60	3.2	17.40	25.00
		0.4	8.00	10.00	2.2	12.90	18.80	3.4	18.50	26.50
		0.6	8.20	11.00	2.4	13.50	20.00	3.6	19.60	28.00
		0.8	8.90	12.20	2.6	14.10	21.50	3.8	20.80	29.50
		1.0	9.50	12.80	2.8	15.20	23.00	4.0	22.00	31.00
		1.2	10.00	13.40	3.0	16.30	24.50			
		1.4	10.50	14.00						
		1.6	11.10	15.20						
1.8	11.70	16.40								
02/20	L'écart entre la prévision de la moyenne des 3 meilleurs lancers et la moyenne réalisée des 3 meilleurs lancers.	Supérieur. à 20 % 0 point Supérieur à 10 % et Inférieur ou égal à 20 % 0.5 point			Supérieur à 5 % et Inférieur ou égal à 10 % 1 point			Inférieur ou égal à 5 % 2 points		
04/20	L'utilisation de l'élan	La prise d'élan est inutile ou peu utile dans l'action du lanceur. De 0 à 1.5 point			La prise d'élan par une volte existe, mais manque de coordination, d'amplitude et de rythme pour être réellement efficace. De 1.75 à 3 points			La prise d'élan est ample, coordonnée et équilibrée. Elle implique la totalité des chaînes musculaires utiles au lancer. De 3.25 à 4 points		

Lancer du disque

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve								
Niveau 5 : Pour produire et stabiliser sa meilleure performance en un nombre limité de tentatives, gérer volontairement le compromis entre l'accroissement de la vitesse d'élan et le maintien de l'efficacité de la chaîne d'impulsion.		Chaque candidat dispose de 6 essais au maximum avec élan (déplacement des appuis et rotation) Après son échauffement et avant le début du concours le candidat indique aux évaluateurs sa prévision concernant la moyenne de ses 3 meilleurs essais Poids des engins : 1 kg pour les filles, 1.500 kg pour les garçons. Cas d'essai nul : règlement officiel.								
Points à affecter	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition du niveau 5								
10/20	La meilleure performance réalisée	Note /10	Distances Filles	Distances Garçons	Note /10	Distances Filles	Distances Garçons	Note /10	Distances Filles	Distances Garçons
		0.5	9.50	12.80	5.0	15.20	23.00	8.0	22.00	31.00
		1.0	10.00	13.40	5.5	16.30	24.50	8.5	23.00	32.50
		1.5	10.50	14.00	6.0	17.40	25.00	9.0	24.00	34.00
		2.0	11.10	15.20	6.5	18.50	26.50	9.5	25.00	35.50
		2.5	11.70	16.40	7.0	19.60	28.00	10	26.00	37.00
		3.0	12.30	17.60	7.5	20.80	29.50			
		3.5	12.90	18.80						
		4.0	13.50	20.00						
		4.5	14.10	21.50						
04/20	Moyenne des 3 meilleures performances	Note /4	Distances Filles	Distances Garçons	Note /4	Distances Filles	Distances Garçons	Note /4	Distances Filles	Distances Garçons
		0.2	9.00	11.00	2.0	13.50	20.00	3.2	19.60	28.00
		0.4	9.30	12.20	2.2	14.10	21.50	3.4	20.80	29.50
		0.6	9.50	12.80	2.4	15.20	23.00	3.6	22.00	31.00
		0.8	10.00	13.40	2.6	16.30	24.50	3.8	23.00	32.50
		1.0	10.50	14.00	2.8	17.40	25.00	4.0	24.00	34.00
		1.2	11.10	15.20	3.0	18.50	26.50			
		1.4	11.70	16.40						
		1.6	12.30	17.60						
		1.8	12.90	18.80						
02/20	L'écart entre la prévision de la moyenne des 3 meilleurs lancers et la moyenne réalisée des 3 meilleurs lancers.	Supérieur à 20 % 0 point Supérieur à 10 % et Inférieur ou égal à 20 % 0.5 point			Supérieur à 5 % et Inférieur ou égal à 10 % 1 point			Inférieur ou égal à 5 % 2 points		
04/20	L'utilisation de l'élan	La prise d'élan par une volte existe, mais manque de coordination, d'amplitude et de rythme pour être réellement efficace. De 0 à 1.5 point			La prise d'élan est ample, coordonnée et équilibrée. Elle implique la totalité des chaînes musculaires utiles au lancer. De 1.75 à 3 points			La prise d'élan relève d'un compromis optimal entre vitesse et efficacité. De 3.25 à 4 points		

Lancer du javelot

Compétence attendue			Principes d'élaboration de l'épreuve							
Niveau 4 : Pour produire la meilleure performance en un nombre limité de tentatives, accroître la vitesse d'envol de l'engin en recherchant lors de la phase de double appui l'efficacité de la chaîne d'impulsion au moyen des prises d'avance et de la coordination des actions propulsives.			Chaque candidat dispose de 6 essais au maximum avec élan (5 appuis minimum) Après son échauffement et avant le début du concours le candidat indique aux évaluateurs sa prévision concernant la moyenne de ses 3 meilleurs essais. Poids des engins : 600 g pour les filles, 700 g pour les garçons. Cas d'essai nul : règlement officiel.							
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4 non acquis			Degrés d'acquisition du niveau 4					
10/20	La meilleure performance réalisée	Note /10	Distances Filles	Distances Garçons	Note /10	Distances Filles	Distances Garçons	Note /10	Distances Filles	Distances Garçons
		0.5	6.50	11.00	5.0	10.90	20.45	8.0	17.00	29.75
		1.0	6.60	11.50	5.5	11.90	21.95	8.5	18.10	31.35
		1.5	6.80	11.75	6.0	12.80	23.45	9.0	19.10	33.10
		2.0	7.00	12.00	6.5	13.90	24.95	9.5	20.20	34.80
		2.5	7.50	13.35	7.0	14.90	26.55	10.0	21.30	36.50
		3.0	7.70	14.70	7.5	15.90	28.55			
		3.5	8.00	16.15						
		4.0	8.80	17.55						
4.5	9.90	19.00								
04/20	Moyenne des 3 meilleures performances	Note /4	Distances Filles	Distances Garçons	Note /4	Distances Filles	Distances Garçons	Note /4	Distances Filles	Distances Garçons
		0.2	5.80	10.00	2.0	9.90	17.50	3.2	16.00	26.50
		0.4	5.90	10.50	2.2	10.90	19.00	3.4	17.00	28.50
		0.6	6.00	11.00	2.4	11.90	20.40	3.6	18.10	29.70
		0.8	6.50	11.50	2.6	12.90	21.90	3.8	19.20	31.30
		1.0	7.00	11.70	2.8	13.90	23.40	4.0	20.20	33.00
		1.2	7.50	12.00	3.0	14.90	24.90			
		1.4	7.75	13.30						
		1.6	8.00	14.70						
1.8	8.80	16.10								
02/20	L'écart entre la prévision de la moyenne des 3 meilleurs lancers et la moyenne réalisée dans les 3 meilleurs lancers	Sup. à 20 % 0 point Sup. à 10 % et Inf. ou égal à 20 % 0.5 point			Sup. à 5 % et Inf. ou égal à 10 % 1 point			Inf. ou égal à 5 % 2 points		
04/20	Utilisation de l'élan	La prise d'élan est inutile ou peu utile dans l'action du lanceur De 0 à 1.5 point			La prise d'élan est coordonnée, mais manque d'amplitude et de rythme pour être réellement efficace De 1.75 à 3 points			La prise d'élan est ample, rythmée et équilibrée. Mises en tension des chaînes musculaires et prise d'avance des appuis. De 3.25 à 4 points		

Lancer du javelot

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve								
Niveau 5 : Pour produire et stabiliser sa meilleure performance en un nombre limité de tentatives, gérer volontairement le compromis entre l'accroissement de la vitesse d'élan et le maintien de l'efficacité de la chaîne d'impulsion.		Chaque candidat dispose de 6 essais au maximum avec élan (5 appuis minimum). Après son échauffement et avant le début du concours le candidat indique aux évaluateurs sa prévision concernant la moyenne de ses 3 meilleurs essais. Poids des engins : 600 g pour les filles, 700 g pour les garçons. Cas d'essai nul : règlement officiel.								
Points à affecter	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition du niveau 5								
10/20	La meilleure performance réalisée	Note /10	Distances Filles	Distances Garçons	Note /10	Distances Filles	Distances Garçons	Note /10	Distances Filles	Distances Garçons
		0.5	7.30	12.00	5.0	13.90	25.00	8.0	23.60	39.80
		1.0	7.50	13.30	5.5	14.90	27.50	8.5	25.50	42.00
		1.5	7.70	14.70	6.0	16.00	30.00	9.0	27.40	44.30
		2.0	8.00	16.10	6.5	17.90	32.50	9.5	29.30	46.50
		2.5	8.80	17.50	7.0	19.80	35.00	10.0	31.20	48.20
		3.0	9.90	19.00	7.5	21.70	37.50			
		3.5	10.90	20.50						
		4.0	11.90	21.90						
4.5	12.80	23.40								
04/20	Moyenne des 3 meilleures performances	Note /4	Distances Filles	Distances Garçons	Note /4	Distances Filles	Distances Garçons	Note /4	Distances Filles	Distances Garçons
		0.2	6.30	11.00	2.0	11.90	20.50	3.2	19.80	32.50
		0.4	6.50	11.50	2.2	12.80	21.90	3.4	21.70	35.00
		0.6	7.00	11.70	2.4	13.90	23.50	3.6	23.60	37.50
		0.8	7.50	12.00	2.6	14.90	25.00	3.8	25.50	39.80
		1.0	7.70	13.30	2.8	16.00	27.50	4.0	27.40	42.00
		1.2	8.00	14.70	3.0	17.90	30.00			
		1.4	8.80	16.10						
		1.6	9.90	17.50						
1.8	10.90	19.00								
02/20	L'écart entre la prévision de la moyenne des 3 meilleurs lancers et la moyenne réalisée dans les 3 meilleurs lancers	Supérieur à 20 % 0 point Sup. à 10 % et inf. ou égal à 20 % 0.5 point			Sup. à 5 % et inf. ou égal à 10 % 1 point			Inf. ou égal à 5 % 2 points		
04/20	Compromis vitesse/efficacité	Perte de vitesse ou peu de vitesse avant le lancer. Altération de l'axe du javelot et des postures en phase finale. Le corps se redresse pendant les pas croisés. De 0 à 1.5 point			Course d'élan progressivement accélérée. Ralentissement pendant la phase finale. Phases d'élan structurées et coordonnées. Le jeu des étirements-renvoi se fait de manière aléatoire. De 1.75 à 3 points			Vitesse optimale en phase finale, les différentes mises en tension s'enchaînent harmonieusement. De 3.25 à 4 points		

Saut en hauteur

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve								
Niveau 4 : Pour produire la meilleure performance avec un nombre limité de tentatives, accroître la vitesse d'envol en recherchant lors de la phase d'appel, l'efficacité de la chaîne d'impulsion au moyen des prises d'avance et de la coordination des actions propulsives.		Le candidat dispose de 8 essais maximum dont il choisit la répartition tout au long du concours selon les règles suivantes : - le nombre d'essai à une même hauteur est libre ; - en cas de réussite, sa tentative suivante s'effectue obligatoirement à une hauteur supérieure ; - en cas d'échec, il peut soit tenter à nouveau la même hauteur, soit réserver ses essais ultérieurs pour des hauteurs supérieures. La montée de barre s'organise selon les échelons définis par le barème de notation de la meilleure performance. L'appel 1 pied est obligatoire. Après son échauffement et avant le début du concours le candidat indique aux évaluateurs sa prévision concernant la meilleure hauteur.								
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4 non acquis			Degrés d'acquisition du niveau 4					
10/20	La meilleure performance	Note /10	Hauteurs Filles	Hauteurs Garçons	Note /10	Hauteurs Filles	Hauteurs Garçons	Note /10	Hauteurs Filles	Hauteurs Garçons
		0.5	76	112	5.0	109	139	8.0	127	157
		1.0	79	115	5.5	112	142	8.5	130	160
		1.5	88	118	6.0	115	145	9.0	133	163
		2.0	91	121	6.5	118	148	9.5	136	166
		2.5	94	124	7.0	121	151	10.0	139	169
		3.0	97	127	7.5	124	154			
		3.5	100	130						
		4.0	103	133						
4.5	106	136								
04/20	La moyenne des 3 meilleures performances	Note /4	Hauteurs Filles	Hauteurs Garçons	Note /4	Hauteurs Filles	Hauteurs Garçons	Note /4	Hauteurs Filles	Hauteurs Garçons
		0.2	77	100	2.0	103	127	3.2	121	149
		0.4	80	103	2.2	106	130	3.4	124	153
		0.6	83	106	2.4	109	134	3.6	127	157
		0.8	86	109	2.6	112	137	3.8	130	161
		1.0	89	112	2.8	115	141	4.0	134	165
		1.2	92	115	3.0	118	145			
		1.4	95	118						
		1.6	97	121						
1.8	100	124								
02/20	Gestion du concours	Écart entre performance annoncée et meilleure performance réalisée : supérieur à 6 cm. 0.5 point			Écart entre performance annoncée et meilleure performance réalisée : supérieur à 3 cm et inférieur ou égal à 6 cm. 1 point			Écart entre performance annoncée et meilleure performance réalisée : inférieur ou égal à 3 cm. 2 points		
04/20	L'utilisation du trajet (au sol) et de la trajectoire (corps en l'air)	La course est aléatoire et mal étalonnée Liaison course - appel inexistante. Pas ou peu de prise d'avance des appuis. Mobilisation inexistante ou peu efficace des segments libres. Position assise du sauteur. De 0 à 1.5 point			Course étalonnée et curviligne L'appel est stabilisé avec une prise d'avance des appuis. Mobilisation sans fixation des segments libres. Le bassin s'ouvre au franchissement. De 1.75 à 3 points			La course d'élan est stabilisée, étalonnée et rythmée La prise d'avance des appuis permet à la chaîne d'impulsion d'être efficace. Bonne coordination et fixation des segments libres. De 3.25 à 4 points		

Saut en hauteur

Compétence attendue			Principes d'élaboration de l'épreuve								
Niveau 5 : Pour produire et stabiliser sa meilleure performance en un nombre limité de tentatives, gérer volontairement le compromis entre l'accroissement de la vitesse d'élan et le maintien de l'efficacité de la chaîne d'impulsion			Le candidat dispose de 8 essais maximum dont il choisit la répartition tout au long du concours selon les règles suivantes : - le nombre d'essai à une même hauteur est libre ; - en cas de réussite, sa tentative suivante s'effectue obligatoirement à une hauteur supérieure ; - en cas d'échec, il peut soit tenter à nouveau la même hauteur, soit réserver ses essais ultérieurs pour des hauteurs supérieures. La montée de barre s'organise selon les échelons définis par le barème de notation de la meilleure performance. L'appel 1 pied est obligatoire. Après son échauffement et avant le début du concours le candidat indique aux évaluateurs sa prévision concernant la meilleure hauteur.								
Points à affecter	Éléments à évaluer		Degrés d'acquisition du niveau 5								
10/20	La meilleure performance		Note /10	Hauteurs Filles	Hauteurs Garçons	Note /10	Hauteurs Filles	Hauteurs Garçons	Note /10	Hauteurs Filles	Hauteurs Garçons
			0.5	86	109	5.0	112	137	8.0	130	161
			1.0	89	112	5.5	115	141	8.5	134	165
			1.5	92	115	6.0	118	145	9.0	137	169
			2.0	95	118	6.5	121	149	9.5	141	172
			2.5	97	121	7.0	124	153	10.0	145	175
			3.0	100	124	7.5	127	157			
			3.5	103	127						
			4.0	106	130						
4.5	109	134									
04/20	La moyenne des 3 meilleures performances		Note /4	Hauteurs Filles	Hauteurs Garçons	Note /4	Hauteurs Filles	Hauteurs Garçons	Note /4	Hauteurs Filles	Hauteurs Garçons
			0.2	83	106	2.0	109	134	3.2	127	157
			0.4	86	109	2.2	112	137	3.4	130	161
			0.6	89	112	2.4	115	141	3.6	134	165
			0.8	92	115	2.6	118	145	3.8	137	169
			1.0	95	118	2.8	121	149	4.0	141	171
			1.2	97	121	3.0	124	153			
			1.4	100	124						
			1.6	103	127						
1.8	106	130									
02/20	Gestion du concours		Écart entre performance annoncée et meilleure performance réalisée : supérieur à 3 cm et inférieur ou égale à 6 cm. 0.5 point			Écart entre performance annoncée et meilleure performance réalisée est égale à 3 cm. 1 point			Aucun écart entre performance annoncée et meilleure performance réalisée. 2 points		
04/20	L'utilisation du trajet (au sol) et de la trajectoire (corps en l'air)		La prise d'élan est peu ou mal rythmée. De 0 à 1.5 point			La prise d'élan est rythmée, avec utilisation de la mise en tension des chaines musculaires. De 1.75 à 3 points			La prise d'élan est rythmée et accélérée à l'impulsion, avec utilisation maximale de la mise en tension des chaines musculaires par la mobilisation des segments libres. De 3.25 à 4 points		

Pentabond

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve								
Niveau 4 : Pour produire la meilleure performance en un nombre limité de tentatives, accroître la vitesse lors de la phase d'appel en recherchant l'équilibre des bonds et la coordination des actions propulsives.		Le pentabond est un enchaînement de 5 bonds après une course d'élan. Le premier bond est obligatoirement un cloche-pied. Chaque candidat(e) réalise 6 essais au maximum. Après son échauffement et avant le début du concours le candidat indique aux évaluateurs sa prévision concernant la moyenne de ses 3 meilleurs essais. Mesure des sauts : depuis la limite d'appel choisie par l'élève jusqu'à la marque dans la zone de réception autorisée. Plusieurs « planches » (ou distances comprises entre la limite d'appel et la zone de réception) sont aménagées. Cas de nullité : - lorsque le 1^{er} bond n'est pas un cloche-pied. Quand le sauteur prend son premier appel au-delà de la limite d'appel et/ou quand il ne retombe pas dans le sable à l'intérieur la zone de réception (qui commence un mètre au delà du bord du sautoir ou début du sable).								
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4 non acquis			Degrés d'acquisition du niveau 4					
10/20	La meilleure performance	Note /10	Distances Filles	Distances Garçons	Note /10	Distances Filles	Distances Garçons	Note /10	Distances Filles	Distances Garçons
		0.5	6.87	8.00	5.0	10.14	12.53	8.0	12.22	15.28
		1.0	7.00	8.50	5.5	10.49	13.00	8.5	12.54	15.73
		1.5	7.42	9.05	6.0	10.86	13.47	9.0	12.87	16.15
		2.0	7.83	9.55	6.5	11.20	13.93	9.5	13.17	16.58
		2.5	8.22	10.07	7.0	11.55	14.39	10	13.50	17.00
		3.0	8.62	10.57	7.5	11.88	14.85			
		3.5	9.00	11.06						
		4.0	9.39	11.56						
4.5	9.76	12.05								
04/20	Moyenne des 3 meilleures performances	Note /4	Distances Filles	Distances Garçons	Note /4	Distances Filles	Distances Garçons	Note /4	Distances Filles	Distances Garçons
		0.2	6.30	7.50	2.0	9.39	11.56	3.2	11.55	14.39
		0.4	6.50	7.75	2.2	9.76	12.05	3.4	11.88	14.85
		0.6	6.87	8.00	2.4	10.14	12.53	3.6	12.22	15.28
		0.8	7.00	8.50	2.6	10.49	13.00	3.8	12.54	15.73
		1.0	7.42	9.05	2.8	10.86	13.47	4.0	12.87	16.15
		1.2	7.83	9.55	3.0	11.20	13.93			
		1.4	8.22	10.07						
		1.6	8.62	10.57						
1.8	9.00	11.06								
02/20	L'écart entre la prévision de la moyenne des 3 meilleurs sauts et la moyenne réalisée dans les 3 meilleurs sauts	Sup. ou égal à 0.60 m 0 point Inf. à 0.60 m et sup. ou égal à 0.40 m. 0.5 point			Inf. à 0.40 m et sup. ou égal à 0.30 m 1 point			Inf. à 0.30 m et sup. ou égal à 0.20 m 1.5 point Inf. à 0.20 m 2 points		
04/20	Régularité des bonds et coordination	Bonds irréguliers. Appuis prolongés. La vitesse décroît. 0 point			Enchaînement de bonds. Rythme régulier. Appuis réactifs. Rebonds effectifs. 2 points			Ensemble des bonds équilibrés. Rythme régulier. Appuis dynamiques. Maintien d'une vitesse optimale. 4 points		

Pentabond

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve								
Niveau 5 : Pour produire la meilleure performance en un nombre limité de tentatives, gérer le compromis entre l'accroissement de la vitesse d'élan et le maintien de l'efficacité de la chaîne d'impulsion sur l'ensemble du saut.		Le pentabond est un enchaînement de 5 bonds après une course d'élan. Le premier bond est obligatoirement un cloche-pied. Chaque candidat(e) réalise 6 essais au maximum. Après son échauffement et avant le début du concours, le candidat indique aux évaluateurs sa prévision concernant la moyenne de ses 3 meilleurs essais. Mesure des sauts : depuis la limite d'appel choisie par l'élève jusqu'à la marque dans la zone de réception autorisée. Plusieurs « planches » (ou distances comprises entre la limite d'appel et la zone de réception) sont aménagées. Cas de nullité : - lorsque le 1^{er} bond n'est pas un cloche-pied. Quand le sauteur prend son premier appel au-delà de la limite d'appel et/ou quand il ne retombe pas dans le sable à l'intérieur la zone de réception (qui commence un mètre au delà du bord du sautoir ou début du sable).								
Points à affecter	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition du niveau 5								
10/20	La meilleure performance	Note /10	Distances Filles	Distances Garçons	Note /10	Distances Filles	Distances Garçons	Note /10	Distances Filles	Distances Garçons
		0.5	7.23	8.70	5.0	11.28	14.28	8.0	14.40	17.90
		1.0	7.68	9.32	5.5	11.80	14.90	8.5	14.85	18.35
		1.5	8.13	9.94	6.0	12.32	15.52	9.0	15.30	18.80
		2.0	8.58	10.56	6.5	12.84	16.14	9.5	15.75	19.25
		2.5	9.03	11.18	7.0	13.36	16.76	10	16.20	19.70
		3.0	9.48	11.80	7.5	13.88	17.38			
		3.5	9.93	12.42						
		4.0	10.38	13.04						
4.5	10.83	13.66								
04/20	Moyenne des 3 meilleures performances	Note /4	Distances Filles	Distances Garçons	Note /4	Distances Filles	Distances Garçons	Note /4	Distances Filles	Distances Garçons
		0.2	6.30	8.00	2.0	9.93	12.42	3.2	12.84	16.14
		0.4	6.50	8.18	2.2	10.38	13.04	3.4	13.36	16.76
		0.6	6.87	8.43	2.4	10.83	13.66	3.6	13.88	17.38
		0.8	7.23	8.70	2.6	11.28	14.28	3.8	14.40	17.90
		1.0	7.68	9.32	2.8	11.80	14.90	4.0	14.85	18.35
		1.2	8.13	9.94	3.0	12.32	15.52			
		1.4	8.58	10.56						
		1.6	9.03	11.18						
		1.8	9.48	11.80						
02/20	L'écart entre la prévision de la moyenne des 3 meilleurs sauts et la moyenne réalisée dans les 3 meilleurs sauts	Sup. ou égal à 0.60 m 0 point Inf. à 0.60 m et Sup.ou égal à 0.40 m 0.5 point			Inf. à 0.40 m et Sup. ou égal à 0.30 m 1 points			Inf.à 0.30m et Sup.ou égal à 0.20 m 2.5 points Inf. à 0.20 m 2 points		
04/20	Compromis vitesse-efficacité	Vitesse chute avant l'impulsion course d'élan irrégulière. place de l'impulsion aléatoire/planche. 0 point			Course d'élan rythmée et accélérée. L'impulsion sur ou proche (un pied) de la planche. 2 points			Vitesse optimale à l'impulsion Efficacité de la chaîne d'impulsion. Alignement corporel et utilisation des segments libres. 4 points		

Natation de vitesse

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve								
Niveau 4 : Pour produire la meilleure performance, se préparer et nager vite en enchaînant judicieusement plusieurs modes de nage, dorsal, ventral alterné et simultané, puis récupérer dans l'eau.		Le candidat nage une série de trois 50 m chronométrés par le jury, entrecoupés d'environ 10 mn de récupération : - un premier 50 m « 2 nages » choisies parmi le crawl, la brasse, le dos ou le papillon ; - un deuxième 50 m « 2 nages » qui obéit aux mêmes règles, mais dont au moins une des nages est différente de celles retenues pour le premier 50 m ; - un troisième 50 m « nage libre ». À l'arrivée de chacun des deux premiers 50 m, le candidat annonce le temps qu'il estime avoir réalisé. Le recours à tout matériel individuel ou collectif susceptible de lui apporter une aide est interdit. Pour les deux premiers 50m, la prestation est considérée comme réglementaire si les nages choisies sont effectuées comme suit, par fraction de 25 m : <u>Crawl</u> : action alternée et retour aérien des bras vers l'avant, action alternée des jambes de type « battements ». <u>Brasse</u> : action simultanée et retour aquatique des bras vers l'avant, action simultanée des jambes de type « ciseaux ». <u>Dos</u> : action des bras et des jambes en position dorsale. <u>Papillon</u> : action simultanée et retour aérien des bras vers l'avant, action simultanée des jambes « battements dauphin ». Pour le troisième 50 m, réalisé en « nage libre », le candidat est néanmoins contraint de se déplacer en surface, à l'exception des phases de coulée consécutives au départ et au virage.								
Points a affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4 non acquis			Degrés d'acquisition du niveau 4					
14/20	Temps moyen enregistré sur les trois 50m	Note /14	Filles	Garçons	Note /14	Filles	Garçons	Note /14	Filles	Garçons
		1	1'12"	58"	7	56"	46"	11	49"	41"
		1.5	1'10"5	57"	7.5	55"	45"	11.5	48"5	40"5
		2	1'09"	56"	8	54"	44"	12	48"	40"
		2.5	1'07"5	55"	8.5	53"	43"5	12.5	47"5	39"5
		3	1'06"	54"	9	52"	43"	13	47"	39"
		3.5	1'05"5	53"	9.5	51"	42"5	13.5	46"5	38"5
		4	1'03"	52"	10	50"	42"	14	46"	38"
		4.5	1'01"5	51"	10.5	49"5	41"5			
		5	1'00"	50"						
		5.5	59"	49"						
		6	58"	48"						
	6.5	57"	47"							
Caractère réglementaire de la prestation	Une pénalité de 1 point le premier manquement réglementaire. Une pénalité de 2 points pour chaque manquement suivant. Les pénalités pour manquements identiques s'accumulent. Le candidat est informé de la raison de chaque pénalité à l'issue du parcours chronométré.									
04/20	Modes de récupération et de préparation	Récupération formelle, inadaptée. De 0 point à 1 point			Le candidat réalise quelques mouvements de décontraction et expire profondément dans l'eau. Il récupère sur quelques longueurs de manière relâchée. De 1,5 point à 2,5 points			Le candidat récupère en nageant selon des modes de nage très économiques. Les techniques utilisées se différencient nettement de celles mobilisées pour nager vite. La récupération intègre une séquence préparatoire, destinée à retrouver les repères techniques propres aux nages utilisées pour nager vite lors du prochain parcours. De 3 points à 4 points		
02/20	Estimation de la performance chronométrique réalisée	1 point par temps estimé approchant de 2 secondes ou moins le temps réalisé.								

Natation de vitesse

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve								
Niveau 5 : Pour produire la meilleure performance, se préparer et nager vite en enchaînant judicieusement plusieurs des quatre nages codifiées, puis récupérer de l'effort en nageant.		Le candidat nage une série de deux parcours chronométrés de 100 m 3 nages entrecoupés d'environ 15 mn de récupération. Les nages sont choisies parmi le crawl, la brasse, le dos, ou le papillon. À l'arrivée de chacun des deux parcours, le candidat annonce le temps qu'il estime avoir réalisé. Le recours à tout matériel individuel ou collectif susceptible de lui apporter une aide est interdit. Chaque prestation est considérée comme réglementaire si les nages choisies sont effectuées comme suit, par fraction de 25 m : <u>Crawl</u> : action alternée et retour aérien des bras vers l'avant, action alternée des jambes de type « battements ». <u>Brasse</u> : action simultanée et retour aquatique des bras vers l'avant, action simultanée des jambes de type « ciseaux ». <u>Dos</u> : action des bras et des jambes en position dorsale. <u>Papillon</u> : action simultanée et retour aérien des bras vers l'avant, action simultanée des jambes de type « battements dauphin ». Les départs et virages sont soumis aux réglementations fédérales spécifiques à chaque nage. Pour le crawl, les coulées consécutives au départ et aux virages n'excéderont pas 15 mètres.								
Points a affecter	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition du niveau 5								
14/20	Cumul des temps réalisés sur les deux parcours	Note /14	Filles	Garçons	Note /14	Filles	Garçons	Note /14	Filles	Garçons
		1	3'40	3'14	7	3'16	2.56	11	3'01	2.44
		1.5	3'38	3'12"5	7.5	3'14	2'54"5	11.5	2'59"5	2'42"5
		2	3'36	3.11	8	3'12	2.53	12	2'58	2.41
		2.5	3'34	3'09"5	8.5	3'10	2'51"5	12.5	2'56"5	2'39"5
		3	3'32	3.08	9	3'08	2.5	13	2'55	2.38
		3.5	3'30	3'06"5	9.5	3'06	2'48"5	13.5	2'53"5	2'36"5
		4	3'28	3.05	10	3'04	2.47	14	2'52	2.35
		4.5	3'26	3'03"5	10.5	3'02"5	2'45"5	11	3'01	2.44
		5	3'24	3.02						
		5.5	3'22	3'00"5						
		6	3'20	2.59						
		6.5	3'18	2'57"5						
		Caractère réglementaire de la prestation	Une pénalité d'1 point pour le premier manquement réglementaire. Une pénalité de 2 points pour chaque manquement suivant. Les pénalités pour manquements identiques s'accumulent. Le candidat est informé de la raison de chaque pénalité à l'issue du parcours chronométré.							
04/20	Modes de récupération et de préparation	Le candidat réalise quelques mouvements de décontraction et expire profondément dans l'eau. Il récupère sur quelques longueurs de manière relâchée.			L'intervalle de temps entre chaque course est principalement exploité pour une récupération active. Le candidat récupère en nageant selon des modes de nage économiques. Les techniques utilisées se différencient nettement de celles mobilisées pour nager vite. La récupération permet de maintenir un niveau d'activation. Elle intègre une séquence préparatoire, destinée à retrouver les repères techniques propres aux nages utilisées pour nager vite lors du prochain parcours.			L'intervalle de temps entre chaque course est principalement exploité pour une récupération active. Le candidat récupère en nageant plusieurs longueurs selon des modes de nage économiques. Les techniques utilisées favorisent le relâchement des groupes musculaires sollicités lors des phases d'effort. La récupération permet de maintenir un niveau d'activation. Elle intègre une séquence préparatoire, destinée à retrouver les repères techniques propres aux nages utilisées pour nager vite lors du prochain parcours.		
		De 0 point à 1 point			De 2 points à 3 points			De 3 points à 4 points		
02/20	Estimation de la performance chronométrique réalisée	1 point par temps estimé approchant de 2 secondes ou moins le temps réalisé.								

Natation de distance

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve								
Niveau 4 : Pour produire la meilleure performance, se préparer et nager longtemps en s'économisant, de préférence en crawl, et en adoptant une expiration aquatique, afin de nager vite au terme de cet effort prolongé.		Le candidat effectue un parcours continu chronométré de 500 mètres. Le jury relève les temps par tranches de 100 mètres et comptabilise les distances nagées en crawl. Le crawl est défini comme suit : - action alternée et retour aérien des bras vers l'avant, action alternée des jambes de type « battements » ; - phases d'immersion du visage plus longues que les phases d'émersion. Pour être comptabilisées, les distances nagées en crawl doivent l'être par tranches de 25 m, consécutives ou non.								
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4 non acquis			Degrés d'acquisition du niveau 4					
14/20	Temps réalisé sur l'intégralité du parcours.	Note /14	Filles	Garçons	Note /14	Filles	Garçons	Note /14	Filles	Garçons
		1	15'15	13'50	6	12'00	10'45	9.5	10'37	9'24
		1.5	14'50	13'25	6.5	11'48	10'30	10	10'26	9'14
		2	14'25	13'00	7	11'36	10'18	10.5	10'15	9'04
		2.5	14'00	12'40	7.5	11'24	10'06	11	10'05	8'56
		3	13'40	12'20	8	11'12	9'54	11.5	19'55	8'48
		3.5	13'20	12'00	8.5	11'00	9'44	12	9'45	8'40
		4	13'00	11'45	9	10'48	9'34			
		4.5	12'45	11'30						
		5	12'30	11'15						
		5.5	12'15	11'00						
	Bonus de 1 point pour performance réalisée dans un bassin de 50 mètres (dans la limite de 12 points pour le temps réalisé).									
	Temps réalisé sur la dernière tranche de 100 mètres	Le temps réalisé sur la cinquième et dernière tranche de 100 mètres est supérieur ou égal à celui d'au moins une des deuxième à quatrième tranches. 0 point			Le temps réalisé sur la cinquième et dernière tranche de 100 mètres est strictement inférieur à celui de chacune des deuxième à quatrième tranches. 2 points					
06/20	Modes de préparation à l'effort	Absence de mise en train. Mise en train succincte et/ou inadaptée. Le candidat nage quelques longueurs sans réelle notion de progressivité. de 0 à 0,5 point			La préparation est progressive. Sa durée est suffisante pour obtenir une activation cardio-respiratoire et circulatoire en relation avec l'effort projeté. Le candidat utilise progressivement des allures qui se rapprochent de celles prévues pour l'épreuve. de 1 à 1,5 point			La préparation est progressive. Sa durée est suffisante pour obtenir une activation cardio-respiratoire et circulatoire en relation avec l'effort projeté. Le candidat varie les modes de nage et utilise progressivement des allures qui se rapprochent de celles prévues pour l'épreuve. La préparation inclut une prise de repères techniques (exemple : virages). 2 points		
	Gestion de l'effort : Écart entre les temps extrêmes réalisés par tranche de 100 mètres à l'exception de la première et de la dernière	Inférieur ou égal à 10 s : 0,5 point			Inférieur ou égal à 8 s : 1 point Inférieur ou égal à 6 s : 1,5 point			Inférieur ou égal à 4 s : 2 points		
	Distance parcourue en crawl	300 m : 1 point			400 m : 1,5 point			500 m : 2 points		

Natation de distance

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve								
Niveau 5 : Pour produire la meilleure performance, se préparer et nager longtemps en crawl, en s'économisant afin de pouvoir nager vite au terme de cet effort prolongé.		Le candidat effectue un parcours continu chronométré de 800 mètres en crawl à partir d'un départ plongé. Les temps sont relevés par le jury par tranche de 100 mètres. La prestation est considérée comme réglementaire si la nage est effectuée comme suit : - action alternée et retour aérien des bras vers l'avant, action alternée des jambes de type « battements » ; - phases d'immersion du visage plus longues que les phases d'émersion.								
Points à affecter	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition de niveau 5								
14 points	Performance chronométrique <u>Exemple :</u> Une fille réalise 15 mn 33. Sa note est de 7/14	N/14	Filles	Garçons	N/14	Filles	Garçons	N/14	Filles	Garçons
		1 point	19.00	17.00	5,5 points	16.32	14.49	10 points	14.32	13.10
		1,5 point	18.40	16.41	6 points	16.16	14.36	10,5 points	14.20	13.00
		2 points	18.24	16.26	6,5 points	16.00	14.23	11 points	14.08	12.50
		2,5 points	18.08	16.11	7 points	15.44	14.10	11,5 points	13.56	12.40
		3 points	17.52	15.56	7,5 points	15.32	14.00	12 points	13.44	12.30
		3,5 points	17.36	15.41	8 points	15.20	13.50	12,5 points	13.32	12.20
		4 points	17.20	15.28	8,5 points	15.08	13.40	13 points	13.20	12.10
		4,5 points	17.04	15.15	9 points	14.56	13.30	13,5 points	13.08	11.55
		5 points	16.48	15.02	9,5 points	14.44	13.20	14 points	12.56	11.40
		Bonus de 1 point si la performance est réalisée dans un bassin de 50 mètres (dans la limite de 14 points pour la performance chronométrique).								
6 points	Gestion de l'effort : Temps réalisé sur la dernière tranche de 100 mètres	Le temps réalisé sur la huitième et dernière tranche de 100 mètres est supérieur ou égal à celui d'au moins une des deuxième à septième tranches. 0 point			Le temps réalisé sur la huitième et dernière tranche de 100 mètres est strictement inférieur à celui de chacune des deuxième à septième tranches. 3 points					
	Écart entre les temps extrêmes réalisés par tranche de 100 mètres à l'exception de la première et de la dernière	Supérieur à 13 secondes : 0 point Entre 11 et 13 secondes : 0,5 point Entre 9 et 10 secondes : 1 point			Entre 7 et 8 secondes : 1,5 point Entre 5 et 6 secondes : 2 points		Entre 0 et 4 secondes : 3 points			

COMPÉTENCES PROPRES 2 – CP2

Escalade

Compétence attendue			Principes d'élaboration de l'épreuve								
Niveau 4 : Bac GT Pour grimper en tête des voies de difficulté 4 à 5, conduire son déplacement en s'économisant selon des itinéraires variés en direction. Assurer sa sécurité et celle d'autrui à la montée comme à la descente.			Le dispositif comprend des voies, d'une longueur minimale de 7 m, en SAE ou en falaise, de niveau 3c à 6a. Le candidat choisit son niveau de difficulté pour grimper en tête une voie plus ou moins connue tirée au sort parmi deux voies possibles de même cotation. Les candidats choisissent les voies sans qu'elles ne puissent leur être imposées. L'épreuve consiste à se préparer, s'équiper puis grimper dans un temps maximum de 8 minutes. Il est demandé à la cordée de co-vérifier la conformité de l'installation de son installation avant que l'enseignant lui-même exerce son contrôle pour donner l'autorisation de grimper. Pour l'escalade en tête, la corde du grimpeur devra être pré-mousquetonnée dans les 2 premières dégaines afin d'éviter tout retour au sol en bas de voie. L'épreuve est complétée par une prestation d'assurage au cours du grimper du partenaire. L'épreuve ne peut se dérouler en tête qu'avec l'accord de l'enseignant en fonction du niveau de compétences atteint par le candidat. L'enseignant devra vérifier que l'assureur maîtrise l'assurage d'une chute en tête pour donner son autorisation. Le candidat peut choisir la modalité d'ascension en mouli-tête : grimper en tête tout en étant assuré par une seconde corde en moulinette avec une courte boucle pincée par un élastique, placée 1 mètre au-dessus du baudrier. Concernant l'assurage en moulinette en 5 temps, la modalité d'ascension doit permettre d'éviter tout retour au sol. Ce dispositif peut être un nœud de sécurité (corde nouée en double par un nœud simple appelé « queue de vache ») en dessous du système frein de l'assureur et à proximité de celui-ci, dès que les mains du grimpeur dépassent 4 mètres environ (soit la deuxième dégaîne). Ce dispositif ou tout autre dispositif mis en place empêchant le retour au sol doit être contrôlé par l'enseignant. L'épreuve est complétée par une prestation d'assurage au cours du grimper du partenaire. Les assureurs devront préparer la corde et se placer/déplacer en respectant leur couloir d'assurage et le couloir d'escalade. À la première chute, le candidat peut reprendre sa progression à l'endroit de la chute. À la seconde chute, l'épreuve s'arrête. L'épreuve s'arrête également si le candidat effectue une erreur de mousquetonnage non corrigée immédiatement (mousquetonnage à l'envers ou « yo-yo ») ou ne mousquetonne pas tous les points. Dans le cas d'un arrêt de l'épreuve (dépassement du temps, chutes, erreur de mousquetonnage non corrigée), pour la partie « cotation de l'itinéraire », le candidat marque des points en fonction de la hauteur de voie gravie et les points accordés seront obligatoirement inférieurs à ta moitié des points prévus pour le niveau de difficulté tenté.								
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4 en cours d'acquisition de 0 à 9 points				Degré d'acquisition du niveau 4 de 10 à 20 points					
10 points	Cotation de l'itinéraire choisi	Cotation		3c	4a	4b	4c	5a	5b	5c	6a
		Garçons	En tête	3,5	4,5	5,5	6	7	8	9	10
			En mouli-tête	1,5	2	2,5	3	4	5	6	7
		Filles	En tête	4,5	5,5	6	7	8	9	10	
			En mouli-tête	2	2,5	3	4	5	6	7	
5 points	Évolution du grimpeur dans la voie	Progression de face prioritairement avec une action des bras dominante. Coordinations peu adaptées à la configuration des prises. Déséquilibres subis. Escalade majoritairement lente et saccadée			Progression de face sur un ou deux appuis propulseurs. Coordinations évitant les déséquilibres potentiels. Escalade relativement fluide et ordonnée tant qu'il n'y a pas de difficulté majeure.			Escalade de face ou de profil selon les configurations de prises par des coordinations choisies. Déséquilibres maîtrisés ou recherchés pour être exploités. Escalade accélérée et/ou fluide quand l'intensité du passage l'impose.			
2,5 points	Coordination de l'action grimper/s'assurer	Erreur de mousquetonnage (« yoyo » ou « tricot »). Erreur de mousquetonnage, mais corrigée immédiatement.			Mousquetonnage conforme mais hésitant et plus rapide sur une main que sur l'autre et/ou coûteux (absence de position économique).			Mousquetonnage relativement rapide et économique et de maîtrise ambidextre. Mousquetonnage maîtrisé et totalement intégré à la progression.			
2,5 points	Coordinations des actions assureur/grimpeur	Assure mais donne et reprend le mou avec retard. La corde reste souvent en tension.			Assure en contrôlant la tension de la corde. Assure sans décalage avec la progression du grimpeur.			Donne et reprend le mou en anticipant la progression du grimpeur.			

Escalade

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve									
Niveau 5 : Prévoir et conduire son déplacement de manière fluide et lucide selon des itinéraires variés en direction et en volume pour grimper en tête des voies de difficulté proche de 6 ou plus... Assurer avec anticipation sa sécurité et celle d'autrui.		Le dispositif comprend des voies de niveau 4c à 7a, d'une longueur minimale de 7 m en SAE et 12 m en falaise. Les dégaines sont à poser par le grimpeur. Le candidat réalise un enchaînement de deux voies différentes (en 45' maximum) plus ou moins connues et tirées au sort dans le(s) niveau(x) de cotation choisi(s). 10 minutes de récupération sont autorisées entre les deux ascensions. La note finale résulte de la moyenne des notes obtenues sur les deux voies. Avant le départ, sur une portion de voie désignée par l'enseignant (entre deux points d'assurage), le candidat décrit la succession de pas qu'il pense effectuer pour franchir cette zone. En cas de 1 ^{ère} chute ou de repos artificiel, le candidat peut reprendre sa progression à la dernière dégainé posée. À la seconde chute, l'épreuve s'arrête. L'épreuve s'arrête également si le candidat effectue une erreur de mousquetonnage non corrigée immédiatement ou ne mousquetonne pas tous les points. Dans le cas d'un arrêt de l'épreuve, pour la partie « cotation de l'itinéraire », le candidat marque les points en fonction de la hauteur de voie gravie et les points accordés seront obligatoirement inférieurs à la moitié des points prévus pour le niveau de difficulté tenté. Sur au moins une voie, le candidat effectuera la pose d'une moulinette (manœuvre de maillon rapide) ou la descente en rappel (rappel auto-assuré).									
Points à affecter	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition du niveau 5									
11/20	Cotation de l'itinéraire choisi	Points attribués en fonction de la cotation de la voie.									
		Cotation		4c	5a	5b	5c	6a	6b	6c	7a
		Garçons	En tête	0,5	1	2	3	5	7	9	11
		Filles	En tête	1	2	3	5	7	9	11	
03/20	Coordination de l'action grimper/s'assurer	Erreur de mousquetonnage.	Pose hésitante des dégaines ou de la moulinette. Mousquetonnage sans erreur.	Pose des dégaines sans erreur. Mousquetonnage intégré dans la progression. Vachage et pose d'une moulinette sans erreur.				Manipulations assurées. Pose d'un rappel auto-assuré.			
		0	1	2				3			
02/20	Coordonnations des actions assureur/grimpeur	Assurage sécuritaire			Assurage fluide. Communication claire. Début d'anticipation et d'amorti de la chute du grimpeur.				Cohésion du binôme. Amorti assuré de la chute		
		0,5			1				2		
04/20	Lecture anticipée de la voie	Non réalisation du pas prévu ou tentatives multiples. Rythme séquentiel et « haché ».			Hésitations mais réalisation des pas prévus dans le passage annoncé. Rythme inadapté.				Les pas sont réalisés comme prévu dans un rythme approprié et avec aisance.		
		0			1				2		
					2				3		
									4		

Course d'orientation

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve														
Niveau 4 : Prévoir son itinéraire, conduire et adapter son déplacement en milieu boisé et partiellement connu, en utilisant des lignes de niveau 1 et 2 (sentier, fossé, etc.) en gérant ses ressources pour réaliser la meilleure performance, dans le respect des règles de sécurité.		Le candidat doit réaliser un parcours de son choix, composé de 8 postes minimum pour les garçons et 7 pour les filles, dans un temps limité de 30 ou 35 minutes, selon la difficulté du terrain : prévoir une superficie du réseau d'environ 1 km², pour un circuit d'environ 2,5 km. 16 à 24 postes (balises ou piquets permanents avec pinces) sont placés sur des éléments caractéristiques et dans un milieu boisé ou semi boisé partiellement connu. De 10 à 14 balises sont de niveau 2 et de 6 à 10 balises de niveau 3. La validation d'un poste de niveau 2 rapporte 2 points, celle de niveau 3 rapporte 3 points dans le barème ci-dessous. Le jour de l'épreuve, l'emplacement des postes et, si possible, la zone d'évolution sont différents de ceux utilisés pendant la période de formation. Le code d'identification de la balise ou du piquet est identique à celui du poste précisé sur la carte mère. Pendant 5 minutes le candidat devra choisir son contrat de 7 ou 8 postes en fonction du niveau qu'il veut atteindre. À l'issue de ces 5 minutes, l'enseignant valide le choix du coureur. Lors de sa course, le candidat pourra poinçonner des postes supplémentaires en dehors de ceux choisis au départ. Au retour, toutes les données sont vérifiées à l'aide d'un carton de contrôle comportant les numéros de tous les postes poinçonnés. Le candidat peut contrôler la durée de son déplacement à l'aide d'un chronomètre ou d'une montre. Pour un dépassement de temps au-delà de 10 minutes, la note d'efficacité du déplacement sera obligatoirement inférieure à la moitié des points correspondant au nombre de balises trouvées.														
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4 non acquis					Degrés d'acquisition du niveau 4									
10/20	Efficacité du déplacement (nombre de balises de niv. 2 à 2pts) + (nombre de balise de niv.3 à 3 points)	Garçons	0	2 à 4	5 à 7	8 à 11	12 à 15	16, 17	18, 19	20, 21	22, 23	24, 25	26,2 7 28	29,3 0 31	32,3 3 34	35 ou +
		Filles	0	2	3 à 5	6 à 8	9 à 13	14	15, 16	17, 18	19, 20	21, 22	23, 24	25, 26	27, 28	29 ou +
		Points	0 pt	1 pt	2 pts	3 pts	4 pts	5 pts	5,5 pts	6 pts	6,5 pts	7 pts	7,5 pts	8 pts	9 pts	10 pts
04/20	Gestion du temps	Retard de 4 à 10'	Retard de 3' à 3'59"	Retard de 2' à 2'59"	Retard de 0 à 1'59"			Retour dans le temps imparti (avec au moins une balise trouvée)								
		0 pts	1 pts	1,5 pts	2 pts			4 pts								
06/20	Anticipation du parcours et prise de risque	Nombre de postes validés sur les 8 prévus (contrat)						Le contrat est validé. Nombre de postes de niv.3 dans le contrat								
		1	2	3	4	5	6	7	0	1	2	3	4	5	6 et plus	
		0 pt	0 pt	0,5 pt	1 pt	1,5 pts	2 pts	2,5 pts	3 pts	3,5 pts	4 pts	4,5 pts	5 pts	5,5 pts	6 pts	

Exemples de calcul :

L'élève A (garçon) rentre à l'heure et valide 2 balises de niv 3 et 4 balises de niveau 2. Ces balises font partie de son contrat. Il obtient : 4 points + 4 points + 2 points = 10/20

L'élève B (garçon) rentre 2' en retard et poinçonne les 8 balises prévues dont 3 de niveau 3, plus 2 supplémentaires. Au total, il valide 6 balises de niveau 2 et 4 balises de niveau 3. Il obtient : 7 points + 2 points + 4,5 points = 13,5/20

Commentaires :

Des adaptations de temps de course à hauteur de 10 % peuvent s'appliquer lors de mauvaises conditions météo (terrain gras, pluie, froid, vent fort, etc.)

Les balises de niveau 1 se situent sur des éléments caractéristiques le long de lignes directrices (chemin, sentier, clôture, limite de végétation précise).

Les balises de niveau 2 nécessitent d'identifier un point d'attaque sur des lignes directrices de niveau 1 (route, chemin, sentier, grillage, etc.) pour leur recherche mais restent proches de ces lignes.

Les balises de niveau 3 sont éloignées des lignes directrices ou de lignes d'arrêt possibles et nécessitent une lecture fine de la carte.

Les contraintes de sécurité nécessitent de choisir des dispositifs particuliers notamment dans les domaines suivants : conception du dispositif (départ et arrivée le plus au centre, favoriser les passages proches de la zone centrale, limiter l'espace d'évolution, avoir des lignes d'arrêt visibles par les élèves, etc.).

Course d'orientation

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve											
Niveau 5 : Construire une stratégie de course pour conduire son déplacement en utilisant des lignes de tout niveau (limite de végétation, courbe de niveau, etc.) afin de réaliser avec efficience la meilleure performance en milieu forestier partiellement connu, dans le respect des règles de sécurité.		Le candidat doit réaliser seul un parcours de son choix, composé de 8 postes minimum pour les garçons et 7 pour les filles, dans un temps limité de 30 ou 35 minutes, selon la difficulté du terrain : prévoir une superficie du réseau d'environ 1 km², pour un circuit d'environ 2,5 km. 24 postes (balises ou piquets permanents avec pinces) sont placés sur des éléments caractéristiques et dans un milieu boisé ou semi boisé partiellement connu. 14 balises sont de niveau 2 et 10 balises de niveau 3. La validation d'un poste de niveau 2 rapporte 2 points, celle de niveau 3 rapporte 3 points dans le barème ci-dessous. Le jour de l'épreuve, l'emplacement des postes et si possible la zone d'évolution, sont différents de ceux utilisés pendant la période de formation. Le code d'identification, de la balise ou du piquet, est identique à celui du poste précisé sur la carte mère. Pendant 5 minutes le candidat devra choisir ses 7 ou 8 postes en fonction du niveau qu'il veut atteindre. À l'issue de ces 5 minutes, l'enseignant valide son choix. Lors de sa course, le candidat pourra poinçonner des postes supplémentaires en dehors de ceux choisis au départ. Au retour, toutes les données sont vérifiées à l'aide d'un carton de contrôle comportant les numéros de tous les postes poinçonnés. Le candidat peut contrôler la durée de son déplacement à l'aide d'un chronomètre ou d'une montre. Pour un dépassement de temps au-delà de 10 minutes, la note d'efficacité du déplacement sera obligatoirement inférieure à la moitié des points correspondant au nombre de balises trouvées.											
Points à affecter	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition du niveau 5											
12/20	Efficacité du déplacement (nombre de balises de niv. 2 à 2 points) + (nombre de balise de niv.3 à 3 points)	G	0	2 à 4	5 à 9	10 à 14	15 à 19	20 à 22	23 à 26	27 à 30	31 à 34	35 à 38	39 et +
		F	0	2	3 à 7	8 à 12	13 à 16	17 à 19	20 à 22	23 à 26	27 à 30	31 à 34	35 et +
		Point	0 pt	1 pt	2 pts	3 pts	4 pts	6 pts	7 pts	8 pts	9 pts	10 pts	12 pts
04/20	Gestion du temps (pénalité en cas de retard)	Retard de 4 à 10'		Retard de 3' à 4'		Retard de 2' à 3'		Retard de 0 à 2'		Retour dans le temps imparti			
		- 2 points		- 1,5 points		- 1 point		- 0,5 point		4 points			
04/20	Anticipation du parcours et prise de risque	Nombre de postes validés sur les 8 prévus						Le contrat est validé. Nombre de postes de niv.3 dans le contrat					
		3 et moins			4	5	6	7	0	2	4	6	8 et plus
		0 pt			0,5 pt	1 pt	1,25 pts	1,5pts	2 pts	2,5 pts	3 pts	3,5 pts	4 pts

Natation sauvetage

Compétence attendue		Principe d'élaboration de l'épreuve											
Niveau 4 : Conduire rapidement son déplacement sur une distance longue en choisissant son mode de nage, tout en franchissant en immersion une série d'obstacles variés disposés régulièrement sur un parcours choisi, pour remorquer en surface un objet préalablement immergé, sur un aller-retour dont la distance est déterminée par le nageur.		Épreuve comportant un parcours de franchissement d'obstacles chronométré d'une distance de 200 m, prolongé sans interruption par le remorquage d'un mannequin sur une distance de 10 à 40 m choisie par le candidat. Le parcours de 200 mètres est constitué par le jury en disposant 8 obstacles à franchir. La disposition des obstacles est différente de celle proposée lors de la période de formation. Ils sont orientés verticalement par rapport à la surface afin d'imposer une immersion d'environ 1 m de profondeur, ou horizontalement imposant un déplacement subaquatique d'au moins 2 m. Les modalités de franchissement sont libres. Tout obstacle saisi ou non franchi entraîne une pénalité. Au terme du parcours d'obstacles, et sans arrêt, l'élève remonte en surface le mannequin choisi et immergé à environ 2 m de profondeur et le remorque sur une distance choisie, sous forme d'aller-retour en temps limité (1 minute maximum). Pour chaque passage, deux mannequins au moins sont immergés (enfant et adulte); le candidat identifie celui qu'il choisit dans son projet. Le candidat communique avant le début de l'épreuve son projet personnel de parcours : performance chronométrée, type de mannequin remorqué et la distance de remorquage.											
		Niveau 4 non acquis		Degrés d'acquisition du niveau 4									
Points à affecter	Éléments à évaluer	Le candidat est hors épreuve (=0/20) si aucun passage subaquatique n'est tenté pour le franchissement des obstacles.											
12/20	Performance chronométrique lors du franchissement d'obstacles.	7'15 et + (G) 8'00 et + (F)	6'45 (G) 7'30 (F)	6'15 (G) 7'00 (F)	5'45 (G) 6'30 (F)	5'30 (G) 6'15 (F)	5'15 (G) 6'00 (F)	5'00 (G) 5'45 (F)	4'45 (G) 5'30 (F)	4'30 (G) 5'15 (F)	4'15 (G) 5'00 (F)	4'00 (G) 4'45 (F)	3'45 et - (G) 4'30 et - (F)
		0,5 point	1 point	1,5 point	2 points	2,5 points	3 points	3,5 points	4 points	4,5 points	5 points	5,5 points	6 points
	Distance de remorquage aller-retour et nature de l'objet remorqué dans le respect du temps imparti.	Dépassement de temps (plus de 5 ") ou arrêt avant la fin du retour Dist < 10 m	Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour. Mannequin enfant : 10 m < dist < 15 m Mannequin adulte : 10 m	Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour Mannequin enfant : 15 m < dist < 20 m Mannequin adulte : 10 m < dist < 15 m	Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour. Mannequin enfant : 20 m et + Mannequin adulte : 15 m	Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour. Mannequin adulte : 20 m	Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour. Mannequin adulte : 25 m	Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour. Mannequin adulte : 30 m					
		0 point	1 point	2 points	3 points	4 points	5 points	6 points					
05/20	Franchissement des obstacles.	+0,25 point par obstacle franchi Pénalité de 0,5 point par obstacle saisi ou non franchi											
		- 4 points à +2 points											

	Qualité du remorquage	Mannequin dont les voies respiratoires demeurent rarement émergées.		Mannequin dont les voies respiratoires demeurent le plus souvent émergées		Mannequin dont les voies respiratoires demeurent constamment émergées.	
		0,5 à 1 point		1,5 à 2,5 points		3 points	
03/20	Conformité au projet annoncé. - performance chronométrée (tolérance de + ou - 10") - type de mannequin choisi ; - distance de remorquage.	Le projet diffère totalement	Le parcours réalisé diffère du projet annoncé dans 2 critères sur 3		Le parcours réalisé est conforme au projet annoncé dans 2 critères sur 3		Le parcours réalisé est conforme au projet annoncé dans les 3 critères.
		0 point	1 point		2 points		3 points

Natation sauvetage

Compétence attendue		Principe d'élaboration de l'épreuve											
Niveau 5 : Conduire rapidement son déplacement en crawl sur une longue distance, tout en franchissant en immersion une série d'obstacles variés dont la disposition est aléatoire, puis remorquer en surface un mannequin préalablement immergé, sur un aller-retour dont la distance est déterminée par le nageur.		Épreuve comportant un parcours de franchissement d'obstacles chronométré d'une distance de 200m, prolongé sans interruption par le remorquage d'un mannequin sur une distance de 10 à 40m choisie par le candidat. Le parcours de 200 mètres est constitué par le jury en disposant 16 obstacles à franchir (deux par 25 m ou possibilité d'une série de 4 enchainés). La disposition des obstacles est différente de celle proposée lors de la période de formation. Ils sont orientés verticalement par rapport à la surface afin d'imposer une immersion d'environ 1m de profondeur et horizontalement imposant un déplacement subaquatique d'au moins 2 m. Les modalités de franchissement sont libres. Tout obstacle saisi ou non franchi entraine une pénalité. Au terme du parcours d'obstacles, et sans arrêt, l'élève remonte en surface le mannequin adulte immergé à environ 2m de profondeur, et le remorque sur une distance choisie, sous forme d'aller retour en temps limité (50" maximum). Le candidat communique avant le début de l'épreuve son projet personnel de parcours : performance chronométrée, nombre d'obstacles franchis, et la distance de remorquage.											
Points à affecter	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition du niveau 5											
		Le candidat est hors épreuve (=0/20) si aucun passage subaquatique n'est tenté pour le franchissement des obstacles.											
12 /20	Performance chronométrique lors du franchissement d'obstacles.	6'30 et + (G) 7'30 et + (F)	6'00 (G) 7'00 (F)	5'40 (G) 6'40 (F)	5'20 (G) 6'20 (F)	5'00 (G) 6'00 (F)	4'45 (G) 5'30 (F)	4'30 (G) 5'15 (F)	4'15 (G) 5'00 (F)	4'00 (G) 4'45 (F)	3'40 (G) 4'25 (F)	3'20 (G) 4'05(F)	3' et - (G) 3'45 et - (F)
		0,5 point	1 point	1,5 point	2 points	2,5 points	3 points	3,5 points	4 points	4,5 points	5 points	5,5 points	6 points
	Distance de remorquage aller-retour et respect du temps imparti.	Dépassement de temps (plus de 5 ") ou arrêt avant la fin du retour	Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 10 m	Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour et distance supérieure à 15 m		Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 20 m		Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 25 m		Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 30 m		Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 35 m	
		0 point	1 point	2 points		3 points		4 points		5 points		6 points	
6/20	Franchissement des obstacles.	+ 0,25pt par obstacle franchi - Pénalité de 0,25 point par obstacle saisi ou non franchi											
		De -4 points à + 4 points											

	Qualité du remorquage.	Mannequin dont les voies respiratoires sont rarement émergées		Mannequin dont les voies respiratoires demeurent le plus souvent émergées	Mannequin dont les voies respiratoires demeurent constamment émergées
		0,5 point		1 point	2 points
2/20	Conformité au projet annoncé. - performance chronométrée (tolérance de + ou - 10") ; - type de mannequin choisi ; - distance de remorquage.	Le projet diffère totalement	Le parcours réalisé diffère du projet annoncé dans 1 critère sur 2	Le parcours réalisé est conforme au projet annoncé dans les 2 critères	
		0 point	1 point	2 points	

COMPÉTENCES PROPRES 3 – CP3

Acrosport

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve		
Niveau 4 : Composer et présenter une chorégraphie gymnique, structurée à l'aide d'un support sonore, constituée au minimum de quatre figures différentes et d'éléments de liaison. Elle est réalisée collectivement dans un espace orienté en s'attachant à favoriser la fluidité lors des phases de montage démontage et des éléments de liaison. Chaque élève est confronté aux rôles de porteur et voltigeur, dans des formations différentes (duo, trio, etc.). Les éléments de liaison permettent de positionner les figures dans des espaces différents. Juger consiste à apprécier l'orientation et l'occupation de l'espace et la prise en compte du support sonore, ainsi que la fluidité de la réalisation.		Un projet d'enchaînement collectif est présenté sur une fiche type qui comporte le scénario (figures dans l'ordre d'apparition, difficultés, répartition des rôles). Des exigences clairement définies : Pour le groupe (de 3 à 6 élèves) : un début identifiable – des figures statiques et dynamiques, des éléments acrobatiques (roulade, roue, salti...) ou gymniques (saut, pirouette...) ou des liaisons pouvant comprendre des éléments acrobatiques, gymniques et/ou chorégraphiques entre chaque figure – une fin identifiable. Pour chaque candidat : chaque candidat est évalué sur 4 figures, dans les 2 rôles de porteur et de voltigeur, et 2 éléments dont 1 synchronisé entre au moins 2 gymnastes. Chaque candidat est évalué dans le rôle de juge. Des contraintes chorégraphiques : un espace orienté – un support musical – selon le contexte, un ou deux passages devant un public et une appréciation portée par des juges – une durée comprise entre 1'30 et 2'30 – au moins 3 types de formations (duos, trios, quatuor) – la recherche d'effets sur le spectateur combinant l'acrobatique (plus haut, plus renversé, plus dynamique) et l'artistique (effets visuels en jouant sur les facteurs : espace, temps et énergie). Si le contexte le permet, deux passages peuvent être réalisés. Référence au code UNSS en vigueur pour les figures et les éléments. A : 0,40 B : 0,60 C : 0,80 D : 1 (Tout élément de cotation supérieure se voit attribuer la valeur maximale) ou bien référence à un code scolaire qui s'en approche.		
		Niveau 4 non acquis	Degrés d'acquisition du niveau 4	
Points à affecter	Éléments à évaluer	De 0 à 9 points	De 10 à 14 points	De 15 à 20 points
06/20	Difficulté.	Note: 0,5 1 1,5 2 2,5 Pts : 2,2 2,4 2,6 2,8 3	Note : 3 3,5 4 4,5 Pts : 3,2 3,4 3,6 3,8	Note : 5 5,5 6 Pts : 4 4,2 4,4
03/20	Composition (Note collective)	Scénario présenté de façon sommaire. Espace exploité aux 2 tiers. Le monde sonore est peu exploité. Des temps morts, des élèves inactifs. Déplacements exclusivement gymniques. Liaisons peu variées. 0 0,5	Scénario présenté clairement. Espace exploité dans son ensemble. Synchronisation avec le monde sonore. Déplacements variés et rythmés (gymniques et/ou chorégraphiques). Liaisons variées. 1 2	Scénario lisible et utilisable pour les juges. Espace exploité de façon originale (dissymétrie, aérien plus présent, etc.). Joue avec l'univers musical, les accents. Déplacements et liaisons originales. 2 3
08/20	Exécution Figures et éléments sur 6 points,	Figure statique Fautes = - 0,5 tenue Fautes = - 0,3 alignement, tremblements Fautes = - 0,2 correction - 1 point en cas de chute dans une figure ou dans un élément. Non respect des exigences de l'épreuve : - 0,5 par exigence absente		
	Montage et démontage sur 2 points.	Mouvements hésitants. Réceptions lourdes au sol. 0 0,5	Mouvements fluides. Réceptions légères. 1	Mouvements conduits, contrôlés, rythmés (le porteur devient le seul pareur). 1,5 2
03/20	Rôle de juge	Jugement partiel Situe le niveau de composition ou d'exécution du groupe mais a des difficultés à apprécier les 2. 0 1	Jugement global Capable de situer la prestation du groupe dans un niveau. Justifie de manière globale. 1 2	Jugement explicatif Situe la prestation du groupe dans un niveau et est capable de justifier et expliquer son jugement précisément. 2 3

Acrosport

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve			
Niveau 5 : Composer et présenter une chorégraphie gymnique, mise en valeur par le support sonore, constituée au minimum de cinq figures différentes, statiques et dynamiques. Elle est réalisée collectivement et permet de créer des effets chorégraphiques en utilisant des modalités variées (simultané, cascade...). Les figures sollicitent des formations différentes d'élèves (duo, trio...) dont une concerne l'ensemble des membres du groupe. Juger consiste à apprécier la diversité et l'originalité des éléments ainsi que la qualité d'exécution au service des effets chorégraphiques.		Un projet d'enchaînement collectif est présenté sur une fiche type qui comporte le scénario (figures dans l'ordre d'apparition, difficultés, répartition des rôles). Des exigences clairement définies : Pour le groupe : un début identifiable –des figures statiques et dynamiques, des éléments acrobatiques (roulade, roue, salti...) ou gymniques (saut, pirouette...) ou des liaisons pouvant comprendre des éléments acrobatiques, gymniques et/ou chorégraphiques entre chaque figure – une fin identifiable. Pour chaque candidat : chaque candidat est évalué sur 5 figures, dans les 2 rôles de porteur et de voltigeur, et 3 éléments dont 2 synchronisé entre au moins 2 gymnastes. Chaque candidat est évalué dans le rôle de juge. Des contraintes chorégraphiques : un espace orienté – un support musical - un passage devant un public et une appréciation portée par des juges – une durée comprise entre 1'30 et 2'30 - au moins 4 types de formations (duos, trios, quatuor...) dont une mobilise l'ensemble du groupe – la recherche d'effets sur le spectateur combinant l'acrobatique (plus haut, plus renversé, plus dynamique) et l'artistique (en recherchant la diversité et l'originalité des éléments dans l'espace, le temps et l'énergie). Si le contexte le permet, deux passages peuvent être réalisés. Référence au code UNSS en vigueur pour les figures et les éléments. A : 0,40 B : 0,60 : C : 0,80 D : 1			
		Degrés d'acquisition du niveau 5			
Points à affecter	Éléments à évaluer	De 0 à 9 points		De 10 à 14 points	De 15 à 20 points
06/20	Difficulté	Note : 0,5 1 1,5 2 2,5 Pts : 2,8 3,2 3,6 3,8 4,2		Note : 3 3,5 4 4,5 Pts : 4,4 4,6 4,8 5,4	Note : 5 5,5 6 Pts : 5,6 6 6,4
03/20	Composition (note collective)	Scénario présenté clairement. Espace exploité dans son ensemble. Synchronisation avec le monde sonore. Déplacements variés et rythmés (gymniques et/ou chorégraphiques). Liaisons variées. 0 1		Scénario lisible et utilisable pour les juges. Espace exploité de façon originale (dissymétrie, aérien plus présent, etc.). Joue avec l'univers musical, les accents. Déplacements et liaisons originales. 1 2	Scénario original (à portée artistique). Espace exploité en relation avec un thème S'appuie sur la musique pour créer des effets en relation au thème. Le choix et la diversité des figures et des éléments de liaisons renforcent le thème. 2 3
07/20	Exécution Figures et éléments sur 6 points	<u>Figure statique</u> Fautes = - 0,5 tenue Fautes= - 0,3 alignement, tremblements Fautes = - 0,2 correction - 1 point en cas de chute dans une figure ou dans un élément Non respect des exigences de l'épreuve : - 0,5 par exigence absente		<u>Figure dynamique</u> amplitude réception correction	<u>Élément</u> technique décalage /partenaire correction
	Montage et démontage sur 1 point	Mouvements fluides. Réceptions légères. 0 0,25		Mouvements conduits, contrôlés, rythmés (le porteur devient le seul pareur). 0,5 0,75	Montages et démontages contribuent à la fluidité de l'enchaînement. 1
04/20	Rôle de juge Positionnement d'un niveau et enrichissement de la prestation	Analyse et aide approximative Situe la prestation du groupe dans un niveau, mais les voies d'enrichissement restent secondaires ou floues. 0 1		Analyse et aide juste mais partielle Les voies d'enrichissement s'avèrent pertinentes et concernent soit la composition soit l'exécution. 1,5 2,5	Analyse et aide constructive Les voies d'amélioration sont pertinentes autant dans la composition que dans l'exécution. 3 4

Aérobic

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve														
Niveau 4 : Composer et proposer un enchaînement collectif à partir de pas et figures spécifiques de la pratique aérobic.		Un projet de routine en groupe de 3 à 4 élèves est présenté sur une fiche type qui comporte le scénario (figures dans l'ordre d'apparition, difficultés, formations). Durée : 1'00 à 1'30, espace délimité de 7mX7m ; Vitesse de la musique : 140 Bpm minimum. Selon le contexte, 2 passages peuvent être proposés. Des exigences : réaliser 6 éléments de valeur 1, 2, ou 3 du code UNSS en vigueur, représentant au moins 3 des 4 familles (A, B, C et D) d'éléments. Tout élément non réalisé entraine la suppression de sa valeur. Chaque élève juge la prestation d'un autre groupe.														
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4 non acquis						Degrés d'acquisition du niveau 4								
Difficulté	Somme des points cumulés avec les 6 difficultés choisies en lien avec les Exigences Techniques Minimales	De 0 à 3 points 3 familles d'éléments validées (sinon, -1 point de pénalité)						De 3,5 à 4,5 points 3 familles d'éléments validées (sinon, -1 point de pénalité)					De 5 à 6 points 4 familles d'éléments validées (sinon, -1 point de pénalité)			
		Pts Difficulté	6 à 7	8	9	10	11	Pts Difficulté	12	13	14	15	Pts Difficulté	16	17	18
		Note	0,5	1,5	2	2,5	3	Note	3,5	4	4,25	4,5	Note	5	5,5	6
Composition Note collective 03/20	Pas de base et mouvements de bras	De 0 à 1,5 points - tous les pas de base ne sont pas présentés. Ils sont simples, similaires et leur combinaison trop souvent répétée à l'identique. Les mouvements de bras sont absents ou symétriques, maintenus sur 2 ou 4 temps						De 1,5 à 2,5 points - les 7 pas de base sont utilisés. Leur combinaison reste simple mais variée. Les mouvements de bras symétriques ou non sont le plus souvent associés au pas de base.					De 2,5 à 3 points - les 7 pas de base sont combinés, démontrant des séquences variées et complexes. Les mouvements de bras sont toujours associés, majoritairement asymétriques.			
	Formations et orientations	- formations : présentes (au moins 4) mais peu évolutives, juxtaposées. Mise en espace uniforme.						- formations : présentes (au moins 6). Se développent dans un espace varié et plus important.					- formations : avec un nombre supérieur à 6, les formations sont au service de l'enchaînement. Originales, elles amènent une réelle plus value à la dimension artistique de l'enchaînement.			
	Transitions et liaisons	- transitions : les descentes au sol ou les relevés du sol sont simples et / ou répétées à l'identique. Éléments juxtaposés.						- transitions : les descentes au sol ou les relevés du sol sont différentes. Liaisons simples.					- transitions : les descentes au sol ou les relevés du sol sont complexes ou différentes et originales. Liaisons originales.			
Réalisation Note individuelle 08/20	Synchronisation	De 0 à 1 point Gymnaste trop souvent en décalé par rapport au groupe, regard constamment fixé sur les autres pour savoir ce qu'il faut faire. Pas de mémorisation.						De 1 à 2 points Gymnaste décalé à une ou plusieurs reprises mais globalement avec le groupe. Le regard est sur les autres pour récupérer ponctuellement le retard.					3 points Gymnaste participant à la qualité de synchronisation du groupe. Regard face aux spectateurs et juges.			
	Exécution	De 0 à 2,5 points Les pas de base et/ou les postures ne sont pas toujours reconnaissables. Prestation « brouillon ». De graves fautes d'alignement. Pas ou peu d'amplitude.						De 3 à 4 points Les pas de base et/ou les postures sont reconnus, mais quelques relâchements soulignent un manque d'alignement et de contrôle. Amplitude faible à convenable.					De 4 à 5 points Les déplacements et les postures sont contrôlés. Quelques fautes légères sur l'alignement. Amplitude très satisfaisante permettant de donner au mouvement un réel dynamisme.			
Juge Note individuelle 03/20	Positionnement d'un niveau de prestation	De 0 à 1 point Identifie les éléments, les pas de base et quelques formations.						De 1 à 2 points Identifie les éléments, les pas de base et les formations. Repère les fautes de synchronisation.					De 2 à 3 points Identifie les éléments, les pas de base les formations et la difficulté des transitions. Repère les fautes de synchronisation.			

Aérobic

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve											
Niveau 5 : Composer et proposer un enchaînement à partir des éléments spécifiques à l'aérobic et posant des problèmes de coordination et de synchronisation collective.		Présenter une routine en groupe de 4 à 5 élèves. Durée : 1'00 à 1'30, espace délimité de 7mX7m . Vitesse de la musique : 140 Bpm minimum. Selon le contexte, 2 passages peuvent être autorisés. Des exigences : réaliser 6 éléments de valeur 2, 3, ou 4 du code UNSS en vigueur, représentant au moins 4 familles (A, B, C et D) d'éléments. Toute famille manquante entraîne une pénalité de -1 point sur la note. Tout élément non réalisé entraîne la suppression de sa valeur. Avant la leçon d'évaluation, les gymnastes réalisent une répétition ⁽¹⁾ devant un groupe de juges (de préférence choisis). Chacun observe la production à l'aide d'une fiche, et renseigne le groupe sur la prestation en présentant une ou des propositions pour l'améliorer.											
Points à affecter	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition du niveau 5											
Difficulté 06 / 20	Somme des points cumulés avec les 6 difficultés choisies en lien avec les Exigences Techniques Minimales	De 1 à 3 points				De 3,5 à 4,5 points				De 5 à 6 points			
		Pts Difficultés	16	17	18	Pts Difficultés	19	20	21	Pts Difficultés	22	23	24
		Note	1	2	3	Note	3,5	4	4,5	Note	5	5,5	6
Composition Note collective 03/20	Pas de base et mouvements de bras	De 0 à 1 point - les 7 pas de base sont utilisés. Leur combinaison reste simple mais variée. Les mouvements de bras symétriques ou non sont le plus souvent associés au pas de base.				De 1,5 à 2 points - les 7 pas de base sont combinés, démontrant des séquences variées et complexes. Les mouvements de bras sont toujours associés, majoritairement asymétriques. Évolutions plus circulaires.				De 2 à 3 points - les mouvements de bras sont associés en recherchant les dissociations avec les pas en différenciant le trajet ou du rythme (contre-temps, dédoublement du temps) entre le haut et le bas du corps.			
	Formations et orientations Relations au temps et à la musique Transitions et liaisons	- formations et relation au temps : présentes (au moins 6). Elles révèlent une utilisation de l'intégralité de l'espace de travail. Les gymnastes sont essentiellement à l'unisson (même pas, même temps, même formation, même orientation). - transitions : les descentes au sol ou les relevés du sol sont différentes. Liaisons simples.				- formations et relation au temps : avec un nombre supérieur à 6, et l'apparition de sous-groupe (dans les orientations), les formations sont au service de l'enchaînement. Originales, elles amènent une réelle plus value à la dimension artistique de l'enchaînement. - transitions : les descentes au sol ou les relevés du sol sont complexes ou différentes et originales. Liaisons originales.				- formations et relation au temps : la variation des sous-groupes dans le nombre et l'espace, apportent une plus-value à la dimension artistique de l'enchaînement (privilégie les formations et trajets circulaires ou en diagonale) et permettent un vrai dialogue avec la musique (jeu de contrastes, d'arrêts, d'accents). - transitions : complexes et originales, elles rendent les changements de groupes fluides et quasi invisibles (effet de surprise).			
Réalisation Note individuelle 07 / 20	Synchronisation	De 0 à 1 point Gymnaste trop souvent en décalé par rapport au groupe, regard constamment fixé sur les autres pour savoir ce qu'il faut faire. Pas de mémorisation.				De 1 à 2 points Gymnaste décalé à une ou plusieurs reprises mais globalement avec le groupe. Le regard est sur les autres pour récupérer ponctuellement le retard.				2,5 à 3 points Gymnaste participant à la qualité de synchronisation du groupe. Regard face aux spectateurs et juges.			
	Exécution Alignement Amplitude présence	De 0 à 2 points Les pas de base et/ou les postures sont reconnus, mais quelques relâchements soulignent un manque d'alignement et de contrôle. Amplitude faible à convenable. Se fond dans le groupe.				De 2 à 3 points Les déplacements et les postures sont contrôlés. Quelques fautes légères sur l'alignement. Amplitude très satisfaisante permettant de donner au mouvement un réel dynamisme. Présence assurée.				De 3 à 4 points Les déplacements et les postures sont maîtrisés. Quelques fautes légères sur l'alignement. Joue avec l'amplitude et crée une vraie présence en captivant le public.			
Juge Note individuelle 04 / 20	Positionnement d'un niveau et enrichissement de la prestation	De 0 à 2 points Identifie les éléments, les pas de base et les formations de façon partielle. Repère les fautes de synchronisation. Le conseil manque de pertinence pour permettre un véritable enrichissement.				De 2 à 3,5 points Identifie les éléments, les pas de base les formations et la difficulté des transitions. Repère les fautes de synchronisation. Le conseil est pertinent mais ne porte que sur la réalisation ou la composition.				De 3,5 à 4 points Observation et conseils complets et pertinents pour l'enrichissement de la prestation du groupe.			

⁽¹⁾ Les élèves présentent leur production. Il s'agit d'une étape de travail dans le processus de création, puisqu'ils pourront la modifier en tenant compte des indications fournies par les élèves-juges.

Arts du cirque

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve		
Niveau 4 : Composer et présenter une pièce collective à partir des différents arts du cirque, en intégrant une prise de risque technique ou affective à partir de différents paramètres : équilibre, gravité, trajectoire des objets ou des engins, formes corporelles individuelles ou collectives. Les élèves spectateurs apprécient l'organisation spatiale et temporelle de la pièce et la qualité d'interprétation des circassiens.		À travers un thème simple, choisi librement ou parmi ceux proposés par l'enseignant, les candidats par groupe de 3 à 5 présentent une pièce en explorant individuellement, successivement ou conjointement les différentes spécialités des arts du cirque: jonglerie, équilibres précaires, acrobaties collectives (au moins un coup de projecteur par candidat). La troupe (mixte si possible) utilise des objets, des accessoires, des costumes, (article des spécialités circassiennes, et met en scène des personnages sur un univers sonore. Elle se réapproprie l'espace disponible, délimité par l'enseignant, en créant une mise en piste originale (disposition du matériel, installation d'un univers par des objets, des accessoires). La durée du numéro est comprise entre 3 et 6 minutes. La troupe et le spectacle ont un nom et la pièce a un titre. Les circassiens présentent leur pièce devant un groupe de spectateurs qui apprécient la prestation à l'aide d'un outil proposé par l'enseignant. Si le contexte le permet, deux passages peuvent être réalisés.		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4 non acquis	Degrés d'acquisition du niveau 4	
		De 0 à 9 points	De 10 à 15 points	De 16 à 20 points
Composition Note collective 08/20	Écriture de la pièce 6 points	De 0 à 3 points Organisation spatiale et temporelle aléatoire et approximative. L'ensemble relève davantage d'une juxtaposition de séquences individuelles, répétitives et monotones. Le monde sonore est un simple support musical. Les costumes et accessoires présents sont classiques et banals. La présentation reste majoritairement frontale, statique.	De 3,5 à 4,5 points Le numéro est structuré dans l'espace et le temps. Un choix avisé d'orientations, de procédés de composition souligne ponctuellement le propos pour mettre en évidence quelques temps forts. Au moins 2 dimensions de l'espace scénique sont exploitées. Le monde sonore est adapté et indique les moments clés. Le choix, l'utilisation des objets et le rythme de la présentation sont en lien avec le propos.	De 4,5 à 6 points Le numéro atteste d'une utilisation pertinente et originale des éléments scénographiques (espace, accessoires, costumes, objets). L'espace d'évolution est investi dans toutes ses dimensions : profondeur, largeur, et différents niveaux (du sol à un espace aérien). La troupe approfondit l'utilisation des procédés de composition (unisson, canon, inversion, etc.). Les exploits et numéros individuels sont mis en valeur, des silences ou instants privilégiés font passer l'émotion.
	Création collective et mise en piste 2 points	De 0 à 1 point Aléatoire-neutre Le titre est plaqué, étranger au spectacle. La mise en piste accompagne le projet de façon mal exploitée ou neutre. Les images sont confuses, maladroites.	De 1 à 1,5 points Pertinent Le titre éclaire et initie le spectateur. La mise en piste soutient le projet et fait l'objet d'une recherche esthétique. Le développement du projet artistique est mené à terme et crée une communication avec le spectateur. La disposition des accessoires est anticipée.	De 1,5 à 2 points Original-poétique Le développement du projet artistique est approfondi. La titre fait appel à l'imaginaire, joue sur le sens. La mise en piste reflète un parti pris esthétique original et renforce le projet.
Interprétation Note individuelle 09/20	Engagement moteur 4.5 points	De 0 à 2 points L'élève reproduit des figures, routines simples apprises et stabilisées ou limite sa prise de risque à une seule famille. Les registres et jeux d'équilibre, de jonglage, d'acrobatie sont réduits et juxtaposés. La prise de risque est minimale ou excessive. Les réalisations ne remettent pas en question l'équilibre habituel ou au contraire celui-ci est constamment menacé. La préparation approximative du matériel occasionne des contre temps dans la réalisation du numéro.	De 2 à 3,5 points Le candidat recherche l'originalité. Il combine et articule plusieurs techniques ou au contraire en exploite une seule. Il place son coup de projecteur dans celle où il excelle. La prise de risque est calculée, pas toujours maîtrisée. (Des solutions de réchappes sont prévues).	De 4 à 4,5 points L'élève construit son interprétation à partir d'une ou plusieurs dimensions circassiennes (de nouvelles figures sont proposées en combinant, articulant, approfondissant une ou plusieurs techniques des différents arts du cirque). Le passage individuel fait apparaître une certaine virtuosité, des créations originales et personnelles. La prise de risque est anticipée. En cas de difficulté, la continuité du numéro est assurée par des techniques de réchappe anticipées.
	Engagement émotionnel 4.5 points	De 0 à 2 points Présence subie Le propos est récité, exécuté sommairement. Il est imprécis et laisse place à des confusions (trous de mémoire, répétition, improvisation, gag, caricature). Le regard est bas, fuyant, posé sur les partenaires.	De 2 à 3,5 points Présence intermittente Dans son numéro, l'élève présente plusieurs moments forts de rencontre avec le public. L'élève est présent, convaincant, avec un regard placé, une respiration adaptée même s'il peut parfois être déstabilisé. Le regard est devant, dans le public, sur les autres.	De 4 à 4,5 points Présence engagée et convaincante continue L'élève s'appuie sur le public : son regard est posé, intentionnel. Il établit une relation continue, délibérée avec le spectateur par des effets de scènes et des prises de risque.

Appréciation Note individuelle 03/20	Appréciation d'un numéro dans sa qualité de composition 3 points	De 0 à 1 point Repère les routines et les procédés utilisés sans faire le lien au projet initial. Prélève des indicateurs, reste sur une perception globale.	De 1,5 à 2 points Apprécie les procédés de composition utilisés en lien avec le projet. Identifie les temps forts et les coups de projecteurs de la pièce. Met en relation indicateurs et projet.	De 2 à 3 points Repère les images données et les procédés de composition en rapport avec le propos et l'univers. Reconnaît et analyse à l'issue de la prestation l'impact émotionnel. Analyse la relation entre indicateurs prélevés et effets produits.
--	--	--	---	--

Arts du cirque

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve		
Niveau 5 : Composer et présenter une création collective concise et originale qui intègre plusieurs arts du cirque, (jonglage, acrobatie, équilibre), en s'engageant et s'affirmant affectivement et techniquement. Les élèves spectateurs apprécient la qualité de réalisation et d'interprétation des éléments constitutifs de la pièce et la pertinence du propos expressif.		Les candidats par groupe de 3 à 5 présentent une pièce en explorant individuellement, successivement ou conjointement les différentes spécialités des arts du cirque: jonglerie, équilibres précaires, acrobaties collectives (au moins un coup de projecteur par candidat). La troupe (mixte si possible) utilise des objets, des accessoires, des costumes ; articule des spécialités circassiennes, et met en scène des personnages sur un univers sonore. Elle s'approprie un espace en délimitant sa piste, en disposant son matériel, en créant son univers (objets, accessoires) en maintenant son public derrière une ligne imaginaire ou matérialisée. La durée du numéro est comprise entre 3 et 6 minutes. La troupe et le spectacle ont un nom, une affiche et un programme spécifient la trame, le canevas de la pièce. Les circassiens présentent leur numéro devant un groupe de spectateurs qui apprécient la prestation. En cours d'élaboration du numéro, avant la leçon d'évaluation, les circassiens réalisent une répétition devant un groupe de spectateurs (de préférence choisis). Chacun observe la production à l'aide d'une fiche et renseigne le groupe sur sa prestation en présentant une ou des propositions pour l'améliorer et l'enrichir. ⁽¹⁾		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition du niveau 5		
		De 0 à 9 points	De 10 à 15 points	De 16 à 20 points
Composition Note collective 08/20	Écriture de la pièce 6 points	De 0 à 3 points Le numéro est structuré dans l'espace et le temps. Un choix avisé de formation, orientation, procédés de composition souligne ponctuellement le propos pour mettre en évidence quelques temps forts. Au moins 2 dimensions de l'espace scénique sont exploitées. Le monde sonore est adapté et indique les moments clés. Le choix et l'utilisation des objets sont en lien avec le propos.	De 3,5 à 4,5 points Le numéro atteste d'une utilisation pertinente et originale des éléments scénographiques (espace, accessoires, costumes, objets). La troupe utilise volontairement des procédés de composition (unisson, canon, inversion, etc.). L'espace d'évolution est investi dans toutes ses dimensions : profondeur, largeur et différents niveaux. Les exploits et numéros individuels sont mis en valeur. Des silences ou instants privilégiés font passer l'émotion.	De 4,5 à 6 points Le numéro atteste d'un projet précis et affirme une intention. Les principes de composition sont maîtrisés et exploités en fonction de l'intention. L'univers choisi est traité avec originalité et poésie. Les numéros sont articulés autour d'une communication fluide des acteurs, dans un espace lieu de spectacle.
	Création collective et mise en piste 2 points	De 0 à 1 point Pertinent Le titre éclaire et initie le spectateur. La mise en piste soutient le projet et fait l'objet d'une recherche esthétique. Le développement du projet artistique est mené à terme et crée une communication avec le spectateur.	1,5 point Original-poétique Le développement du projet artistique est approfondi. Le titre fait appel à l'imaginaire, joue sur le sens. La mise en piste reflète un parti pris esthétique original et renforce le projet.	De 1,5 à 2 points Original-poétique-spectaculaire Le titre fait appel à l'imaginaire, joue sur le sens et l'émotion. La mise en piste reflète un parti pris original qui allie esthétique et virtuosité.
Interprétation Note individuelle 08/20	Engagement moteur 4 points	De 0 à 2 points L'élève recherche l'originalité. Il combine et articule plusieurs techniques circassiennes ou au contraire en exploite une seule. Il place son coup de projecteur dans une prise de risque calculée, pas toujours maîtrisée.	De 2 à 3 points L'élève construit son interprétation dans une prise de risque à la fois, physique, technique et affective. Le passage individuel fait apparaître à travers une certaine virtuosité, des créations originales et personnelles. La prise de risque est anticipée, des solutions de réchappe sont prévues.	De 3,5 à 4 points L'élève investit de nouvelles figures en stylisant les techniques à partir d'une ou plusieurs dimensions circassiennes au service de son intention. Les prises de risques, orientées vers l'effet produit et spectaculaire, sont maîtrisées.
	Engagement émotionnel 4 points	De 0 à 2 points Présence intermittente Dans son interprétation, l'élève présente plusieurs moments forts de rencontre avec le public. Il est présent avec un regard placé, une respiration adaptée même s'il peut parfois être déstabilisé. Le regard est devant, dans le public, sur les autres.	De 2 à 3 points Présence engagée, continue et convaincante. L'élève s'appuie sur le public : son regard est posé, intentionnel. Il établit une relation permanente avec le spectateur par des effets de scènes et des prises de risque.	De 3,5 à 4 points Présence engagée, jeu comédien L'élève communique une émotion par la justesse de son jeu, la force de sa présence et la réussite de ses "prises de risque".

Appréciation Note individuelle 04/20	Appréciation de la pièce 4 points	De 0 à 1 point Jugement qui n'éclaire pas la transformation du numéro Apprécie les procédés de composition utilisés en lien avec le projet, identifie les temps forts de la pièce. Les éléments repérés sont secondaires dans les propositions d'enrichissement du numéro, le ressenti reste global, superficiel.	De 1 à 3 points Appréciation d'un point précis qui transforme le numéro. Repère les images, les signes pertinents en rapport avec le propos, l'univers. Reconnaît et analyse à l'issue de la prestation l'impact émotionnel. Repère les temps forts, fait des propositions pour éliminer les éléments superflus ou développer certains procédés.	De 3 à 4 points Appréciation qui génère une amélioration nette du numéro. Met en relation l'impact émotionnel perçu et l'écriture - mise en piste du numéro. Repère et analyse les prises de risque qui génèrent les effets produits sur le spectateur. Diversifie les propositions de développement et d'épuration. Débat de l'impact émotionnel du numéro.
---	---	---	--	--

⁽¹⁾ Les élèves présentent leur pièce. Il s'agit d'une étape de travail dans le processus de création, puisqu'ils pourront le modifier en tenant compte des indications fournies par les spectateurs-lecteurs.

Danse (chorégraphie collective)

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve		
Niveau 4 : Composer et présenter une chorégraphie collective à partir d'une démarche et de procédés de composition définis avec l'enseignant. Enrichir la production par l'organisation de l'espace scénique et les relations entre danseurs. La motricité allie différents paramètres du mouvement au service d'un projet expressif. Repérer les éléments de composition et en apprécier la pertinence au regard du propos chorégraphique.		Présenter une chorégraphie collective de 3 à 6 élèves. Durée (2' à 3'), espace scénique et emplacement des spectateurs définis par l'enseignant. Le monde sonore est choisi par le groupe (musique, bruitage, silence...). Donner un titre et un argument (écrit ou oral). Si le contexte le permet, deux passages peuvent être réalisés. Lors de la présentation, le jour de l'épreuve, les élèves spectateurs doivent apprécier les principes de composition et d'interprétation des danseurs grâce à la fiche proposée par l'enseignant.		
		Niveau 4 non acquis	Degrés d'acquisition du niveau 4	
Points à affecter	Éléments à évaluer	De 0 à 9 points	De 10 à 15 points	De 16 à 20 points
Composition Note collective 8/20	• Procédé(s) de composition choisi(s) pour créer l'ossature générale de la chorégraphie • Organisation entre les danseurs • Construction de l'espace scénique (direction et trajets) • Choix et exploitation des éléments scénographiques : (monde sonore, costumes et maquillage, accessoire et/ou décor)	0 à 3,5 points Projet esquissé, inachevé : ▪ Procédés ébauchés, brouillon, maladroit. L'intention est présente, la réalisation reste imprécise et l'effet recherché peu convaincant. Choix inadapté ou pauvre des procédés. ▪ Relations incertaines. L'organisation spatio-temporelle est imprécise. L'intention de relation n'est pas claire, peu en lien avec l'effet recherché ou les relations sont peu variées (l'unisson prédomine ou une même organisation persiste du début à la fin). ▪ Orientation frontale et trajets vers l'avant. Les changements de direction se font principalement en aller-retour. ▪ Éléments scénographiques utilisés de façon élémentaire, ou redondante par rapport à l'intention et/ou au thème.	4 à 5,5 points Projet cohérent avec le titre et/ou l'argument et mené à terme : ▪ Procédés repérables, pertinents. Un propos se dégage et la réalisation commence à être assimilée. ▪ Relations organisées. Utilisation pertinente d'une ou deux modalités de relations entre danseurs (ex espace, temps). ▪ Trajets précis et organisés avec changements de direction. ▪ Éléments scénographiques utilisés de façon pertinente pour servir l'intention et/ou le thème.	6 à 8 points Projet développé, affirmation d'une intention ; lecture polysémique : ▪ Procédés choisis et assimilés. Le propos est traité de façon riche et aboutie (diversité, originalité ou développement des procédés choisis). ▪ Relations construites, combinées, mises en scène. Utilisation pertinente de modalités variées ou particulièrement développées de relations entre danseurs (ex : espace, temps, contact, regard, gestualité). ▪ Trajets et directions choisis et réfléchis en relation avec le propos. ▪ Éléments scénographiques utilisés de façon nuancée, créative ou originale.
Interprétation Note individuelle 9/20	• Engagement moteur • Engagement émotionnel	0 à 4,5 points ▪ Coordination maîtrisée de gestes simples, mais appuis instables, gestes étriqués ou timides. Regard au sol ou fixé sur un partenaire. ▪ Elève peu assuré, troubles visibles (trous de mémoire, hésitations, etc.) ou élève qui récite sa danse.	5 à 7,5 points ▪ Coordination et dissociation maîtrisée de gestes plus complexes (buste engagé), variation d'énergie. Appuis précis et stables. Regard fixe et/ou informatif (ex : sur le départ d'un mouvement). ▪ Elève convaincant, engagé dans son rôle, mais de façon intermittente.	8 à 9 points ▪ Gestes complexes maîtrisés jouant sur les différents registres du mouvement dansé : appuis variés et maîtrisés, utilisation du déséquilibre, gestes amples, va au bout de sa gestuelle. Regard vivant. ▪ Elève convaincant et engagé dans son rôle en permanence.
Appréciation Note individuelle 3/20	Analyse des éléments chorégraphiques de construction (composition et interprétation) qui ont permis de réaliser le projet expressif	0 à 1 point Regard descriptif et global Décrit la chorégraphie présentée. Reste sur une vision globale de la production.	1 à 2 points Regard plus précis et explicatif Explique la construction de la chorégraphie présentée et certains temps forts.	2 à 3 points Véritable analyse complète Repère tous les choix et les relie au projet expressif pour analyser la chorégraphie.

Danse (choregraphie collective)

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve		
Niveau 5 : Composer et présenter une chorégraphie collective à partir de choix personnels exprimés et partagés, avec un niveau d'engagement émotionnel maîtrisé et une stylisation du mouvement au service du propos chorégraphique. Apprécier le niveau d'interprétation des danseurs ainsi que l'utilisation des procédés et éléments scéniques qui renforcent le thème développé.		Présenter une chorégraphie collective de 2 à 6 élèves. Durée (3' à 4'), espace scénique et emplacement des spectateurs définis par les élèves. Le monde sonore est choisi par le groupe (musique, bruitage, silence, etc.). Donner un titre et un argument (écrit). Si le contexte le permet, deux passages peuvent être réalisés. Apprécier une chorégraphie en cours d'élaboration et proposer des solutions pour enrichir la création. Dans un second temps, lors de la présentation, le jour de l'épreuve, vérifier la pertinence de la prise ou non-prise en compte des conseils.		
		Degrés d'acquisition du niveau 5		
Points à affecter	Éléments à évaluer	De 0 à 9 points	De 10 à 15 points	De 16 à 20 points
Composition Note collective 8/20	Comment les partenaires s'organisent pour danser à plusieurs. • Procédé(s) de composition choisi(s) pour créer l'ossature générale de la chorégraphie • Organisation entre les danseurs • Construction de l'espace scénique (direction et trajets) • Choix et exploitation des éléments scénographiques : (monde sonore, costumes et maquillage, accessoire et/ou décor)	0 à 4 points Projet cohérent, mené à terme: ▪ Procédés repérables. Un propos se dégage et la réalisation commence à être assimilée. ▪ Relations organisées. Utilisation pertinente d'une ou deux modalités de relations entre danseurs (ex : espace, temps). ▪ Trajets précis et organisés avec changements de direction. ▪ Éléments scénographiques utilisés de façon pertinente pour servir l'intention et/ou le thème.	4,5 à 6 points Projet développé, polysémique	6,5 à 8 points Projet personnel, parti-pris original et prise de risque dans les choix.
			▪ Procédés choisis et assimilés. Le propos est traité de façon riche (diversifié et /ou original) et développé. ▪ Relations construites et/ou combinées. Utilisation pertinente de modalités variées de relations entre danseurs (ex : espace, temps, contact, regard, gestualité).	▪ Traitement singulier du thème. Distanciation, dimension poétique, installation d'un univers. ▪ Mise en scène complexe et subtile Les relations sont particulièrement fluides et complexes dans la subtilité ou la vitesse d'exécution (partie du corps en contact inattendues ou peu accessibles, lutte contre les évidences).
			▪ Trajets et directions symboliques ▪ Éléments scénographiques utilisés de façon nuancée, créative ou originale.	
Interprétation Note individuelle 8/20	▪ Engagement moteur ▪ Engagement émotionnel	0 à 3,5 points ▪ Coordination maîtrisée de gestes simples, mais appuis précis et stables, gestes finis. Regard fixe et/ou informatif (ex : sur le départ d'un mouvement) ▪ Elève convaincant, engagé dans son rôle de façon intermittente.	4 à 6,5 points ▪ Coordination et dissociation maîtrisée de gestes plus complexes (buste engagé), variation d'énergie. Appuis variés, utilisation du déséquilibre, amplitude gestuelle. Regard vivant. ▪ Elève convaincant, engagé dans son rôle en permanence.	7 à 8 points ▪ Virtuosité (subtilité ou vitesse d'exécution) Dissociation segmentaire, désaxe les mouvements, nuance les énergies, exploite ses caractéristiques singulières de danseur. ▪ Elève habité par sa danse : est en état de danse, intensité de la présence, maîtrise du jeu d'énergie. Captive le spectateur.
		0 à 1 point Jugement qui n'éclaire pas la chorégraphie Les éléments repérés sont secondaires dans l'enrichissement de la chorégraphie, le ressenti reste très global.	1,5 à 2,5 points Appréciation d'un point précis qui transforme la chorégraphie Repère les temps forts, fait des propositions pour éliminer les éléments superflus ou pour développer certains procédés.	3 à 4 points Appréciation qui génère une amélioration nette de la chorégraphie. Diversifie les propositions de développement et d'épuration. Débat de l'impact émotionnel de la chorégraphie.

Gymnastique agrès

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve												
Niveau 4 : Composer et présenter un enchaînement de six éléments minimum issus de quatre familles gymniques distinctes et de deux niveaux de difficulté avec maîtrise et fluidité. Juger consiste à identifier le niveau de difficulté des éléments présentés, et à apprécier la correction de leur réalisation.		Réalisation libre présentée sur une fiche type qui comporte son scénario: nombre d'éléments et figurines, variété des familles, chronologie et niveau de difficultés. Des exigences : respecter les groupes d'éléments spécifiques à l'agrès et deux niveaux de difficulté. Des contraintes de temps (pour le sol) : entre 30 secondes et 1 minute, et d'espace : l'enchaînement est réalisé sur un praticable (au moins deux longueurs dont une diagonale). La cotation des difficultés est référée au code UNSS en vigueur. Les gymnastes présentent leur réalisation devant un groupe de juges qui apprécient la prestation à l'aide d'un outil proposé par l'enseignant. Un seul passage est autorisé.												
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4 non acquis						Degrés d'acquisition du niveau 4						
		De 0 à 9 points						De 10 à 20 points						
Difficulté 06/20	Equivalence entre les points de difficulté et la note	Si un élément est réalisé 2 fois, sa valeur n'est prise en compte qu'une fois. Tout élément non réalisé entraîne la suppression de sa valeur et, le cas échéant, la suppression de l'exigence correspondante A= 0.4, B= 0.6, C= 0.8, D= 1 point												
		Note :	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6
		Points :	2.6	2,8	3	3,2	3,4	3,8	4	4,4	4,8	5,2	5,6	5.8
Exécution 08/20	Exécution	La difficulté de l'enchaînement ne doit pas être privilégiée au détriment d'une parfaite exécution. Fautes (de tenue et de technique, mouvements pour maintenir l'équilibre, fautes particulières, fautes spécifiques à l'agrès) : petite faute : -0,2 points, grosse faute : -0,5 points, chute : -1 point (se reporter au code UNSS). (les différentes fautes d'exécution sur un même élément s'additionnent). En dessous de 6 éléments, tout élément manquant est pénalisé de 2 points.												
Composition 03/20	Présentation du scénario Respect des exigences et des contraintes	De 0 à 1 point				De 1,5 à 2 points				De 2,5 à 3 points				
		Scénario présenté de façon sommaire. L'espace et le volume de l'enchaînement sont restreints. Proposition en inadéquation avec les ressources du candidat.				Scénario présenté avec clarté. Rythme uniforme. L'espace utilisé met en valeur des éléments ou des moments de la réalisation. Proposition réaliste.				Scénario présenté avec clarté. Rythme adapté aux temps forts de l'enchaînement. Proposition optimisée dans la gestion du rapport risque/originalité.				
		Non respect des exigences spécifiques à l'agrès = -1 point Non respect des exigences de l'épreuve (nombre d'éléments, contraintes d'espace, de temps, chronologie) = -1 point												
Juge 03/20	Positionnement d'un niveau de prestation	De 0 à 1 point				De 1,5 à 2 points				De 2,5 à 3 points				
		Ne repère pas ou peu la difficulté des éléments exécutés. Identifie de façon approximative les fautes d'exécution.				Repère la plupart des éléments exécutés. Identifie globalement les fautes d'exécution.				Repère l'ensemble des éléments exécutés. Connait précisément les critères de notation.				

Gymnastique agrès

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve													
Niveau 5 : Composer et présenter un enchaînement de huit éléments minimum issus de quatre familles gymniques distinctes et de trois niveaux de difficulté avec fluidité, amplitude et rythme. Juger consiste à identifier le niveau de difficulté des éléments présentés, et à apprécier la correction de leur réalisation et la qualité de leur enchaînement.		Réalisation libre présentée sur une fiche type qui comporte son scénario : nombre d'éléments et figurines, variété des familles, chronologie et niveau de difficultés. Des exigences techniques définies : respecter les groupes d'éléments à l'agrès et trois niveaux de difficulté. Des contraintes de temps : sol : entre 30 secondes et 1 minute. Des contraintes d'espace : Sol : sur un praticable, au moins deux longueurs dont une diagonale ; Poutre : l'enchaînement est réalisé sur 2 longueurs dont au moins une complète, au moins un changement de face ; Barres : au moins un changement de face. Des contraintes chorégraphiques : sol : utilisation d'un support musical. La cotation des difficultés est référée au code UNSS en vigueur. Les gymnastes présentent leur réalisation devant un groupe de juges qui apprécie la prestation. Un seul passage est autorisé. Avant la leçon d'évaluation, les gymnastes réalisent une répétition ⁽¹⁾ devant un groupe de juges (de préférence choisi). Chacun observe la production à l'aide d'une fiche, et renseigne le gymnaste sur sa prestation en présentant une ou des propositions pour l'améliorer.													
Points à affecter	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition du niveau 5													
		De 0 à 9 points							De 10 à 20 points						
Difficulté 06/20	Équivalence entre les points de difficulté et la note	Si un élément est réalisé 2 fois, sa valeur n'est prise en compte qu'une fois A= 0.4, B= 0.6, C= 0.8, D= 1 point													
		Note :	1,0	1,5	2,0	2,5	3,0	3,5	4,0	4,5	5,0	5,25	5,5	5,75	6,0
		Points :	3.8	4.2	4.4	4.8	5	5.2	5.4	5.6	6.2	6.4	6.8	7.2	7.4
Exécution 07/20	Exécution	La difficulté de l'enchaînement ne doit pas être privilégiée au détriment d'une parfaite exécution. Tout élément non réalisé entraîne la suppression de sa valeur (mais pas des fautes d'exécution et de chute liées à la réalisation de cet élément). Petites fautes de correction (liées à la tenue, à la présentation et au maintien) = -0,2 points. Grosses fautes techniques (gainage, amplitude, placements segmentaires) = -0,5 points. Chute = -1pt. En dessous de 8 éléments tout élément manquant est pénalisé de 2 points.													
Composition 03/20	Présentation du scénario Respect des exigences et des contraintes	De 0 à 1 point				De 1,5 à 2 points				De 2,5 à 3 points					
		Scénario présenté avec clarté. Rythme uniforme, continuité de l'enchaînement.				Scénario présenté avec clarté. Enchaînement construit avec rythme comprenant temps forts et temps faibles.				Scénario présenté avec clarté. Rythme adapté aux temps forts de l'enchaînement.					
		Proposition réaliste.				Proposition optimisée dans la gestion du rapport risque/originalité.				Proposition optimisée dans la gestion du rapport risque/virtuosité.					
		Non-respect des exigences spécifiques à l'agrès = -1 point. Non-respect des exigences de l'épreuve (nombre d'éléments, contraintes d'espace, de temps, chronologie) = -1 point.													
Juge 04/20	Positionnement d'un niveau de prestation	De 0 à 2 points				De 2,5 à 3 points				De 3,5 à 4 points					
		Repère la plupart des éléments exécutés. Identifie partiellement les exigences et les fautes d'exécution. Jugement qui n'éclaire pas l'enchaînement. Les éléments repérés sont secondaires et ne permettent pas l'amélioration de l'enchaînement observé.				Repère l'ensemble des éléments exécutés. Connait précisément les critères de notation et les exigences de réalisation. Repère les temps forts de l'enchaînement et fait des propositions pour améliorer l'exécution et la liaison des éléments.				Pose une note qui reflète la difficulté et l'exécution des éléments et leur enchaînement. L'observation réalisée permet de diversifier les propositions d'amélioration de l'enchaînement.					

Gymnastique rythmique

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve		
Niveau 4 : Composer et présenter une production, dans le cadre d'une motricité médiée par l'engin (corde, cerceau, ballon, massues ou ruban), alliant des qualités optimales d'exécution et d'interprétation, en modalité collective (à deux et plus), dans le respect des règles comportementales. Maîtriser les moyens propres à l'écriture chorégraphique afin de communiquer à autrui.		Présentation d'une production collective à 1 ou 2 engins par 2, 3 ou 4 gymnastes. Le projet de l'enchaînement collectif est présenté sur une fiche type qui comporte son scénario (éléments, niveau de difficulté spécifique à l'engin et corporelle, les formations et relations). Exigences Groupe : 2,3 ou 4 gymnastes Engins: au choix identiques ou non Durée: 1.15 à 2 min Espace délimité : au moins 10 m x 10 m Le support musical est au choix du groupe. Contrat de Base: 3 formations différentes, 3 relations sans échange différentes, 3 échanges dont un collectif (si + de 2 gymnastes). Toutes les familles spécifiques à l'engin doivent être représentées. Toutes les familles corporelles (équilibres, sauts, déplacements, travail au sol, tours/pivots) doivent être réalisées par tous les gymnastes. Pour être validé, tout élément à l'engin doit être associé à un élément corporel et inversement. Le code de référence est le code UNSS en vigueur. Les gymnastes présentent leur réalisation devant un groupe de juges qui apprécie la prestation à l'aide d'un outil proposé par l'enseignant. Si le contexte le permet, deux passages peuvent être réalisés.		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4 non acquis	Degrés d'acquisition du niveau 4	
		de 0 à 9 points	de 10 à 20 points	
Composition 06/20 Note collective	Difficulté 3 points	Chaque exercice d'ensemble peut avoir entre 8 et 12 difficultés pour une valeur maximale de 3 points. La valeur des difficultés sans échange se réfère au code UNSS en vigueur : A: 0.10 B : 0.20 C : 0.30 D : 0.40, etc. Les éléments pris en compte pour l'attribution des points de difficulté sont ceux qui figurent par ordre d'apparition sur la fiche type. L'exercice doit comprendre au moins 3 difficultés par échange avec la valeur A ou plus. Seuls les échanges par lancer sont considérés comme difficultés d'échange et ont les valeurs suivantes : Echange D = 0.40 (0.10, difficulté A + 0.30 difficulté d'échange) ; Echange E=0.50 (0.20, difficulté B + 0.30 difficulté d'échange). Une difficulté est validée à condition qu'elle soit exécutée sans perte d'engin durant son exécution. Toute difficulté réalisée avec un engin statique, immobile ou posé au sol ne sera pas comptabilisée. Chaque élément réalisé ne compte qu'une seule fois.		
	Valeur artistique 3 points	Espace et volume de l'enchaînement restreint. Transitions nécessaires entre les formations, travail indifférencié dans l'espace et le temps (les gymnastes font la même chose en même temps). Les familles présentes sont simples, peu variées.	L'espace utilise plusieurs zones dans des trajets simples définis et respectés. Les échanges : synchronisés à distance moyenne. Les formations sont variées dans l'espace et le temps, des combinaisons apparaissent dans les relations-collaborations. Les familles sont présentes, simples et combinées.	L'espace utilisé est varié et contrasté. Totalement investi. Les échanges sont synchronisés à grande distance. Organisation variée et originale des modalités de relations. Les familles présentes sont riches, complexes.
	(espace, échanges, relations, richesse corporelle et à l'engin)			
Exécution 03/20 Note collective	Contrat de base 1 point Relation musique-mouvement 2 points	De 0 à 1 point	De 1,5 à 2 points	De 2,5 à 3 points
		Le contrat de base est incomplet. La composition est parfois confuse ou heurtée par des arrêts (oublis d'enchaînement ou chute d'engin). La musique est un fond sonore.	Le contrat de base est respecté. Les éléments choisis sont organisés, continus et cohérents. L'espace utilisé valorise des moments de la réalisation. Le rythme à l'enchaînement, la musique accompagne le mouvement.	Le contrat de base est respecté et enrichi. Les éléments choisis sont originaux et en cohérence avec l'intention chorégraphique. Le rapport musique/mouvement est au service de la composition. L'espace utilisé renforce le projet et donne du sens.
Exécution 08/20 Note individuelle	Technique à l'engin : 3 points Technique corporelle : 3 points Harmonie générale : 2 points	De 0 à 3 points	De 3,5 à 6 points	De 6,5 à 8 points
		Technique à l'engin : crispations sur l'engin, peu de mise à distance, fautes de plan, manipulations monotones. Technique corporelle : corps fléchi, appuis instables, regard posé sur l'engin, orientations et déplacements imprécis. Harmonie générale : prestation monotone, parasitée par l'émotion, des arrêts et hésitations.	Technique à l'engin : engin peu éloigné du corps, manipulations variées, quelques fautes de plan. Technique corporelle : corps tonique, appuis précis, regard horizontal, orientations et déplacements simples, symétriques, variés. Harmonie générale : prestation appliquée, concentrée.	Technique à l'engin : engin mis à distance, manipulations variées, maîtrise des changements de plans. Travail hors champ visuel. Technique corporelle : appuis précis, l'amplitude gestuelle accompagne les manipulations de l'engin. Les familles corporelles sont originales. Harmonie générale : prestation engagée, le gymnaste communique un sens.

Rôle de juge 03/20	Positionnement d'un niveau de prestation	De 0 à 1 point	De 1,5 à 2 points	De 2,5 à 3 points
		Connaissance approximative. Le jugement est sommaire sans argument. Identifie partiellement quelques éléments du contrat de base (échanges et formations). Repère essentiellement les grosses fautes d'exécution.	Connaissance des critères de notation et des exigences de réalisation. Identifie globalement les fautes d'exécution. Peut juger un domaine avec un nombre de critères restreint (valeur technique, exécution...).	Connaissance précise des critères de notation et des exigences de réalisation. Peut juger plusieurs domaines.

Gymnastique rythmique

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve		
Niveau 5 : Composer et présenter une production, dans le cadre d'une motricité médiée par l'engin (corde, cerceau, ballon, massues ou ruban), alliant des qualités optimales d'exécution et d'interprétation, en modalité collective (à quatre ou plus), dans le respect des règles comportementales. Maîtriser et optimiser les moyens propres à l'écriture chorégraphique afin de communiquer à autrui.		Présentation d'une production collective à 1 ou 2 engins par 4,5 ou 6 gymnastes. Le projet de l'enchaînement collectif est présenté sur une fiche type qui comporte son scénario (éléments, niveau de difficulté spécifique à l'engin et corporelle, les formations et relations). Exigences : Groupe : 4, 5 ou 6 gymnastes. Engins: au choix identiques ou non. Durée: 1.15 à 2 minutes. Espace délimité : de 10 m x 10 m à 13 m x 13 m. Le support musical est au choix du groupe. Contrat de Base: 5 formations différentes, 3 relations sans échanges différentes, 3 échanges dont un collectif. Toutes les familles spécifiques à l'engin doivent être représentées. Toutes les familles corporelles (équilibres, sauts, déplacements, travail au sol, tours/pivots) doivent être réalisées par tous les gymnastes. Pour être validé, tout élément à l'engin doit être associé à un élément corporel et inversement. Le code de référence est le code UNSS en vigueur. Les gymnastes présentent leur réalisation devant un groupe de juges qui apprécient la prestation. Si le contexte le permet, 2 passages peuvent être réalisés. Avant la leçon d'évaluation, les gymnastes réalisent une répétition (1) devant un groupe de juges (de préférence choisi). Chacun observe la production à l'aide d'une fiche, et renseigne le groupe sur la prestation en présentant une ou des propositions pour l'améliorer.		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition du niveau 5		
		De 0 à 9 points		De 10 à 20 points
Composition 06/20 Note collective	Difficulté 3 points	Chaque exercice d'ensemble peut avoir entre 10 et 14 difficultés pour une valeur maximale de 3 points. La valeur des difficultés sans échange se réfère au code UNSS en vigueur : A : 0.10 B : 0.20 C : 0.30 D : 0.40, etc. Les éléments pris en compte pour l'attribution des points de difficulté sont ceux qui figurent par ordre d'apparition sur la fiche type. L'exercice doit comprendre au moins 3 difficultés par échange avec la valeur A ou plus. Seuls les échanges par lancer sont considérés comme difficultés d'échange et ont les valeurs suivantes : Échange D = 0.40 (0.10, difficulté A + 0.30 difficulté d'échange) ; Echange E = 0.50 (0.20, difficulté B + 0.30 difficulté d'échange). Une difficulté est validée à condition qu'elle soit exécutée sans perte d'engin pendant la difficulté. Toute difficulté réalisée avec un engin statique, immobile ou posé au sol ne sera pas comptabilisée. Chaque élément réalisé ne compte qu'une seule fois.		
		L'espace utilise plusieurs zones dans des trajets simples définis et respectés. Les échanges sont synchronisés à distance moyenne. Les formations sont variées dans l'espace et le temps, des combinaisons apparaissent dans les relations-collaborations. Les familles sont présentes, simples et combinées.	L'espace utilisé est varié et contrasté, investi dans toutes ses dimensions. Les échanges sont synchronisés à grande distance. Organisation variée et originale des modalités de relations. Les familles présentes sont riches, complexes.	Les principes de composition sont maîtrisés et exploités en fonction de l'intention. L'espace utilisé est investi dans toutes ses dimensions. Les échanges sont synchronisés à grande distance. Organisation originale et complexe des modalités de relations. Les familles corporelles et à l'engin sont complexes au service de l'intention.
	Exécution 03/20 Note collective	Écriture choregraphique 3 points (espace, échanges, relations, richesse corporelle et à l'engin)	De 0 à 1 point Le contrat de base est respecté. Les éléments choisis sont organisés, continus et cohérents. L'espace utilisé valorise des moments de la réalisation. Le rythme est adapté aux temps forts de l'enchaînement, la musique accompagne le mouvement.	
Contrat de base 1 point Relation musique/mouvement 2 points			De 2,5 à 3 points Le contrat de base est enrichi et élaboré autour d'éléments complexes et originaux, en cohérence avec l'intention chorégraphique. Le rapport musique/ mouvement, l'espace utilisé jouent sur le sens et l'émotion. L'enchaînement révèle un parti-pris original qui allie virtuosité et esthétisme.	

Exécution 07/20 Note individuelle	Technique à l'engin : 2 points Technique corporelle : 3 points Harmonie générale: 2 points	de 0 à 2,5 points Technique à l'engin : engin peu éloigné du corps, manipulations variées, quelques fautes de plan. Technique corporelle : corps tonique, appuis précis, regard horizontal, orientations et déplacements simples, symétriques, variés. Harmonie générale : expression appliquée, concentration, regard placé épisodiquement.	de 3 à 5 points Technique à l'engin : engin mis à distance, manipulations variées, maîtrise des changements de plans. Travail hors champ visuel. Technique corporelle : appuis précis, l'amplitude gestuelle accompagne les manipulations de l'engin. Les familles corporelles sont originales. Harmonie générale : expression engagée, regard placé, le gymnaste communique un sens.	de 5,5 à 7 points Technique à l'engin : engin mis à distance, manipulations complexes et originales. Travail hors champ visuel dominant. Prises de risques maîtrisées. Technique corporelle : appuis précis, l'amplitude gestuelle est au service des manipulations de l'engin. Les familles corporelles sont originales. Harmonie générale : expression engagée, regard signifiant, le gymnaste communique une émotion.
		De 0 à 2 points Identifie globalement les fautes d'exécution. Peut juger un domaine avec un nombre de critères restreint (valeur technique, exécution...). Jugement qui n'éclaire pas l'enchaînement. Les éléments repérés sont secondaires et ne permettent pas l'enrichissement de l'enchaînement observé.	De 2,5 à 3 points Connaissance précise des critères de notation et des exigences de réalisation. Peut juger plusieurs domaines. Repère les temps forts de l'enchaînement et fait des propositions pour éliminer les éléments superflus et ou pour développer certains procédés amorcés.	De 3,5 à 4 points Connaissance précise des critères de notation et des exigences de réalisation. Peut juger l'ensemble des domaines. L'observation réalisée permet de diversifier les propositions de développement et d'amélioration de l'enchaînement.
Rôle de juge 04/20 Note individuelle	Positionnement d'un niveau et enrichissement de la prestation			

COMPÉTENCES PROPRES 4 – CP4

Basket-ball

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve		
Niveau 4 : Pour gagner le match, mettre en œuvre une organisation offensive capable de faire évoluer le rapport de force en sa faveur par une occupation permanente de l'espace de jeu (écartement et étagement), face à une défense qui se replie collectivement pour défendre sa cible ou récupérer la balle.		• Matches à 4 contre 4, sur un terrain réglementaire, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré. • Chaque équipe dispute plusieurs rencontres de 8 minutes, dont au moins deux rencontres contre la même équipe. Lors de chaque rencontre, chaque équipe peut bénéficier d'un « temps-mort » d'1' pour adapter son organisation en fonction du contexte de jeu et du score. Entre ces deux rencontres opposant les mêmes équipes, un temps de concertation sera prévu, de manière à permettre aux joueurs d'une même équipe d'ajuster leurs organisations collectives en fonction des caractéristiques du jeu adverse. • Les règles essentielles sont celles du basket-ball. La 3^{me} faute personnelle est sanctionnée par la perte d'un point sur la note de défense. La défense de zone en basket-ball ne permet pas un équilibre du rapport de force attaque/défense. Elle relève, si elle est enseignée, du niveau 5.		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4 non acquis	Degrés d'acquisition du niveau 4	
		De 0 à 9 points	De 10 à 16 points	De 17 à 20 points
10/20	Pertinence de l'organisation collective. Degré d'organisation collective de l'équipe. Analyse et exploitation collective du rapport de force entre les équipes. <i>En attaque</i> (4 points)	Maintient le rapport de force quand il est favorable de 0 à 3,5 points Organisation offensive repérable, identique dans le temps et sans adaptation à l'équipe adverse : utilisation dominante du couloir de jeu direct. Jeu à 2 en relais rapide assurant une certaine continuité du jeu conduisant souvent à une tentative de tir.	Exploite le rapport de force quand il est équilibré ou favorable de 4 à 6 points Mises en danger de l'adversaire : organisation offensive liée à des enchaînements d'actions privilégiant l'utilisation alternative des couloirs latéraux et du couloir central. Échanges qui créent le déséquilibre. L'équipe identifie les indices permettant la poursuite du jeu rapide ou le passage à un jeu placé à l'approche de la cible, avec une occupation des espaces clés dans le but de positionner un tireur en situation favorable (début du jeu de transition).	Fait basculer le rapport de force en sa faveur qu'il soit équilibré ou défavorable de 6,5 à 8 points Adaptation, réactivité collective au problème posé par l'équipe adverse. Organisation créatrice d'incertitudes par combinaisons d'actions de plusieurs joueurs (circulations de balle et déplacements des joueurs coordonnés, variation du rythme de jeu). Échanges décisifs qui créent le danger. Continuité du jeu assurée par une distribution de rôles adaptée, un placement remplacement des équipiers.
	<i>En défense</i> (4 points)	Organisation défensive désordonnée, individuelle, sans adaptation à l'équipe adverse : on défend selon son envie (les uns en repli, d'autres en récupération). La pression directe sur le porteur fait parfois perdre la balle à l'attaque.	Défense organisée et étagée pour perturber la progression de la balle (répartition entre harceleur et récupérateur intercepteur en repli). Recul progressif en coupant l'accès au panier, et en ralentissant le plus possible la montée du ballon (aide au partenaire dépassé).	Organisation défensive, capable d'évoluer en fonction du contexte de jeu et du score (stratégie profitable à la défense). L'équipe en défense reste structurée loin ou près de son panier, se supplée collectivement pour une entraide efficace.
		Remarque : La note attribuée dans la partie « pertinence de l'organisation collective » peut-être modulée pour chaque élève au regard de son influence sur l'organisation collective de son équipe. Exemple : un joueur ressource qui organise la circulation des joueurs de son équipe avec pertinence peut obtenir 8 points.		
	Efficacité collective (2 points) Gain des rencontres Effets des organisations collectives choisies sur l'évolution du score.	Matches souvent perdus. Effets : des moments de domination au cours du jeu sont repérables. 0 point	Matches perdus = matches gagnés. Effets : les organisations choisies augmentent les mises en danger de l'équipe adverse et font évoluer le score. 1 point	Matches gagnés. Effets : les organisations choisies, notamment lors des temps de concertation, font basculer le score en faveur de l'équipe. 2 points

10/20	Efficacité individuelle du joueur dans l'organisation collective <u>En attaque</u> (6 points) Prise de décisions dans la relation porteur de balle/non porteur de balle. Réaction au changement de statut défense/attaque. <u>En défense</u> (4 points) Efficacité individuelle pour protéger la cible et récupérer la balle. Réaction au changement de statut attaque/défense	Joueur intermittent. De 0 à 4,5 points Joueur impliqué quand le ballon arrive à proximité de son espace de jeu. <u>PB</u> : dribble ou passe en avant sans analyser la pression, déclenche des tirs souvent en position peu favorable. <u>NPB</u> : se rend disponible dans un espace proche avant (reste dans le couloir de jeu direct, apprécie mal la distance utile de passe). <u>Défenseur</u> : ralentit la progression de la balle en gênant son adversaire direct (se place entre son adversaire direct et la cible), gêne le tir.	Joueur engagé et réactif. De 5 à 8 points Joueur capable de répondre à une situation rapidement et de coordonner ses actions avec ses partenaires. <u>PB</u> : avance pour fixer et décaler un partenaire, passe avec précision, ou conserve le ballon sous pression. <u>NPB</u> : offre des solutions pertinentes pour jouer autour ou à l'intérieur de la défense (démarquage pour conserver efficacement : appels orientés en mouvement, occupation des zones favorables de tir). <u>Défenseur</u> : choisit un rôle défensif selon sa proximité du lieu de perte de balle en coordination avec les autres partenaires (presse le porteur de balle, intercepte, aide en situation d'urgence, etc.).	Joueur ressource. De 8,5 à 10 points Joueur capable d'anticiper et d'enchaîner des actions décisives et coordonnées avec ses partenaires. <u>PB</u> : crée le plus souvent un danger pour favoriser une rupture (gagne des duels, efficacité des tirs à l'extérieur et/ ou à l'intérieur, passe décisive à un partenaire placé favorablement). <u>NPB</u> : crée des espaces libres et des opportunités dans l'organisation offensive (favorise la pénétration du porteur, aide par écran, se démarque côté ballon et/ ou à l'opposé, participe au rebond offensif ou au repli défensif). <u>Défenseur</u> : contribue individuellement au gain de ballons et articule ses actions avec celles de ses partenaires.
---------------------	---	---	---	---

Basket-ball

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve		
Niveau 5 : Pour gagner le match, mettre en œuvre une organisation offensive capable de faire basculer le rapport de force en sa faveur par un enrichissement des alternatives d'attaque (pénétration, fixation, renversement, alternance jeu intérieur/jeu extérieur) face à une défense placée.		• Matches à 5 contre 5 sur un terrain réglementaire, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré. • Chaque équipe dispute plusieurs rencontres de 8 minutes, dont au moins deux rencontres contre la même équipe. Lors de chaque rencontre, chaque équipe peut bénéficier d'un « temps-mort » d'1' pour adapter son organisation en fonction du contexte de jeu et du score. Entre les deux rencontres opposant les mêmes équipes, un temps de concertation sera prévu, de manière à permettre aux joueurs d'une même équipe d'ajuster leurs organisations collectives en fonction des caractéristiques du jeu adverse. • Les règles essentielles sont celles du basket-ball. La 3^{me} faute personnelle est sanctionnée par la perte d'un point sur la note de défense.		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition du niveau 5		
		De 0 à 9 points	De 10 à 16 points	De 17 à 20 points
10/20	Pertinence et efficacité de l'organisation collective <i>Degré d'organisation collective de l'équipe.</i> <i>Analyse et exploitation collective du rapport de force entre les équipes.</i> <i>En attaque (4 points)</i> <i>En défense (4 points)</i>	Exploite le rapport de force quand il est favorable ou équilibré dans un jeu à effectif complet de 0 à 3,5 points Mises en danger de l'adversaire : organisation offensive liée à des enchaînements d'actions privilégiant l'utilisation alternative des couloirs latéraux et du couloir central. Échanges qui créent le déséquilibre. L'équipe identifie les indices permettant la poursuite du jeu rapide ou le passage à un jeu placé à l'approche de la cible avec une occupation des espaces clés dans le but de positionner un tireur en situation favorable (début du jeu de transition). Défense organisée et étagée pour perturber la progression de la balle (répartition entre harceleur et récupérateur intercepteur en repli). Recul progressif en coupant l'accès au panier, et en ralentissant le plus possible la montée du ballon (aide au partenaire dépassé).	Fait basculer le rapport de force en sa faveur qu'il soit équilibré ou défavorable dans un jeu à effectif complet de 4 à 6 points Adaptation, réactivité collective au problème posé par l'équipe adverse. Organisation créatrice d'incertitudes par combinaisons d'actions de plusieurs joueurs (circulations de balle et déplacements des joueurs coordonnés, variation du rythme de jeu). Échanges décisifs qui créent le danger. Continuité du jeu assurée par une distribution de rôles adaptée, un placement remplacement des équipiers. Organisation défensive, capable d'évoluer en fonction du contexte de jeu et du score (stratégie profitable à la défense). L'équipe en défense reste structurée loin ou près de son panier, se supplée collectivement pour une entraide efficace.	Fait basculer le rapport de force en sa faveur grâce à des alternatives d'attaque variées dans un jeu à effectif complet de 6,5 à 8 points Adaptations aux problèmes offensifs et défensifs posés par l'équipe adverse. Organisation offensive créatrice d'incertitudes construite sur l'utilisation de postes de jeu, de principes de jeu variés (jouer à 2 à 3, déformer la défense, etc.), et une occupation rationnelle du terrain, appropriées au type de défense rencontrée. L'équipe peut justifier ses choix stratégiques offensifs par l'utilisation des éléments statistiques prélevés Choix approprié d'une organisation défensive (homme à homme, zone, zone press, etc.) pour s'adapter aux points forts et points faibles de l'équipe adverse. L'équipe peut justifier ses choix stratégiques défensifs par l'utilisation des éléments statistiques prélevés.
		Remarque : La note attribuée dans la partie « pertinence de l'organisation collective » peut-être modulée pour chaque élève au regard de son influence sur l'organisation collective de son équipe. Exemple : un joueur ressource qui organise la circulation des joueurs de son équipe avec pertinence peut obtenir 8 points.		
	Efficacité collective (2 points) Gain des rencontres <i>Effets des organisations collectives choisies sur l'évolution du score.</i>	Matches souvent perdus. Effets : des moments de domination au cours du jeu sont repérables lors des temps de l'équipe. 0 point	Matches perdus = matches gagnés. Effets : les organisations choisies augmentent les mises en danger de l'équipe adverse et font évoluer le score. 1 point	Matches gagnés. Effets : les organisations choisies, notamment lors des temps de concertation, font basculer le score en faveur de l'équipe. 2 points

10/20	Efficacité individuelle du joueur dans l'organisation collective <u>En attaque</u> (6 points) <u>En défense</u> (4 points)	Joueur engagé et réactif De 0 à 4,5 points Joueur capable de répondre à une situation rapidement et de coordonner ses actions avec ses partenaires. <u>PB</u> : avance pour fixer et décaler un partenaire, passe avec précision, ou conserve le ballon sous pression. <u>NPB</u> : offre des solutions pertinentes pour jouer autour ou à l'intérieur de la défense (démarquage pour conserver efficacement : appels orientés en mouvement, occupation des zones favorables de tir). <u>Défenseur</u> : choisit un rôle défensif selon sa proximité du lieu de perte de balle en coordination avec les autres partenaires (presse le porteur de balle, intercepte, aide en situation d'urgence, etc.).	Joueur ressource : organisateur et décisif De 5 à 8 points Joueur capable d'anticiper et d'enchaîner des actions décisives et coordonnées avec ses partenaires. <u>PB</u> : crée le plus souvent un danger pour favoriser une rupture (gagne des duels, efficacité des tirs à l'extérieur et/ou à l'intérieur, passe décisive à un partenaire placé favorablement). <u>NPB</u> : crée des espaces libres et des opportunités dans l'organisation offensive (favorise la pénétration du porteur, aide par écran, se démarque côté ballon et/ou à l'opposé, participe au rebond offensif ou au repli défensif. <u>Défenseur</u> : contribue individuellement au gain de ballons et articule ses actions avec celles de ses partenaires. Joueur capable de demander un temps mort ou de proposer des solutions lors du temps de concertation.	Joueur ressource : organisateur, décisif et garant de l'organisation collective De 8,5 à 10 points Joueur capable d'anticiper et d'enchaîner des actions décisives et coordonnées avec ses partenaires. Côté ballon et à l'opposé du ballon, en attaque et en défense. <u>PB</u> utilise ses points forts, pour créer du danger pour lui et pour ses partenaires. <u>NPB</u> : coordonne ses actions aux autres NPB pour porter le danger dans les zones de mises en danger choisies. <u>Défenseur</u> : coordonne ses actions à celle de tous les autres défenseurs pour respecter le dispositif choisi et participer au rebond défensif collectif. Joueur capable de demander un temps mort à bon escient ou de proposer des solutions pertinentes lors du temps de concertation.
---------------------	---	--	---	--

Football

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve		
Niveau 4 : Pour gagner le match, mettre en œuvre une organisation offensive capable de faire évoluer le rapport de force en sa faveur par une occupation permanente de l'espace de jeu (écartement et étagement), face à une défense qui se replie collectivement pour défendre sa cible ou récupérer la balle.		Matches à 6 contre 6 (5 joueurs de champ et un gardien), sur un terrain de football à 7, opposant deux équipes dont le rapport de force est équilibré. Chaque équipe dispute plusieurs rencontres de 8 minutes, dont au moins deux rencontres contre la même équipe. Lors de chaque rencontre, chaque équipe peut bénéficier d'un « temps-mort » d'1 minute pour adapter son organisation en fonction du contexte de jeu et du score. Entre les deux rencontres opposant les mêmes équipes, un temps de concertation sera prévu, de manière à permettre aux joueurs d'une même équipe d'ajuster leurs organisations collectives en fonction des caractéristiques du jeu adverse. Les règles essentielles sont celles du football à 7. L'engagement est réalisé au pied et ballon au sol par le gardien depuis sa surface.		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4 non acquis	Degrés d'acquisition du niveau 4	
		De 0 à 9 points	De 10 à 16 points	De 17 à 20 points
10/20	Pertinence de l'organisation collective <i>Degré d'organisation collective de l'équipe.</i> Analyse et exploitation collective du rapport de force entre les équipes <i>En attaque</i> (4 points) <i>En défense</i> (4 points)	<u>L'équipe maintient le rapport de force quand il est favorable</u> De 0 à 3,5 points Organisation offensive repérable, identique dans le temps et sans adaptation à l'équipe adverse : utilisation dominante du couloir de jeu direct. Seuls un à deux joueurs participent réellement à l'attaque, les autres réalisent des appels de balle en profondeur peu opportuns. Quelques tirs au but. Organisation défensive désordonnée, individuelle, sans adaptation à l'équipe adverse : on défend selon son envie (les uns en repli, d'autres en récupération). Les récupérations du ballon dépendent uniquement d'initiatives individuelles. La pression directe au porteur fait parfois perdre la balle à l'attaque.	<u>L'équipe exploite le rapport de force quand il est favorable ou équilibré</u> De 4 à 6 points Mises en danger de l'adversaire : organisation offensive liée à des enchaînements d'actions privilégiant l'utilisation alternative des couloirs latéraux et du couloir central. Echanges qui créent le déséquilibre. L'équipe identifie les indices permettant la poursuite du jeu rapide ou le passage à un jeu placé à l'approche de la cible avec une occupation rationnelle des espaces clés dans le but de positionner un tireur en situation favorable. Défense organisée et étagée pour perturber la progression de la balle (répartition entre harceleur et récupérateur intercepteur en repli). Regroupement à proximité de l'espace de marque pour couper l'accès au but.	<u>L'équipe fait basculer le rapport de force en sa faveur quand il est équilibré ou défavorable</u> De 6,5 à 8 points Adaptation, réactivité collective au problème posé par l'équipe adverse. Organisation créatrice d'incertitudes par combinaisons d'actions de plusieurs joueurs (circulations de balle et déplacements des joueurs coordonnés, variation du rythme de jeu). Echanges décisifs qui créent le danger. Continuité du jeu assurée par une distribution de rôles adaptée, un placement remplacement des équipiers. La durée des séquences de possession s'allonge. Organisation défensive, capable d'évoluer en fonction du contexte de jeu et du score (protection du but ou récupération de la balle valorisée). L'équipe en défense reste structurée loin ou près de son but, se supplée collectivement pour une entraide efficace et partage des repères communs pour déclencher la récupération collective du ballon.
		Remarque : La note attribuée dans la partie « pertinence de l'organisation collective » peut-être modulée pour chaque élève au regard de son influence sur l'organisation collective de son équipe. Exemple : un joueur ressource qui organise la circulation des joueurs de son équipe avec pertinence peut obtenir 8 points.		
	Efficacité collective (2 points) Gain des rencontres <i>Effets des organisations collectives choisies sur l'évolution du score.</i>	Matches souvent perdus. Effets : des moments de domination au cours du jeu sont repérables. 0 point	Matches perdus = matches gagnés. Effets : les organisations choisies augmentent les mises en danger de l'équipe adverse et font évoluer le score 1 point	Matches gagnés. Effets : les organisations choisies, notamment lors des temps de concertation, font basculer le score en faveur de l'équipe. 2 points

10/20	Efficacité individuelle du joueur dans l'organisation collective <u>En attaque :</u> (6 points) <i>Prise de décisions dans la relation porteur de balle/non porteur de balle. Réaction au changement de statut défense/attaque.</i> <u>En défense</u> (4 points) <i>Efficacité individuelle pour protéger la cible et récupérer la balle. Réaction au changement de statut attaque/défense.</i>	<u>Joueur intermittent</u> De 0 à 4,5 points Joueur impliqué quand le ballon arrive à proximité de son espace de jeu. <u>PB</u> : dribble ou passe en avant sans analyser la pression, déclenche des tirs souvent en position peu favorable. <u>NPB</u> : se rend disponible dans un espace proche avant (reste dans le couloir de jeu direct, apprécie mal la distance utile de passe). <u>Défenseur</u> : ralentit la progression de la balle en gênant son adversaire direct (se place entre son adversaire direct et la cible), gêne le tir.	<u>Joueur engagé et réactif</u> De 5 à 8 points Joueur capable de répondre à une situation rapidement et de coordonner ses actions avec ses partenaires. <u>PB</u> : conserve le ballon sous pression modérée et donne une finalité à son dribble : cherche le duel, la fixation, le une-deux. . utilise des passes précises dans le jeu court et est capable de jouer long, centre et tire de manière opportune. <u>NPB</u> : par son déplacement se sort du marquage adverse et offre des solutions de passe pertinentes dans différents espaces de jeu (appels, appui, soutien, orientés en mouvement, occupation des zones favorables de tir). <u>Défenseur</u> : choisit un rôle défensif selon sa proximité du lieu de perte de balle en coordination avec les autres partenaires (presse le porteur de balle, intercepte, aide en situation d'urgence, etc.).	<u>Joueur ressource</u> De 8,5 points à 10 points Joueur capable d'anticiper et d'enchaîner des actions décisives et coordonnées avec ses partenaires. <u>PB</u> : crée le plus souvent un danger pour favoriser une rupture (gagne ses duels, passes décisives, contrôles orientés, centres, passes transversales, jeu de tête, tirs puissants et cadrés, etc.). <u>NPB</u> : crée des espaces libres et des opportunités dans l'organisation offensive (courses croisées, permutations, attire la défense, etc.). <u>Défenseur</u> : gagne le plus souvent ses duels. Articule ses actions avec ses partenaires. Ajuste sa distance de marquage par rapport à la cible et contrecarre le jeu vers l'avant. Coupe la trajectoire et intercepte sans faute (jaillissement et recul, gêne le tir, etc.).
-------	--	---	---	--

Football

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve		
Niveau 5 : Pour gagner le match, mettre en œuvre une organisation offensive capable de faire basculer le rapport de force en sa faveur par un enrichissement des alternatives d'attaque (jeu aérien, alternance jeu court/jeu long, renversement, changement de rythme), face à une défense regroupée.		Matches à 7 contre 7 (6 joueurs de champ et un gardien), sur un terrain de football à 7, opposant deux équipes dont le rapport de force est équilibré. Chaque équipe dispute plusieurs rencontres de 8 minutes, dont au moins deux rencontres contre la même équipe. Lors de chaque rencontre, chaque équipe peut bénéficier d'un « temps-mort » d'1 minute pour adapter son organisation en fonction du contexte de jeu et du score. Entre les deux rencontres opposant les mêmes équipes, un temps de concertation sera prévu, de manière à permettre aux joueurs d'une même équipe d'ajuster leurs organisations collectives en fonction des caractéristiques du jeu adverse. Les règles essentielles sont celles du football à 7. L'engagement est réalisé au pied et ballon au sol par le gardien depuis sa surface.		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition du niveau 5		
		De 0 à 9 points	De 10 à 16 points	De 17 à 20 points
10/20	Pertinence de l'organisation collective <i>Degré d'organisation collective de l'équipe.</i> Analyse et exploitation collective du rapport de force entre les équipes <i>En attaque</i> (4 points) <i>En défense</i> (4 points)	<u>L'équipe exploite le rapport de force quand il est favorable ou équilibré</u> De 0 à 3,5 points Mises en danger de l'adversaire : organisation offensive liée à des enchaînements d'actions privilégiant l'utilisation alternative des couloirs latéraux et du couloir central. Échanges qui créent le déséquilibre. L'équipe identifie les indices permettant la poursuite du jeu rapide ou le passage à un jeu placé à l'approche de la cible avec une occupation rationnelle des espaces clés dans le but de positionner un tireur en situation favorable. Défense organisée et étagée pour perturber la progression de la balle (répartition entre harceleur et récupérateur intercepteur en repli). Regroupement à proximité de l'espace de marque pour couper l'accès au but.	<u>L'équipe fait basculer le rapport de force en sa faveur quand il est équilibré ou défavorable</u> De 4 à 6 points Adaptation, réactivité collective au problème posé par l'équipe adverse. Organisation créatrice d'incertitudes par combinaisons d'actions de plusieurs joueurs (circulations de balle et déplacements des joueurs coordonnés, variation du rythme de jeu). Échanges décisifs qui créent le danger. Continuité du jeu assurée par une distribution de rôles adaptée, un placement remplacement des équiépiers. La durée des séquences de possession s'allonge. Organisation défensive, capable d'évoluer en fonction du contexte de jeu et du score (protection du but ou récupération de la balle valorisée). L'équipe en défense reste structurée loin ou près de son but, se supplée collectivement pour une entraide efficace et partage des repères communs pour déclencher la récupération collective du ballon.	<u>L'équipe fait basculer le rapport de force en sa faveur quand il est équilibré ou défavorable malgré des contraintes spatiales et temporelles fortes</u> De 6,5 à 8 points Utilisation pertinente de l'alternance jeu court/jeu long. Exploitation du jeu dans les intervalles. Optimisation des phases de fixation, décalage et renversement de jeu. Variations volontaires et maîtrisées du rythme de jeu en différenciant phases de préparation, de déséquilibre et de finition. Des occasions franches de but viennent ponctuer les temps forts offensifs. Mise en place d'un bloc compact, articulé et mobile (à l'intérieur des lignes et entre les lignes) dès la perte du ballon pour freiner la progression et/ou reconquérir le ballon au plus tôt. Positionnement du bloc différencié (bas, médian ou haut) en fonction du contexte de jeu et du score.
		Remarque : La note attribuée dans la partie « pertinence de l'organisation collective » peut-être modulée pour chaque élève au regard de son influence sur l'organisation collective de son équipe. Exemple : un joueur ressource qui organise la circulation des joueurs de son équipe avec pertinence peut obtenir 8 points.		
	Efficacité collective (2 points) Gain des rencontres <i>Effets des organisations collectives choisies sur l'évolution du score.</i>	Matches souvent perdus. Effets : des moments de domination au cours du jeu sont repérables. 0 point	Matches perdus = matches gagnés. Effets : les organisations choisies augmentent les mises en danger de l'équipe adverse et font évoluer le score. 1 point	Matches gagnés. Effets : les organisations choisies font basculer le score en faveur de l'équipe. 2 points

10/20	Efficacité individuelle du joueur dans l'organisation collective <i>En attaque: (5 points)</i> <i>Prise de décisions dans la relation porteur de balle/ non porteur de balle. Réaction au changement de statut défense/attaque.</i> <i>En défense (5 points)</i> <i>Efficacité individuelle pour protéger la cible et récupérer la balle. Réaction au changement de statut attaque /défense.</i>	<u>Joueur engagé et réactif de 0 à 4,5 points</u> Joueur capable de répondre à une situation rapidement et de coordonner ses actions avec ses partenaires. <u>PB</u> : conserve le ballon sous pression modérée et donne une finalité à son dribble : cherche le duel, la fixation, le une-deux. Utilise des passes précises dans le jeu court et est capable de jouer long, centre et tire de manière opportune. <u>NPB</u> : par son déplacement se sort du marquage adverse et offre des solutions de passe pertinentes dans différents espaces de jeu (appels, appui, soutien, orientés en mouvement, occupation des zones favorables de tir). <u>Défenseur</u> : choisit un rôle défensif selon sa proximité du lieu de perte de balle en coordination avec les autres partenaires (presse le porteur de balle, intercepte, aide en situation d'urgence, etc.)	<u>Joueur ressource : organisateur et décisif de 5 à 7,5 points</u> Joueur capable d'anticiper et d'enchaîner des actions décisives et coordonnées avec ses partenaires. <u>PB</u> : crée le danger pour favoriser une rupture (gagne ses duels, passes décisives, contrôles orientés, centres, passes transversales, jeu de tête, tirs puissants et cadrés, etc.). <u>NPB</u> : crée des espaces libres et des opportunités dans l'organisation offensive (courses croisées, permutations, attire la défense, etc.). <u>Défenseur</u> : gagne ses duels. Articule ses actions avec ses partenaires. Ajuste sa distance de marquage par rapport à la cible et contrecarre le jeu vers l'avant. Coupe la trajectoire et intercepte sans faute (jaillissement et recul, gêne le tir, etc.). Joueur capable de demander un temps mort ou de proposer des solutions lors du temps de concertation.	<u>Joueur ressource : complet, décisif et garant de l'organisation collective de 8 à 10 points</u> <u>PB</u> : est capable de créer le danger dans les différentes phases de jeu, dans des espaces restreints et sous forte pression temporelle. Crée de l'incertitude par la richesse de son répertoire technique et l'utilisation de feintes. <u>NPB</u> : se démarque avec efficience dans des espaces et intervalles réduits : se présente dans le bon timing à l'intérieur du bloc adverse et/ou exploite la profondeur dans le dos de la défense. Ouvre des angles de passe permettant d'initier et/ou de poursuivre du jeu combiné. <u>Défenseur</u> : maîtrise son rôle au sein de sa ligne défensive et compense lors des situations de déséquilibre du bloc (décrochage, dédoublement, etc.). Initie la récupération collective du ballon. Joueur capable de demander un temps mort à bon escient ou de proposer des solutions pertinentes lors du temps de concertation.
--------------	--	--	--	--

Handball

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve		
Niveau 4 : Pour gagner le match, mettre en œuvre une organisation offensive capable de faire évoluer le rapport de force en sa faveur par l'occupation permanente de l'espace de jeu (écartement et étagement), face à une défense qui se replie collectivement pour défendre sa cible ou récupérer la balle.		Matches à 6 contre 6 (5 joueurs de champ et un gardien) sur un terrain réglementaire opposant deux équipes dont le rapport de force est équilibré. Chaque équipe dispute plusieurs rencontres de 8 minutes, dont au moins deux rencontres contre la même équipe. Lors de chaque rencontre, chaque équipe peut bénéficier d'un « temps-mort » d'1 minute pour adapter son organisation en fonction du contexte de jeu et du score. Entre les deux rencontres opposant les mêmes équipes, un temps de concertation sera prévu, de manière à permettre aux joueurs d'une même équipe d'ajuster leurs organisations collectives en fonction des caractéristiques du jeu adverse. Les règles essentielles sont celles du handball à 7. L'engagement se réalise au centre du terrain et peut-être rapide.		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4 non acquis	Degrés d'acquisition du niveau 4	
		De 0 à 9 points	De 10 à 16 points	De 17 à 20 points
10/20	Pertinence et efficacité de l'organisation collective <i>Degré d'organisation collective de l'équipe.</i> Analyse et exploitation collective du rapport de force entre les équipes <i>En attaque (4 points)</i> <i>En défense (4 points)</i>	<u>L'équipe maintient le rapport de force quand il est favorable</u> De 0 à 3,5 points Organisation offensive peu repérable, identique dans le temps et sans adaptation à l'équipe adverse, utilisation dominante du couloir de jeu direct. Jeu à 2 en relais rapide assurant une certaine continuité du jeu conduisant souvent à une tentative de tir. Organisation défensive désordonnée, individuelle, sans adaptation à l'équipe adverse : on défend selon son envie (les uns en repli, d'autres en récupération). Les récupérations du ballon dépendent uniquement d'initiatives individuelles. La pression directe sur le PB fait parfois perdre la balle à l'attaque.	<u>L'équipe exploite le rapport de force quand il est favorable ou équilibré</u> De 4 à 6 points Mises en danger de l'adversaire : organisation offensive liée à des enchaînements d'actions privilégiant l'utilisation alternative des couloirs latéraux et du couloir central. Échanges qui créent le déséquilibre. L'équipe identifie les indices permettant la poursuite du jeu rapide ou le passage à un jeu placé à l'approche de la cible avec une occupation rationnelle des espaces clés dans le but de positionner un tireur en situation favorable. Défense organisée et étagée pour perturber la progression de la balle (répartition entre harceleur et récupérateur intercepteur en repli). Recul progressif en coupant l'accès au but, et en ralentissant le plus possible la montée du ballon (aide au partenaire dépassé).	<u>L'équipe fait basculer le rapport de force quand il est favorable ou déséquilibré</u> De 6,5 à 8 points Adaptation collective au problème posé par l'équipe adverse. Organisation créatrice d'incertitudes par combinaisons d'actions de plusieurs joueurs (circulations de balle et déplacements des joueurs coordonnés, variation du rythme de jeu). Échanges décisifs qui créent le danger. Continuité du jeu assurée par une distribution de rôles adaptée, un placement remplacement constant des équipiers. Organisation défensive, capable d'évoluer en fonction du contexte de jeu et du score (stratégie profitable à la défense -protection du but ou récupération de la balle valorisée). L'équipe en défense reste structurée loin ou près de son but, se supplée collectivement pour une entraide efficace.
		Remarque : La note attribuée dans la partie « pertinence de l'organisation collective » peut-être modulée pour chaque élève au regard de son influence sur l'organisation collective de son équipe. Exemple : un joueur ressource qui organise la circulation des joueurs de son équipe avec pertinence peut obtenir 8 points.		
	Efficacité collective (2 points) Gain des rencontres <i>Effets des organisations collectives choisies sur l'évolution du score.</i>	Matches souvent perdus. Effets : des moments de domination au cours du jeu sont repérables. 0 point	Matches perdus = matches gagnés. Effets : les organisations choisies augmentent les mises en danger de l'équipe adverse et font évoluer le score. 1 point	Matches gagnés. Effets : les organisations choisies, notamment lors des temps de concertation font basculer le score en faveur de l'équipe. 2 points

10/20	Efficacité individuelle du joueur dans l'organisation collective <i>En attaque : (6 points)</i> Prise de décisions dans la relation porteur de balle/non porteur de balle. Réaction au changement de statut défense/attaque. <i>En défense : (4 points)</i> Efficacité individuelle pour protéger la cible et récupérer la balle. Réaction au changement de statut attaque/défense.	<u>Joueur intermittent</u> De 0 à 4,5 points Joueur impliqué quand le ballon arrive à proximité de son espace de jeu. PB : dribble ou passe en avant sans analyser la pression, déclenche des tirs souvent en position peu favorable. NPB : se rend disponible dans un espace proche avant (reste dans le couloir de jeu direct, apprécie mal la distance utile de passe). Défenseur : cherche à ralentir la progression de la balle en gênant son adversaire direct (se place entre son adversaire direct et la cible), gêne le tir.	<u>Joueur engagé et réactif</u> De 5 à 7,5 points Joueur capable de répondre à une situation rapidement et de coordonner ses actions avec ses partenaires. PB : joue en mouvement dans les intervalles, avance pour fixer et décaler un partenaire, passe avec précision sur un partenaire qui s'engage vers le but. Conserve le ballon sous pression. NPB : offre des solutions pertinentes pour jouer autour ou à l'intérieur de la défense (démarquage pour conserver efficacement : appels orientés en mouvement, occupation des zones favorables de tir). Défenseur : choisit un rôle défensif selon sa proximité du lieu de perte de balle en coordination avec les autres partenaires (neutralise le porteur de balle, intercepte, aide en situation d'urgence, etc.).	<u>Joueur ressource</u> De 8 à 10 points Joueur capable d'anticiper et d'enchaîner des actions décisives et coordonnées avec ses partenaires. PB : crée le plus souvent un danger pour favoriser une rupture (gagne ses duels, efficacité des tirs dans différents secteurs, passe décisive à un partenaire placé favorablement). NPB : crée des espaces libres et des opportunités dans l'organisation offensive (favorise la pénétration du porteur, aide par écran ou bloc). Joueur disponible pour une passe décisive. Défenseur : gagne le plus souvent ses duels et sait utiliser l'opportunité sur l'attaque à venir. Articule ses actions avec ses partenaires (harcèle, neutralise le PB, dissuade, intercepte et aide).
-------	---	---	---	---

Handball

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve		
Niveau 5 : Pour gagner le match, mettre en œuvre une organisation offensive capable de faire basculer le rapport de force en sa faveur par un enrichissement des alternatives d'attaques (s'infiltrer, surpasser, contourner) face à une défense placée.		Matches à 7 contre 7 (6 joueurs de champ et un gardien) sur un terrain réglementaire opposant deux équipes dont le rapport de force est équilibré. Chaque équipe dispute plusieurs rencontres de 8 minutes, dont au moins deux rencontres contre la même équipe. Lors de chaque rencontre, chaque équipe peut bénéficier d'un « temps-mort » d'1 minute pour adapter son organisation en fonction du contexte de jeu et du score. Entre les deux rencontres opposant les mêmes équipes, un temps de concertation sera prévu, de manière à permettre aux joueurs d'une même équipe d'ajuster leurs organisations collectives en fonction des caractéristiques du jeu adverse. Les règles essentielles sont celles du handball à 7. L'engagement se réalise au centre du terrain et peut être rapide.		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition du niveau 5		
		De 0 à 9 points	De 10 à 16 points	De 17 à 20 points
10/20	Pertinence de l'organisation collective <i>Degré d'organisation collective de l'équipe.</i> Analyse et exploitation collective du rapport de force entre les équipes <i>En attaque (4 points)</i>	L'équipe exploite le rapport de force quand il est favorable ou équilibré. De 0 à 3,5 points Mises en danger de l'adversaire : organisation offensive liée à des enchaînements d'actions privilégiant l'utilisation alternative des couloirs latéraux et du couloir central. L'équipe identifie les indices permettant la poursuite du jeu rapide ou le passage à un jeu placé à l'approche de la cible avec une occupation rationnelle des espaces clés dans le but de positionner un tireur en situation favorable.	L'équipe fait basculer le rapport de force en sa faveur quand il est équilibré ou défavorable. De 4 à 6 points Adaptation, réactivité collective au problème posé par l'équipe adverse. Organisation créatrice d'incertitudes par combinaisons d'actions ou enclenchements impliquant plusieurs partenaires (circulations de balle et déplacements de plusieurs joueurs coordonnés, variation du rythme de jeu). Échanges décisifs qui créent le danger. Continuité du jeu assurée par une distribution de rôles adaptée, un placement remplacement des équipiers.	L'équipe fait basculer le rapport de force en sa faveur quand il est équilibré ou défavorable malgré des contraintes spatiales et temporelles fortes. De 6,5 à 8 points Adaptations aux problèmes offensifs et défensifs posés par l'équipe adverse. Organisation offensive, appropriée au type de défense rencontré, créatrice d'incertitudes et construite sur l'utilisation de postes spécifiques, de principes de jeu variés et d'une occupation rationnelle du terrain. L'équipe peut justifier ses choix stratégiques offensifs par l'utilisation des éléments statistiques prélevés.
	<i>En défense (4 points)</i>	Défense organisée et étagée pour perturber la progression de la balle (répartition entre harceleur et récupérateur intercepteur en repli). Recul progressif en freinant la montée de balle (aide au partenaire dépassé). Recherche à excentrer le PB.	Organisation défensive, capable d'évoluer en fonction du contexte de jeu et du score (stratégie profitable à la défense). L'organisation défensive permet soit de gêner les tirs de loin soit les tirs aux 6 m. par une articulation des intentions tactiques de harcèlement, dissuasion, interception et aide des différents défenseurs en fonction de la position de la balle.	Choix approprié d'une organisation défensive, capable de s'adapter et d'évoluer en fonction des points forts et des points faibles identifiés de l'équipe adverse. L'équipe peut justifier ses choix stratégiques défensifs par l'utilisation des éléments statistiques prélevés.
	Efficacité collective (2 points) Gain des rencontres <i>Effets des organisations collectives choisies sur l'évolution du score.</i>	Matches souvent perdus. Effets : des moments de domination au cours du jeu sont repérables. 0 point	Matches perdus = matches gagnés. Effets : les organisations choisies augmentent les mises en danger de l'équipe adverse et font évoluer le score. 1 point	Matches gagnés. Effets : les organisations choisies font basculer le score en faveur de l'équipe. 2 points
		Remarque : La note attribuée dans la partie « pertinence de l'organisation collective » peut-être modulée pour chaque élève au regard de son influence sur l'organisation collective de son équipe. Exemple : un joueur ressource qui organise la circulation des joueurs de son équipe avec pertinence peut obtenir 8 points.		

10/20	Efficacité individuelle du joueur dans l'organisation collective <i>En attaque : (5 points)</i> <i>Prise de décisions dans la relation porteur de balle/ non porteur de balle. Réaction au changement de statut défense/attaque</i> <i>En défense : (5 points)</i> <i>Efficacité individuelle pour protéger la cible et récupérer la balle. Réaction au changement de statut attaque/défense</i>	<u>Joueur engagé et réactif de 0 à 4,5 points</u> Joueur capable de répondre à une situation rapidement et de coordonner ses actions avec ses partenaires. PB : joue en mouvement à travers les intervalles, avance pour fixer et décaler un partenaire, passe avec précision sur un partenaire qui s'engage vers le but. Conserve le ballon malgré la pression du défenseur. NPB : offre des solutions pertinentes pour jouer autour ou à l'intérieur de la défense (démarquage pour conserver, appels orientés en mouvement, occupation des zones favorables de tir). Défenseur : choisit un rôle défensif selon sa proximité du lieu de perte de balle en coordination avec les autres partenaires (neutralise le porteur de balle, intercepte, aide en situation d'urgence, etc.).	<u>Joueur ressource : organisateur et décisif de 5 à 7,5 points</u> Joueur capable d'anticiper et d'enchaîner des actions décisives et coordonnées avec ses partenaires. Joueur capable de demander un temps mort ou de proposer des solutions lors du temps de concertation. PB : crée le danger pour favoriser une rupture. (gagne ses duels, efficacité des tirs à différents postes, passe décisive à un partenaire placé favorablement). NPB : crée des espaces libres et des opportunités dans l'organisation offensive. Joueur disponible pour une passe décisive. Défenseur : se déplace rapidement pour fermer les intervalles en défense. Harcèle le porteur de balle.	<u>Joueur ressource : complet, décisif et garant de l'organisation collective de 8 à 10 points</u> Joueur capable d'anticiper et d'enchaîner des actions décisives et coordonnées avec ses partenaires. Côté ballon et à l'opposé du ballon, en attaque et en défense. Joueur capable de demander un temps mort à bon escient ou de proposer des solutions pertinentes lors du temps de concertation. PB : utilise ses points forts, pour créer du danger pour lui et pour ses partenaires. Gagne le duel tireur/gardien de but en créant de l'incertitude pour celui-ci. NPB : coordonne ses actions aux autres NPB pour créer de l'incertitude autour ou dans la défense en fonction de la position de la balle. Défenseur : coordonne ses actions et communique avec ses partenaires en vue d'une adaptation rapide de la défense.
--------------	--	---	---	---

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve		
Niveau 4 : Pour gagner le match, mettre en œuvre une organisation offensive capable de faire évoluer le rapport de force en sa faveur en alternant opportunément jeu groupé et jeu déployé. La défense s'organise en une ligne disposée sur la largeur et cherche à conquérir le ballon.		Match à 7 contre 7 sur un terrain de 50 m x 40 m, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré a priori. Chaque équipe dispute au moins 2 rencontres de 10 minutes, dont au moins deux rencontres contre la même équipe. Entre les rencontres, les temps de repos sont mis à profit pour réajuster l'organisation collective en fonction du jeu adverse. Les règles essentielles sont celles du rugby à 7 scolaire (mêlée à 3 simulée, touche à 2 sans aide au sauteur, jeu au pied indirect (donc tactique) sur tout le terrain. Le placage est interdit au-dessus des abdominaux, tout comme un placage retournant le porteur de balle à l'envers. Lors de chaque rencontre, chaque équipe peut bénéficier d'un « temps-mort » d'1 minute pour adapter son organisation en fonction du contexte de jeu et du score.		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4 non acquis	Degrés d'acquisition du niveau 4	
		De 0 point à 9 points	De 10 points à 16 points	De 17 points à 20 points
10/20	Pertinence et efficacité de l'organisation collective <i>Degré d'organisation collective de l'équipe</i> <i>Analyse et exploitation du rapport de force entre les équipes</i> <u>En attaque</u> (4 points) <u>En défense</u> (4 points)	L'équipe maintient le rapport de force quand il est favorable De 0 à 3,5 points Continuité de jeu soit : - par un jeu latéral de passes conclu par une avancée aléatoire ; - par un jeu dans l'axe profond en relais successifs conclu par une avancée plus significative (la même forme de jeu se poursuit jusqu'au blocage, perte ou marque). L'équipe est efficace soit sur le jeu groupé soit sur le jeu déployé. Constitution d'un rideau défensif en dents de scie (toujours plus avancé au niveau du ballon, statique sur les côtés). Freine et bloque la progression du porteur, tente de récupérer des balles au sol dans la zone de plaquage.	L'équipe exploite le rapport de force quand il est favorable ou équilibré De 4 à 6 points Organisation collective offensive liée à des successions d'actions pour concentrer la défense et la contourner, ou étirer pour traverser. Alternance de jeu groupe/jeu déployé déséquilibrantet libérant des espaces. Le choix de la forme de jeu groupé ou déployé permet à l'équipe d'avancer dans un rapport de force favorable ou équilibré. Ligne défensive disposée en largeur pour bloquer la progression. Contestation au point de blocage (regroupement) et sur les bords, mais tendance parfois à trop s'engager en nombre dans le regroupement. Réorganisation défensive incomplète après plusieurs regroupements offensifs qui ne permet pas d'inverser le rapport de force.	L'équipe fait basculer le rapport de force en sa faveur quand il est équilibré ou défavorable De 6,5 à 8 points Organisation collective réactive, par enchaînements d'actions (mixage des 3 formes de jeu : jeu groupé/jeu déployé/jeu au pied). L'équipe avance même en infériorité numérique Continuité du jeu plus assurée malgré une distribution de rôles pas toujours adaptée. Placement constant des équipiers, mais remplacement encore inégal selon la durée de la séquence de jeu. Ligne défensive pressant haut après plusieurs temps de jeu, couissant, apparition d'une couverture en arrière du 1^{er} rideau. Fait reculer l'attaque, provoque des récupérations dans la ligne d'affrontement
	Efficacité collective (2 points) <i>Gain des rencontres/effets des organisations collectives choisies sur l'évolution du score</i>	En fonction du nombre de matchs joués et donc gagnés ou perdus.		
		Continuité aléatoire : rupture de jeu. 0 point	Continuité observable : séquence de jeu plus longue. 1 point	Continuité assurée : de plus en plus de longues séquences. 2 points
10/20	Contribution et efficacité individuelle du joueur dans l'organisation collective <u>En attaque :</u> (6 points) <i>Prise de décisions dans la relation porteur de balle/ non porteur de balle</i>	Joueur intermittent et/ou dangereux impliqué quand le ballon se déplace vers lui. <u>PB</u> : avance, se fait bloquer le ballon, ou passe approximativement selon la présence du défenseur <u>NPB</u> : soutient plutôt à côté, réagit tardivement pour aider au contact le partenaire.	Joueur engagé et réactif Joueur capable de répondre à une situation rapidement et de coordonner certaines actions avec ses partenaires. <u>PB</u> : avance, provoque et conserve au contact, passe avec précision. <u>NPB</u> : soutient au contact pour avancer, enjambe et protège le porteur au sol, ne se replace pas assez vite en largeur et profondeur pour assurer la circulation de balle.	Joueur ressource : organisateur et décisif Joueur capable d'anticiper et d'enchaîner des actions décisives et coordonnées avec ses partenaires. <u>PB</u> : crée un danger systématique pour favoriser une rupture (fixe et décale, gagne à 1 contre 1, s'engage dans l'intervalle et traverse la défense, joue au pied derrière la défense). <u>NPB</u> : change son déplacement pour répondre au choix du porteur, précision de l'aide par de la réactivité et le geste technique juste, sait se positionner en 2^me rideau offensif et s'intercaler pour surprendre la défense.

	<u>En défense :</u> (4 points) <i>efficacité individuelle pour protéger la cible et récupérer la balle</i>	<u>Défenseur :</u> bloque un adversaire sans vitesse, accroche et freine un joueur lancé. Rarement récupérateur dans la zone de combat. Action défensive dangereuse.	<u>Défenseur :</u> plaque et/ou bloque : si proche du regroupement, lutte pour contester et récupérer. Si loin du regroupement, se replace sur une ligne de façon irrégulière, pour protéger les côtés.	<u>Défenseur :</u> adapte sa conduite à la situation. (presse haut, freine, pilote le coulissage de la ligne). Plaque l'adversaire et tente de récupérer le ballon. Supplée un partenaire dépassé.
--	--	---	--	---

Rugby

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve		
Niveau 5 : Pour gagner le match, mettre en œuvre une organisation offensive capable de faire basculer le rapport de force en sa faveur en alternant opportunément jeu groupé, jeu déployé et jeu au pied. La défense se structure en deux rideaux et est capable de se réorganiser sur plusieurs temps de jeu.		Match à 7 contre 7 sur un terrain de 50m x 40m, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré a priori. Chaque équipe dispute au moins 2 rencontres de 14 minutes, dont au moins deux rencontres contre la même équipe. Entre les rencontres, les temps de repos sont mis à profit pour réajuster l'organisation collective en fonction du jeu adverse. Les règles essentielles sont celles du rugby à 7 scolaire (mêlée à 3 simulée, touche à 2 sans aide au sauteur, jeu au pied sur tout le terrain). Le placage est interdit au-dessus des abdominaux, tout comme un placage retournant le porteur de balle à l'envers. Lors de chaque rencontre, chaque équipe peut bénéficier d'un « temps-mort » d'1 minute pour adapter son organisation en fonction du contexte de jeu et du score.		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition du niveau 5		
		De 0 point à 9 points	De 10 points à 16 points	De 17 points à 20 points
10/20	Pertinence et efficacité de l'organisation collective <i>Degré d'organisation collective de l'équipe</i> <i>Analyse et exploitation du rapport de force entre les équipes</i> <i>En attaque (4 points)</i> <i>En défense (4 points)</i>	<u>L'équipe exploite le rapport de force quand il est favorable ou équilibré</u> De 0 à 3,5 points Organisation collective offensive liée à des successions d'actions pour concentrer la défense et la contourner, ou étirer pour traverser. Alternance de jeu groupé/jeu déployé déséquilibrant et libérant des espaces. Le choix de la forme de jeu groupé ou déployé permet à l'équipe d'avancer dans un rapport de force favorable ou équilibré. Ligne défensive disposée en largeur pour bloquer la progression. Contestation au point de blocage (regroupement) et sur les bords, mais tendance parfois à trop s'engager en nombre dans le regroupement. Réorganisation défensive incomplète après plusieurs regroupements offensifs qui ne permet pas d'inverser le rapport de force.	<u>L'équipe fait basculer le rapport de force en sa faveur qu'il soit favorable, équilibré ou défavorable</u> De 4 à 6 points Organisation collective réactive, par enchaînements d'actions (mixage des 3 formes de jeu : jeu groupé/jeu déployé/jeu au pied). Déplacements coordonnés des joueurs, variation du rythme de jeu. Continuité du jeu plus assurée malgré une distribution de rôles pas toujours adaptée. Placement constant des équipiers, mais remplacement encore inégal selon la durée de la séquence de jeu. Ligne défensive pressant haut après plusieurs temps de jeu, couissant, apparition d'une couverture en arrière du 1er rideau. Fait reculer l'attaque, provoque des récupérations dans la ligne d'affrontement.	<u>L'équipe fait basculer le rapport de force en sa faveur en gérant collectivement les temps forts et temps faibles</u> De 6,5 à 8 points Organisation collective offensive réactive, créatrice d'incertitudes par combinaisons d'actions de plusieurs joueurs (mixage des 3 formes de jeu, circulation coordonnée du ballon et des joueurs, variation collective du rythme de jeu). Capacité à tenir des rôles stratégiques dans l'organisation collective. Distribution et redistribution des rôles adaptées. Placement et remplacement constant des coéquipiers. 1 ^{re} ligne défensive pressant haut, couissant selon le contexte, en reconstruction permanente avec mise en place d'une couverture en arrière du 1 ^{er} rideau.
	Efficacité collective (2 points) <i>Gain des rencontres Effets des organisations collectives choisies sur l'évolution du score</i>	En fonction du nombre de matchs joués et donc gagnés ou perdus		
		Possession non significative, peu de marque 0 point	Temps de possession croissant, marques ponctuelles 1 point	Possessions longues conclues plus régulièrement 2 points
10/20	Contribution et efficacité individuelle du joueur dans l'organisation collective <i>En attaque (6 points)</i> <i>Prise de décisions dans la relation porteur de balle/ non porteur de balle</i>	<u>Joueur engagé et réactif.</u> De 0 à 4,5 points Joueur capable de répondre à une situation rapidement et de coordonner certaines actions avec ses partenaires. <u>PB</u> : avance, provoque et conserve au contact, passe avec précision. <u>NPB</u> : soutient au contact pour avancer, enjambe et protège le porteur au sol, ne se replace pas assez vite en largeur et profondeur pour assurer la circulation de balle.	<u>Joueur ressource : organisateur et décisif.</u> De 5 à 8 points Joueur capable d'enchaîner des actions coordonnées avec ses partenaires au moment « juste ». <u>PB</u> : crée un danger pour favoriser une rupture (fixe et décale, gagne à 1 contre 1, s'engage dans l'intervalle et traverse la défense, joue au pied derrière la défense). <u>NPB</u> : change son déplacement pour répondre au choix du porteur, précision de l'aide par de la réactivité et le geste technique juste, sait être utile loin du ballon.	<u>Joueur ressource : organisateur et décisif, garant de l'organisation collective.</u> De 8,5 à 10 points Joueur capable d'anticiper, de renforcer la cohésion de l'équipe, de transformer les choix tactiques. <u>PB</u> : joue au pied pour un partenaire en mouvement. Feinte la transmission et réalise des passes vrillées des deux côtés. Alterne le sens du jeu avec efficacité. <u>NPB</u> : arrive lancé à hauteur du PB dans l'intervalle et/ou joue un rôle de leurre pour déjouer la défense.

	<u>En défense</u> (4 points) <i>efficacité individuelle pour protéger la cible et récupérer la balle</i>	<u>Défenseur</u> : plaque et/ou bloque : Si proche du regroupement, lutte pour contester et récupérer. Si loin du regroupement, se replace sur une ligne de façon irrégulière, pour protéger les côtés.	<u>Défenseur</u> : adapte sa conduite à la situation (presse haut, freine, pilote le coulissage de la ligne). Plaque l'adversaire et tente de récupérer le ballon Supplée un partenaire dépassé. Joueur capable de demander un temps mort ou de proposer des solutions lors du temps de concertation.	<u>Défenseur</u> : - presse haut sur son adversaire direct qu'il soit ou non PB et défend en avançant ; - plaque puis conteste immédiatement le ballon ; - se déplace dans le 2^{me} rideau en fonction du ballon. Joueur capable de demander un temps mort à bon escient ou de proposer des solutions pertinentes lors du temps de concertation.
--	--	--	--	--

Volley-ball

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve		
Niveau 4 : Pour gagner le match, mettre en œuvre une organisation collective qui permet une attaque placée ou accélérée. La défense assure des montées de balles régulièrement exploitables en zone avant.		Matches à 4 contre 4, sur un terrain de 14 m sur 7 m, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré. Chaque équipe dispute au moins deux rencontres en 25 points au tie-break contre la même équipe. Lors de chaque rencontre, chaque équipe peut bénéficier d'un « temps-mort » d'1 minute pour adapter son organisation en fonction du contexte de jeu et du score. Entre ces deux rencontres, un temps de concertation sera prévu, de manière à permettre aux joueurs d'une même équipe d'ajuster leurs organisations collectives, en fonction des caractéristiques du jeu adverse. Les règles essentielles sont celles du volley-ball. La hauteur du filet est adaptée aux caractéristiques des candidats (de 2,00 m à 2,30 m). Le nombre de services successifs effectués par le même joueur est limité à trois.		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4 non acquis	Degrés d'acquisition du niveau 4	
		De 0 à 9 points	De 10 à 16 points	De 17 à 20 points
10/20	Pertinence et efficacité de l'organisation collective <i>Degré d'organisation collective de l'équipe. Analyse et exploitation collective du rapport de force entre les équipes</i> <i>En attaque (4 points)</i> <i>En défense (4 points)</i>	<u>L'équipe maintient le rapport de force quand il est favorable</u> De 0 à 3,5 points La cible est définie prioritairement en zone arrière adverse. Les actions offensives ne s'adaptent pas à l'équipe adverse. Organisation identifiable au début de chaque point (en réception) mais qui ne s'adapte pas en cours de jeu. Les actions défensives assurent la sauvegarde du ballon.	<u>L'équipe exploite le rapport de force quand il est favorable ou équilibré</u> De 4 à 6 points Mises en danger de l'adversaire par la création et l'utilisation de situations favorables : attaques depuis la zone avant. Organisation offensive qui utilise opportunément un relais vers l'avant. Organisation défensive identifiable en situation de jeu. Remplacement de l'équipe après le renvoi chez l'adversaire.	<u>L'équipe fait basculer le rapport de force en sa faveur qu'il soit équilibré ou défavorable</u> De 6,5 à 8 points Adaptation, réactivité collective au problème posé par l'équipe adverse. Organisation créatrice d'incertitudes par combinaisons d'actions de plusieurs joueurs (circulations de balle et déplacements de plusieurs joueurs coordonnés. Variation du rythme de jeu). Echanges décisifs qui créent le danger. Continuité du jeu assurée par une distribution de rôles adaptée, un placement remplacement des équipiers. Organisation défensive, capable d'évoluer en fonction du contexte de jeu et du score. Choix du contre ou de la défense basse en fonction du jeu adverse.
	Efficacité collective (2 points) Gain des rencontres <i>Effets des organisations collectives choisies sur l'évolution du score.</i>	Matches souvent perdus. Effets : des moments de domination au cours du jeu sont repérables. 0 point	Matches perdus = matchs gagnés. Effets : les organisations choisies augmentent les mises en danger de l'équipe adverse et font évoluer le score. 1 point	Matches gagnés. Effets : les organisations choisies, notamment lors des temps de concertation, font basculer le score en faveur de l'équipe. 2 points
	Contribution et efficacité individuelle du joueur dans l'organisation collective <i>En attaque (6 points)</i> Prise de décisions en tant que joueur porteur de balle et joueur non porteur de balle <i>Prise de décisions dans la relation PB/NPB</i> <i>En défense (4 points)</i> Efficacité individuelle pour protéger la cible et récupérer la balle	<u>Joueur intermittent de 0 à 4,5 points</u> Joueur impliqué quand le ballon arrive à proximité de son espace de jeu. Devient attaquant si la balle est facile. PB : donne du temps à son partenaire. La mise en jeu est assurée mais facile. NPB : réagit pour aider. Défenseur : met du temps à changer de statut attaque-défense. Relève les balles faciles.	<u>Joueur engagé et réactif de 5 à 7,5 points</u> Joueur capable de répondre à une situation rapidement et de coordonner ses actions avec ses partenaires. Change de statut de défenseur à attaquant dans la même action de jeu. PB : met l'attaquant en situation favorable et peut déséquilibrer l'équipe adverse par des choix pertinents (relayer : passe ou renvoi, attaquant : balle placée ou balle accélérée...). La mise en jeu est placée NPB : offre des solutions dans son secteur d'intervention pour permettre le relais vers l'avant ou l'attaque. Défenseur : se replace dans son secteur dès le renvoi de la balle. Récupère les balles faciles, intervient sur les balles dans son espace proche. Peut s'opposer à l'attaque adverse soit près du filet (début du contre) ou en retrait.	<u>Joueur ressource : organisateur et décisif de 8 à 10 points</u> Joueur capable d'anticiper et d'enchaîner des actions décisives et coordonnées avec ses partenaires. Anticipe le changement de statut attaque/défense pour jouer soit la passe, soit l'attaque. Joueur mobile prêt à intervenir dans l'urgence. PB : passes décisives qui prennent en compte les compétences de ses partenaires. Crée la rupture par des attaques variées en direction et/ou en vitesse. Le service met l'équipe en danger. NPB : crée des espaces libres et des opportunités dans l'organisation offensive (appel de balle qui attire un joueur adverse). Défenseur : réceptionne et défend des balles accélérées et/ou éloignées. Contre ou défense basse en fonction de l'attaque adverse.

Volley-ball

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve		
Niveau 5 : Pour gagner le match, l'organisation collective crée de l'incertitude chez l'adversaire en enrichissant les alternatives d'attaques (plusieurs appels de balles, attaques variées en direction et en vitesse). La défense s'organise en fonction des attaques adverses (« contre », « couverture »).		Matches à 6 contre 6 sur un terrain réglementaire, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré. Chaque équipe dispute plusieurs rencontres en 25 points au tie-break, dont au moins deux contre la même équipe. Lors de chaque rencontre, chaque équipe peut bénéficier d'un « temps-mort » d'1' pour adapter son organisation en fonction du contexte de jeu et du score. Entre ces deux rencontres, un temps de concertation sera prévu, de manière à permettre aux joueurs d'une même équipe d'ajuster leurs organisations collectives, en fonction des caractéristiques du jeu adverse. Les règles essentielles sont celles du volley-ball. La hauteur du filet est adaptée aux caractéristiques des candidats (de 2,15 m à 2,43 m). Le nombre de services successifs effectués par le même joueur est limité à trois.		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition du niveau 5		
		De 0 à 9 points	De 10 à 16 points	De 17 à 20 points
10/20	Pertinence de l'organisation collective <i>Degré d'organisation collective de l'équipe. Analyse et exploitation collective du rapport de force entre les équipes.</i> <u>En attaque (4 points)</u>	Exploite le rapport de force quand il est favorable ou équilibré dans un jeu à effectif complet De 0 à 3,5 points Mises en danger de l'adversaire par la création et l'utilisation de situations favorables : attaques depuis la zone avant. Organisation offensive qui utilise opportunément un relais vers l'avant.	Fait basculer le rapport de force en sa faveur qu'il soit équilibré ou défavorable dans un jeu à effectif complet De 4 à 6 points Adaptation, réactivité collective au problème posé par l'équipe adverse. Organisation créatrice d'incertitudes par combinaisons d'actions de plusieurs joueurs (circulations de balle et déplacements de plusieurs joueurs coordonnés. Variation du rythme de jeu). Échanges décisifs qui créent le danger. Continuité du jeu assurée par une distribution de rôles adaptée, un placement remplacement des équipiers.	Fait basculer le rapport de force en sa faveur grâce à des alternatives d'attaque variées. dans un jeu à effectif complet De 6,5 à 8 points Adaptations aux problèmes offensifs et défensifs posés par l'équipe adverse. Organisation créatrice d'incertitudes par combinaisons d'actions des joueurs (circulations de balle et déplacements de tous les joueurs coordonnés. Variation collective du rythme de jeu). Continuité du jeu assurée par une distribution de postes adaptée, un placement remplacement des équipiers. L'équipe peut justifier ses choix stratégiques offensifs par l'utilisation des éléments statistiques prélevés Organisation défensive, capable d'évoluer en fonction des points forts adverses identifiés.
	<u>En défense (4 points)</u>	Organisation défensive identifiable en situation de jeu. Remplacement de l'équipe après le renvoi chez l'adversaire.	Organisation défensive, capable d'évoluer en fonction du contexte de jeu. Choix du contre ou de la défense basse en fonction du jeu adverse.	Organisation défensive prévue dès le service de son équipe. (induire le 3 ^{me} franchissement de filet) Coordination de la défense haute et de la défense basse adaptée à l'attaque adverse. L'équipe peut justifier ses choix stratégiques défensifs par l'utilisation des éléments statistiques prélevés.
		Remarque : La note attribuée dans la partie « pertinence de l'organisation collective » peut-être modulée pour chaque élève au regard de son influence sur l'organisation collective de son équipe. Exemple : un joueur ressource qui organise la circulation des joueurs de son équipe avec pertinence peut obtenir 8 points.		
	Efficacité collective (2 points) Gain des rencontres <i>Effets des organisations collectives choisies sur l'évolution du score.</i>	Matches souvent perdus. Effets : des moments de domination au cours du jeu sont repérables. 0 point	Matches perdus = matches gagnés. Effets : les organisations choisies augmentent les mises en danger de l'équipe adverse et font évoluer le score. 1 point	Matches gagnés. Effets : les organisations choisies, notamment lors des temps de concertation, font basculer le score en faveur de l'équipe. 2 points

10/20	Efficacité individuelle du joueur dans l'organisation collective <u>En attaque</u> (6 points) <u>En défense</u> (4 points)	<u>Joueur engagé et réactif de 0 à 4,5 points</u> Joueur capable de répondre à une situation rapidement et de coordonner ses actions avec ses partenaires. Change de statut de défenseur à attaquant dans la même action de jeu. <u>PB</u> : met l'attaquant en situation favorable et peut déséquilibrer l'équipe adverse par des choix pertinents (relayeur : passe ou renvoi, attaquant : balle placée ou balle accélérée, etc.). La mise en jeu est placée. <u>NPB</u> : offre des solutions dans son secteur d'intervention pour permettre le relais vers l'avant ou l'attaque. <u>Défenseur</u> : se replace dans son secteur dès le renvoi de la balle. Récupère les balles faciles, intervient sur les balles dans son espace proche. Peut s'opposer à l'attaque adverse soit près du filet (début du contre) ou en retrait.	<u>Joueur ressource: organisateur et décisif de 5 à 7,5 points</u> Joueur capable d'anticiper et d'enchaîner des actions décisives et coordonnées avec ses partenaires. Anticipe le changement de statut attaque/défense pour jouer soit la passe, soit l'attaque. Joueur mobile prêt à intervenir dans l'urgence. <u>PB</u> : passes décisives qui prennent en compte les compétences de ses partenaires. Crée la rupture par des attaques variées en direction et/ou en vitesse. Le service met l'équipe en danger. <u>NPB</u> : crée des espaces libres et des opportunités dans l'organisation offensive (appel de balle qui attire un joueur adverse). <u>Défenseur</u> : réceptionne et défend des balles accélérées et/ou éloignées. Contre ou défense basse en fonction de l'attaque adverse. Joueur capable de demander un temps mort ou de proposer des solutions lors du temps de concertation.	<u>Joueur ressource : organisateur, décisif et garant de l'organisation collective de 8 à 10 points</u> Le joueur utilise les qualités athlétiques et tactiques liées à son poste de jeu. <u>PB</u> : le serveur varie les mises en dangers; Le passeur cherche à surprendre le contre et l'organisation défensive adverse. L'attaquant utilise ses qualités athlétiques. <u>NPB</u> : il contribue à offrir plusieurs solutions d'attaque dans le cadre d'un schéma tactique défini. <u>Défenseur</u> : il respecte la stratégie défensive adoptée. Joueur capable de demander un temps mort à bon escient ou de proposer des solutions pertinentes lors du temps de concertation.
-------	--	--	--	---

Badminton en simple		Principes d'élaboration de l'épreuve			
Compétence attendue		Les matchs se jouent en deux sets de 11 points. Les règles essentielles sont celles du badminton. Chaque candidat(e) dispute plusieurs matchs contre des adversaires de niveau proche dans des poules homogènes. Le positionnement du niveau de jeu du candidat (item 1 : Qualité des techniques au service de la tactique) est la 1^{re} étape de l'évaluation, déterminante pour la suite et l'attribution des points. « La pertinence et l'efficacité des choix stratégiques dans la gestion du rapport de force » (item 2) sera appréciée au regard de l'évolution du score entre les 2 sets de chaque match ⁽¹⁾ avec une échelle de points déterminée par le niveau de jeu du candidat(e) (ou de la poule), les points étant répartis selon les 6 cas de figure répertoriés. « Le gain des matchs » (item 3) sera apprécié à l'issue de l'ensemble des matchs. ⁽²⁾ À propos du principe d'équilibre du rapport de force : Pour que les compétences attendues soient révélées, les candidats qui se rencontrent doivent être de niveau homogène (rapport de force équilibré). Ainsi, Filles et garçons peuvent être évalués au sein d'une même poule. Il faut cependant veiller à ce que le niveau des candidates Filles soit apprécié et évalué en fonction de celui des autres filles (idem pour les candidats garçons). ⁽²⁾ Veiller à valoriser de manière équitable des registres ou des styles de jeu qui peuvent être différents (vitesse de frappes, exploitation du volume et des espaces) Les évaluateurs ont la responsabilité de tenir compte de ces différences dans les appréciations qualitatives et le passage à la note. Les appréciations et notes sont attribuées sans comparer les prestations des filles avec celles des garçons.			
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4 non acquis	Degrés d'acquisition du niveau 4		
			10	16	20
10/20	Tactique : projet de gain de match	0 point à 4,75 points Construit et marque grâce à des renvois variés dans l'axe central essentiellement. Produit des frappes de rupture (descendantes ou éloignées de l'adversaire sur la profondeur ou la largeur) sur un volant haut en zone avant. Déplacements limités et/ou désorganisés qui perturbent les actions de frappe. Les actions de déplacement/frappe/remplacement sont juxtaposées. Le remplacement est souvent en retard ou parfois absent. Le candidat joue de face le plus souvent (en frappe haute), il joue rarement bien placé (en fente au filet et avec une préparation de profil en frappe haute). La prise de raquette est inadaptée.	5 points à 7,75 points Tant qu'il n'est pas trop proche du fond du court et/ou en crise de temps et/ou sur son revers haut, construit et marque avec des trajectoires variées dans la profondeur ou la largeur ou avec un coup accéléré, déplace l'adversaire. Utilise un coup prioritaire efficace. Reconnaît et exploite un volant favorable afin de créer la rupture Déplacements et placements sous le volant sont souvent efficaces dans les phases de moindre pression. Le candidat se déplace en pas chassés (ou courus) et joue en équilibre. Se replace sans attendre vers le centre du terrain. Le candidat sort du jeu de face : placement de profil en frappe haute haute à mi-court ou en fond de court et placement à l'amble en fente avant pour les frappes au filet. La prise de raquette est parfois adaptée (prise universelle)	8 points à 10 points Tant qu'il n'est pas trop proche du fond du court et/ou en crise de temps et/ou sur son revers haut, construit et marque avec des trajectoires variées et plus précises (en hauteur, longueur, direction et vitesse) dans un espace de jeu élargi : alterne les zones visées (frappes placées éloignées du centre), utilise des frappes descendantes ralenties ou accélérées. Le candidat peut privilégier aussi bien la dominante vitesse (trajectoires tendues descendantes ou plates) que l'exploitation du terrain (par le volume) pour gagner l'échange. Fixe, déborde, exploite le revers haut de fond de court adverse. Déplacements synchronisés et coordonnés sur tout le terrain même dans les phases de pression forte : les actions de déplacement/frappe se superposent régulièrement et permettent de jouer en équilibre bien placé. Le remplacement, quasi systématique, prend parfois en compte la trajectoire émise (remplacement tactique). La prise de raquette universelle est systématisée. Adapte parfois sa prise en revers.	
	Qualité des techniques au service de la tactique. Rapidité et équilibre des déplacements, placements et remplacements Variété, qualité et efficacité des actions de frappes	Niveau A	Niveau B	Niveau C	

5/20	Efficacité des choix stratégiques et engagement dans le duel		Évolution du score entre les 2 sets				Niveau A	Niveau B	Niveau C
			cas 6 :	Gagne les 2 sets en augmentant l'écart sur le second set.			3,5	4,5	5
			cas 5 :	Gagne les 2 sets avec dans le 2 ^{ème} set un écart de points inférieur ou égal à celui du 1 ^{er} set.			3	4	4,75
			cas 4 :	Gagne le second set après avoir perdu le 1 ^{er} .			2,5	3,5	4,5
			cas 3 :	Perd le second set après avoir gagné le 1 ^{er} .			2	3	4,25
			cas 2 :	Perd les 2 sets en réduisant l'écart d'au moins 2 points sur le second set.			1,5	2,5	4
			cas 1 :	Perd les 2 sets sans évolution positive du score sur le second set.			1	2	3,5
			Pour chaque match réalisé, l'évolution du score (cas 1 à 6) détermine le nombre de points obtenus en fonction du niveau de jeu du candidat (A, B ou C). La note globale sur 5 résulte de la moyenne des notes ainsi obtenues.						
5/20	Gain des rencontres	Classement général par sexe : 3 points	0 point	1 point	1.25 point	2 points	2.25 points	3 points	
			Les élèves classés en bas du tableau des filles ou du tableau des garçons		Les élèves classés en milieu du tableau des filles ou du tableau des garçons		Les élèves classés en haut du tableau des filles ou du tableau des garçons		
		Classement au sein de chaque poule : 2 points	Tout candidat peut obtenir le maximum ou le minimum de points en fonction de sa place au classement général, observé sur un effectif significatif (qui peut éventuellement dépasser le groupe classe). Même si les rencontres peuvent être mixtes, les classements des Filles et les garçons sont séparés et indépendants.						
Chaque candidat obtient entre 0 et 2 points en fonction de son classement dans la poule (mixte ou non), indépendamment de son niveau de jeu.									

Badminton en simple

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve				
Niveau 5 : Pour gagner le match, concevoir et conduire des projets tactiques en enrichissant son jeu (varier le rythme, masquer les coups, etc.) face à un adversaire identifié.		Les matchs se jouent en deux sets gagnants de 21 points avec 2 points d'écart (pour un score maxi de 25 points). Les règles essentielles sont celles du badminton (terrain, filet, service, décompte des points). Une pause d'une durée de 1 minute est effectuée à 11 points. Chaque candidat dispute plusieurs rencontres contre des adversaires de niveau très proche ⁽¹⁾ . À l'issue d'une phase de jeu (11 points ou 1 ^{er} set) le candidat analyse la séquence qui vient de se dérouler et propose une stratégie pour la séquence suivante. La procédure d'évaluation est déterminée par l'équipe pédagogique (dispositif, fiche ou entretien) À l'issue des matchs, deux classements différents sont effectués : un classement général, filles et garçons séparés et un classement au sein de chaque poule (mixte ou pas). ⁽¹⁾ <u>Commentaire à propos du principe d'équilibre du rapport de force</u> : les candidats qui se rencontrent doivent être de niveau homogène. C'est à cette condition que peuvent être révélées les compétences attendues. Que les poules soient mixtes ou pas, les évaluateurs ont la responsabilité de tenir compte des différences garçons/filles dans les appréciations qualitatives et le passage à la note. Les appréciations et notes sont attribuées sans comparer les prestations des filles avec celles des garçons. Un écart important au score ne permet pas d'apprécier de manière positive tous les éléments de la compétence des deux candidats.				
Points à affecter	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition du niveau 5				
		0 point	9 points	10 points	16 points	17 points 20 points
04/20	Pertinence et efficacité des choix stratégiques dans la gestion du rapport de force	L'analyse du temps de jeu précédent est réaliste mais le projet se limite à des éléments habituels (jouer sur le revers, obliger l'adversaire à se déplacer davantage) qui peuvent néanmoins être efficaces.		Le candidat connaît bien ses points forts, il détecte globalement les points faibles de l'adversaire, il construit un projet et le met en place mais il parvient peu à le faire évoluer, si nécessaire, en cours de jeu.		L'analyse repose sur les éléments essentiels qui vont permettre de proposer un projet efficace qui s'appuie sur les points faibles et forts de l'adversaire au regard de ses propres possibilités. Le projet évolue de manière efficace au fur et à mesure de la rencontre.
10/20	Qualité des techniques au service de la tactique Variété qualité et efficacité des actions de frappe. Anticipation, équilibre et rapidité des déplacements, placements et replacements.	Le candidat cherche à « déséquilibrer » l'adversaire en utilisant les trois paramètres (vite, haut, long) au cours du même échange mais des erreurs tactiques apparaissent régulièrement. Les actions de frappes puissantes sont souvent efficaces les amortis ou contre amortis le sont peu ou pas. Il y a peu de changements de prises. Les déplacements vers le volant et les placements sous le volant sont efficaces sur tout le terrain dans les phases de faible pression. Le remplacement prend peu en compte l'évolution du jeu.		Les volants sont pris tôt (la raquette est bien placée dans les moments d'attente). Le candidat frappe le volant de profil avec une prise adaptée. Les actions de frappes utilisées pour « déséquilibrer » l'adversaire sont variées et souvent efficaces tout en restant souvent « lisibles » L'adversaire doit sortir nettement et très régulièrement du centre du jeu pour assurer la continuité de l'échange. Les déplacements vers le volant et les placements sous le volant sont efficaces sur tout le terrain même dans les phases de pression plus forte. Les replacements tactiques au centre du jeu apparaissent.		le facteur vitesse, le jeu au filet et la désinformation (dissociations segmentaires spécifiques efficaces) sont déterminants pour le gain de l'échange. La prise est toujours adaptée. Le terrain est utilisé dans sa quasi-totalité (déplacements et trajectoires), les déplacements et les replacements (au centre du jeu) sont équilibrés, précoces et rapides (même sous pression), ils sont facilités par des options tactiques pertinentes.

2/20	Le candidat gère son engagement et organise la pratique		Le candidat s'échauffe, au mieux, de manière formelle. Il n'utilise pas les temps d'attente pour récupérer activement. Il accepte de tenir des rôles dans l'organisation mais ne les remplit pas correctement.	Le candidat s'échauffe et récupère mais sans prendre en compte les aspects spécifiques de l'activité. Il peut tenir la plupart des rôles utiles à l'organisation mais peut se retrouver en difficulté dans des situations inhabituelles.	Le candidat se prépare physiquement et psychologiquement à l'épreuve. Il utilise bien les moments d'attente et de récupération. Il peut tenir tous les rôles utiles au bon déroulement d'une compétition (niveau jeune officiel départemental UNSS).
4/20	Gain des rencontres	Classement par sexe au sein du groupe/classe : 2 points	0 point Les élèves (filles ou garçons) classés en bas du tableau et relevant du niveau technique et tactique de cette colonne (00-09).	1 point Les élèves (filles ou garçons) classés en milieu du tableau et relevant du niveau technique et tactique de cette colonne (10-16).	1,5 points Les élèves (filles ou garçons) classés en haut du tableau et relevant du niveau technique et tactique de cette colonne (17-20).
		Classement au sein de chaque poule : 2 points	Les élèves se voient attribués de 0 à 2 points au regard de leur classement au sein de chaque poule.		

Tennis de table		Principes d'élaboration de l'épreuve			
Compétence attendue					
Niveau 4 : Pour gagner le match, faire des choix tactiques. Construire le point en adaptant particulièrement son déplacement afin de produire des frappes variées (balles placées, accélérées et présentant un début de rotation).		Les matchs se jouent en deux sets de 11 points. Les règles essentielles sont celles du tennis de table. Chaque candidat(e) dispute plusieurs matchs contre des adversaires de niveau proche dans des poules homogènes (1). Le positionnement du niveau de jeu du candidat (item 1 : Qualité des techniques au service de la tactique) est la 1ère étape de l'évaluation , déterminante pour la suite et l'attribution des points. « La pertinence et l'efficacité des choix stratégiques dans la gestion du rapport de force » (item 2) sera appréciée au regard de l'évolution du score entre les 2 sets de chaque match réalisé au sein de la poule, avec une échelle de points déterminée par le niveau de jeu du candidat préalablement identifié. Les points sont répartis selon les 6 cas de figure répertoriés. La note finale sur 5 obtenue pour cet item résulte de la moyenne des notes obtenues à chaque match. « Le gain des matchs » (item 3) sera apprécié à l'issue des matchs. Deux classements différents sont effectués : un classement général, <u>filles et garçons séparés</u> , et un classement au sein de chaque poule (mixte ou non). Remarques : (1) A propos du principe d'équilibre du rapport de force : Pour que les compétences attendues soient révélées, les candidats qui se rencontrent doivent être de niveau homogène (rapport de force équilibré). Ainsi, filles et garçons peuvent être évalués au sein d'une même poule. Il faut cependant veiller à ce que le niveau des candidates filles soit apprécié et évalué en fonction de celui des autres filles (tout comme les candidats garçons). (2) Veiller à valoriser de manière équitable des registres ou des styles de jeu qui peuvent être différents (attaque/défense ; placement/accélération ; coupé/lifté...). Les évaluateurs ont la responsabilité de tenir compte de ces différences dans les appréciations qualitatives et le passage à la note. Les appréciations et notes sont attribuées sans comparer les prestations des filles avec celles des garçons.			
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4 non acquis		Degrés d'acquisition du niveau 4	
				10 points	16 points 20 points
10/20	Qualité des techniques au service de la tactique Variété, qualité et efficacité des frappes Rapidité et équilibre des placements, déplacements et replacements	0 point à 4,75 points Pour gagner l'échange le candidat(e) utilise prioritairement un type de stratégie : placement, accélération, jeu défensif. Le candidat utilise des coups, en coup droit et en revers, en fonction de son placement par rapport à la balle. Le service, par ses variations de placement ou de vitesse met l'adversaire en difficulté. Niveau A		5 points à 7,75 points Pour gagner l'échange, le candidat(e) met en place une stratégie de jeu qui peut prendre des formes différentes (jeu placé/accéléré ; coupé/lifté ; défense/attaque, etc.). Dans les moments d'équilibre du rapport de force : Le candidat recherche systématiquement la création d'une situation favorable de marque en utilisant principalement le placement de la balle ou son accélération, un début de rotation apparaît : balles coupée (rotation arrière) ou liftées (rotation avant). Le candidat(e) varie le placement, la vitesse et/ou l'effet du service. Il prend l'avantage dans le jeu dès le service ou sur le retour du service. Le candidat(e) se déplace pour utiliser ses coups préférentiels. Niveau B	8 points à 10 points Pour gagner l'échange le candidat(e) combine plusieurs stratégies pour faire basculer le rapport de force à son avantage. Deux types de jeu, valorisés de manière équitable, peuvent apparaître : - soit les déplacements sont suffisamment équilibrés et efficaces pour prendre l'initiative (frappes ou accélérations placée) ou jouer contre l'initiative adverse (blocs, balles coupées) ; - soit les déplacements sont suffisamment rapides pour jouer proche ou loin de la table afin de défendre, d'attaquer (smash, top spin), <u>ou</u> contre attaquer (blocs actifs, top sur tops ou contre tops). Les rotations de balle sont différenciées au service et pendant l'échange. Niveau C

5/20	Efficacité des choix stratégiques et engagement dans le duel		Évolution du score entre les 2 sets				Niveau A	Niveau B	Niveau C
			cas 6 :	Gagne les 2 sets en augmentant l'écart sur le second set.			3,5	4,5	5
			cas 5 :	Gagne les 2 sets avec dans le 2 ^{me} set un écart de points inférieur ou égal à celui du 1 ^{er} set.			3	4	4,75
			cas 4 :	Gagne le second set après avoir perdu le 1 ^{er} .			2,5	3,5	4,5
			cas 3 :	Perd le second set après avoir gagné le 1 ^{er} .			2	3	4,25
			cas 2 :	Perd les 2 sets en réduisant l'écart d'au moins 2 points sur le second set.			1,5	2,5	4
			cas 1 :	Perd les 2 sets sans évolution positive du score sur le second set.			1	2	3,5
			Pour chaque match réalisé, l'évolution du score (cas 1 à 6) détermine le nombre de points obtenus en fonction du niveau de jeu du candidat (A, B ou C).La note globale sur 5 résulte de la moyenne des notes ainsi obtenues.						
5/20	Gain des rencontres	Classement général par sexe : 3 points	0 point	1 point	1.25 point	2 points	2.25 points	3 points	
			Les élèves classés en bas du tableau des filles ou du tableau des garçons.			Les élèves classés en milieu du tableau des filles ou du tableau des garçons.		Les élèves classés en haut du tableau des filles ou du tableau des garçons.	
		Tout candidat peut obtenir le maximum ou le minimum de points en fonction de sa place au classement général, observé sur un effectif significatif (qui peut éventuellement dépasser le groupe classe). Même si les rencontres peuvent être mixtes, les classements des filles et les garçons sont séparés et indépendants.							
Chaque candidat obtient entre 0 et 2 points en fonction de son classement dans la poule (mixte ou non), indépendamment de son niveau de jeu.									

Tennis de table

Compétence attendue			Principes d'élaboration de l'épreuve					
Niveau 5 : Pour gagner le match, concevoir et conduire des projets tactiques en enrichissant son jeu (varier le rythme, masquer les coups, etc.) face à un adversaire identifié.			Les matchs se jouent en trois manches gagnantes de 11 points avec 2 points d'écart (score maxi 14). Les règles essentielles sont celles du tennis de table (table, service, service, décompte des points). À l'issue des matchs, deux classements différents sont effectués : un classement général, filles et garçons séparés et un classement au sein de chaque poule (mixte ou pas).					
			Chaque candidat dispute plusieurs matchs contre des adversaires de niveau très proche ⁽¹⁾ .					
			À l'issue d'une phase de jeu (tout ou partie d'une manche) le candidat analyse la séquence qui vient de se dérouler et propose une stratégie pour la séquence suivante. La procédure d'évaluation est déterminée par l'équipe pédagogique (dispositif, fiche ou entretien).					
			⁽¹⁾ <u>Commentaire à propos du principe d'équilibre du rapport de force</u> : les candidats qui se rencontrent doivent être de niveau homogène. C'est à cette condition que peuvent être révélées les compétences attendues. Que les poules soient mixtes ou non, les évaluateurs ont la responsabilité de tenir compte des différences garçons/filles dans les appréciations qualitatives et le passage à la note. Les appréciations et notes sont attribuées sans comparer les prestations des filles avec celles des garçons. Par ailleurs, un écart important au score ne permet pas d'apprécier de manière positive tous les éléments de la compétence des deux candidats.					
Points à affecter	Éléments à évaluer		Degrés d'acquisition du niveau 5					
			0 point	9 points	10 points	16 points	17 points	20 points
4/20	Pertinence et efficacité des choix stratégiques dans la gestion du rapport de force		L'analyse du temps de jeu précédent est réaliste mais le projet se limite à des éléments habituels (jouer sur le revers, obliger l'adversaire à se déplacer davantage) qui peuvent néanmoins être efficaces.		Le candidat connaît bien ses points forts, il détecte globalement les points faibles de l'adversaire, il construit un projet de jeu et le met en place mais il parvient peu à le faire évoluer, si nécessaire, en cours de jeu.		L'analyse repose sur les éléments essentiels qui vont permettre de proposer un projet efficace qui s'appuie sur les points faibles et forts de l'adversaire au regard de ses propres possibilités. Le projet évolue de manière efficace au fur et à mesure de la rencontre.	
10/20	Qualité des techniques au service de la tactique Variété, qualité et efficacités des actions de frappe Anticipation, équilibre et rapidité des déplacements, placements et replacements		Dans les moments d'équilibre du rapport de force, le candidat recherche systématiquement la création d'une situation favorable de marque en utilisant principalement la vitesse et le placement de la balle, un début de rotation apparaît. La mise à distance est construite et stable dans des phases de jeu à pression moyenne. Le replacement est tardif.		Le candidat varie efficacement son jeu Les rotations sont efficaces au service et apparaissent dans le jeu. Des variations de rythme apparaissent, grâce à des balles qui peuvent être prises tôt après le rebond. La prise de raquette est adaptée aux différents coups. Le replacement est rapide et équilibré.		Les dissociations segmentaires spécifiques sont efficaces : toutes les rotations (lift, coupé et rotations latérales sont utilisées pour créer ou contrer les effets adverses (lifter sur un coupé ou couper sur un coupé). La désinformation devient un élément du jeu. Le service prépare la 3 ^e balle. Les déplacements (latéraux et en profondeur) sont équilibrés, précoces et rapides (même sous pression). Les appuis sont dynamiques. Le replacement intègre les éventualités du retour adverse.	
2/20	Le candidat gère son engagement et organise la pratique		Le candidat s'échauffe, au mieux, de manière formelle. Il n'utilise pas les temps d'attente pour récupérer activement. Il accepte de tenir des rôles dans l'organisation mais ne les remplit pas correctement.		Le candidat s'échauffe et récupère mais sans prendre en compte les aspects spécifiques de l'activité. Il peut tenir la plupart des rôles utiles à l'organisation mais peut se retrouver en difficulté dans des situations inhabituelles.		Le candidat se prépare physiquement et psychologiquement à l'épreuve. Il utilise bien les moments d'attente et de récupération. Il peut tenir tous les rôles utiles au bon déroulement d'une compétition (niveau jeune officiel départemental unss).	
4/20	Gain des rencontres	Classement général par sexe au sein du groupe/classe : 2 points	0 point	1 point	1 point	1,5 point	1,5 point	2 points
		Les élèves (filles ou garçons) classés en bas du tableau <u>et</u> relevant du niveau technique et tactique de cette colonne (00-09).	Les élèves (filles ou garçons) classés en milieu du tableau <u>et</u> relevant du niveau technique et tactique de cette colonne (10-16).		Les élèves (filles ou garçons) classés en haut du tableau <u>et</u> relevant du niveau technique et tactique de cette colonne (17-20).			
		Les élèves se voient attribués de 0 à 2 points au regard de leur classement au sein de chaque poule.						

Boxe française (savate)

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve		
Niveau 4 : Pour gagner l'assaut, acquérir les éléments de base d'un système d'attaque et de défense afin de mettre en œuvre un projet d'action.		Chaque protagoniste réalise trois assauts libres face à trois adversaires différents. Ils se déroulent dans un espace délimité de 16 à 25 m ² . Un assaut est composé de deux reprises d'1'30, entrecoupées par une minute de repos. Les opposants sont de poids approchant ou de niveau homogène. Le contrôle des touches, des trajectoires et les échanges à distance sont les règles essentielles de la pratique en assaut. L'arbitrage est assuré par les élèves ; il s'ancre dans la tradition (rituel), guide les comportements et les évalue (éthique).		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4 non acquis	Degrés d'acquisition du niveau 4	
		De 0 à 9 points	De 10 à 16 points	De 17 à 20 points
8/20	Efficacité de l'organisation individuelle dans le système d'interaction attaque-défense : - interaction continue ; - distance ; - mobilité.	- construction d'actions isolées, sans interaction entre les tireurs ; - la distance de touche est perdue à la suite d'actions défensives (parades et esquives) parfois désorganisées ; - déplacements par impulsion-répulsion sans générer d'effet sur les déplacements de l'adversaire.	- construction par les tireurs d'un échange de coups structuré majoritairement en deux temps, pour toucher le dernier : attaque-contre-attaque ; - les actions défensives succèdent au temps d'attaque adverse : la contre-attaque conduit à la touche ; - déplacements intentionnels pour se placer à distance de touche.	- construction par les tireurs d'un échange de coups structuré en plusieurs temps pour toucher le dernier : attaque/contre-attaque alternées des tireurs ; - les actions défensives s'intègrent dans le temps d'attaque adverse : l'arrêt de l'adversaire par l'utilisation des segments avant en trajectoire rectiligne conduit le plus souvent à finaliser l'échange en sa faveur ; - déplacements intentionnels pour se placer à distance de touche et se replacer hors d'atteinte en cours d'échange.
8/20	Rapports d'opposition (6 points) - projet sur le temps d'un assaut ; - projet sur le temps d'une reprise.	Le tireur réussit à prendre l'avantage par intermittence au cours d'une reprise. Mais le temps passé dans le statut de dominé prévaut largement sur celui de dominant. L'écart des scores, issu des touches effectives de chaque protagoniste repéré par les juges, est important et défavorable au tireur.	Le tireur peut prendre l'avantage dans la majorité des échanges d'une des deux reprises d'un assaut. Mais, le temps passé dans les statuts de dominé ou de dominant est équilibré. L'écart des scores, issu des touches effectives de chaque protagoniste repéré par les juges, est serré, défavorable ou favorable au tireur.	Le tireur a l'avantage dans la majorité des échanges de chaque reprise. Et le temps passé dans le statut de dominant prévaut sur celui de dominé. L'écart des scores, issu des touches effectives de chaque protagoniste repéré par les juges, est important ou serré, mais égalitaire ou favorable au tireur.
	Gain de l'assaut (2 points)	Le tireur obtient au mieux une égalité sur trois assauts disputés.	Le tireur obtient au moins une victoire sur trois assauts disputés.	Le tireur obtient au moins deux victoires sur trois assauts disputés.
4/20	Arbitrage	L'arbitre fait débiter et stopper l'assaut en utilisant les commandements réglementaires. Ses interventions n'interviennent que lorsque la rencontre prend des allures confuses non conformes.	L'arbitre intervient avec opportunité dans le cours d'action en cas de non-respect des règles essentielles : contrôle, trajectoire, distance.	L'arbitre intervient avec opportunité dans le cours d'action en cas de non-respect des règles essentielles : contrôle, trajectoire, distance. Il utilise un vocabulaire approprié. Il est entendu des tireurs et des juges.

Boxe française (savate)

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve		
Niveau 5 : Pour gagner l'assaut, optimiser un projet personnel technico-tactique pouvant s'adapter aux caractéristiques de l'adversaire.		Chaque protagoniste réalise deux assauts libres face à deux adversaires différents. Ils se déroulent dans une enceinte (espace délimité) de 16 à 25 m ² . Un assaut est composé de trois reprises de 2'00, entrecoupées par une minute de repos. Dix minutes au moins séparent les deux assauts. Les opposants sont de poids approchant ou de niveau homogène. Le contrôle des touches, des trajectoires et les échanges à distance sont les règles essentielles de la pratique en assaut. L'arbitrage est assuré par les élèves ; il s'ancre dans la tradition (rituel), guide les comportements et les évalue (éthique).		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition de la compétence de niveau 5		
		De 0 à 9 points	De 10 à 16 points	De 17 à 20 points
8/20	Efficacité de l'organisation individuelle dans la circularité des statuts dominant/dominé : - interaction continue ; - distance ; - mobilité.	- en cas de supériorité temporaire, la domination s'exprime par une disponibilité motrice qui lui permet de se défendre ou d'attaquer, instantanément, sans pour autant exploiter l'espace délimité ; - en cas d'infériorité passagère, l'avantage est repris en se déplaçant et en se protégeant par des coups d'arrêts ou des ripostes, sans pour autant sortir de l'axe d'affrontement.	- en cas de supériorité temporaire, la domination s'exprime par la contrainte imposée à l'adversaire à se déplacer en périphérie d'enceinte ; - en cas d'infériorité passagère, l'avantage est repris en rompant l'alignement imposé par l'adversaire et en se dégageant latéralement pour reprendre le contrôle du centre de l'enceinte.	- en cas de supériorité temporaire, la domination s'exprime par le cadrage de l'adversaire. Une pression sur l'adversaire est maintenue sans qu'elle ne bloque l'échange ; - en cas d'infériorité passagère, l'avantage est repris sur la base d'une mobilité soigneusement organisée, en se dégageant latéralement sans reculer pour prendre au plus vite le contrôle du centre de l'enceinte.
8/20	Rapports d'opposition (6 points) - projet sur le temps de l'assaut ; - projet sur le temps d'une reprise.	Le tireur élabore une stratégie cohérente à partir de ses propres ressources et d'une des caractéristiques singulières de l'adversaire : morphologie (grand, petit), ou type d'organisation (garde ou garde inversée) ou profil dominant (attaquant, contre-attaquant).	Le tireur met en œuvre un plan d'action cohérent à partir de ses propres ressources et des caractéristiques combinées de l'adversaire : morphologie (grand, petit) ou type d'organisation (garde ou garde inversée), ou profil dominant (attaquant, contre-attaquant).	Le tireur associe dans le cours d'action et au fil de l'assaut, son statut momentané et les moyens d'actions efficaces pour renverser le rapport de force en sa faveur. Il s'exprime à différentes distances de l'adversaire par des liaisons pieds-poings pour s'approcher, et poings-pieds pour s'éloigner selon le projet d'action en cours.
	Gain de l'assaut (2 points)	Le tireur obtient au mieux une égalité sur trois assauts disputés.	Le tireur obtient au moins une victoire sur trois assauts disputés.	Le tireur obtient au moins deux victoires sur trois assauts disputés.
4/20	Arbitrage	L'arbitre intervient dans le cours de l'action en cas de non-respect des règles essentielles. Il utilise un vocabulaire approprié et est entendu de tous.	L'arbitre intervient dans le cours de l'action en ciblant le non-respect des règles essentielles. Il utilise un vocabulaire approprié accompagné de la gestuelle officielle.	L'arbitre sait comment anticiper ce qui va se produire, il comprend ce qui se passe maintenant, et il réagit correctement en utilisant un vocabulaire approprié accompagné de la gestuelle officielle.

JUDO

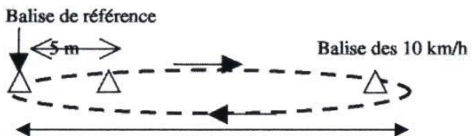
Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve		
Niveau 4 : Combiner les techniques d'attaque et de défense pour affronter et dominer un adversaire en mettant en œuvre un projet stratégique dans une situation de randori.		Chaque protagoniste réalise 3 randori de 3 minutes, entrecoupés de 6 à 10 minutes de repos. Les randori sont arbitrés par les élèves. L'arbitre annonce les avantages et fait respecter les règles de sécurité. Les combattants et l'arbitre appliquent le rituel définis. Les combattants sont répartis par groupe morphologique.		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Niveau 4 non acquis	Degrés d'acquisition du niveau 4	
		De 0 à 9 points	De 10 à 16 points	De 17 à 20 points
8/20	Efficacité de l'organisation individuelle dans le système d'interaction attaque-défense : - préparation de l'attaque : saisie, posture ; déplacement - technique d'attaque et de défense.	Attaque : quelques attaques isolées, sans cohérence avec le comportement de <i>Uke</i> . Les actions de projection présentent peu de préparation et conduisent à une perte de contrôle possible. Dans la liaison debout-sol, des ruptures dans la continuité ne permettent pas d'utiliser les contrôles pour prolonger au sol ou maintenir l'immobilisation. Défense : posture raide, souvent sur l'arrière, bras tendus qui repoussent <i>Tori</i> . Quelques esquives sont repérables. Dans la liaison debout-sol, le combattant utilise quelques positions de fermeture.	Attaque : les saisies, déplacements et postures sont en cohérence avec une technique et une direction d'attaque. Dans la liaison debout-sol, <i>Tori</i> conserve au moins un contrôle (du debout vers le sol), qui lui permet de prolonger au sol et d'immobiliser l'adversaire. Défense : le combattant reprend ponctuellement l'initiative en agissant sur les saisies, postures et déplacements. Dans la liaison debout-sol, il organise systématiquement sa défense en adoptant des positions de fermeture efficaces, il neutralise les retournements.	Attaque : les saisies, déplacement et postures sont en cohérence avec deux directions d'attaque adaptées aux déséquilibres de <i>Uke</i> . Enchaînement avant et arrière. Dans la liaison debout-sol, le contrôle permanent permet l'utilisation de plusieurs retournements et techniques d'immobilisation. Défense : la reprise d'initiative est quasi systématique : le combattant esquive les attaques de <i>Tori</i> et riposte. Dans la liaison debout-sol, il est capable de neutraliser les actions de <i>Tori</i> ou de fuir de façon organisée pour reprendre le combat debout.
8/20	Rapport d'opposition (6 points) : - gestion des trois randori.	Le combattant n'utilise pas la situation favorable pour attaquer. <i>Uke</i> peut se rééquilibrer.	Le combattant produit des actions adaptées au rapport de force en cours. Il varie les attaques pour créer de l'incertitude. Lorsqu'il subit, il n'arrive pas toujours à reprendre l'initiative.	Le combattant impose saisie, posture, déplacement favorisé. Ses actions sont adaptées au contexte. Les reprises d'initiative sont rapides et quasi systématiques.
	Gain du combat (2 points)	Aucun avantage marqué → <i>Yuko</i>	Plusieurs <i>Yuko</i> → <i>Wasa-ari</i>	<i>Ippon</i> → Plusieurs <i>Ippon</i>
4/20	Arbitrage	Utilise un vocabulaire simple : « <i>Hajime</i> », « <i>Mate</i> » Repère et intervient sur les sorties de la surface, et toutes les formes de dangers en mettant fin au combat.	L'arbitre annonce : - « <i>Osaekomi</i> » lorsque l'un des combattants immobilise l'autre au sol ; - « <i>Toketa</i> » pour toute sortie d'immobilisation.	L'arbitre se fait respecter par l'opportunité de ses interventions auxquelles il associe la gestuelle.

Judo

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve		
NIVEAU 5 : Pour gagner le combat, gérer ses ressources et s'adapter aux caractéristiques des adversaires pour conduire l'affrontement dans une situation de randori		Chaque protagoniste réalise 3 randori de 4 minutes, entrecoupés de 8 à 12 minutes de repos. Les randori sont arbitrés par les élèves. L'arbitre annonce les avantages, les pénalités et fait respecter les règles de sécurité. Les combattants et l'arbitre appliquent le rituel définis. Les combattants sont répartis par groupe morphologique et de niveau.		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition du niveau 5		
		De 0 à 9 points	De 10 à 16 points	De 0 à 9 points
8/20	Efficacité de l'organisation individuelle dans la circularité des statuts dominant/dominé : - préparation de l'attaque : saisie, posture, déplacement. - technique d'attaque et de défense	Attaque : les saisies déplacements et postures permettent aux combattants d'effectuer des attaques dans 2 directions différentes. Les enchaînements avant-arrière, avant-avant, et actions répétées sont sans lien avec les actions d' <i>Uke</i> . La liaison debout-sol est réalisée, elle permet la continuité de contrôle dans le travail au sol. Défense : le combattant bloque et esquive efficacement sans pour autant contre-attaquer. Dans la liaison debout sol, il s'organise rapidement, adopte des positions de fermeture, neutralise les retournements.	Attaque : les saisies, déplacements et postures permettent aux combattants d'effectuer des attaques dans plusieurs directions. Les enchaînements avant-arrière, avant-avant et actions répétées sont choisies en fonction de la réaction de <i>Uke</i> . La maîtrise de la liaison debout-sol permet à l'attaquant de varier les formes de contrôles, de retournements et d'immobilisations. Défense : le combattant propose une contre-attaque et peut reprendre l'initiative suite à un blocage ou une esquive d'attaque. Dans la liaison debout-sol, il est capable de neutraliser les actions de <i>Tori</i> ou de fuir de façon organisée pour reprendre rapidement le combat debout.	Attaque : les saisies, déplacements et postures permettent à l'attaquant de provoquer et d'exploiter les réactions de <i>Uke</i> afin de le projeter dans plusieurs directions. La maîtrise de la liaison debout-sol permet à l'attaquant d'immobiliser et de faire évoluer ses techniques en fonction des réactions de <i>Uke</i> . Défense : le combattant propose presque toujours une contre-attaque et reprend rapidement l'initiative après blocage ou esquive. Dans la liaison debout-sol, il organise sa défense dans un premier temps pour reprendre l'initiative en vue d'un passage d'une attitude défensive à une attitude offensive.
8/20	Rapport d'opposition (6 points) : - gestion des caractéristiques de l'adversaire.	Le combattant élabore une stratégie reposant sur quelques caractéristiques morphologiques simples de son adversaire.	Le combattant élabore une stratégie à partir de ses propres points forts et d'une analyse simple de son adversaire (saisie, posture déplacement). Il met en œuvre ce plan d'action.	Le combattant régule son plan d'action en cours de <i>randori</i> en fonction de l'évolution de la situation. Il s'appuie sur l'analyse de la saisie, du déplacement et de la posture pour cette régulation.
	Gain du combat (2 points)	Gagne 0 ou 1 <i>randori</i> sur 3	Gagne 2 <i>randori</i> sur 3	Gagne les 3 <i>randori</i>
4/20	Arbitrage	L'arbitre gère le combat. Il annonce les pénalités pour les situations dangereuses. Il est entendu de tous et maîtrise la gestuelle.	L'arbitre gère le combat et se place efficacement. Il annonce les pénalités pour les situations de défense excessive et de fausses attaques. Il maîtrise la gestuelle.	L'arbitre gère le combat et anticipe tous ses placements. Il est capable d'attribuer une décision conforme à l'évolution du combat, lorsqu'aucun avantage n'est marqué.

COMPÉTENCES PROPRES 5 – CP5

Course en durée

Compétence attendue		Principe d'élaboration de l'épreuve		
		Les termes en italique soulignés sont définis dans la fiche explicative		
Niveau 4 : Pour produire et identifier sur soi des effets différés liés à un <i>mobile personnel</i>, prévoir et réaliser une séquence de courses en utilisant différents paramètres (durée, intensité, temps de récupération, répétition...). Schéma de principe :  Tout autre dispositif est accepté dès lors qu'il permet le passage systématique de tous les candidats auprès de la balise de référence à chaque minute.		Le candidat doit choisir un thème d'entraînement parmi les trois qui lui sont proposés. Il justifie son choix par l'expression d'un <i>mobile personnel</i> correspondant le mieux aux effets différés qu'il souhaite obtenir sur son organisme : Thèmes d'entraînement : - Chercher à produire un effort intense et proche de son maximum en développant <u>sa puissance aérobie</u> - Chercher à maintenir un effort soutenu en développant <u>sa capacité aérobie</u> - Chercher à s'engager dans un effort modéré mais prolongé en développant son <u>endurance fondamentale</u> Lors de l'épreuve certificative, à partir des éléments de son carnet d'entraînement, le candidat présente par écrit ou oral le plan détaillé de sa séance. Celui-ci comprend l'échauffement et plusieurs séquences de course d'allures différentes (2 minimum) pour une durée de 30 à 45 minutes incluant le type et le temps de récupération éventuelle ainsi que les justifications des propositions. Pour contrôler ses allures, l'élève ne bénéficie que d'une seule information sonore : un coup de sifflet toutes les minutes. A partir des sensations éprouvées en course, des retards et des avances à la balise de référence relevés par son camarade (sous le contrôle de l'enseignant), des connaissances acquises sur l'entraînement, il apporte un commentaire écrit ou oral sur la qualité de sa séance. Il explique éventuellement les écarts entre projet et réalisation. Il envisage les perspectives de transformation de sa charge d'entraînement à court et moyen terme. L'épreuve peut se réaliser au sein d'un dispositif permettant à chacun de courir en aller-retour à partir d'une balise de référence, à des vitesses relatives à leur VMA et/ou leur fréquence cardiaque d'effort. D'autres balises seront installées pour matérialiser ces vitesses, y compris pour la récupération active. La zone de passage s'étalera de 3 à 5 m en fonction des vitesses des élèves. Recommandations : Dans le cadre de la co-évaluation, les évaluateurs apprécient conjointement la qualité de l'engagement de l'élève au cours de la séance.		
Points	Éléments à évaluer	Niveau 4 non acquis de 0 à 9 points	Degrés d'acquisition du niveau 4 de 10 à 20 points	
3 points	Concevoir et mettre en œuvre une séquence d'entraînement comportant, les temps de courses et intensités, les temps et types de récupérations, en fonction du thème choisi et justifié.	- mobile incohérent avec le thème d'entraînement ou choisi par défaut ; - choix (allures, récupération, FC, durée) inadaptés au thème choisi ; - présentation de séance incomplète ou mal renseignée. 0 à 1 point	- mobile personnel standard mais cohérent ; - choix cohérents avec le thème d'entraînement choisi. Contenus en lien avec le bilan de la séance précédente. 1,5 à 2 points	- mobile personnalisé et argumenté ; - choix adaptés aux ressources du candidat et au thème d'entraînement choisi. 2,5 à 3 points
14 points	Produire un effort adapté à ses ressources et au thème d'entraînement poursuivi.	Échauffement inexistant, inconsistent ou incohérent Engagement visuellement insuffisant (ou feint) Allures (accélération ou décélérations) mal maîtrisées. Plus de 8 passages « hors zone ». Temps de récupération non respectés ou trop de récupération passive. Arrêt prématuré de la séance ou pas d'adaptation Régulations incohérentes au regard des effets recherchés. Principes techniques de course (placement du buste, action des bras, foulée, etc.) et gestion d'effort (échauffement, respiration, récupération, étirements) pas ou très peu appliqués. 0 à 7 points	Échauffement structuré et standard. Engagement réel visible dans une zone d'effort optimale quelle que soit la forme de travail retenue et le thème visé (rougeur, transpiration, visage marqué, essoufflement en fonction des formes de travail, baisse de tonicité, dégradation de la foulée, etc.) 3 à 8 passages non assurés dans les temps. Récupérations actives. Adaptations éventuelles mais hésitantes. Consignes techniques partiellement appliquées. 7,5 à 10 points	Échauffement complet, continu, progressif, personnalisé. Engagement maximal dans la zone d'effort ciblée. Moins de 3 passages « hors zone ». Temps de récupération réduits à leur minimum en fonction de la forme de travail retenue. Adaptations éventuelles rapides et pertinentes. Effort d'application constante des consignes d'efficacité 10,5 à 14 points

3 points	Analyser de façon explicite sa prestation. En fin de séance, effectuer un bilan de ses réalisations puis envisager des perspectives à court et moyen termes.	Analyse évasive, ou en décalage avec ce qui a été réalisé. Pas de perspectives envisagées ni d'alternative au travail effectué. Connaissances parfois erronées. 0 à 1 point	Analyse lucide au regard du travail réellement effectué, prenant en compte le ressenti. Régulation de la séance et perspective de travail envisagée de manière formelle et/ou globale. Quelques connaissances sur l'entraînement renforcent l'analyse. 1,5 à 2 points	Analyse pertinente et justifiée de la séance, Pistes de travail assez précises envisagées pour la suite Connaissances élargies sur l'entraînement, la diététique, l'hygiène de vie. 2,5 à 3 points
------------------------	--	--	--	---

Course en durée

Compétence attendue		Principe d'élaboration de l'épreuve Les termes en italique soulignés sont définis dans la fiche explicative		
Niveau 5 : Pour produire et identifier sur soi des effets différés liés à un mobile personnel dans un contexte de vie singulier (préparation à une compétition, entretien physique, bien-être psychologique, etc.), concevoir et mettre en œuvre un projet personnalisé d'entraînement de course. <u>Schéma de principe :</u>  (Ex : pour une vitesse de 10 km/h, l'élève court 83 m à l'aller et 83 m au retour, en 1 minute) Tout autre dispositif est accepté dès lors qu'il permet le passage de tous les candidats auprès de la balise de référence à chaque minute.		L'épreuve peut se réaliser dans un dispositif permettant à chacun de courir en aller-retour à partir d'une balise de référence, à des vitesses allant de 5 à 22 km/h. D'autres balises sont installées pour matérialiser ces vitesses. La règle impose à tous les coureurs de repasser à chaque minute dans une zone prédéfinie autour de la balise de référence (de 3 à 5 m d'avance ou de retards sont acceptés en fonction des vitesses). Le dispositif est décrit ci-contre. Le candidat doit choisir le thème d'entraînement qui correspond le mieux aux effets qu'il souhaite obtenir à terme sur son organisme. Il justifie son choix par l'expression d'un <u>mobile personnel</u> lié à son contexte de vie singulier. Thèmes d'entraînement : - chercher à produire un effort intense et proche de son maximum en développant <u>sa puissance aérobie</u> ; - chercher à maintenir un effort soutenu en développant <u>sa capacité aérobie</u> ; - chercher à s'engager dans un effort modéré mais prolongé en développant son <u>endurance fondamentale</u>. Pour répondre aux exigences de l'épreuve, il doit présenter une planification hebdomadaire d'entraînement et envisager des axes d'évolution de la charge de travail (durée, intensité, récupérations) afin de mettre en perspective la dynamique annuelle de son entraînement. Il détermine l'organisation de son travail hebdomadaire et les méthodes d'entraînement les plus adaptées à ses ressources et le thème choisi. L'ensemble de ses choix doit être consigné dans son carnet d'entraînement. Le candidat doit construire le projet de deux séances de travail, chacune prévue sur un temps de 30 à 45 minutes, hors échauffement. Une forme de travail préalablement tirée au sort selon le thème choisi (travail continu, fartlek, interval training, etc.) devra être utilisée dans la première séance. La forme de travail utilisée pour la seconde est laissée au libre choix du candidat, mais s'inscrit dans le principe de complémentarité des deux séances. À partir du carnet d'entraînement, chaque élève présente ses projets de séances par écrit. Il indique, les temps et les intensités des courses en km/h, les temps et les types de récupération, ses sensations, avant de commencer l'épreuve. Ses blocs de course ou de récupération sont toujours un multiple de 1 minute et il doit procéder à au moins 3 changements d'allure pendant son entraînement, hors échauffement. Le candidat réalise ensuite la première séance qu'il a construite. Un de ses camarades, sous le contrôle de l'enseignant, relève ses retards et ses avances ainsi que les fortes accélérations ou décélérations à la balise de référence. Pour contrôler ses allures, l'élève peut bénéficier d'une information sonore tout au long de la course. À l'issue de l'épreuve, à partir des sensations éprouvées en course, des retards et des avances à la balise de référence relevés par son camarade, et des connaissances acquises sur l'entraînement, il apporte un commentaire écrit sur la qualité de son entraînement. Il explique les écarts éventuels entre projet et réalisation et apporte les corrections nécessaires pour la séance suivante et à moyen terme.		
Points	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition du niveau 5 (de 0 à 20)		
07/20	Concevoir Planification à moyen terme comprenant au moins 2 séances complémentaires. Justification de la séquence d'entraînement en fonction du mobile personnel, de la forme de travail tirée au sort, de sa place dans le cycle envisagé.	La planification hebdomadaire du travail n'est pas référée au contexte de vie singulier, à la forme de travail tirée au sort, à des connaissances sur l'entraînement. La complémentarité des séances n'apparaît pas de façon explicite. La justification (quand elle existe) est évasive. 0 à 3 points	Planification hebdomadaire du travail cohérente au regard de l'objectif poursuivi. Le candidat identifie la complémentarité entre les 2 séances et s'appuie sur un principe d'alternance des modalités d'entraînement. La séquence proposée est dans l'ensemble justifiée et cohérente au regard des possibilités de l'élève et des effets visés. Le candidat sait expliquer ses options par des connaissances générales sur l'entraînement et par ses sensations. 3,5 à 5 points	La séquence apparaît comme l'aboutissement d'un travail soigneusement planifié qui donne tout son sens à la programmation hebdomadaire. L'organisation de la 2^e séance prend en compte les risques de fatigue résiduelle de la 1^{re} séance et une éventuelle surcompensation. La planification des stratégies d'entraînement prend tout son sens au regard des principes de sommation des charges hebdomadaires. Justification référée à des connaissances précises de l'entraînement. 5,5 à 7 points
10/20	Produire un effort adapté à ses ressources et à son objectif.	Echauffement incomplet. Le volume total de courses n'est réalisé qu'à 80 % de ce qui est annoncé. Les vitesses annoncées ne sont pas maîtrisées Plus de 6 passages hors zone (avance ou retard, fortes accélérations ou décélérations à la balise de référence). Agencement	L'échauffement contribue à garantir l'intégrité physique. Le volume total de course est réalisé au moins à 90 % de ce qui est annoncé. Les vitesses annoncées sont maîtrisées : entre 3 et 6 passages hors zone. Les charges de travail utilisées sont variées et complémentaires.	L'échauffement est adapté à l'intensité et à la durée de la séance prévue. Le volume total de course est réalisé. Les vitesses annoncées sont maîtrisées : moins de 3 passages erronés à la balise de référence. Le dosage de la charge d'entraînement est pertinent et

		aléatoire des séquences et des séances. Récupérations prévues mal contrôlées. 0 à 4,5 points	Les récupérations prévues sont réalisées, parfois allongées, Quelques difficultés pour doser la charge de travail optimale. 5 à 7,5 points	représente un temps de travail suffisant sur les 30' à 45' de la séance. 8 à 10 points
03/20	Analyser Bilan de la séquence d'entraînement. Mise en perspective des transformations de la charge à court et moyen terme.	Bilan sommaire ou partiellement erroné. Adaptations envisagées mais dont la justification est anecdotique, révélant une compréhension insuffisante des mécanismes en jeu. 0 à 1 point	Bilan réaliste. Adaptation justifiée à partir des sensations éprouvées et/ ou des connaissances sur l'entraînement et la diététique. Régulation envisagée mais imprécise tant sur le plan des motifs (pourquoi je fais évoluer) que des modalités (comment et en réponse à quels indices je fais évoluer ma charge). 1,5 à 2 points	Bilan expliqué. Régulation de la charge d'entraînement envisagée en fonction d'indices immédiats (difficulté, sensations) et différés (fatigue, courbatures). À partir du ressenti de la séance 1, l'élève modifie ou confirme le contenu de la séance suivante. Modalités de régulation explicites et en cohérence avec le thème. 2,5 à 3 points

Fiche explicative CP5 : aide à la compréhension des terminologies utilisées

Course en durée		
Remarque préalable : Pour le niveau 4 de compétence attendue, le choix d'un thème d'entraînement doit être sous-tendu par l'expression d'un mobile personnel que l'élève formule au regard du contexte singulier de sa vie physique. Pour verbaliser son mobile personnel (c'est-à-dire ce qui le pousse à s'engager et qui motive son projet d'entraînement), l'élève doit pouvoir répondre à la question simple : « <i>Pourquoi as-tu choisi ce thème d'entraînement ?</i> ». Quelques exemples de mobiles personnels sont proposés ci-dessous pour chacun des thèmes. Le protocole ouvre la possibilité de produire une séance de 45'. Ceci permet notamment aux élèves qui s'orientent vers un travail continu et long d'en percevoir les effets et d'être évalués en conséquence. Des exemples de mise en œuvre seront mis en ligne sur Eduscol pour aider à la faisabilité. La commission nationale tient à rappeler que les épreuves certificatives sont des examens scolaires nationaux officiels et que leur passation est une priorité d'établissement. Si la mise en œuvre de certaines épreuves nécessite un aménagement d'emploi du temps des élèves ou des enseignants, celui-ci doit être pris en considération par le chef d'établissement.		
La puissance aérobie renvoie à un effort intense maintenu au maximum 5 à 6 minutes, caractérisé par une consommation maximale d'oxygène et par une accumulation conséquente de lactates (plus de 8 mmol/l). Le travail s'effectue à fréquence cardiaque proche du maximum (si le temps d'exercice est suffisamment long) et autour de VMA. À ce niveau d'intensité, l'élève est essouffé et sa respiration est haletante. L'entraînement privilégie effort intermittent et le temps de récupération active équivaut au temps d'effort.». Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème d'entraînement : - « <i>Je voudrais me préparer à être plus performant(e) physiquement pendant mes matchs de basket, surtout dans la défense tout terrain.</i> » ; - « <i>Dans mon futur métier, j'aurai besoin de faire des efforts courts mais souvent répétés dans la journée.</i> ».	La capacité aérobie concerne une intensité moindre, qualifiée néanmoins de soutenue, correspondant à une zone d'effort où la production de lactates dépasse légèrement la possibilité de resynthèse (jusqu'à 4 mmol/l). Le travail s'effectue autour du seuil anaérobie ou seuil lactique 2, soit environ 85 % de VMA (selon le niveau du coureur). À cette intensité, l'élève a une respiration marquée et audible. Pour s'entraîner, on favorisera un travail intermittent où la récupération active correspondra à la moitié du temps d'effort. Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème d'entraînement : - « <i>Je pratique le tennis en club et j'ai souvent du mal en fin de set, je fais des fautes et je m'énerve. Je voudrais garder ma lucidité jusqu'au bout.</i> » ; - « <i>Je souhaite me sentir en meilleure forme et mieux résister à la fatigue.</i> ».	L'endurance fondamentale correspond à une allure ou une intensité modérée pour laquelle on constate un état d'équilibre entre la production de lactates (2 mmol/l) et son élimination. Le travail s'effectue en aisance respiratoire autour du seuil aérobie ou lactique 1, soit 60 à 70 % de VMA permettant ainsi un effort durable. L'effort continu sans récupération est privilégié. Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème d'entraînement : - « <i>Je voudrais être capable de finir un 10 km.</i> » ; - « <i>J'ai envie de trouver une activité qui m'aide à perdre un peu de poids ou au moins à ne pas trop en prendre !</i> ».
Fréquences cardiaques de référence : La FCM = fréquence cardiaque maximale / La FC Repos = fréquence prise au calme avant effort / La FCR = fréquence cardiaque de réserve = FCM-FC Repos / La FCE = FC d'entraînement = FCRepos + [(FCMax- FC Repos) X % d'intensité de travail définie] / La FCC = FC cible identique à la FCE. Rappel de la formule de Karvonen : FCE =FCRepos + [FCR x % d'intensité de travail définie] Remarque : Le calcul très répandu de la fréquence cardiaque maximale (FCM) = 220 – l'âge est théorique et statistique. Il correspond à une moyenne, tout âge et tout niveau d'entraînement confondus. Il peut être une référence utile mais au regard des variabilités individuelles importantes des élèves, il semble plus juste d'identifier « sur le terrain » les valeurs constatées d'une fréquence avant et après un effort intense (proche d'une fréquence cardiaque maximale réelle) et d'en déduire la fréquence cardiaque cible ou fréquence cardiaque d'entraînement (FCE) pour chaque élève.		

Musculation

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve		
		Les termes en italique soulignés sont définis dans la fiche explicative.		
Niveau 4 : Pour produire et identifier sur soi des effets différés liés à un mobile personnel, prévoir et réaliser des séquences de musculation, en utilisant différents paramètres (durée, intensité, temps de récupération, répétition).		Le candidat doit choisir un thème d'entraînement parmi les trois qui lui sont proposés. Il justifie son choix par l'expression d'un <u>mobile personnel</u> et doit démontrer qu'il sait s'entraîner pour atteindre les effets qu'il souhaite obtenir sur son organisme : <u>Thèmes d'entraînement :</u> - Rechercher un gain de <u>puissance et/ou d'explosivité</u> musculaire. - Rechercher un gain de <u>tonification</u> , de renforcement musculaire, <u>d'endurance de force</u> - Rechercher un gain de <u>volume musculaire</u> . Lors de l'épreuve certificative, à partir des éléments de son carnet d'entraînement, le candidat présente de façon détaillée le plan écrit d'une séance de 45 à 60 minutes maximum. Cette séance comprend plusieurs séquences dont l'échauffement, une organisation en plusieurs postes de travail, la récupération et les justifications des propositions. Le travail concerne au minimum 3 groupes musculaires (à minima 2 groupes choisis par le candidat + 1 groupe musculaire imposé en cohérence avec le projet de l'élève, ou identifié dans le carnet d'entraînement). Pour chacun d'eux, 2 à 3 exercices sont présentés. L'élève relève le travail effectivement réalisé par écrit, justifie les régulations éventuellement apportées, identifie les sensations perçues, propose un bilan ainsi qu'une mise en perspective pour une séance d'entraînement future. Recommandations : Dans le cadre de la co-évaluation, les évaluateurs apprécient conjointement la qualité de l'engagement de l'élève au cours de la séance.		
Points	Éléments à évaluer	Niveau 4 en cours d'acquisition 0 à 9 points	Degrés d'acquisition du niveau 4	10 à 20 points
3/20	Concevoir et mettre en œuvre une séquence d'entraînement cohérente, comportant des choix pertinents	- mobile non exprimé ou incohérent avec le choix du thème d'entraînement ; - contenu de séance incompatible avec le temps imparti ou comportant des incohérences au regard du thème choisi ; - connaissance très approximative voire méconnaissance des groupes musculaires.	- choix du thème d'entraînement justifié par un mobile cohérent mais souvent standard ; - quantitativement et qualitativement le contenu de la séance tient compte du bilan des séances précédentes ; - groupes musculaires connus : localisation, fonction.	- choix argumenté par un mobile personnalisé ; - séance intégrée à un programme de musculation structuré et planifié de façon cohérente. Planification optimale de la charge de travail au regard du temps imparti ; - connaissance des groupes musculaires, choisis de façon cohérence et pertinente avec le thème d'entraînement.
		0 à 1 point	1,5 à 2 points	2,5 à 3 points
14/20	Produire une séance démontrant le savoir, s'entraîner en lien avec un thème d'entraînement choisi. Mise en œuvre des principes d'une pratique en sécurité pour soi et pour les autres	Intégrité physique fragilisée - échauffement inexistant ou inopérant - postures pouvant nuire à l'intégrité physique ; - adaptation partielle des paramètres d'entraînement (trajets, respiration, charges, vitesse d'exécution, nombre de répétitions) aux ressources du candidat ou à son thème d'entraînement ; - vitesse d'exécution maintenue sur toute la durée du travail, sans diminution. Si fatigue, arrêt de l'activité plutôt que régulations de la charge de travail ; - engagement visiblement insuffisant (ou feint) pour envisager une réelle transformation ; - étirements incohérents ou absents - pareur partiellement concerné et faiblement actif auprès de son partenaire exécutant.	Intégrité physique préservée - échauffement standard ; - engagement du candidat en sécurité ; - maîtrise continue des paramètres de l'entraînement sur toute la durée de la séance ; - pour les thèmes 1 et 3, diminution de la vitesse de réalisation, apparition éventuelle de tremblements dans les dernières répétitions ; - séance continue. Respiration contrôlée et intégrée dans les principes d'exécution ; - engagement réel et visible dans une zone d'effort proche de l'optimal ; - étirements présents mais perfectibles ; - rôles d'aide et de pareur assurés efficacement sur demande.	Intégrité physique construite - échauffement adapté au thème d'entraînement choisi et aux ressources personnelles ; - rythme de séance envisagée comme un élément de la charge de travail. Fatigue (générale et/ou musculaire) visible en fin de séance quel que soit le thème d'entraînement choisi. Alternance judicieuse des exercices ; - engagement optimal au regard des ressources et du temps ; - étirements systématiques, précis et adaptés au travail effectué ; - rôles d'aide et de pareur spontanés et efficaces.
		0 à 7 points	7,5 à 10 points	10,5 à 14 points
3/20	Analyser Bilan de sa séance. Mise en perspective du travail réalisé	- justification absente ou évasive des exercices réalisés ; - bilan vague sans réelle perspective et modification des exercices sans justification.	- séance justifiée par des connaissances générales de l'entraînement abordées en cours ; - analyse des écarts entre le « prévu » et le « réalisé », en lien avec les ressentis et des connaissances générales de l'entraînement abordées en cours ; - régulation prévue en lien avec ses sensations et les paramètres utilisés.	- justifications pouvant se référer à des connaissances acquises en dehors du cours ; - bilan lucide et explicite de la séance en cohérence avec les séances précédentes et des connaissances acquises pendant ou en dehors du cours ; - anticipation précise de la ou des séances prochaines éventuelles sur la base du bilan de cette séance.
		0 à 1 point	1,5 à 2 points	2,5 à 3 points

Musculation

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve		
Niveau 5 : Pour produire et identifier sur soi des effets différés liés à un mobile personnel dans un contexte de vie singulier (préparation à une compétition, entretien physique, bien-être psychologique, etc.), concevoir et mettre en œuvre un projet d'entraînement personnalisé de musculation		Le candidat doit choisir un thème d'entraînement qui correspond le mieux aux effets qu'il souhaite à terme obtenir sur son organisme (mobile personnel élaboré dans un contexte de vie singulier et/ou en lien avec sa deuxième activité optionnelle ou ses autres activités de complément) : Thèmes d'entraînement : - rechercher un gain de <u>puissance et/ou d'explosivité</u> musculaire ; - rechercher un gain de <u>tonification</u>, de renforcement musculaire, <u>d'endurance de force</u> ; - rechercher un gain de <u>volume musculaire</u>. Pour répondre aux exigences de l'épreuve, le candidat doit présenter au regard d'un contexte de vie singulier, une planification hebdomadaire d'entraînement, et envisager des axes d'évolution de la charge afin de mettre en perspective la dynamique de son entraînement. Il détermine pour chaque partie du corps qui lui semble pertinent de mobiliser, l'effet d'entraînement visé et l'organisation de son travail hebdomadaire. L'ensemble de ses choix doit être consigné dans un carnet d'entraînement. Au moment de la certification, il propose deux séances complémentaires de 40 min comprenant chacune un échauffement, une organisation en plusieurs postes de travail, un temps de récupération et les différents éléments permettant de justifier les propositions. Une forme de travail préalablement tirée au sort selon le thème choisi devra être utilisée. Il réalise la première séance et face au jury, développe plus particulièrement deux exercices issus de ces deux séances complémentaires, en tenant compte de l'objectif qu'il s'est choisi. Il explique notamment les caractéristiques de la charge retenue, la logique d'association des différentes séquences d'une séance, la stratégie de répartition des charges dans la semaine. Il précise les transformations qu'il compte apporter à la charge actuelle en les justifiant (quand, comment et pourquoi ?).		
Points	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition du niveau 5 (de 0 à 20)		
07/20	Concevoir Répartition des charges de travail dans la semaine et au sein des deux séances hebdomadaires. Justifications de la séquence d'entraînement	La distribution hebdomadaire des charges n'est pas référée au contexte de vie singulier, ni à des connaissances sur l'entraînement. Les deux séances hebdomadaires sont très similaires et ne varient que par les groupes musculaires sollicités. La justification (quand elle existe) est évasive. 0 à 3 points	Le contenu des 2 séances est différent et complémentaire. Il s'appuie sur un principe d'alternance des techniques. L'association des différentes séquences d'une séance est cohérente au regard de l'objectif poursuivi. Elle est justifiée par des connaissances sur les principes généraux d'entraînement liés aux conditions d'obtention des effets à court et moyen terme. Les principes d'alternance entre les séquences de la séance ou de complémentarité entre les 2 séances hebdomadaires sont clairement identifiés. 3,5 à 5 points	Le contenu des séances apparaît comme l'aboutissement d'un travail soigneusement planifié. Les modalités de sollicitation d'un groupe musculaire s'enrichissent et commencent à s'affranchir des conditions matérielles standards. Des propositions cohérentes sont faites pour un travail avec charges additionnelles (lests, élastiques, fitball, etc.). La justification s'appuie sur des connaissances précises de l'entraînement et des ressources du candidat. 5,5 à 7 points
10/20	Produire Différentes stratégies de charge (ou <u>méthodes d'entraînement</u>) pour un même thème sont connues et maîtrisées. Leur utilisation est référée soit à des <u>principes de complémentarité</u> au regard du thème, soit dans une perspective <u>d'évolution de la charge</u> pour un même impact physiologique	L'agencement des séquences d'une même séance reste aléatoire et ne contribue pas à la réalisation de la charge d'entraînement pertinente pour ce thème d'entraînement. Les paramètres clefs de la spécificité de la charge (volume, intensité, cadence, etc.) ne sont pas apparents dans les réalisations. Le candidat ne peut pas envisager un autre type de charge que celui qu'il présente. 0 à 4,5 points	L'agencement des différentes séquences est pertinent et révélateur des stratégies d'entraînement utilisées (fatigue à RM10 pour le volume, recherche du compromis vitesse/charge pour la puissance, sollicitation cardio-respiratoire pour l'endurance de force). Les conditions et indicateurs de la spécificité de la charge sont explicites et organisateurs de l'activité de l'élève (ex : recherche de fatigue par le volume de travail et la multiplication des exercices pour un même groupe musculaire en vue de la prise de volume). Les stratégies d'évolution de la charge à moyen terme restent encore imprécises tant sur le plan des motifs (pourquoi) que des modalités (comment et en réponse à quels indices ?). 5 à 7,5 points	Les différentes séquences d'une séance participent à la réalisation de la charge d'entraînement. Elles contribuent à optimiser l'obtention des effets différés. L'élève prend en compte les risques de fatigue résiduelle pour la séance suivante. Il applique les principes de sommation des charges en tenant compte de la séance à suivre, donnant tout son sens à la planification hebdomadaire. Les modalités d'évolution de la charge sont explicites et en cohérence avec le thème et le mobile personnel. Elles agissent sur le champ de ressources pertinent pour l'effet recherché. La référence au ressenti immédiat et différé est un motif explicite de régulation. 8 à 10 points

3/20	Analyser Bilan de la séance. Mise en perspective des transformations de la charge à court et moyen terme	Le candidat n'évoque pas d'indicateurs propres à son mobile pour analyser sa séance. Seule la variation des groupes musculaires est envisagée pour la séance 2. 0 à 1 point	Dans son bilan, le candidat identifie ses ressentis et les met en relation avec la stratégie d'entraînement utilisée. Ex : « <i>J'ai choisi un travail à cadence élevée pour obtenir un effet cardio-respiratoire.</i> ». Les indicateurs permettant de réguler les paramètres de la charge ne sont qu'occasionnellement évoqués. 1 à 2 points	À partir du ressenti de la première séance hebdomadaire, l'élève peut modifier ou confirmer le contenu de la séance suivante. La régulation ou la conservation de la charge actuelle d'entraînement est toujours envisagée en fonction d'indices immédiats (difficulté, sensations) et différés (fatigue, courbatures). 2,5 à 3 points
------	--	--	--	---

Fiche explicative CP5 : aide à la compréhension des terminologies utilisées

Musculation

Remarque préalable : Pour le niveau 4 de compétence attendue, le choix d'un thème d'entraînement doit être sous-tendu par l'expression d'un **mobile personnel** que l'élève formule au regard du contexte singulier de sa vie physique. Pour verbaliser son mobile personnel (c'est-à-dire ce qui le pousse à s'engager et qui motive son projet d'entraînement), l'élève doit pouvoir répondre à la question simple : « *Pourquoi as-tu choisi ce thème d'entraînement ?* ». Quelques exemples de mobiles personnels sont proposés ci-dessous pour chacun des thèmes. Le protocole ouvre la possibilité de produire une séance de 45' à 60' maximum. La commission nationale tient à rappeler que les épreuves certificatives sont des examens scolaires nationaux officiels et que leur passation est une priorité d'établissement. Si la mise en œuvre de certaines épreuves nécessite un aménagement d'emploi du temps des élèves ou des enseignants, celui-ci doit être pris en considération par le chef d'établissement.

La puissance

C'est la recherche du meilleur rapport force-vitesse.
On recherche l'explosivité par l'efficacité de la stimulation nerveuse des fibres musculaires.

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème :

- « Il faut que je saute plus haut, pour être plus efficace au rebond défensif, quand je joue au basket. » ;
- « Dans mon travail, il faudra que je soulève des matériaux lourds. Je dois gagner en puissance. » ;
- « J'aimerais améliorer ma puissance au moment du départ d'un sprint en athlétisme afin d'améliorer mes temps. » ;
- « Ça me défoule de pousser des charges lourdes et j'y mets toute mon énergie. Je me sens bien et détendu après. ».

La tonification et l'endurance de force

Cela se traduit par une contraction répétée d'intensité modérée inscrite dans des efforts prolongés.

Le travail vise également la tonification générale et l'équilibre notamment s'il implique les muscles du tronc, les muscles profonds et les chaînes musculaires.

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème :

- « Dans mon futur métier j'aurai besoin de porter et déplacer des charges pas très lourdes mais régulièrement toute la journée. » ;
- « J'aime enchaîner des séries d'exercices avec mes amis tout en me musclant. » ;
- « Je reprends le sport après un long arrêt et je veux réhabituer progressivement mes muscles à produire des efforts. » ;
- « J'ai souvent mal au dos. Il faut que je muscle mon buste en profondeur. ».

La recherche de gain de volume

Cela favorise l'hypertrophie musculaire c'est-à-dire l'augmentation de la section des fibres musculaires.

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème :

- « Je pratique plus de 8 h de football par semaine et j'aimerais équilibrer les masses musculaires entre les différentes parties du corps. » ;
- « Je trouve qu'avoir des épaules bien musclées c'est joli. » ;
- « J'aimerais avoir des pectoraux et des abdominaux bien visibles. » ;
- « Pour le métier que j'ai choisi, avoir une carrure imposante, c'est important. ».

Groupe musculaire : nous entendons par « groupe musculaire » l'ensemble des muscles localisés dans une zone corporelle définie par l'enseignant et facilement identifiable par les élèves. Les muscles d'un même groupe peuvent avoir des fonctions différentes (fléchisseur/extenseur, abducteur/adducteur, élévateur/abaisseur, fixateur, etc.).

=> ex 1 : bras-avant-bras/épaules/partie supérieure du tronc/cuisses-jambes ;

=> ex 2 : membres supérieurs/partie postérieure du tronc/partie antérieure du tronc/membres inférieurs.

Il est attendu un choix cohérent et harmonieux d'exercices (agoniste/antagoniste par exemple) en rapport avec le mobile personnel de l'élève.

Natation en durée

Compétence attendue		Principe d'élaboration de l'épreuve		
		Les termes en italique soulignés sont définis dans la fiche explicative.		
Niveau 4 : Pour produire et identifier sur soi des effets différés liés à un mobile personnel, prévoir et réaliser une séquence de nage en utilisant différents paramètres (durée, intensité, récupération, répétition, matériel, etc.).		Thèmes d'entraînement : - chercher à produire un effort intense et proche de son maximum en développant sa <u>puissance aérobie</u> ; - chercher à maintenir un effort soutenu en développant sa <u>capacité aérobie</u> ; - chercher à s'engager dans un effort modéré mais prolongé en développant son <u>endurance fondamentale</u>. L'épreuve se réalise dans un dispositif permettant à chaque candidat de nager, s'il le souhaite, avec du matériel facilitant la propulsion, la respiration, l'équilibration et la prise d'informations visuelles. Le candidat a le droit d'utiliser, comme il l'entend, le matériel à disposition. Il bénéficie du chronomètre mural ou d'un chronomètre manuel. Le candidat doit construire le projet de sa séance de travail prévue sur une durée de 30 minutes et comprenant 3 ou 4 séquences différentes dont l'échauffement qui ne doit pas excéder 5 minutes. Il doit utiliser une forme de travail (travail continu, interval training, etc.), préalable imposée par le jury à partir de son carnet d'entraînement, sur une au moins des séquences proposées. Afin de garantir l'engagement de tous élèves, quel que soit le thème choisi, les allures de référence (exemple test VMA) seront vérifiées et modulées par l'enseignant au cours du cycle, à partir d'indicateurs externes relevés sur les nageurs (<u>Fréquence Cardiaque</u>, essoufflement, détérioration de la nage, etc.). Dans le projet présenté, le candidat précise le thème choisi, la forme de travail imposée, et construit sa séance en conséquence. Il indique les distances, l'intensité, les types de nage, les temps à réaliser sur les séries ou les séquences, les temps et les types de récupération entre chaque et au sein d'une même séquence, le matériel éventuellement utilisé, avant de commencer l'épreuve. Le candidat réalise ensuite la séance qu'il a construite. Un de ses camarades, sous le contrôle de l'enseignant, relève les distances réalisées, les temps de nage sur les séries ou les durées des séquences, les temps et modes de récupération et éventuellement lui rappelle son projet. Ce relevé sera, pour le candidat, le support de l'analyse de sa séance. Puis à l'issue de l'épreuve, à partir des sensations éprouvées, des écarts par rapport au projet annoncé et des connaissances acquises sur l'entraînement, il apporte un commentaire écrit ou oral sur la qualité de sa prestation et annonce ce qu'il réaliserait lors d'une prochaine séance.		
Points	Éléments à évaluer	Niveau 4 en cours d'acquisition 0 à 9 points	Degrés d'acquisition du niveau 4 10 à 20 points	
03/20	Concevoir et mettre en œuvre une séquence d'entraînement comportant, les temps de nage et intensités, les temps et types de récupérations, en fonction du thème choisi et justifié.	- mobile incohérent avec le thème d'entraînement ou choisi par défaut ; - choix (allures, types de nage, récupération, FC, durée) inadaptés au thème choisi et au temps imparti ; - présentation de séance incomplète ou mal renseignée. 0 à 1 point	- mobile personnel standard mais cohérent ; - choix cohérents avec le thème d'entraînement choisi. Contenus en lien avec le bilan de la séance précédente ; - séance expliquée par des connaissances et des sensations. 1,5 à 2 points	- mobile personnalisé et argumenté ; - choix adaptés aux ressources du candidat et au thème choisi ; - séance personnalisée et justifiée. 2,5 à 3 points
14/20	Produire un effort adapté à ses ressources et au thème d'entraînement poursuivi.	- échauffement peu pertinent (choix des nages, intensité) voire inexistant ; - la séance n'est pas réalisée dans sa globalité : deux séquences au moins ne sont pas menées à leur terme dans le temps imparti ; - les temps annoncés sur les séries ne sont pas maîtrisés (écarts supérieurs à 10 sec sur 50 m) ; - récupérations prévues non respectées ni contrôlées ; - le matériel n'est pas utilisé à bon escient ; - engagement visuellement insuffisant. 0 à 7 points	- échauffement adapté même s'il n'est pas spécifique à la séance prévue ; - une des séquences n'est pas menée à son terme dans le temps imparti ; - les temps annoncés sur les séries ne sont pas complètement maîtrisés ; - les récupérations prévues sont contrôlées et globalement respectées (tolérance de 5 sec) ; - usage adéquat du matériel ; - engagement réel visible dans une zone d'effort optimale quelle que soit la forme de travail retenue. 7,5 à 10 points	- échauffement adapté et personnalisé ; - séance est réalisée dans sa globalité, conformément au projet annoncé ; - les temps annoncés sur les séries sont maîtrisés (écarts inférieurs à 5 sec sur 50 m) ; - les récupérations prévues sont contrôlées et respectées ; - usage adéquat du matériel, apportant une plus value au regard du thème choisi ; - engagement maximal dans la zone d'effort ciblée. 10,5 à 14 points
03/20	Analyse de façon explicite sa prestation. En fin de séance, effectuer un bilan de ses réalisations puis envisager des perspectives à court et moyen termes.	- analyse évasive, ou en décalage avec ce qui a été réalisé ; - pas de perspectives envisagées ni d'alternative au travail effectué ; - connaissances parfois erronées. 0 à 1 point	- analyse lucide au regard du travail réellement effectué, prenant en compte le ressenti ; - régulation de la séance et perspective de travail envisagée de manière formelle et/ou globale ; - quelques connaissances sur l'entraînement renforcent l'analyse. 1,5 à 2 points	- analyse pertinente et justifiée de la séance ; - pistes de travail assez précises envisagées pour la suite ; - connaissances élargies sur l'entraînement, la diététique, l'hygiène de vie. 2,5 à 3 points

Natation en durée

Compétence attendue		Principe d'élaboration de l'épreuve		
Niveau 5 : Pour produire et identifier sur soi des effets différés liés à un mobile personnel et/ou à un contexte de vie physique (préparation à une compétition, entretien, bien-être, etc.), concevoir et mettre en œuvre un projet d'entraînement personnalisé de nage		Les termes en italique soulignés sont définis dans la fiche explicative.		
		L'épreuve se réalise dans un dispositif permettant à chaque candidat de nager, s'il le souhaite, avec du matériel facilitant la propulsion, la respiration, l'équilibration et la prise d'informations visuelles. Le candidat a le droit d'utiliser, comme il l'entend, le matériel à disposition. Il bénéficie du chronomètre mural ou d'une montre chronomètre personnelle. Le candidat doit construire le projet de deux séances de travail complémentaires, prévues sur un temps de 30 à 45 minutes, hors échauffement, et comprenant 3 ou 4 séquences différentes. Il doit choisir, parmi les 3 thèmes d'entraînement proposés, celui qui correspond le mieux aux effets qu'il souhaite obtenir sur son organisme, si possible en lien avec sa deuxième activité optionnelle ou ses autres activités de complément. Il justifie son choix par l'expression d'un <u><i>mobile personnel</i></u>. Thèmes d'entraînement : - chercher à produire un effort intense et proche de son maximum en développant sa <u><i>puissance aérobie</i></u> ; - chercher à maintenir un effort soutenu en développant sa <u><i>capacité aérobie</i></u> ; - chercher à s'engager dans un effort modéré mais prolongé en développant son <u><i>endurance fondamentale</i></u>. Il doit utiliser, au cours de la première séance proposée, une forme de travail (travail continu, interval training, etc.), préalablement imposée par le jury à partir de son carnet d'entraînement et du mobile choisi. La forme de travail principale utilisée pour la seconde séance est laissée au libre choix du candidat, mais s'inscrit dans le principe de complémentarité de ces deux séances. Dans le projet présenté, avant de commencer l'épreuve, le candidat précise le thème choisi à moyen ou plus long terme et construit ses deux séances en conséquence. Il indique les transformations visées et situe chaque séance dans le cadre d'une planification plus large. Il précise les distances, l'intensité en relation avec sa VMA et les types de nage, les temps à réaliser sur les séries, les temps et les types de récupération entre chaque et au sein d'une même séquence, le matériel éventuellement utilisé. Le candidat réalise ensuite la première des 2 séances qu'il a construites. Un de ses camarades, sous le contrôle de l'enseignant, relève les distances, les temps de nage en série, les temps de récupération ou tout autre critère d'observation demandé permettant d'ajuster la prestation au projet visé. Ce relevé sera, pour le candidat, le support de l'analyse de sa séance. À l'issue de l'épreuve, à partir des sensations éprouvées, des écarts par rapport au projet annoncé et des connaissances acquises sur l'entraînement, il apporte un commentaire écrit ou oral sur la qualité de sa prestation. Il situe cette séance dans l'ensemble de son programme d'entraînement (passé et à venir) et apporte éventuellement les corrections nécessaires à la séance suivante et envisage le travail à moyen terme.		
Points	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition du niveau 5 0 à 20 points		
07/20	Concevoir et mettre en œuvre une séquence de 30 à 45 minutes s'intégrant dans un cycle d'entraînement plus large, prévoyant la séance suivante, les distances, temps et types de nage, les temps et types de récupérations, le matériel éventuellement utilisé, en fonction du thème annoncé et de la principale forme de travail imposée par le jury. Évaluer l'intégration de connaissances en lien avec les notions techniques et énergétiques de l'entraînement.	Le projet d'entraînement n'est pas cohérent par rapport au mobile et au thème annoncés ou à la forme de travail imposée. L'enchaînement des séquences et des séances manque de logique. Les éléments proposés ne se réfèrent pas aux notions scientifiques dispensées en cours, ni aux ressources personnelles. Le candidat ne sait pas justifier ses choix. Pas de continuité en relation entre les deux séances proposées. 0 à 3 points	Le projet et les différents éléments le composant sont dans l'ensemble justifiés et adaptés aux effets visés. Les séquences se succèdent de manière cohérente au regard du thème de séance et des principes d'élaboration d'une charge de travail. Le candidat sait expliquer ses propositions par des connaissances générales sur l'entraînement ou par ses sensations. Les propositions tiennent compte de la séance qui va suivre. 3,5 à 5 points	Le projet et les éléments le composant sont tout à fait adaptés au thème annoncé et au potentiel réel du candidat. La séance est personnalisée, justifiée par des connaissances précises sur l'entraînement, la diététique et par l'analyse de ses sensations. La complémentarité des deux séances apparaît clairement. Elle est fondée et explicite au regard des connaissances attendues d'un lycéen. Les propositions s'intègrent parfaitement dans le cadre d'un entraînement planifié à court ou moyen terme. 5,5 à 7 points
10/20	Produire un effort adapté à ses ressources et à son thème d'entraînement. Être capable d'adapter sa pratique en cours de séance, à partir des données recueillies et des sensations éprouvées.	La séance n'est pas réalisée dans sa globalité. Les temps et les récupérations annoncés sur les séries ne sont pas respectés (plus de 10 secondes d'écart sur 50m). Peu ou pas d'adaptation du type de nage, de l'intensité ou de l'exercice. Le matériel n'est pas suffisamment exploité. 0 à 4,5 points	Les différents paramètres de la charge annoncés ne sont pas complètement maîtrisés. Les temps annoncés sur les séries ne sont pas complètement maîtrisés. Les récupérations prévues sont réalisées. Début d'adaptation si nécessaire. Usage adéquat du matériel. 5 à 7,5 points	La séance est réalisée dans sa globalité, conformément au projet annoncé. Les temps et récupérations annoncés sont maîtrisés (moins de 3 secondes d'écart sur 50 m). Modification, si nécessaire, de la technique ou de la modalité de pratique pour rester dans l'objectif visé. 8 à 10 points

03/20	Analyser de façon explicite sa prestation. Être capable d'adapter sa pratique au-delà de sa séance, à partir des données recueillies et des sensations éprouvées. Évaluer que le candidat est capable de se projeter dans un cycle d'entraînement visant un objectif à moyen ou long terme.	Bilan sommaire ou partiellement erroné. Peu ou pas d'utilisation de repères extérieurs. Adaptation non envisagée ou non justifiée. 0 à 1 point	Bilan réaliste. Adaptation de la charge de travail justifiée à partir de sensations éprouvées ou des connaissances sur l'entraînement et la diététique. 1,5 à 2 points	Bilan expliqué. Adaptations à moyen et long terme justifiées à partir des sensations éprouvées, des connaissances sur l'entraînement, la diététique, des données issues de l'observation. Une dynamique de charge est clairement mise en perspective. 2,5 à 3 points
--------------	--	---	--	--

Natation en durée

Remarque préalable : Pour le niveau 4 de compétence attendue, le choix d'un thème d'entraînement doit être sous-tendu par l'expression d'un **mobile personnel** que l'élève formule au regard du contexte singulier de sa vie physique. Pour verbaliser son mobile personnel (c'est-à-dire ce qui le pousse à s'engager et qui motive son projet d'entraînement), l'élève doit pouvoir répondre à la question simple : « *Pourquoi as-tu choisi ce thème d'entraînement ?* ». Quelques exemples de mobiles personnels sont proposés ci-dessous pour chacun des thèmes. Des exemples de mise en œuvre seront mis en ligne sur Eduscol pour aider à la faisabilité.

La commission nationale tient à rappeler que les épreuves certificatives sont des examens scolaires nationaux officiels et que leur passation est une priorité d'établissement. Si la mise en œuvre de certaines épreuves nécessite un aménagement d'emploi du temps des élèves ou des enseignants, celui-ci doit être pris en considération par le chef d'établissement.

La puissance aérobique renvoie à un effort intense maintenu au maximum 5 à 6 minutes (en exercice continu), caractérisé par une consommation maximale d'oxygène et par une accumulation conséquente de lactates (plus de 8 mmol/l). Le travail s'effectue à fréquence cardiaque proche du maximum (si le temps d'exercice est suffisamment long) et autour de VMA. À ce niveau d'intensité, l'élève est essoufflé et sa respiration est haletante. L'entraînement privilégie effort intermittent et le temps de récupération active équivaut au temps d'effort.

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème :

- « *Je voudrais me préparer à être plus performant(e) physiquement pendant mes matchs de basket surtout dans la défense tout terrain.* » ;
- « *Dans mon futur métier, j'aurai besoin de faire des efforts courts mais souvent répétés dans la journée.* ».

La capacité aérobique concerne une intensité moindre, qualifiée néanmoins de soutenue, correspondant à une zone d'effort où la production de lactates dépasse légèrement la possibilité de resynthèse (jusqu'à 4 mmol/l). Le travail s'effectue autour du seuil anaérobie ou seuil lactique 2, soit environ 85 % de VMA (selon le niveau du coureur). À cette intensité, l'élève a une respiration marquée et audible. Pour s'entraîner, on favorisera un travail intermittent où la récupération active correspondra à la moitié du temps d'effort.

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème :

- « *Je souhaite me sentir en meilleure forme et mieux résister à la fatigue.* » ;
- « *Je fais un peu de pêche sous-marine avec mon frère et je voudrais pouvoir le suivre et tenir plus longtemps.* ».

L'endurance fondamentale correspond à une allure ou une intensité modérée pour laquelle on constate un état d'équilibre entre la production de lactates (2 mmol/l) et son élimination. Le travail s'effectue en aisance respiratoire autour du seuil aérobique ou lactique 1, soit 60 à 70 % de VMA permettant ainsi un effort durable. L'effort continu sans récupération est privilégié.

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème :

- « *Je voudrais être capable de nager 1km sans m'arrêter.* » ;
- « *J'ai envie de trouver une activité qui m'aide à perdre un peu de poids ou au moins à ne pas trop en prendre !* ».

Fréquences cardiaques de référence :

La FCM = fréquence cardiaque maximale

La FC Repos = fréquence prise au calme avant effort

La FCR = fréquence cardiaque de réserve = FCM-FC Repos

La FCE = FC d'entraînement = FC Repos + [(FC Max- FC Repos) X % d'intensité de travail définie]

La FCC = FC cible identique à la FCE

Rappel de la formule de Karvonen : FCE = FC Repos + [FCR X % d'intensité de travail définie]

Remarque : Le calcul très répandu de la fréquence cardiaque maximale (FCM) = 220 – l'âge est théorique et statistique. Il correspond à une moyenne, tout âge et tout niveau d'entraînement confondus. Il peut être une référence utile mais au regard des variabilités individuelles importantes des élèves, il semble plus juste d'identifier « sur le terrain » les valeurs constatées d'une fréquence avant et après un effort **intense** (proche d'une fréquence cardiaque maximale **réelle**) et d'en déduire la fréquence **cardiaque cible** ou fréquence cardiaque d'entraînement (**FCE**) pour chaque élève.

Step

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve		
Niveau 4 : Pour produire et identifier sur soi des effets différés liés à un mobile personnel ou partagé, prévoir et réaliser un enchaînement seul ou à plusieurs, en utilisant différents paramètres (intensité, durée, coordination).		Les termes en italique soulignés sont définis dans la fiche explicative. Au début de l'épreuve le candidat présente la conception de sa séance en lien avec son <u>carnet d'entraînement</u> qui peut être numérique. Le mobile personnel ou partagé doit être explicité. Pendant l'épreuve : le candidat doit réaliser un enchaînement de quatre à six <u>blocs</u> différents répétés en boucle, dont au moins trois seront composés par l'enseignant (bloc = 4 <u>phrases</u> différentes de 8 temps). Les deux côtés, droit et gauche, doivent être investis. Le rythme musical est compris entre 130 et 145 battements par minute (<u>BPM</u>) maximum. Le candidat peut présenter l'épreuve individuellement ou au sein d'un <u>collectif</u> mais l'évaluation est individuelle. Le candidat choisit <u>les modalités de l'enchaînement</u> (durée d'effort et de récupération, nombre de séries) et les paramètres pour ajuster sa production à l'objectif poursuivi. <u>Thèmes d'entraînement :</u> - s'engager dans un effort bref et intense. Temps d'effort de 14 à 22 minutes - Séries jusqu'à 4 minutes - Temps de repos entre les séries jusqu' à 4 minutes, avec une FC minimale de reprise de 110 à 120 pulsations ; - s'engager dans un effort long et soutenu. Temps d'effort de 20 à 26 minutes – au moins 3 séries - Temps de repos entre les séries jusqu' à 4 minutes, avec une FC minimale de reprise de 110 à 120 pulsations ; - s'engager dans un effort modéré et prolongé. Temps d'effort de 25 à 30 minutes - 2 ou 4 séries - Temps de repos entre les séries, au maximum de 5 minutes, avec une FC minimale de reprise de 110 à 120 pulsations. La fréquence cardiaque est l'indicateur d'effort ⁽¹⁾. <u>Les paramètres :</u> variateurs d'intensité : - d'ordre énergétique : variation de la hauteur du step, utilisation des bras au-dessus du plan horizontal défini par le niveau des épaules, utilisation d'éléments de contrainte musculaire au niveau du haut du corps (ex : lests aux poignets), impulsions-sursauts, variation des BPM, utilisation d'éléments réalisés à côté du step (maximum 8 temps par bloc) ; - d'ordre biomécanique (coordination) : combinaison de <u>pas complexes</u>, utilisation des bras en dissociation (bras/bras et/ou bras/jambes), changement d'orientation, vitesse d'exécution, trajets marqués, contretemps. À l'issue de la production, le candidat analyse sa prestation, en s'appuyant sur les différents types de ressentis. Il explique les écarts éventuels entre le projet et sa réalisation, et identifie les effets différés liés à son mobile. Pour les voies générales et technologiques, les co-évaluateurs ont accès au carnet d'entraînement. ⁽¹⁾ La fréquence cardiaque cible est la FCE : <u>Fréquence Cardiaque d'Entraînement</u>. Elle s'établit par la formule de Karvonen : FCE = FC repos + (FCR* X % d'intensité de travail définie) Selon les efforts le % d'intensité de FCR diffère : Effort bref et intense : > 85 % de FCR - Effort long et soutenu : 70 % à 85 % de FCR – Effort modéré et prolongé : 50 à 65 % de FCR. * <u>FCR</u> : Fréquence de réserve = FC max** – FC repos ** <u>FC Max</u> : calculée par les formules 220 – âge pour les garçons et 226 – âge pour les filles, ou par des <u>tests de terrains</u>. Recommandations : le <u>cardio-fréquence mètre codé</u> est fortement indiqué.		
Points	Éléments à évaluer	Niveau 4 en cours d'acquisition 0 à 9 points	Degrés d'acquisition du niveau 4	10 à 20 points
3/20	Concevoir Cohérence des choix.	- pas de justification du choix de l'objectif ; - modalités choisies de l'épreuve ne correspondant pas ou peu au thème d'entraînement ; - lecture du carnet d'entraînement n'éclairant pas le choix des paramètres. De 0 à 1 point	- justification succincte du choix de l'objectif ; - modalités choisies de l'épreuve, correspondant au thème d'entraînement ; - lecture du carnet d'entraînement éclairant partiellement le choix des paramètres. De 1.5 à 2 points	- justification du choix de l'objectif référée à un mobile d'agir ; - modalités choisies de l'épreuve, adaptées et justifiées au regard au thème d'entraînement ; - lecture du carnet d'entraînement éclairant le choix des paramètres. De 2 ,5 à 3 points
14/20	Produire Enchaînement des blocs en respectant des exigences.	Exigences très partiellement respectées - FCE : souvent en dehors de la fourchette fixée ; - <u>sécurité</u> : échauffement inapproprié ; - Des erreurs récurrentes dans la pose de pied et l'alignement segmentaire ; - <u>continuité</u> de l'enchaînement : enchaînement haché. Des arrêts dans plusieurs séries ; - manque manifeste de <u>tonicité</u> et/ou <u>d'amplitude</u> ; - côtés droit et gauche non investis de façon équilibrée ; - peu ou pas de pas complexes. De 0 à 7 points	Exigences globalement respectées - FCE : majoritairement dans la fourchette fixée ; - sécurité : échauffement préparatoire à la première série ; - quelques erreurs dans la pose de pied et l'alignement segmentaire apparaissent en fin de prestation ; - continuité de l'enchaînement : majoritairement fluide, quelques ruptures répétées ; - tonicité et/ou amplitude : quelques dégradations en fin de prestation ; - côtés droit et gauche investis de façon équilibrée ; - plusieurs pas complexes. De 7,5 à 10 points	Exigences respectées du début à la fin de la prestation - FCE : le plus souvent dans la fourchette fixée ; - sécurité : échauffement et utilisation des temps de repos appropriés. Sécurité maintenue tout au long de la prestation malgré la fatigue ; - continuité de l'enchaînement : fluidité, quelques hésitations ; - tonicité et/ou amplitude : maintenue tout au long de la prestation ; - côtés droit et gauche investis de façon équilibrée avec la même qualité d'exécution ; - des pas complexes dans plusieurs blocs. De 10.5 à 14 points

3/20	Analyser S'appuyer sur des analyseurs. Proposer des perspectives.	Analyse sommaire - pas de caractérisation des points forts et faibles au regard des analyseurs (FCE, continuité, tonicité, sécurité, etc.) ; - perspectives (échauffement, hydratation, objectif, modalités de l'évaluation à modifier, à conserver) : non envisagées. De 0 à 1 point	Analyse réaliste - description des ressentis, des points forts et faibles grâce aux analyseurs (FCE, continuité, tonicité, sécurité, etc.) ; - perspectives (échauffement, hydratation, objectif, modalités de l'évaluation à modifier, à conserver) : propositions recevables mais basiques et peu argumentées. De 1,5 à 2 points	Analyse bilan argumenté - analyse du relevé des FC et des ressentis en lien avec un ou deux analyseurs choisis (FCE, continuité, tonicité, sécurité, etc.) ; - perspectives (échauffement, hydratation, objectif, modalités de l'évaluation à modifier, à conserver) Propositions recevables et étayées. De 2,5 à 3 points
--------------------	---	--	---	---

STEP

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve		
Niveau 5 : Pour produire et identifier sur soi des effets différés liés à un mobile personnel ou partagé, dans un contexte de vie singulier (préparation à une compétition, bien être psychologique, etc.), concevoir et mettre en œuvre un projet d'entraînement personnalisé de step.		Le candidat présente l'épreuve individuellement. Il doit réaliser un enchaînement d'au moins six blocs (1 bloc = 4 X 8 temps). Cet enchaînement est répété en boucle sur un rythme musical de BPM (battement musical par minute) compris entre 130 et 145 maximum, sur des durées d'effort et de récupération dépendant du thème d'entraînement choisi. Le candidat doit construire le projet de deux séances complémentaires, chacune prévue sur un temps minimum de 30 minutes (hors échauffement). Le registre d'effort est référé à la Fréquence Cardiaque d'Entraînement (FCE) qui est la fréquence cardiaque cible. La FCE s'établit par la formule de Karvonen : $FCE = FC_{repos} + (FCR * X \% \text{ d'intensité de travail définie})$ * FCR : Fréquence de réserve = $FC_{max} - FC_{repos}$ * FC_{Max} : calculée par les formules $220 - \text{âge}$ pour les garçons et $226 - \text{âge}$ pour les filles, ou par des tests de terrains. (cf. lexique niveau 4). Selon les efforts le % d'intensité de FCR diffère : effort bref et intense : > 85 % de FCR - Effort long et soutenu : 70 % à 85 % de FCR. L'utilisation de cardio-fréquencemètre est indispensable. L'ensemble de l'enchaînement respecte un équilibre des efforts à droite et à gauche. Chaque candidat s'inscrit dans un projet d'entraînement personnalisé en choisissant parmi les deux thèmes d'entraînement proposés, celui qui correspond le mieux aux effets qu'il souhaite à terme obtenir sur son organisme, en cohérence avec sa deuxième activité optionnelle ou ses autres activités de complément. <u>Thèmes d'entraînement :</u> 1 - s'engager dans un effort bref et intense. Solliciter sa puissance aérobie. Développer sa motricité (intensité de travail définie > 85 %) ; 2 - s'engager dans un effort long et soutenu. Solliciter sa capacité aérobie, se remettre en forme. Développer sa motricité (intensité de travail entre 70 et 85 %) La fréquence cardiaque est un indicateur d'effort. Pour les deux mobiles, il s'agit de solliciter sa coordination- dissociation, sa concentration, son anticipation, sa synchronisation et sa créativité. La nature des paramètres à utiliser individuellement est : - d'ordre énergétique : variation de la hauteur du step utilisation des bras au-dessus du plan horizontal défini par le niveau des épaules; utilisation d'éléments de contrainte musculaire au niveau du haut du corps (ex : lests aux poignets), impulsions-sursauts, BPM, utilisation d'éléments réalisés à côté du step (maximum 8 temps par bloc). Les séries et les périodes entre les séries sont exploitées différemment selon les candidats ; - d'ordre biomécanique : combinaison de pas complexes, utilisation des bras en dissociation (bras/bras et/ou bras/jambes, plans différents), changement d'orientation, vitesse d'exécution. L'élève est amené à concevoir sa séance en s'appuyant sur les différentes méthodes d'entraînement. La durée et l'intensité des séquences, les pauses entre les séquences et entre les séries sont exploitées différemment selon les candidats. Pour chacun des mobiles au moment de la certification : à partir de son carnet d'entraînement, chaque candidat présente par écrit son projet composé de 2 séances dont la première est réalisée le jour de l'épreuve. Chaque séance du projet contient les séquences effort/récupération choisies, ainsi que les paramètres utilisés et adaptés à ses ressources. Le jury impose ensuite, pour la séance à réaliser le jour de l'épreuve, une forme de travail (intermittent, continu, pyramidal, fartlek, etc.). Le candidat adapte son projet et le réalise. À l'issue de l'épreuve, il analyse sa prestation par écrit, à partir des ressentis ou sensations éprouvés. Il analyse sa séance, il explique éventuellement les écarts entre le projet et sa réalisation. Il apporte, si nécessaire, les corrections à la séance suivante proposée en début d'épreuve. Des éléments théoriques scientifiques pourront étayer l'argumentation. Un lexique pour aider à la lecture terminologique du référentiel est consultable dans les référentiels de niveau 3 et 4.		
Points	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition du niveau 5		
		0 à 20 points		
Prévoir (avant) 07/20	Le choix du thème d'entraînement et les modalités des séquences	Le projet et les différents éléments le composant sont parfois inadaptés, aux effets recherchés énergétiques (FC) ou biomécaniques. Certains choix effectués (intensité et durée des séquences, types pauses, quantité totale de travail) s'écarte parfois de la forme de travail imposée par le jury.	Le projet et les différents éléments le composant sont dans l'ensemble adaptés aux effets recherchés énergétiques (FC) et biomécaniques. Les choix effectués (intensité et durée des séquences, types pauses, quantité totale de travail) ne sont pas en adéquation complète avec la forme de travail imposée par le jury. Les propositions tiennent compte de la séance qui va suivre	Le projet et les éléments le composant sont tout à fait adaptés aux effets recherchés, aux ressources personnelles et à la forme de travail imposée. La complémentarité des 2 séances apparaît clairement. Les propositions s'intègrent parfaitement dans le cadre d'un entraînement planifié à court ou moyen terme.
		0 à 3 points	3,5 à 5 points	5,5 à 7 points

Réaliser (pendant) 10/20	Le respect des effets recherchés	Les attendus de l'épreuve pour le thème d'entraînement choisi ainsi que les séquences sont respectés : - <u>sur un plan énergétique</u>, la forme de travail imposée est globalement respectée. La FCE est le plus souvent en dehors de la fourchette fixée ; - <u>sur un plan biomécanique</u>, l'enchaînement est réalisé avec une ou plusieurs ruptures. Les éléments sont exécutés de façon correcte (sécurité). L'enchaînement est réalisé avec des changements d'orientation ou des variations de vitesse d'exécution. L'utilisation des bras en dissociation est respectée durant moins de deux blocs. 0 à 4,5 points	Les attendus de l'épreuve pour le thème d'entraînement choisi ainsi que les séquences sont respectés : - <u>sur un plan énergétique</u>, la forme de travail imposée est globalement respectée. La FCE est aux extrémités de la fourchette fixée ; - <u>sur un plan biomécanique</u>, l'enchaînement est réalisé en continuité. Les éléments sont exécutés de façon correcte (sécurité). L'enchaînement est réalisé en combinant des changements d'orientation et/ou des variations de vitesse d'exécution. L'utilisation des bras en dissociation durant au moins deux blocs est respectée voire dépassée. 5 à 7,5 points	Les attendus de l'épreuve pour le thème d'entraînement choisi ainsi que les séquences sont respectés : - <u>sur un plan énergétique</u>, la forme de travail imposée est strictement respectée. La FCE respecte en permanence celle fixée ; - <u>sur un plan biomécanique</u>, l'enchaînement est réalisé en continuité. Richesse et variété des pas utilisés (simples, complexifiés, dansés). Les éléments sont exécutés de façon correcte (sécurité et amplitude). L'enchaînement complexe est réalisé en continuité en combinant des changements d'orientation, et des variations de vitesse d'exécution. Utilisation des bras en dissociation sur plus de la moitié de l'enchaînement. 8 à 10 points
Analyser (après) 3/20	Le bilan de sa prestation et du projet	Bilan superficiel La prestation est décrite à partir des sensations éprouvées mais de manière superficielle. L'analyse du projet est partielle ou erronée. 0 à 0,5 point	Bilan réaliste L'adaptation est justifiée à partir des sensations éprouvées et des constats sur les critères du registre : « réaliser ». L'analyse du projet est juste. 1 à 2 points	Bilan argumenté La prestation est analysée à partir des sensations éprouvées, effets décrits et leurs causes et régulations potentielles envisagées. Terminologie utilisée adaptée. Bilan atteste les connaissances du candidat sur les méthodes, les données scientifiques et la dynamique de projet d'entraînement à moyen terme. Des réajustements pertinents sont évoqués éventuellement. 2,5 à 3 points

Step

Fiche explicative CP5 : aide à la compréhension des terminologies utilisées

Remarque préalable : Pour le niveau 4 de compétence attendue, le choix d'un thème d'entraînement doit être sous-tendu par l'expression d'un mobile personnel que l'élève formule au regard du contexte singulier de sa vie physique. Pour verbaliser son mobile personnel (c'est-à-dire ce qui le pousse à s'engager et qui motive son projet d'entraînement), l'élève doit pouvoir répondre à la question simple :

« Pourquoi as-tu choisi ce thème d'entraînement ? ».

Quelques exemples de mobiles personnels sont proposés ci-dessous pour chacun des thèmes.

La commission nationale tient à rappeler que les épreuves certificatives sont des examens scolaires nationaux officiels et que leur passation est une priorité d'établissement. Si la mise en œuvre de certaines épreuves nécessite un aménagement d'emploi du temps des élèves ou des enseignants, celui-ci doit être pris en considération par le chef d'établissement.

Les thèmes d'entraînement sont référés à trois types d'efforts qui sollicitent les filières énergétiques à des degrés divers. Les durées des séries et des phases de récupération sont associées aux thèmes d'entraînement. L'aisance respiratoire est un repère du thème d'entraînement. Les transformations ne peuvent s'envisager que si l'engagement est conséquent (en intensité et/ou en durée), optimal (ciblé sur une intensité adaptée aux caractéristiques de l'élève qu'il soit sédentaire ou entraîné) et répété. Quelles que soient les méthodes d'entraînement utilisées, le développement de ces ressources sera effectif et durable s'il est organisé sur le long terme et complété par une hygiène alimentaire raisonnée

Efforts brefs et intenses

La puissance aérobie

- FC s'approche progressivement du maximum ;
- ventilation fortement marquée et accélérée ;
- séries plutôt courtes ;
- motricité variée qui ne gêne pas l'engagement ;
- paramètres, variables d'intensité, essentiellement d'ordre énergétique : sursauts, lests, hauteur du step, bras au-dessus des épaules ;
- tempo > 135 bpm le plus souvent.

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème :

- « J'aime repousser mes limites et me dépenser à fond surtout en suivant la musique. » ;
- « Car c'est l'objectif le plus intensif des 3, et j'ai besoin de me dépenser quand je fais du sport sinon c'est ennuyeux. » ;
- « Car ça me correspond mieux, comme je préfère le sprint à l'endurance, je préfère les efforts courts et intenses, se donner à fond et être épuisée à la fin. ».

Efforts longs et soutenus

La capacité aérobie

- FC élevée ;
- ventilation accentuée et rythmée sans gêne excessive ;
- séries à minima 3" ;
- coordination et dissociations présentes ;
- paramètres d'ordre énergétique : sursauts, bras au-dessus des épaules, lests, hauteur du step ;
- 130 bpm < tempo < 140 bpm.

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème :

- « Je me sens souvent fatigué(e) et pas assez actif(ve). Je voudrais être plus résistant(e) et me sentir en meilleure forme toute la journée. » ;
- « Quand je nage avec mes ami(e)s, je suis obligé(e) de m'arrêter régulièrement pour "recharger mes batteries", je voudrais pouvoir les suivre plus longtemps. » ;
- « Car suite à des problèmes au genou gauche en début d'année (dispense), j'évite de trop sauter et c'est ce qui me correspond le mieux pour me remuscler. ».

Efforts prolongés et modérés

L'endurance fondamentale

- FC modérée ;
- aisance respiratoire ;
- séries longues et "à minima 3" ;
- temps de récupération minimisés ;
- motricité explorée de façon ambitieuse ;
- paramètres essentiellement d'ordre biomécanique : pas complexes, bras en dissociation, changement d'orientation, éléments réalisés à côté du step ;
- tempo le plus souvent proche de 130 bpm.

Exemples de mobiles personnels exprimés par les élèves pour ce thème :

- « J'ai besoin de faire de l'exercice qui dure assez longtemps pour me vider la tête après les cours. » ;
- « Je voudrais inclure une séance de récupération dans mon programme d'entraînement qui a déjà 2 séances technique et physique + le match du dimanche. » ;
- « Maintenir un effort assez longtemps me motive et me prouve que je suis une battante. ».

Lexique

Amplitude : flexion et extension complète dans les mouvements de bras ou de jambes – Grandissement du corps.

Bloc : 4 phrases = 4 x 8 temps soit 32 temps - Commencer un bloc au début d'une phrase musicale, sur le temps fort qui sert de repère

Phrases : 8 temps consécutifs.

Bpm : tempo de la musique : nombre de Battements Par Minute.

Cardio-fréquence mètre codé : signal codé, évite les interférences avec les autres cardio-fréquencesmètres.

Collectif : présentation de l'enchaînement à plusieurs : motivation, aide aux apprentissages - individualisation possible des choix de paramètres sur une phrase ou plus

Continue : enchaînement des blocs sans hésitation, sans rupture de rythme et/ou sans arrêt

Fréquences cardiaques (FC) La Fréquence cardiaque définit le cœur de l'APSA

- FC : Nombre de pulsations cardiaques par minute ;
- FC Maximale : FCM garçon : 220 - l'âge et FCM fille : 226 - l'âge ;
- FC Repos : FC prise avant un effort, au calme, de préférence le matin avant de se lever. Pendant le cours d'EPS : assis(e) (retirer 10 pulsations), allongé(e) (retirer 6 pulsations) ;
- FC de réserve : La FCR = FCM - FC Repos ;
- FC d'entraînement (fréquence cible) d'après Karvonen. $FCE = FC \text{ Repos} + [(FC \text{ Max} - FC \text{ Repos}) \times \% \text{ d'intensité de travail définie selon le thème d'entraînement choisi}]$.

Ex d'une fille âgée de 17 ans de FC Repos 70 et pourcentage d'intensité choisie 90 : $FCE = 70 + [(226 - 17) - 70] \times 90 = 195$

Pas complexes : pas de base associés à une rotation, un contre temps, un changement de direction, un croisement.

Bras complexes : bras dissociés, gauche/droite ou dans le temps ou dans les plans.

<http://eduscol.education.fr/pid25070/videos-interacademiques-2010-entretien-et-developpement-de-soi-en-eps.html>

<http://eps.ac-amiens.fr/spip.php?article537>

Ressentis :

- respiratoires : essoufflements, gêne, régularité, etc. ;
- musculaires : brûlures, tiraillements, crampes, etc. ;
- psychologiques et cognitifs : lassitude, motivation, mémorisation.

Sécurité :

- passive : écart entre les steps dans un espace d'évolution ;
- adhérence au sol des steps, sans tapis ;
- active : Pose de tout le pied à plat sur le step, sans bruit pour éviter les vibrations, placement du dos dans l'alignement « pied d'appui-bassin-épaule »,

pas de cambrures ni de dos rond. Descente du step amortie, interdite par l'avant. Maintien de la tonicité tout au long de l'enchaînement.

Tests de terrain pour la mesure de la FC_{MAX} :

- 1. enchaîner sans s'arrêter un 400 m à allure modérée (70 % de VMA) avec un 200 m à allure soutenue (100 % de VMA) puis 100 m à allure très rapide (120% de VMA) pour finir le dernier 100 m à allure maximale (> à 130 % de VMA) ;
- 2. Après échauffement, enchaîner flexions (squat complet sans charge)- sprint de 10 m à 15 m- « *burpees* »-retour sprint-puis ajouter 1 flexion et 1 « *burpees* » à chaque aller-retour (1 puis 2 puis 3 etc) sur une durée totale d'1'30.

Tonicité : État de tension du corps : fessiers et abdominaux gainés, tête haute, regard horizontal, doigts tendus.

Enseignements primaire et secondaire

Actions éducatives

Commémoration du Centenaire de la Première Guerre mondiale en 2018

NOR : MENE1815668N

note de service n°2018-070 du 18-6-2018

MEN - DGESCO B3-4

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vice-rectrices et vice-recteurs

Lors de l'année scolaire 2018-2019, la communauté éducative s'engagera dans le dernier temps fort du cycle commémoratif du Centenaire auquel elle participe activement depuis 2014, en lien étroit avec la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale, dont le ministère de l'Éducation nationale est membre fondateur. L'année 2018 offre l'occasion de commémorer les événements qui marquèrent les derniers mois de la guerre et le retour à la paix. La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 en sera le point d'orgue, mobilisant, comme en 2014, l'ensemble de la société française et des anciens pays belligérants impliqués dans le travail de mémoire. Les grands axes thématiques et les enjeux de cette commémoration sont rappelés sur Éduscol à l'adresse : eduscol.education.fr/centenaire-premiere-guerre-mondiale et sur le site de la Mission du Centenaire : www.centenaire.org/fr/espace-pedagogique.

1. 2018 « Année Clemenceau »

Le président de la République a souhaité que 2018 soit dédiée à Georges Clemenceau, dont l'action énergique au sein du gouvernement d'union nationale qu'il dirigea à partir du 17 novembre 1917 eut un rôle important sur la mobilisation de toutes les forces de la Nation, jusqu'à la victoire finale de novembre 1918.

Il est proposé aux élèves des écoles élémentaires, collèges et lycées de réaliser, de façon collective, dès la rentrée 2018, **de courtes vidéos sur la figure de Clemenceau, le « Père la Victoire »**. Les vidéos seront transmises à la Mission du Centenaire qui compilera des extraits des meilleures réalisations pour une projection lors des commémorations de l'automne 2018.

Le site officiel de l'année Clemenceau, conçu par la Mission du Centenaire et consultable à l'adresse clemenceau2018.fr, met à la disposition des enseignants et des élèves des ressources pédagogiques sur Georges Clemenceau et son action au sein du gouvernement entre 1917 et 1918. Sur ce site, on trouvera, en octobre 2018, un web-documentaire réalisé par Réseau Canopé à destination de la communauté éducative.

2. Les actions éducatives nationales s'inscrivant dans le cadre du Centenaire

Le concours « **Les petits artistes de la mémoire** » du Centenaire, organisé depuis 2008 par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) avec le soutien du ministère de l'éducation nationale, permet aux enseignants de faire travailler les élèves de CM2 sur le parcours de guerre d'un combattant de leur commune et d'élaborer un carnet artistique, parfois en lien avec une classe d'élèves allemands, portant notamment sur le parcours et quotidien de nos ancêtres durant le conflit.

Les éditions Milan, en partenariat avec la Fondation Varenne et la Mission du Centenaire diffuseront, après la rentrée 2018, dans les écoles élémentaires, à destination des élèves de CM2, 900 000 exemplaires d'un numéro spécial du journal « 1 jour, 1 actu » consacré à l'année 1918, à l'Armistice et à la paix. Les classes qui le souhaiteront pourront s'inscrire au concours « **Les enfants pour la Paix** », consistant, en s'appuyant sur ce journal, à constituer un dossier dans le cadre d'un travail pluridisciplinaire associant histoire, français, arts plastiques, éducation aux médias, etc. Comme chaque année depuis 2014, le concours franco-allemand EUSTORY, organisé par la Fédération des Maisons franco-allemandes, la Mission du Centenaire et leurs partenaires, permettra aux collégiens et aux lycées de mener une réflexion comparée sur la guerre et sur la paix.

Ces différentes actions éducatives sont présentées sur le site Éduscol à l'adresse : eduscol.education.fr/centenaire-

premiere-guerre-mondiale

3. Les projets d'initiative locale

Comme chaque année, les comités académiques du Centenaire proposeront les projets les plus marquants à la labellisation de la Mission du Centenaire. Les actions menées peuvent porter sur tous les thèmes relatifs à la Première Guerre mondiale mais un intérêt particulier sera accordé à celles ayant un lien avec les thèmes de l'année 2018.

Dans ce cadre, les comités académiques sont invités à mobiliser les établissements et les classes dans le cadre des cérémonies officielles et à proposer que les établissements organisent leurs propres cérémonies commémoratives en lien avec les autorités locales. Un vade-mecum de présentation sera disponible sur l'espace pédagogique centenaire.org avant la rentrée scolaire 2018.

Je souhaite que les référents académiques « mémoire et citoyenneté » puissent assurer le suivi de ces opérations en lien avec les services de la Dgesco et la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Marc Huart

Personnels

Formation continue des enseignants

Modules de formation d'initiative nationale dans le domaine de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers - année scolaire 2018-2019

NOR : MENE1815282C

circulaire n° 2018-068 du 18-6-2018

MEN-DGESCO A1-3

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale

Références : décret n° 2017-169 du 10-2-2017 ; arrêté du 10-2-2017 ; circulaire n° 2017-026 du 14-2-2017

En application de l'article 7 du décret n° 2017-169 du 10 février 2017 relatif à la certification d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et à la formation professionnelle spécialisée, des modules de formation d'initiative nationale sont organisés aux niveaux académique, interacadémique ou national.

1 - Le dispositif réglementaire

Le dispositif de formation mis en place par les dispositions réglementaires s'articule autour de deux types de modules de formation d'initiative nationale.

a) - les modules de formation d'initiative nationale organisés pour compléter le parcours de formation pour les enseignants titulaires du Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (Cappei). Ces modules de formation sont organisés pour les enseignants qui ont suivi la formation de préparation et ont obtenu le Cappei. Ces enseignants ont, de droit, accès aux modules de formation d'initiative nationale pour une durée totale de 100 heures pendant les cinq années qui suivent l'obtention de leur certification. Ils peuvent faire valoir leur candidature au maximum à deux modules pour un total de 50 heures par an sous réserve d'exercer sur un poste spécialisé. Dans le cadre du calendrier arrêté par le recteur d'académie, l'accès à ce ou ces modules s'effectue l'année où le candidat en fait la demande.

b) - les modules de formation d'initiative nationale organisés dans le cadre de la formation continue.

Ces modules de formation sont organisés à l'intention :

- des enseignants spécialisés qui souhaitent accroître leurs compétences ou se présenter à l'exercice de nouvelles fonctions. Ces enseignants peuvent solliciter leur participation à un ou plusieurs modules d'approfondissement ou de professionnalisation dans l'emploi, ou à un ou plusieurs modules de formation d'initiative nationale. La participation à ces modules fait l'objet d'une attestation professionnelle précisant les formations suivies ;

- des enseignants non spécialisés et autres personnels des établissements scolaires pour leur permettre de développer leurs compétences pour la scolarisation d'élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie, ou encore d'élèves allophones.

Par ailleurs, des modules de formation d'initiative nationale sont spécifiquement ouverts aux conseillers principaux d'éducation.

Cette année, un soin particulier a été porté sur la définition du public cible pour chacun des modules proposés. Il conviendra de veiller à respecter ce public.

La liste de l'ensemble des modules de formation retenus pour l'année 2018-2019 figure en annexe 1.

2 - Recueil et remontée des candidatures

Les recteurs d'académie et les inspecteurs d'académie-directeurs académiques des services de l'éducation nationale sont chargés de désigner, après consultation des commissions paritaires compétentes pour les corps de fonctionnaires et les agents concernés, candidats retenus pour suivre les formations. Ces consultations doivent être

menées avant toute remontée des candidatures à l'administration centrale.

Il vous appartient de procéder au recueil des candidatures à ces formations. Les candidatures seront regroupées au niveau académique par le responsable académique de la formation continue des enseignants pour inscription dans l'application Gaia avant le 14 septembre 2018, délai de rigueur.

Vous serez sollicités dans un second temps, en tant que de besoin, pour compléter ces inscriptions dans Gaia par des informations figurant dans le tableau de l'annexe 2.

Après les remontées et l'établissement par la direction générale de l'enseignement scolaire de la liste de l'ensemble des candidats retenus, il reviendra aux commissions nationales paritaires compétentes de procéder à la validation des candidatures.

La liste récapitulative validée sera ensuite communiquée par la Direction générale de l'enseignement scolaire aux services académiques et départementaux afin d'établir, chacun en ce qui le concerne, les ordres de mission nécessaires.

Les frais de transport et d'hébergement seront imputés, le cas échéant, sur les crédits du programme 141 pour les personnels du second degré ou sur les crédits du programme 140 pour les personnels du premier degré.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Marc Huart

Annexes

Annexe 1

Annexe 2 : Liste récapitulative des candidats aux modules de formation d'initiative nationale - année scolaire 2018-2019

Annexe 1

Thème : Scolarisation des élèves présentant des troubles des fonctions cognitives.

Identifiant : 18NDGS6001

Titre : Scolarisation des élèves présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales en lycée professionnel bénéficiant du dispositif ULIS : du parcours de formation à l'insertion professionnelle.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 50 heures (2 x 1 semaine).

Dates : semaine du 19 novembre 2018 au 23 novembre 2018
et semaine du 3 juin au 7 juin 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 25 personnes.

Public visé : Coordonateurs d'Ulis, enseignants titulaires du 2CA-SH ou du Capa-SH - enseignants du 2^d degré, conseillers principaux d'éducation, chef de travaux, conseillers d'orientation-psychologues.

Objectifs de formation :

- cerner les problématiques particulières des jeunes présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales et leur répercussions sur l'élaboration de leur parcours de formation au LP ;
- approfondir la réflexion sur la construction de parcours de formation au lycée en vue de l'insertion professionnelle de ces jeunes et les éléments en jeu dans une transition psychosociale ;
- réfléchir au processus d'évaluation et de certification (utilisation d'un référentiel professionnel de CAP pour personnaliser les parcours) ;
- identifier l'apport des dispositifs déployés dans leur accompagnement au lycée et notamment repérer les réponses adaptées que peut apporter l'ULIS ;
- connaître et travailler avec les différents acteurs concernés par la formation et l'insertion de ces jeunes ;
- explorer les diverses perspectives d'accès vers l'emploi.

Contenus proposés :

- la politique actuelle de scolarisation et de formation professionnelle des adolescents présentant des troubles cognitifs ou mentales ;
- le repérage des besoins particuliers, l'évaluation des compétences ;
- la construction d'outils pour organiser, élaborer et accompagner des parcours de formation vers l'insertion professionnelle ;
- les dispositifs de formation et d'insertion, le repérage et le travail avec les partenaires, la coopération avec les familles ;
- la sortie du lycée professionnel et la poursuite de formation (apprentissage), passerelles vers l'emploi et l'insertion professionnelle.

Intervenants : Formateurs INSHEA, et intervenants extérieurs.

Identifiant : 18NDGS6002

Titre : Enseigner à des élèves présentant des troubles des fonctions cognitives.

Opérateur principal : Rectorat de Besançon – Espé de Franche-Comté.

Durée : 52 heures.

Dates : 15 et 16 octobre 2018 ; 5, 6 et 27 novembre 2018 ; 3,4 et 10 décembre 2018.

Lieu : Espé de Franche-Comté, 57 Avenue de Montjoux, 25000 Besançon.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 10 personnes.

Public visé : Enseignants titulaires du Cappei.

Objectifs de formation : approfondir d'une part, les connaissances et les réponses pédagogiques à apporter aux élèves présentant des troubles des fonctions cognitives, d'autre part, les spécificités de la professionnalisation de la coopération avec les familles et les autres personnels contribuant à la scolarisation.

Contenus pédagogiques proposés :

- apporter aux enseignants des éléments de connaissances relatifs aux troubles des fonctions cognitives ;
- conséquences sur les apprentissages et sur la vie scolaire ;
- de l'identification des besoins aux réponses pédagogiques, éducatives et didactiques ;
- coopération et partenariat spécifiques.

Intervenants : Formateurs ASH de l'éducation nationale, Formateurs Espé.

Identifiant : 18NDGS6003

Titre : Les sciences cognitives au service des démarches pédagogiques et des apprentissages.

Opérateur principal : Espé Lille Nord de France.

Durée : 25 heures de présentiel : 1 semaine.

Date : du 20 mai au 24 mai 2019.

Lieu : Espé LNF, 365 bis rue Jules Guesde, 59650 Villeneuve-d'Ascq.

Nombre de participants : 25 personnes.

Public concerné : ensemble des personnels de l'éducation et d'enseignement souhaitant approfondir ses connaissances et ses compétences.

Objectifs de formation :

- connaître les principes des démarches et pratiques pédagogiques s'inscrivant dans le courant cognitiviste

Contenus pédagogiques proposés :

- les apports des sciences cognitives dans les démarches pédagogiques : La connaissance du fonctionnement psychologique de l'élève au service des apprentissages **(7 h)** ;
- mise en œuvre des démarches pédagogiques inspirées des sciences cognitives dans les domaines d'apprentissages suivants : le langage, le raisonnement mathématique, le temps, l'espace **(18h)**.

Intervenants : formateurs Espé, équipes de circonscription.

Identifiant : 18NDGS6004

Titre : Les sciences cognitives au service de l'enseignement : se saisir des apports de la recherche pour améliorer l'accessibilité aux savoirs des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Opérateur principal : Espé de Grenoble, 30 avenue Marcelin Berthelot, 38100 Grenoble.

Durée : 50 heures (2 x 1 semaine).

Dates : du lundi 17 au vendredi 21 décembre 2018 et du lundi 1er avril au vendredi 5 avril 2019.

Lieu du stage : Espé de Grenoble, 30 avenue Marcelin Berthelot, 38100 Grenoble.

Nombre de participants : 25 personnes.

Public visé : enseignants du 1^{er} et du 2^d degrés spécialisés ou non spécialisés, conseillers pédagogiques.

Objectifs de la formation :

- approfondir (pour les enseignants/formateurs spécialisés) ou développer (pour les enseignants/formateurs non spécialisés) des connaissances issues de la recherche en sciences cognitives et relatives aux processus d'apprentissage ainsi qu'à leurs troubles (mémoire, attention, langage...) ;
- s'approprier les apports de la recherche en sciences cognitives pour améliorer son enseignement et/ou diffuser ces pratiques en tant que personne ressource ;
- comprendre ce qu'est une méthode scientifique et les différentes démarches de recherche.

Contenus proposés :

La formation proposera des contenus issus de la recherche en sciences cognitives sur les mécanismes directement impliqués dans les apprentissages et dont les perturbations sont à la source des difficultés rencontrées par certains élèves.

Intervenants : Formateurs Espé.

Thème : Scolarisation des enfants et adolescents présentant des troubles du spectre autistique.

Identifiant : 18NDGS6005

Titre : Assurer la scolarisation des élèves porteurs d'autisme par la mise en œuvre des gestes professionnels adaptés.

Opérateur principal : Espé de Toulouse Midi-Pyrénées avec CT-ASH Rectorat.

Durée : 25 heures.

Dates : du lundi 4 février au jeudi 7 février 2019.

Lieu du stage : Espé de Toulouse Midi-Pyrénées.

Nombre de participants : 25 personnes.

Public visé : Enseignants spécialisés.

Objectifs de la formation :

- connaître les spécificités de l'autisme afin d'assurer l'inclusion scolaire des élèves concernés ;
- mettre en œuvre les adaptations pédagogiques de ces élèves.

Contenus proposés :

- apports théoriques ;
- échange et analyse de pratiques ;
- rencontres avec des acteurs.

Intervenants : Formateurs Espé et éducation nationale

Identifiant : 18NDGS6006

Titre : enseigner à des élèves présentant des troubles du spectre autistique.

Opérateur principal : Rectorat de Besançon – Espé de Franche-Comté.

Durée : 52 heures.

Dates : 4, 5, 11 et 12 février 2019 ; 4, 25 et 26 mars 2019 ; 1^{er} avril 2019.

Lieu du stage : Espé de Franche-Comté, 57 Avenue de Montjoux, 25000 Besançon.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 10 personnes.

Public visé : Enseignants titulaires du Cappei.

Objectifs de formation : approfondir d'une part, les connaissances et les réponses pédagogiques à apporter aux élèves présentant des troubles du spectre autistique, d'autre part, les spécificités de la professionnalisation de la coopération avec les familles et les autres personnels contribuant à la scolarisation.

Contenus pédagogiques proposés :

- approfondir les connaissances des troubles du spectre autistique ;
- comprendre les conséquences sur les apprentissages et sur la vie scolaire ;
- identifier les besoins pour construire des réponses pédagogiques, éducatives et didactiques adaptées ;
- coopération et partenariat spécifiques.

Intervenants : Formateurs ASH éducation nationale, formateurs Espé

Identifiant : 18NDGS6007

Titre : Enseigner à des élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme, en classe ordinaire dans le premier degré.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 50 heures (2 x 1 semaine).

Dates : du lundi 08 au vendredi 12 octobre 2018
du Lundi 04 au vendredi 08 février 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

Nombre de participants prévus : 30 personnes.

Public concerné : enseignants du 1er degré scolarisant des élèves avec TSA et enseignants spécialisés travaillant en collaboration avec les enseignants des classes ordinaires du premier degré.

Objectifs de formation :

- connaître les particularités de fonctionnement des élèves avec TSA, et leurs conséquences possibles sur la scolarité ;
- savoir construire un cadre sécurisant et permettant à l'élève avec TSA de se repérer dans la classe, l'école ;
- savoir apporter des réponses pédagogiques et didactiques spécifiques répondant aux besoins des élèves avec TSA ;
- avoir des pistes pour gérer les comportements inadaptés ;
- connaître les partenaires possibles (enseignants spécialisés, orthophonistes, psychologues, ...) et savoir collaborer avec eux.

Contenus proposés :

- éléments historiques concernant l'autisme et la scolarisation des élèves avec TSA ;
- pédagogie, éducation et TSA : recherches et pratiques recommandées par la haute autorité de santé (HAS) ;
- présentation d'outils pour communiquer, se repérer dans le temps et l'espace, d'outils numériques ; appropriation de ces outils ;

- réflexions et stratégies concernant l'accessibilité pédagogique et didactique, exemples dans plusieurs disciplines de l'école primaire.

Intervenants : Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs (universitaires et professionnels).

Identifiant : 18NDGS6008

Titre : Autisme et troubles envahissants du développement : de la compréhension du fonctionnement autistique à la mise en œuvre de stratégies éducatives et pédagogiques.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 50 heures (2 x 1 semaine par groupe).

Dates pour les académies de Créteil, Paris, Versailles :

- du lundi 3 décembre 2018 au vendredi 7 décembre 2018
et du lundi 11 février 2019 au vendredi 15 mars 2019.

Dates pour les autres académies :

- du lundi 4 mars 2019 au vendredi 8 mars 2019
et du lundi 17 juin 2018 au vendredi 21 juin 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 30 personnes.

Public concerné : Enseignants titulaires du Capa-SH ou du 2CA-SH - enseignants du 1^{er} ou du 2^d degré scolarisant des élèves présentant ces troubles.

Objectifs de formation :

L'approche proposée dans ce module vise à optimiser l'action pédagogique des enseignants auprès des élèves présentant ces troubles afin de :

- situer la question de l'autisme dans une perspective historique ;
- connaître les difficultés liées à ce syndrome dans les domaines de la communication, du comportement et des apprentissages et repérer les particularités cognitives de ces élèves ainsi que les points d'appui qui favorisent la scolarisation ;
- poser les principes d'une démarche éducative et pédagogique spécifique ;
- initier les participants aux méthodes et outils spécifiques, en particulier aux aides visuelles pour la communication ;
- mettre en œuvre le projet personnalisé de scolarisation.

Contenus proposés :

- présentation du « spectre autistique » et des différentes formes d'autisme dont l'autisme de « haut niveau » ou le syndrome d'Asperger ;
- mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation : les collaborations nécessaires ;
- exemples de pratiques pédagogiques spécifiques, dans diverses disciplines ;
- présentation d'outils éducatifs au service de l'enseignement (méthodes TEACCH, MAKATON, ABA, système PEC'S et les aides visuelles à la communication) ;
- projet de vie et parcours de formation de ces élèves.

Intervenants : Formateurs INSHEA, enseignants spécialisés, intervenants extérieurs (universitaires et chercheurs).

Thème : Scolarisation des enfants et adolescents présentant des troubles du comportement

Identifiant : 18NDGS6009

Titre : Évaluation, accompagnement et scolarisation des enfants et adolescents présentant des difficultés et troubles du comportement.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 100 heures (2 x 1 semaine).

Dates pour les académies de Créteil, Paris, Versailles :

- du lundi 12 novembre 2018 au vendredi 16 novembre 2018
et du lundi 18 février 2019 au vendredi 22 février 2019.

Dates pour autres académies :

- du lundi 17 décembre 2018 au vendredi 21 décembre 2018
et du lundi 1^{er} avril 2019 au vendredi 5 avril 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 30 personnes pour la session Province et 60 personnes pour la session Ile-de-France.

Public concerné : enseignants spécialisé du premier degré et personnels des RASED - enseignants du 1^{er} ou du 2^d degré exerçant en Segpa, EREA, ULIS, conseillers principaux d'éducation, enseignants référents et directeurs d'établissement, personnels enseignant et soignant des CMPP, CAMSP, IME, ITEP et SESSAD, enseignants référents, CPE et directeurs d'établissement, directeurs adjoints chargés de Segpa, psychologues de l'éducation nationale du premier et du second degrés.

Objectifs de formation :

- informer sur les différentes conceptions et les débats actuels sur les troubles du comportement, analyser les différentes catégories de difficultés, de troubles, et leurs manifestations ;
- repérer les signes cliniques, connaître les critères d'évaluation de ces troubles, analyser les difficultés qui en résultent dans les domaines du corps, de l'affectivité, de la pensée et des relations ;
- analyser les modalités du rapport aux savoirs et à l'apprentissage de ces élèves, expliciter leurs besoins éducatifs particuliers pour adapter les pratiques d'enseignement ;
- élaborer les actions et les aides spécialisées à mettre en œuvre, analyser les conditions de scolarisation et d'intervention pour ces élèves en fonction des différents modes de prise en charge.

Contenus proposés :

- conceptions et définitions des troubles du comportement, débats actuels ;
- approches croisées et pluridisciplinaires de ces troubles dans une perspective d'articulation des modèles et de complémentarité des interventions ;
- modalités et conditions de scolarisation de ces enfants et adolescents : école, secteur médico-social... ;
- conceptions et démarches d'enseignement auprès de ces élèves ;
- élucidation de la posture de l'enseignant face aux troubles du comportement des élèves ;
- le travail avec les parents ;
- les enjeux du travail de collaboration et de partenariat pour la prise en charge et le suivi de ces élèves.

Intervenants : Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

Identifiant : 18NDGS6010

Titre : Les troubles du comportement comme symptôme : apaiser le climat relationnel dans une école inclusive.

Opérateur principal : Rectorat de l'académie de Grenoble.

Durée : 25 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 21 janvier 2019 au vendredi 25 janvier 2019.

Lieu : rectorat de Grenoble.

Nombre de participants prévus : 30 personnes.

Public concerné : enseignants du 1^{er} ou du second degré titulaires ou non du Cappeï, PE, PLC, PLP, coordonnateurs ULIS, enseignants UE, conseillers principaux d'éducation, chefs d'établissement, santé scolaire,...

Objectifs de formation :

- comprendre la problématique sous-jacente aux troubles du comportement et du désir d'apprendre ;
- s'approprier des repères pour la relation pédagogique ;
- analyser les modalités du rapport aux savoirs et à l'apprentissage de ces élèves, expliciter leurs besoins éducatifs particuliers pour adapter des pratiques d'enseignement ;
- élaborer les actions et les aides spécialisées à mettre en œuvre, analyser les conditions de scolarisation et d'intervention pour ces élèves en fonction des différents modes de prise en charge.

Contenus pédagogiques proposés :

- éclairage médical sur la problématique sous-jacente aux troubles du comportement et du désir d'apprendre en la reliant avec les contextes sociétaux, sociaux et éducatifs ;
- les élèves perturbateurs. Apaiser le climat relationnel ;
- les fondamentaux de la communication : qui – quoi – comment – dans quel contexte... ;
- des repères pour la relation pédagogique et pour la communication professionnelle ;
- gestion du stress et des émotions dans les comportements problème, travail de remédiation ;
- le refus anxieux de l'école, versant plus invisible des troubles du comportement ;
- évolution actuelle : de l'ITEP au DITEP.

Intervenants : Professionnels, formateur éducation nationale.

Identifiant : 18NDGS6011

Titre : Les élèves perturbateurs et les élèves porteurs de troubles de la conduite : ajuster ses gestes professionnels.

Opérateur principal : CT-ASH Rectorat avec Espé de Toulouse Midi-Pyrénées.

Durée : 25 heures.

Dates : du lundi 3 décembre au jeudi 6 décembre 2018.

Lieu : Espé de Toulouse Midi-Pyrénées.

Nombre de participants prévus : 25 personnes.

Public concerné : Enseignants spécialisés.

Objectifs de formation :

- apports théoriques et échanges de pratiques pour une meilleure prise en charge pédagogique.

Contenus proposés :

- apports théoriques sur les troubles des fonctions cognitives ;
- apports intervenant ;
- échanges de pratiques ;
- apport et analyses d'éléments de recherche universitaire.

Intervenants : Formateurs éducation nationale, formateurs Espé

Thème : Scolarisation des enfants et adolescents présentant des troubles des fonctions psychiques

Identifiant : 18NDGS6012

Titre : enseigner à des élèves présentant des troubles des fonctions psychiques.

Opérateur principal : Rectorat de Besançon – Espé de Franche-Comté.

Durée : 52 heures.

Dates : 4,5, 11 et 12 février 2019 ; 4, 25 et 26 mars 2019 ; 1^{er} avril 2019.

Lieu du stage : Espé de Franche-Comté, 57 Avenue de Montjoux, 25000 Besançon.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 10 personnes.

Public visé : Enseignants titulaires du Cappei.

Objectifs de formation : approfondir, d'une part, les connaissances et les réponses pédagogiques à apporter aux élèves présentant des troubles psychiques, d'autre part, les spécificités de la professionnalisation de la coopération avec les familles et les autres personnels contribuant à la scolarisation.

Contenus pédagogiques proposés :

- apporter aux enseignants des éléments de connaissances relatifs aux troubles psychiques ;
- les conséquences des troubles psychiques sur les apprentissages ;
- de l'identification des besoins aux réponses pédagogiques, éducatives et didactiques ;
- coopération et partenariat spécifiques.

Thème : Évaluation, accompagnement et scolarisation des enfants/élèves présentant des troubles du neuro-développement.

Identifiant : 18NDGS6013

Titre : Évaluation, accompagnement et scolarisation des enfants/élèves présentant des troubles du neuro-développement (autisme, déficience, troubles spécifiques des apprentissages, TDAH ...).

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 26 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 24 au vendredi 28 juin 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60, Avenue des Landes, 92150 - Suresnes

Nombre de participants pouvant être accueillis : 30 personnes

Public visé : psychologues de l'éducation nationale 1^{er} et 2^d degrés, médecins de santé scolaire.

Objectifs de formation :

Inscription de ce programme de formation continue professionnelles dans la dynamique de la stratégie nationale pour l'autisme (avril 2018) élargie aux troubles neuro-développementaux (déficience intellectuelle, troubles spécifiques des apprentissages, dysfonctions exécutives, TDAH ...) portée par le Secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées.

- permettre aux psychologues et médecins de l'éducation nationale de mieux comprendre ces troubles, de participer aux priorités nationales de leur évaluation précoce ;

- mettre en œuvre des démarches d'accompagnement (institutionnel, éducatif, pédagogique) adaptées, et des aides spécialisées répondant aux besoins particuliers de ces élèves.

Contenus pédagogiques proposés :

- conceptions et définitions des troubles du neuro-développement ;
- avancées scientifiques et cliniques sur la nature et l'expression de ces troubles ;
- approches croisées et pluridisciplinaires de ces troubles dans une perspective d'articulation des modèles et de complémentarité des interventions ;
- conceptions et démarches d'évaluation des troubles du neuro-développement ;
- le travail avec les parents et les partenaires institutionnels ;
- les enjeux du travail de collaboration et de partenariat pour l'évaluation précoce des troubles du neuro-développement.

Thème : Scolarisation des enfants et adolescents présentant des troubles du langage, des apprentissages.

Identifiant : 18NDGS6014

Titre: Scolarisation, dans le premier degré, des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des apprentissages ou des difficultés.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 30 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 17 juin 2019, 9 h 00 au vendredi 21 juin 2019, 16 h 30.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60, Avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 30 personnes.

Public visé : Enseignants spécialisés (ULIS, UE) ; personnels RASED; enseignants de classes ordinaires ayant des élèves présentant des troubles ou des difficultés ; IEN et IEN-ASH ; les conseillers pédagogiques et les enseignants référents.

Objectif général de formation :

- répondre aux défis de l'école inclusive ;
- acquérir des connaissances sur le développement et le fonctionnement du cerveau : plasticité cérébrale, fonctions exécutives, mémoires, attention ;
- prendre en compte ces notions dans sa pratique de classe : analyse de la tâche, métacognition, enseignement explicite ;
- l'informatique au service de l'enseignant.

Contenus pédagogiques proposés :

- apports de connaissances sur les sciences cognitives ;
- apports de la sociologie un autre regard sur l'école ;
- ateliers pratiques ;
- présentation de quelques logiciels.

Intervenants : Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

Identifiant : 18NDGS6015

Titre : Participer au repérage et à l'accompagnement des troubles spécifiques du langage et des troubles des apprentissages à l'école.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 30 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 1^{er} avril 2019 au vendredi 5 avril 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants : 30 personnes.

Public concerné : Enseignants spécialisés (ULIS, UE), personnels RASED, IEN, IEN-ASH, conseillers pédagogiques, enseignants référents.

Objectifs de formation :

- acquisition de connaissances sur les troubles spécifiques du langage oral et écrit et les troubles des apprentissages associés pour savoir les repérer et répondre aux besoins des élèves ;
- mettre en place un dispositif de repérage et de prise en charge précoce ;
- connaître les modalités de dépistage et de diagnostic ;
- acquisition de compétences et connaissances pour pouvoir échanger avec les partenaires et les personnes responsables de ces enfants ;
- se positionner en tant que personne ressource ;
- différencier, adapter et partager ses pratiques pédagogiques ;
- acquérir quelques connaissances sur l'outil informatique.

Contenus proposés :

- le cadre législatif et institutionnel, les textes de référence ;
- les apports de la recherche sur le développement du langage oral et écrit ;
- repérage, dépistage et prévention : travail avec les partenaires ;
- démarches et outils pédagogiques ;
- adaptation de documents pédagogiques ; présentation de logiciels.

Intervenants : Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

Identifiant : 18NDGS6016

Titre : Scolarisation, dans le premier degré, des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des troubles des apprentissages.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 60 heures (2 x 1 semaine).

Dates : du lundi 19 novembre 2018 au vendredi 23 novembre 2018
et du lundi 13 mai 2019 au vendredi 17 mai 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants : 30 personnes.

Public concerné : Enseignants spécialisés (ULIS, UE), personnels RASED, enseignants de classes ordinaires scolarisant des élèves présentant ces troubles, IEN, IEN-ASH, conseillers pédagogiques, enseignants référents.

Contenus proposés :

- acquérir des connaissances sur le développement du langage oral et écrit et troubles spécifiques du langage oral et/ou écrit, les dyspraxies, les troubles de l'attention, les dyscalculies ;
- mettre en place un dispositif de repérage et de prise en charge précoce ;
- pouvoir évaluer et pratiquer des remédiations ;
- connaître les modalités de dépistage et de diagnostic ;
- analyser les difficultés liées à ces troubles et leurs conséquences sur les apprentissages ;

- acquérir des connaissances sur l'outil informatique pour avoir un avis éclairé ;
- réfléchir au rôle de l'AESH ;
- se positionner en tant que personne ressource ;
- comprendre les enjeux des parcours scolaires école/collège/lycée.

Contenus pédagogiques proposés :

- le cadre législatif et institutionnel, les textes de référence ;
- outils de repérages, préventions à l'école, apports pédagogiques ;
- apports de la recherche sur les spécifiques du langage et des apprentissages : dysphasie, dyslexie, dyspraxie, dyscalculie, troubles de l'attention ;
- apports sur les enfants précoces ;
- réflexion sur les modalités de scolarisation ULIS ou classe ordinaire, le travail en équipe et en partenariat avec l'AESH ;
- outil informatique pour compenser : intérêts et les limites ;
- outil informatique pour apprendre : intérêts et limites de certains logiciels.

Intervenants : Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

Identifiant : 18NDGS6017

Titre : Participer au repérage et à l'accompagnement des troubles spécifiques du langage et des apprentissages à l'école.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 30 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 26 novembre 2018, 9 h 00 au vendredi 30 novembre 2018, 16 h 30.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA) ,58-60, Avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 30 personnes.

Public visé : Enseignants non spécialisés ; IEN ; les conseillers pédagogiques.

Objectif général de formation :

- acquérir des connaissances sur les troubles spécifiques du langage oral et écrit ;
- mettre en place un dispositif de repérage et de prise en charge précoce ;
- pouvoir évaluer, mettre en place des activités de prévention ou des remédiations ;
- connaître les modalités de dépistage et diagnostic ;
- analyser les difficultés liées à ces troubles et leurs conséquences sur les apprentissages ;
- acquérir quelques connaissances sur l'outil informatique ;
- réfléchir au rôle de l'AESH.

Contenus pédagogiques proposés :

- le cadre législatif et institutionnel, les textes de référence ;
- les apports de la recherche en sciences cognitives sur le développement du langage oral et écrit, les dyspraxies ;
- les outils de repérages, de préventions à l'école, de remédiations ;
- les adaptations de documents pédagogiques, la compensation par l'AESH.

Intervenants : formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

Identifiant : 18NDGS6018

Titre : Scolarisation, dans le **second degré**, des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des troubles des apprentissages.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 30 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 17 décembre 2018 au vendredi 21 décembre 2018.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants : 30 personnes.

Public concerné : Enseignants spécialisés, professeurs de classes ordinaires ayant des élèves présentant ces troubles, IA-IPR, enseignants ressources, enseignants référents.

Objectif général de formation :

- acquérir des connaissances sur le développement du langage oral et écrit et troubles spécifiques du langage oral et/ou écrit, les dyspraxies, les troubles de l'attention, les dyscalculies ;
- mettre en place un dispositif de repérage et de prise en charge précoce ;
- pouvoir évaluer et pratiquer des remédiations ;
- connaître les modalités de dépistage et de diagnostic ;
- analyser les difficultés liées à ces troubles et leurs conséquences sur les apprentissages ;
- acquérir des connaissances sur l'outil informatique pour avoir un avis éclairé ;
- réfléchir au rôle de l'AESH ;
- se positionner en tant que personne ressource ;
- comprendre les enjeux des parcours scolaires école/collège/lycée.

Contenus pédagogiques proposés :

- le cadre législatif et institutionnel, les textes de référence ;
- outils de repérages, préventions à l'école, apports pédagogiques ;
- apports de la recherche sur les spécifiques du langage et des apprentissages : dysphasie, dyslexie, dyspraxie, dyscalculie, troubles de l'attention ;
- apports sur les enfants précoces ;
- réflexion sur les modalités de scolarisation ULIS ou classe ordinaire, le travail en équipe et en partenariat avec l'AESH ;
- outil informatique pour compenser : intérêts et les limites ;
- outil informatique pour apprendre : intérêts et limites de certains logiciels.

Intervenants : Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

Identifiant : 18NDGS6019

Titre : Scolarisation, dans le **second degré**, des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des troubles des apprentissages : de la théorie à la pratique.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 60 heures (2 x 1 semaine).

Dates : du lundi 25 mars 2019 au vendredi 29 mars 2019
et du mardi 11 juin 2019 au vendredi 14 juin 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants : 30 personnes.

Public concerné : Enseignants spécialisés (ULIS, UE), psychologues de l'éducation nationale, professeurs de classes ordinaires ayant des élèves présentant ces troubles, IA-IPR.

Objectif général de formation :

Acquérir des connaissances sur les TSA pour pouvoir :

- inclure ces élèves en classe ordinaire ;
- proposer une pédagogie adaptée ;
- échanger avec les partenaires (dans et hors de l'Ecole) et les personnes responsables de ces enfants.

Sous objectifs :

- acquérir des connaissances sur le développement du langage oral et écrit et les troubles spécifiques du langage oral et/ou écrit pour savoir repérer les signes d'alerte et répondre aux besoins des élèves dans leur scolarité ;
- connaître les modalités de repérage, dépistage et diagnostic pour que le rôle de chaque professionnel soit bien identifié, y compris celui des enseignants ;
- acquérir des connaissances sur la dyspraxie, les troubles de l'attention, et la dyscalculie afin de mieux repérer et répondre aux besoins de la scolarité inclusive ;
- acquérir des connaissances sur l'outil informatique pour mutualiser et avoir un avis éclairé ;
- différencier, adapter et partager ses pratiques pédagogiques ;
- assurer la liaison école/collège/ lycée et comprendre les enjeux des parcours scolaires.

Contenus pédagogiques proposés :

- le cadre législatif et institutionnel, les textes de référence ;
- apprentissage du langage oral et écrit : développement, difficultés, retards, dysfonctionnements et troubles spécifiques ;
- outils de repérages, préventions à l'école, apports pédagogiques ;
- apports de connaissances sur les autres troubles spécifiques des apprentissages : dyspraxie, dyscalculie, troubles de l'attention ;
- réflexion sur les modalités de scolarisation, le travail en équipe et le partenariat avec les familles ;
- apprentissage et manipulation de logiciels : intérêt et les limites de l'outil informatique pour compenser ;
- apprentissage et manipulation des langagiciels (un logiciel gratuit pour continuer l'apprentissage de la lecture/écriture) : intérêt et limites de l'outil ;
- présentation d'une expérience d'un collège et d'une ULIS de lycée professionnel ;
- outils et accompagnements pédagogiques adaptés.

Intervenants : Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

Identifiant : 18NDGS6020

Titre : Scolarisation, dans le second degré, des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des troubles des apprentissages.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 30 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 21 janvier 2019 au vendredi 25 janvier 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants : 30 personnes.

Public concerné : Enseignants non spécialisés du second degré.

Objectif général de formation :

Acquérir des connaissances sur les dysphasies, dyslexies, dyspraxies pour pouvoir :

- la classe ordinaire : proposer une pédagogie adaptée aux besoins des élèves ayant un trouble spécifique du langage et des apprentissages (TSLA) ;
- le collège/lycée inclusif : identifier les procédures collectives d'accompagnement des élèves ayant un TSA.

Sous-objectifs :

- acquérir des connaissances sur les troubles spécifiques du langage oral et/ou écrit, sur la dyspraxie ; pour répondre aux besoins des élèves dans le cadre de la scolarité inclusive ;
- acquérir des connaissances sur les facteurs en jeu lors de l'apprentissage ;
- présentation des différents cadres institutionnels d'accompagnement des élèves avec un TSA (PPRE, PAP, PPS...) ; apport d'outils permettant une plus grande efficacité collective au sein d'un établissement s'engageant dans une démarche inclusive ;
- identifier les apports du numérique pour la scolarisation des élèves avec troubles du langage et des apprentissages ;
- différencier, adapter et partager ses pratiques pédagogiques.

Contenus pédagogiques proposés :

- le cadre législatif et institutionnel, les textes de référence ;
- les apports de la recherche sur le développement du langage oral et écrit ;
- apports de connaissances sur les dyspraxies ;
- les outils de repérages et d'adaptation ;
- les différents protocoles d'accompagnement et de prise en charge (PPRE, PAP, PPS...) ;
- études de cas et adaptations de documents pédagogiques ;
- présentation d'outils numériques d'aide pour l'enseignant ; d'aide pour les élèves avec TSA.

Intervenants : Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

Identifiant : 18NDGS6021

Titre : Identifier, comprendre et accompagner les troubles de l'attention et des fonctions exécutives de l'école.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 30 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 25 mars 2019 au vendredi 29 mars 2019

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants : 30 personnes.

Public concerné : enseignants spécialisés premier et second degrés (ULIS, UE), personnels RASED, enseignants scolarisant des élèves présentant ces troubles, IEN et IEN-ASH, enseignants référents, conseillers pédagogiques, psychologues de l'éducation nationale.

Objectifs de formation :

- repérer les troubles de l'attention et/ou des fonctions exécutives chez les élèves ;
- comprendre les répercussions scolaires ;
- proposer une pédagogie et un environnement de classe adaptés ;
- informer les élèves pour une inclusion réussie.

Contenus proposés :

- cadre législatif et institutionnel, les textes de références ;
- rappels théoriques sur le développement cognitif ;
- attention et fonctions exécutives : développement, difficultés, retards, dysfonctionnements et troubles spécifiques ;
- outils de repérages, de préventions à l'école, de remédiations, apports pédagogiques ;
- apports de connaissances sur le TDAH et les troubles post-lésionnels ;
- présentation de quelques outils de remédiation cognitive.

Intervenants : Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

Identifiant : 18NDGS6022

Titre : Participer au diagnostic et à l'accompagnement des troubles DYS à l'école.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 30 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 24 juin 2019 au vendredi 28 juin 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants : 30 personnes.

Public concerné : psychologues de l'éducation nationale du premier et second degrés, conseillers d'orientation.

Objectifs de formation :

- participer au diagnostic des troubles « DYS » ;
- orienter vers des professionnels extérieurs ;
- aider à l'information des enseignants pour la mise en place d'une pédagogie adaptée.

Contenus proposés :

- cadre législatif et institutionnel, les textes de références ;
- notions théoriques sur les particularités neuropsychologiques de l'enfant et adolescent ;
- données scientifiques sur le développement cognitif et les apprentissages ;
- apports de connaissances sur la dyslexie, dyscalculie, dyspraxie et TDAH ;
- les outils permettant de repérer un trouble dys versus une difficulté scolaire contextuelle ;
- présentation de tests d'intelligence et neuropsychologiques ;
- ateliers d'études de cas.

Intervenants : Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

Thème : Handicap rare, développement des coopérations entre enseignants et professionnels du secteur médico-social

Identifiant : 18NDGS6023

Titre : Handicap rare : enseigner à des enfants sourds avec troubles associés et les accompagner dans leur parcours scolaire.

Opérateur principal : INSHEA en partenariat avec le Centre national de ressources Handicap rare Robert Laplane.

Durée : 25 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 3 juin 2019 au vendredi 7 juin 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants : 20 personnes.

Public concerné : Enseignants spécialisés.

Objectifs de formation :

- développer les compétences pour créer des situations d'apprentissage adaptées à des élèves sourds avec déficiences associées.

Contenus proposés :

- apports théoriques ;
- vignettes cliniques ;
- ateliers pratiques ;
- analyse de situations.

Intervenants : Formateurs INSHEA et équipe pluridisciplinaire de formateurs du centre Robert Laplane, intervenants extérieurs.

Thème : Scolarisation des élèves intellectuellement précoces

Identifiant : 18NDGS6024

Titre : Scolarisation des enfants et adolescents à haut potentiel intellectuel.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 26 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 14 janvier 2019 au vendredi 18 janvier 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants : 30 personnes.

Public concerné : Enseignants spécialisés du 1^{er} degré et professionnels des RASED, enseignants spécialisés du second degré, psychologues de l'éducation nationale, médecins de santé scolaire, enseignants spécialisés des centres médicaux psycho-pédagogiques, conseillers pédagogiques.

Objectifs de formation :

- actualiser ses connaissances scientifiques sur l'intelligence, son développement et son évaluation ;
- pouvoir repérer, comprendre et accompagner, sur le plan personnel, relationnel, adaptatif et scolaire, les enfants et adolescents à haut potentiel intellectuel.

Contenus proposés :

- supports : présentation powerpoint, vidéos, temps d'échanges et de réflexion, études de cas, travail sur dossiers ;
- modèles, définitions, classifications et actualités des troubles du comportement ;
- approches croisées et pluridisciplinaires de ces particularités développementales dans une perspective d'articulation des modèles et de complémentarité des interventions ;
- accompagnement, prise en charge, méthodes éducatives et pédagogiques adaptées au haut potentiel, mise en place du parcours individualisé ;
- les enjeux du travail de collaboration et de partenariat (éducation, santé, famille, social) dans l'accompagnement de l'enfant ou l'adolescent intellectuellement précoce ;
- bibliographie et sitographie actualisées.

Intervenants : Formateurs INSHEA et intervenants extérieurs.

Thème : Formation des formateurs des accompagnants d'élèves en situation de handicap

Identifiant : 18NDGS6025

Titre : Optimiser les formations des AESH en mutualisant les pratiques des formateurs.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 30 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 21 janvier 2019 au vendredi 25 janvier 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 30 personnes.

Public concerné : formateurs de personnels AESH (conseillers pédagogiques, enseignants référents, IEN, Greta).

Objectifs de formation :

Former au métier d'AESH : Quels enjeux, quelles priorités, quelles formes, quelles contraintes ?

- échanger et mutualiser les pratiques à partir des modules du Kit « Devenir AVS » ;
- analyser l'action des personnels AESH au sein de partenariats divers : associations de parents ou de professionnels, représentants des enseignants, représentants des AVS, directeurs d'établissement et de service, IEN ASH ;
- appréhender les fonctions et le positionnement professionnel de l'AESH ;
- analyser les enjeux de formation.

Contenus pédagogiques proposés :

- cadre législatif et institutionnel, textes de référence, histoire des AVS ;
- présentation de la formation au diplôme d'AVS ;
- exemples de mises en pratique du kit « Devenir AVS » ;
- échanges de pratique à partir de situations concrètes ;
- réflexion sur les pratiques selon les différents lieux de scolarisation et les différents publics.

Intervenants : Formateurs INSHEA et extérieurs.

Thème : Conduite de projet inclusif en Segpa

Identifiant : 18NDGS6026

Titre : Construire une Segpa inclusive : les leviers institutionnels, matériels et pédagogiques.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 25 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 26 novembre 2018 au vendredi 30 novembre 2018.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 25 personnes.

Public concerné : principaux et principaux adjoints, directeurs adjoints chargés de Segpa, enseignants spécialisés, PLP, PLC, conseillers pédagogiques.

Objectifs de formation :

Faciliter, pour tous les acteurs du second degré, la construction et la mise en place d'une Segpa inclusive au collège.

Contenus pédagogiques proposés :

Le module propose des éléments permettant de faciliter le travail des chefs d'établissements (en matière d'emploi du temps, de DHG, de budget et de pilotage), des enseignants (au travers d'une journée consacrée au numérique, des éléments pédagogiques facilitateurs, et des témoignages des acteurs de l'inclusion).

Intervenants : Formateurs INSHEA et extérieurs

Thème : Les apports de la recherche sur les apprentissages

Identifiant : 18NDGS6027

Titre : Les apports de la recherche sur les apprentissages et l'école inclusive.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 28 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 20 mai 2019 au vendredi 24 mai 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 60 personnes.

Public concerné : enseignants du premier et du second degrés, enseignants spécialisés, enseignants référents.

Objectifs de formation :

Faire découvrir aux participants un panorama de recherches menées sur les apprentissages des élèves à besoins éducatifs particuliers. Cette formation visera à montrer comment les recherches universitaires peuvent irriguer les pratiques pédagogiques et nourrir la réflexion des équipes dans un contexte marqué par la mise en application de la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école, et dans le contexte de l'école inclusive.

Contenus pédagogiques proposés :

La formation se déroulera sous la forme d'ateliers thématiques, de conférences et tables-rondes.
Supports : présentation ppt, vidéos, temps d'échanges et de réflexion, études de cas.

- les troubles sévères des apprentissages : apport des neurosciences ;
- nouvelles technologies et troubles du spectre autistique : les tablettes numériques, robots, logiciels et les applications liées à l'autisme, leur usage, critères de choix et de classification ;
- GEVA Sco, PAP : quels outils pour quel accompagnement ;
- les parcours vers l'emploi des jeunes à besoins éducatifs particuliers ;
- inclusion scolaire et norme : perspectives internationales et nationales sur l'école inclusive, approches juridiques et sociologiques ;
- différenciation pédagogique notion d'aide, apports des recherches en psychologie de l'éducation ;
- représentations sociales du handicap ;
- élèves en grande vulnérabilité et apprentissages.

Intervenants : Formateurs INSHEA et extérieurs.

Thème : Outils numériques pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

Identifiant : 18NDGS6028

Titre : Les outils numériques au service des élèves déficients visuels.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 50 heures (2 x 1 semaine).

Dates : du lundi 17 décembre 2018 au vendredi 21 décembre 2018
et du lundi 11 juin 2019 au vendredi 14 juin 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 15 personnes.

Public concerné : Enseignants spécialisés et non spécialisés scolarisant des élèves déficients visuels.
La maîtrise du braille intégral est préconisée.

Objectifs de formation :

- permettre aux enseignants d'acquérir des processus de production de documents pédagogiques adaptés pour les élèves déficients visuels ;
- permettre aux enseignants d'acquérir la maîtrise des outils de compensation utilisés par les élèves ;
- contribuer à la réflexion sur la place de l'enseignant face aux ressources numériques dans le dispositif de compensation de la déficience visuelle ;

Objectifs spécifiques

- présenter une procédure d'adaptation de documents pédagogiques fondée sur la structuration de documents (réalisation d'adaptations en gros caractère pour les élèves malvoyants et/ou en braille pour les élèves non-voyants) ;
- rendre autonomes les enseignants dans la production de braille papier et numérique (braille intégral, abrégé, abrégé progressif et braille mathématique) ;
- présenter les fonctionnalités des bloc-notes en usage dans le contexte scolaire ;
- présenter le dispositif Eye School dispositif de vision de près vision de loin, et le résultat de l'étude faite par l'INSHEA sur ce dispositif ;
- présenter les différentes modalités d'accessibilité des tablettes IOS et Android ;
- réflexion sur la place du numérique comme outil d'aide aux apprentissages des élèves déficients visuels et outils facteurs d'inclusion.

Contenus pédagogiques proposés :

- présentation d'outils numériques utilisables pour l'adaptation de documents pour des élèves déficients visuels ;
- présentation des outils numériques (logiciels et matériels) favorisant l'accès à l'information ;
- présentation de procédure d'adaptation de documents pédagogiques pour des élèves déficients visuels ;
- présentation des options d'accessibilité proposées par les systèmes IOS et ANDROID destinés aux tablettes ;
- réflexion sur le choix d'une adaptation de document au regard des options d'accessibilité disponibles et des modalités de lecture ;

Travaux pratiques:

- élaboration d'un document structuré à l'aide des outils de traitement de texte (style, feuille de style, éditeur d'équation) permettant une navigation simplifiée et une automatisation des adaptations en gros caractères et en braille ;
- création de modèle de documents permettant de faciliter l'adaptation de documents en gros caractères pour des élèves malvoyants ;

- utilisation du logiciel Natbraille permettant de transcrire et « détranscrire » du braille littéraire en intégral et abrégé et du braille mathématique ;
- conception de documents à l'aide de logiciels spécifiques de documents aux formats Daisy, Epub ;
- lecture des documents pédagogiques dans différents formats en vue d'une expertise d'accessibilité.

Intervenants : Formateurs INSHEA et extérieurs.

Identifiant : 18NDGS6029

Titre : La vidéo au service de l'analyse de pratiques enseignantes avec des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 25 heures (1 x 1 semaine).

Dates à confirmer : du 5 au 9 novembre 2018 (du lundi à 10 h au vendredi à 12 h).

Lieu du stage : INSHEA 58/60 Avenue des Landes 92150 Suresnes.

Nombre de participants prévus : 20 personnes.

Public concerné : enseignants du premier ou du second degré. Les participants sont invités à apporter les vidéos exploitables dont ils disposent.

Objectifs de formation :

- objectif principal : acquérir des compétences en analyse de situations pédagogiques, à partir de supports vidéo, dans le but d'affiner et ajuster la pratique enseignante aux besoins éducatifs particuliers des élèves.

Contenus de formation :

- qu'est-ce qu'une vidéo : aspects techniques, subjectifs, différents types, ... ;
- apports pratiques pour la réalisation de vidéo (comment faire concrètement, comment récupérer le fichier, outils disponibles, ..) ;
- aspects juridiques de la vidéo en classe (le cadre réglementaire pour les prises de vue, qu'a-t-on le droit de faire avec des vidéos ?) ;
- analyser une vidéo, comment, pourquoi ? Construire une grille d'observation (cadre théorique, niveau d'analyse, critères, entrées, ...) ;
- réinvestir son analyse pour affiner sa pratique pédagogique ;
- faire des liens entre les cadres théoriques et la pratique enseignante ;
- travailler l'analyse de situations pédagogiques filmées avec d'autres professionnels (exemples d'analyse en regards croisés) ;
- inscrire/utiliser des vidéos de situations pédagogiques dans sa pratique de classe avec les élèves.

Choix des supports utilisés en formation :

- rushes, vidéos montées ou non ;
- exemples variés, différents publics d'élèves, de contextes de scolarisation et de disciplines

Les participants sont invités à apporter les vidéos exploitables dont ils disposent, et à les transmettre si possible avant le début de la formation.

Modalités de formation :

- présentations « théoriques » suivis d'exemples concrets d'analyse ;
- ateliers pratiques : analyse par les participants de courtes vidéos (mise en pratique des contenus présentés), captation et sauvegarde de vidéos ;
- partage d'expériences et d'outils d'observation et d'analyse.

Intervenants: Formateurs de l'INSHEA, enseignants ayant une pratique de l'utilisation de la vidéo, soit pour une analyse de sa pratique, soit avec les élèves

Identifiant : 18NDGS6030

Titre : Les tablettes numériques au service de la réussite scolaire des enfants et jeunes allophones nouvellement arrivés (EANA) ou issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV).

Opérateur principal : Centre académique pour la scolarisation des élèves nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et du voyage (CASNAV), Académie de Clermont-Ferrand - Rectorat

Durée : 25 heures (1 semaine)

Dates : du lundi 21 au vendredi 25 janvier 2019, mercredi inclus.

Lieu du stage : Rectorat académie de Clermont-Ferrand, 43 Boulevard François Mitterrand, 63000 Clermont-Ferrand.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 15 personnes.

Public visé : enseignants spécialisés et non spécialisés scolarisant des élèves EANA et/ou EFIV.

Objectifs de la formation :

- permettre aux enseignants d'améliorer leurs connaissances sur les besoins particuliers des publics EANA et EFIV ;
- conduire les stagiaires à perfectionner leur enseignement-apprentissage avec l'outil numérique nomade (tablettes iOs et Androïd), aide à la compensation et à l'adaptation ;
- contribuer à l'appropriation des démarches et des outils pédagogiques pour réussir l'inclusion des publics EANA et EFIV en classe ordinaire.

Contenus pédagogiques proposés :

- apports théoriques ;
- analyse de situations ;
- ateliers de production.

Thème : Pré-Cappei

Identifiant : 18NDGS6031

Titre : Pré-Cappei Troubles des fonctions visuelles : braille et outils numériques

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 100 heures (4 x 1 semaine).

Dates : du lundi 8 octobre 2018 au vendredi 12 octobre 2018 ;
du lundi 26 novembre 2018 au vendredi 30 novembre 2018 ;
du lundi 21 janvier 2019 au vendredi 25 janvier 2019 ;
du lundi 6 mai 2019 au vendredi 10 mai 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 15 personnes.

Public concerné : Enseignants du premier et du second degrés qui prépareront les modules d'approfondissement Troubles des fonctions visuelles du Cappei en 2019-2020. A titre transitoire, stagiaires préparant les modules TFV du Cappei en 2018-2019.

Objectifs de formation :

Conformément aux textes officiels régissant le Cappei (BO du 16 février 2017), « les candidats se destinant à exercer auprès d'élèves présentant des troubles de la fonction visuelle doivent justifier d'une première compétence en braille et outils numériques afférents, préalablement vérifiée et attestée par un centre de formation préparant aux modules d'approfondissement pour les troubles de la fonction visuelle ». À titre transitoire, les stagiaires Cappei 2017-2018 pourront suivre ce MFIN s'ils n'ont pu acquérir une maîtrise préalable. Une attestation précisant les compétences acquises sera délivrée à l'issue du MIN.

Pour que les professeurs adaptent leur enseignement et puissent se consacrer en modules d'approfondissement Cappei TFV1 et 2 à une réflexion pédagogique et didactique approfondie :

- apprentissage et maîtrise progressive du braille intégral et abrégé et des notations mathématiques ;
- découverte et maîtrise progressive des technologies (matériels, logiciels) leur permettant d'adapter les documents écrits dans l'écriture qu'utilisent leurs élèves correspondant à leurs besoins : ordinateurs avec plage braille, logiciels d'agrandissement ou de synthèse vocale, bloc-notes braille, tablettes, etc. ;
- compréhension de la problématique d'adaptation des documents images.

Contenus pédagogiques proposés :

- apprentissage du braille en lecture et en écriture ;
- manipulation d'outils technologiques et de logiciels spécifiques et utilisation spécifique des outils de droit commun ;
- la pédagogie sera différenciée en fonction des niveaux préalables des stagiaires, tant en braille qu'en informatique ;
- un travail régulier sera demandé durant les intersessions.

Intervenants : Formateurs INSHEA et extérieurs.

Identifiant : 18NDGS6032

Titre : Troubles des fonctions visuelles - Braille, Images en relief, et Outils Numériques.

Opérateurs principaux : Association Arrimage, Association Valentin Haüy, Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Alpes-Maritimes.

Durée : 100 heures (sur 4 semaines disjointes).

Dates : Du lundi au vendredi, mercredi inclus.

Lieu du stage : Association Arrimage – 6 petite avenue du Patrimoine 06100 Nice
Association Valentin Haüy – 4 avenue Henri Barbusse 06100 Nice.
Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Alpes-Maritimes – 53 avenue Cap de Croix, 06100 Nice.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 15 maximums

Public visé : enseignants non spécialisés et autres personnels des établissements scolaires, enseignants spécialisés qui souhaitent accroître leurs compétences ou se présenter à l'exercice de nouvelles fonctions.

Objectifs de formation :

Obtention du certificat d'aptitude « **Troubles des fonctions visuelles** » (Braille, Outils Numériques, etc.) dans un objectif de préparation du Cappei.

Contenus pédagogiques proposés :

Le Braille, origine et évolution

- histoire et évolution : les différentes manières de mal voir ;
- les répercussions des pathologies dans l'apprentissage scolaire ;
- aspect juridique ;
- aspect psychologique du public concerné.

Intervenants : formateurs éducation nationale, professionnels et intervenants extérieurs

Thème : Scolarisation et migration**Identifiant : 18NDGS6033**

Titre : Scolarisation des enfants et jeunes allophones nouvellement arrivés ou issus de familles itinérantes

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 25 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 17 juin 2019 au vendredi 21 juin 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 100 personnes.

Public concerné : Enseignants en fonction auprès d'élèves en situation d'allophonie, de migration ou d'itinérance du premier et second degrés (en UPE2A et en classe ordinaire), conseillers d'orientation-psychologues, psychologues de l'éducation nationale, cadres de l'éducation nationale intervenant auprès de ces publics (inspecteurs, chefs d'établissements, personnels de direction), personnels de vie scolaire (conseillers principaux d'éducation).

Objectifs de formation :

- la conduite de plusieurs recherches relatives à l'éducation des enfants et jeunes primo-migrants et de familles itinérantes et de voyageurs sur l'ensemble du territoire national nous a permis de repérer les besoins de formation des professionnels de l'éducation et de l'accompagnement sur le terrain. S'il existe quelques offres de formation explicitant les dispositifs institutionnels, en psychologie et/ou en sciences du langage, celles-ci ne parviennent pas à couvrir l'ensemble des besoins de formation en la matière ;
- construite à partir de nos travaux d'enquête ainsi que de notre réseau d'enseignants-chercheurs et de professionnels, cette formation est innovante car elle conjugue plusieurs approches disciplinaires alliant le droit et les sciences sociales (science politique, géographie, sociologie et anthropologie), les sciences du langage (notamment didactique des langues) ;
- cette formation vise à permettre à des acteurs déjà engagés professionnellement dans le champ de l'éducation, des migrations et des minorités d'acquérir des connaissances actualisées leur permettant de faire évoluer leurs actions et leurs réflexions ;
- elle est conçue pour permettre aux stagiaires de bénéficier de l'articulation des différents points de vue et connaissances sur l'éducation, les migrations et les minorités, à partir de l'expérience et des travaux de chercheurs, ainsi que du savoir-faire et du point de vue de professionnels.

Contenus pédagogiques proposés :

- contexte migratoire et d'accueil (apports juridiques, historiques, en sciences politiques et en démographie) ;
- cadres conceptuels (apports sociologiques, anthropologiques et linguistiques) ;
- pratiques éducatives et pédagogiques auprès des EANA et des EFIV (enjeux professionnels et réflexions quant aux pratiques).

Intervenants : Formateurs INSHEA et extérieurs.

Thème : Inclusion scolaire

Identifiant : 18NDGS6034

Titre : Le conseiller principal d'éducation, personne-ressource pour le collège et le lycée inclusifs.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 25 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 4 février 2019 au vendredi 8 février 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 30 personnes.

Public concerné : Conseillers principaux d'éducation exerçant en collèges et lycées.

Objectifs de formation : Le CPE exerce une mission centrale et transversale dans la vie des établissements. Il organise la vie des élèves, leur accueil, l'animation de tous les moments de la journée en dehors des heures d'enseignement. Il est le garant de la régulation du climat scolaire et, à ce titre, contribue, avec l'ensemble de l'équipe vie scolaire, aux apprentissages de la citoyenneté et du vivre ensemble. Il est en relation avec les familles et les partenaires de l'établissement.

La diversité des élèves et en particulier l'attention portée à la place des élèves en situation de handicap constituent une préoccupation permanente de son équipe. En lien avec l'équipe de direction et les professeurs principaux, le CPE contribue aux réunions de l'équipe de suivi de la scolarisation et à l'élaboration et au suivi du Projet personnalisé de scolarisation (PPS).

L'objectif du stage est de permettre aux CPE de :

- appréhender les concepts de l'éducation inclusive et leur dimension internationale, engager une démarche réflexive sur les évolutions envisageables du projet d'établissement ;
- consolider la connaissance du cadre juridique de l'éducation inclusive, les outils et procédures spécifiques ;
- avoir une compréhension concrète de la diversité des dispositifs de l'éducation inclusive, notamment Ulis et Unités d'enseignement externalisées (UEE), des procédures et des instances spécifiques, notamment MDPH, CDAPH ;
- connaître la diversité des acteurs du champ sanitaire, social et médico-social et approfondir les méthodologies de coopération ;
- appréhender les enjeux de la coordination des acteurs de la scolarisation (enseignants, AESH, psychologues et médecins de l'éducation, parents).

Contenus pédagogiques proposés :

- cours magistraux et tables rondes ;
- travaux dirigés (études de cas concrets, visites d'établissements et rencontres d'équipes) ;
- échanges d'analyse de pratique entre les stagiaires ;
- présentation de ressources documentaires et pédagogiques.

Intervenants : Formateurs INSHEA

Thème : Initiation à la langue des signes française.

Identifiant : 18NDGS6035

Titre : Langue des signes française niveau A1.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 180 heures (3 x 2 semaines).

Dates : du lundi 5 novembre 2018 au vendredi 16 novembre 2018 ;
du lundi 21 janvier 2019 au vendredi 1er février 2019 ;
du lundi 13 mai 2019 au vendredi 24 mai 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

Nombre de participants prévus : 24 personnes (dédoublage du groupe pour les enseignements de LSF).

Public concerné : enseignants du 1^{er} ou du second degré, AESH ou AVS (seront retenus en priorité les enseignants exerçant dans les dispositifs requérant l'usage de la LSF).

Nombre de participants : 12 personnes.

Objectifs de formation :

- s'initier à la LSF

Contenus proposés :

- pratique de la LSF au niveau A1 ;
- linguistique de la LSF ;
- approche contrastive Français –LSF.

Intervenants : professeurs-formateurs de l'INSHEA, intervenants extérieurs

Identifiant : 18NDGS6036

Titre : apprentissage de la Langue des Signes Française du Cycle A1 conformément au CECRL – A1.1 et A1.2

Opérateur principal : SELF'PI / DSDEN 06.

Durée : 70 heures.

Dates : 2 semaines consécutives de formation, à raison de 35 heures par semaine, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Lieu : Association SELF'PI 21 rue Alberti - 06000 NICE.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 10 personnes par groupe

Public concerné : enseignants non spécialisés et autres personnels des établissements scolaires, enseignants spécialisés.

Objectifs de formation :

- acquérir les bases lexicales et structurales de la langue ;
- entrer dans la sémantique.

Intervenants : Formateurs éducation nationale, intervenants extérieurs.

Identifiant : 18NDGS6037

Titre : Apprentissage de la Langue des Signes Française du Cycle A1 conformément au CECRL A1.1, A1.2, A1.3 et A1.4.

Opérateur principal : SELF'PI / DSDEN 06.

Durée : 140 heures.

Dates : 4 semaines de formation, à raison de 35 heures par semaine, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Lieu du stage : Association SELF'PI 21 rue Alberti - 06000 NICE.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 10 personnes par groupe.

Public concerné : enseignants non spécialisés et autres personnels des établissements scolaires pour leur permettre de développer leurs compétences pour la scolarisation d'élèves présentant des besoins éducatifs particuliers ; enseignants spécialisés qui souhaitent accroître leurs compétences ou se présenter à l'exercice de nouvelles fonctions.

Objectifs de formation :

- acquérir les bases lexicales et structurales de la langue ;
- entrer dans la sémantique.

Intervenants : Formateurs éducation nationale, intervenants extérieurs.

Identifiant : 18NDGS6038

Titre : Langue des signes française niveau A2

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 180 heures (3 x 2 semaines)

Dates : du lundi 26 novembre 2018 au vendredi 7 décembre 2018 ;
du lundi 11 mars 2019 au vendredi 22 mars 2019 ;
du lundi 3 juin 2019 au vendredi 14 juin 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

Nombre de participants prévus : 24 personnes (dédoulement du groupe pour les enseignements de LSF).

Public concerné : Enseignants 1^{er} ou 2^d degré, AESH ou AVS justifiant d'un **niveau A1, attesté** récemment par l'INSHEA ou par le DCL (seront retenus en priorité les enseignants exerçant dans les PASS/PEJS ou dans les dispositifs requérant l'usage de LSF).

En cas de doute quant au niveau de LSF du candidat à la formation, merci de prendre rendez-vous auprès du pôle LSF de l'INSHEA pour une **évaluation à distance** par Webcam (contact : jose.dobrzalowski@inshea.fr et anne.vanbrugghe@inshea.fr)

Nombre de participants : 12 personnes

Objectifs de formation :

- atteindre le niveau A2 du CECRL

Contenus proposés :

- pratique de la LSF niveau A2 ;
- linguistique de la LSF ;
- approche contrastive Français –LSF à partir de documents LS-Vidéo.

Intervenants : professeurs-formateurs de l'INSHEA, intervenants extérieurs

Thème : Perfectionnement en Langue des signes française

Identifiant : 18NDGS6039

Titre : Langue des Signes Française niveau B1

Opérateur principal : INSHEA.

Dates : du lundi 19 novembre 2018 au vendredi 30 novembre 2018 ;
du lundi 14 janvier 2019 au vendredi 25 janvier 2019 ;
du lundi 18 mars 2019 au vendredi 29 mars 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

Nombre de participants prévus : 24 personnes (dédoulement du groupe pour les enseignements de LSF).

Public concerné : Enseignants 1^{er} ou 2^d degré, AESH ou AVS justifiant d'un niveau A2, attesté récemment par l'INSHEA ou par le DCL (seront retenus en priorité les enseignants exerçant dans les PASS/PEJS ou dans les dispositifs requérant l'usage de LSF).

En cas de doute quant au niveau de LSF du candidat à la formation, merci de prendre rendez-vous auprès du pôle LSF de l'INSHEA pour une **évaluation à distance** par Webcam (contact : jose.dobrzalowski@inshea.fr et anne.vanbrugghe@inshea.fr)

Nombre de participants : 12 personnes

Objectifs de formation :

Améliorer sa maîtrise de la LSF

Contenus proposés :

- pratique de la LSF au niveau B1 ;
- linguistique de la LSF ;
- approche contrastive Français –LSF.

Intervenants : professeurs-formateurs de l'INSHEA, intervenants extérieurs

Identifiant : 18NDGS6040

Titre : Langue des Signes Française niveau B2

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 180 heures (3 x 2 semaines).

Dates : du lundi 12 novembre 2018 au vendredi 23 novembre 2018 ;
du lundi 7 janvier 2019 au vendredi 18 janvier 2019 ;
du lundi 17 juin 2019 au vendredi 28 juin 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

Nombre de participants prévus : 24 personnes (dédoublément du groupe pour les enseignements de LSF).

Public concerné : enseignants du 1^{er} ou du second degré, AESH ou AVS justifiant d'un niveau B1, attesté récemment par l'INSHEA ou par le DCL (seront retenus en priorité les enseignants exerçant dans les PASS/PEJS ou dans des dispositifs requérant l'utilisation de la LSF).

En cas de doute quant au niveau de LSF du candidat à la formation, merci de prendre contact avec le pôle LSF de l'INSHEA pour une évaluation à distance par Webcam (contacts jose.dobrzalowski@inshea.fr et anne.vanbrugghe@inshea.fr).

Nombre de participants : 12 personnes.

Objectifs de formation :

- améliorer sa maîtrise de la LSF.

Contenus proposés :

- pratique de la LSF niveau B2 ;
- linguistique de la LSF ;
- approche contrastive Français –LSF.

Intervenants : professeurs-formateurs de l'INSHEA.

Identifiant : 18NDGS6041

Titre : Langue des Signes Française niveau C1.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 180 heures (3 x 2 semaines).

Dates : du lundi 28 janvier 2019 au vendredi 8 février 2019 ;
du lundi 25 mars 2019 au vendredi 5 avril 2019 ;
du lundi 13 mai 2019 au vendredi 24 mai 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

Nombre de participants prévus : 12 personnes.

Public concerné : enseignants du 1^{er} ou du second degré, AESH ou AVS justifiant d'un niveau B2, attesté récemment par l'INSHEA ou par le DCL (seront retenus en priorité les enseignants exerçant dans les PASS/PEJS ou dans les dispositifs requérant l'utilisation de la LSF).

En cas de doute quant au niveau de LSF du candidat à la formation, merci de prendre contact avec le pôle LSF de l'INSHEA pour une évaluation à distance par Webcam (contacts jose.dobrzalowski@inshea.fr et anne.vanbrugghe@inshea.fr).

Nombre de participants pouvant être accueillis : 5 personnes, en complément du groupe déjà constitué

Objectifs de formation :

- améliorer sa maîtrise de la LSF.

Contenus proposés :

- discours et thématiques spécifiques variés, locuteurs et situations de communication inédites ;
- pratique de la LSF niveau C1 ;
- linguistique de la LSF ;
- approche contrastive Français –LSF/analyse comparée de documents LS-Vidéo.

Intervenants : professeurs-formateurs de l'INSHEA

Thème : Apprentissage du LPC.

Identifiant : 18NDGS6042

Titre : La langue française parlée complétée (LPC) : apprentissage technique et pratiques pédagogiques.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 60 heures (2 x 1 semaine).

Dates : du lundi 20 mai 2019 au vendredi 24 mai 2019 ;
du mardi 11 juin 2018 au vendredi 14 juin 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

Nombre de participants prévus : 20 personnes.

Public concerné : Enseignants du 1^{er} ou du 2^d degré scolarisant des élèves sourds ou malentendants, AVS, AESH.

Nombre de participants : 20 personnes.

Objectifs de formation :

- s'initier à la LfPC et améliorer sa pratique du code ;
- en connaître les enjeux pour les élèves sourds ou malentendants.

Contenus proposés :

- langage et apprentissage : rôle et place de la LfPC dans la scolarité des élèves sourds ;
- utilisation de la LfPC en situation d'enseignement ;
- technique et pratique du codage en LfPC.

Intervenants : professeurs de l'INSHEA et de l'ALPC, intervenants extérieurs, enseignants spécialisés utilisant le LPC en classe, orthophoniste.

Thème : Préparation de l'épreuve 1 du Cappei.

Identifiant : 18NDGS6043

Titre : Préparation de l'épreuve 1 du Cappei pour les PLP exerçant en Segpa.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 25 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 17 décembre 2018 au vendredi 21 décembre 2018

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

Nombre de participants prévus : 20 personnes.

Public concerné : PLP enseignant en SGPA ou en EREA.

Nombre de participants : 30 personnes

Objectifs de formation :

- l'objectif de cette action de formation est de permettre à des professeurs de lycée professionnel exerçant dans un dispositif d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa ou EREA) de se préparer à la présentation de l'épreuve 1 du Cappei dans le cadre des dispositions du décret n° 2017-169 du 10 février 2017 et de l'arrêté portant organisation de l'examen portant organisation de l'examen du Cappei du 10 février 2017 ;
- l'accès à cette qualification est destiné à permettre à des enseignants expérimentés, exerçant auprès de jeunes élèves en grande difficulté scolaire de voir reconnue leur expérience pédagogique spécifique, leur connaissance des publics d'élèves à besoins éducatifs particuliers et leur mission de personne ressource pour le développement de l'éducation inclusive.

Contenus proposés :

- présentation générale des concepts clés et des enjeux de l'éducation inclusive et mise en perspective historique et internationale ;
- rappel de quelques notions fondamentales de psychopédagogie ;
- entraînement à la préparation et à l'animation de séquences pédagogiques ;
- entraînement à l'entretien avec un jury.

Les stagiaires seront mis en situation dans les contraintes de l'examen pour préparer et animer une séquence et s'exercer à l'entretien avec le jury.

Intervenants : professeurs de l'INSHEA

Identifiant : 18NDGS6044

Titre : Préparation de l'épreuve 1 du Cappei pour les PLP et PLC exerçant en établissement pénitentiaire et en centre éducatif fermé (CEF)

Opérateur principal : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

Durée : 25 heures.

Date : Du lundi 13 au vendredi 17 mai 2019 (en attente date pour la session délocalisée).

Lieu : INSHEA et Espé Aix-Marseille (ou Lyon ou Dijon).

Nombre de participants : 15 personnes

Public concerné : PLC et PLP exerçant en établissement pénitentiaire et en CEF souhaitant préparer le Cappei.

Objectifs de formation :

L'objectif de cette action de formation est de permettre à des professeurs de lycée professionnel et à des professeurs de lycée et de collège exerçant en établissement pénitentiaire ou en centre éducatif fermé de se préparer à la présentation de l'épreuve 1 du Cappei dans le cadre des dispositions du décret n° 2017-169 du 10 février 2017 et de l'arrêté portant organisation de l'examen du Cappei du 10 février 2017.

L'accès à cette qualification est destiné à permettre à des enseignants expérimentés, exerçant auprès de publics sous-main de justice de voir reconnue leur expérience pédagogique spécifique, leur connaissance des publics d'élèves à besoins éducatifs particuliers et leur mission de personne ressource pour le développement de l'éducation inclusive.

Contenus proposés :

- cadre de l'action pédagogique et mise en œuvre dans le contexte local ; notions fondamentales de psychopédagogie ; partage de supports pédagogiques adaptés aux contraintes sécuritaires de la détention ; élaboration d'une séquence pédagogique ; préparation à l'animation de séquences pédagogiques ; entraînement à l'entretien avec un jury.

Intervenants : INSHEA, Espé, Unités Pédagogiques Régionales, Responsable National de l'Enseignement.

Thème : Préparation de l'épreuve 3 du Cappei

Identifiant : 18NDGS6045

Titre : Préparation de l'épreuve 3 du Cappei pour les enseignants en milieu pénitentiaire et en Centre Éducatif Fermé (CEF).

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 25 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 07 au vendredi 11 janvier 2019 et en attente de la date pour la session d'Aix-en-Provence.

Lieu : INSHEA et Espé d'Aix-en-Provence.

Nombre de participants prévus : 30 personnes.

Public concerné :

Enseignants du second degré titulaires du 2CA-SH ou non, exerçant en milieu contraint (établissements pénitentiaires et CEF) et désireux de valider le Cappei.

Objectifs de formation :

- préparation à la présentation pendant 20 minutes d'une action conduite témoignant de son rôle de personne ressource en matière d'éducation inclusive et de sa connaissance des modalités de scolarisation en milieu contraint. Le candidat doit être capable de présenter une action de sensibilisation, d'information, de valorisation d'une action pédagogique à destination de professionnels de l'éducation ou de partenaires.

Contenus proposés :

En réponse au cadre défini par l'annexe III-3-e du BO n° 7 du 16 février 2017 :

- mise à jour des connaissances sur les orientations nationales de l'enseignement en milieu pénitentiaire et en CEF ;
- identification des contraintes d'un service d'enseignement au sein d'un établissement relevant du ministère de la justice ;

- visite d'un quartier scolaire au sein d'un établissement pénitentiaire et d'un CEF ;
- modalités de construction d'un parcours individuel de formation (bilan initial de compétences, durée de prise en charge, objectifs pédagogiques de remobilisation, certifications à atteindre, émergence d'un projet d'insertion et de formation...) ;
- cadre institutionnel de l'orientation en milieu scolaire et des dispositifs de lutte contre le décrochage de droit commun ;
- choix d'une action à présenter pour l'épreuve ;
- entraînement à l'entretien avec le jury.

Intervenants : INSHEA, Espé, Unités Pédagogiques Régionales, Responsable National de l'Enseignement

Identifiant : 18NDGS6046

Titre : Enseignants titulaires du 2CA-SH – Être personne ressource et préparer l'épreuve 3 du Cappei.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 25 heures.

Dates : du lundi 7 janvier 2019 au vendredi 11 janvier 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60, Avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 20 personnes.

Public visé : professeurs titulaires du 2CA-SH : professeurs des lycées et collèges et professeurs de lycée professionnel exerçant auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers et désireux de valider le Cappei.

Objectifs de formation :

- développer de nouvelles compétences et postures professionnelles, au service d'une éducation plus inclusive ;
- préparer l'épreuve 3 du Cappei dans le cadre des dispositions du décret n° 2017-169 du 10 février 2017 et de l'arrêté portant organisation de l'examen du Cappei du 10 février 2017.

L'accès à cette qualification est destiné à permettre à des enseignants expérimentés, exerçant auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers, de voir reconnue leur expérience pédagogique spécifique, leur connaissance des publics d'élèves à besoins éducatifs particuliers et leur mission de personne ressource pour le développement de l'éducation inclusive.

Contenus proposés :

- présentation générale des concepts clés et des enjeux de l'éducation inclusive et mise en perspective historique et internationale ; (la formulation est toujours la même, j'aimerais bien en trouver une autre mais je n'ai pas mieux pour l'instant.) ;
- enseignant spécialisé personne-ressource : compétences et postures professionnelles attendues ;
- difficultés et leviers mobilisables par l'enseignant spécialisé personne-ressource pour accompagner le changement de pratiques professionnelles dans les établissements scolaires ; les relations école-familles ; les relations avec les partenaires extérieurs (établissements et services de soin, milieu associatif et éducatif) ;
- épreuve 3 du Cappei : explicitation des enjeux de l'épreuve ; programmation d'une action d'information ou de sensibilisation ;
- épreuve 3 du Cappei : entraînement à l'exposé et l'entretien avec un jury.

Thème : Cappei – modules d'approfondissement

Identifiant : 18NDGS6047

Titre : Module d'approfondissement - scolariser des élèves atteints de troubles du spectre autistique.

Opérateur principal : Espé Lille Nord de France.

Durée : 25 heures de présentiel : 1 semaine.

Dates : du mercredi 12 au vendredi 14 juin 2019.

Lieu : Espé LNF, 365 bis rue Jules Guesde, 59650 Villeneuve-d'Ascq.

Nombre de participants : 25 personnes.

Public concerné : Enseignants spécialisés souhaitant approfondir leurs connaissances des troubles.

Objectifs de formation :

- connaître les troubles du spectre autistique et ses répercussions sur les apprentissages ;
- connaître et mettre en œuvre des démarches d'évaluation adaptées ;
- connaître les démarches et pratiques pédagogiques adaptées aux BEP des élèves.

Contenus de formation :

- actualisation des connaissances du trouble (4 h) ;
- les outils pour évaluer les compétences et soutenir les habiletés de communication (6 h) ;
- la scolarisation des élèves avec TSA (6 h) ;
- accès aux ressources disponibles : l'exemple du CRA (3 h) ;
- le partenariat avec les associations (3 h) ;
- le développement de sensibilisations en milieu ordinaire (3 h).

Identifiant : 18NDGS6048

Titre – Module d'approfondissement du Cappei - troubles du spectre autistique niveau 1.

Opérateur principal : Espé de l'académie de Limoges

Durée : 50 heures.

Dates :

- du lundi 15 au vendredi 19 octobre 2018 ;
- du lundi 3 au vendredi 7 décembre 2018, mercredis inclus.

Lieu du stage : Espé de l'académie de Limoges, 209 boulevard de Vanteaux - 87036 Limoges Cedex

Nombre de participants pouvant être accueillis : 10 personnes (5 académie de Limoges, 5 à 7 interacadémie Nouvelle aquitaine).

Public visé : PE, PLC ou PLP (spécialisés ou non).

Objectifs de formation :

- approfondir d'une part, les connaissances et les réponses pédagogiques à apporter aux élèves présentant des troubles des fonctions cognitives, et d'autre part, les spécificités de la professionnalisation, de la coopération avec les familles et les autres personnels contribuant à la scolarisation.

Contenus pédagogiques proposés :

- connaissance des différents troubles ;
- conséquences sur les apprentissages et la vie scolaire ;
- solutions.

Identifiant : 18NDGS6049

Titre – Module d'approfondissement - troubles spécifiques du langage et des apprentissages.

Opérateur principal : Espé de l'académie de Limoges.

Durée : 50 heures.

Dates :

- du lundi 4 au vendredi 8 février 2019 ;
- et du lundi 25 au vendredi 29 mars 2019, mercredis inclus.

Lieu du stage : Espé de l'académie de Limoges, 209 boulevard de Vanteaux - 87036 Limoges Cedex.

Public visé : PE, PLC ou PLP (spécialisés ou non).

Nombre de participants pouvant être accueillis – 10 de l'académie de Limoges.

Objectifs de formation :

- approfondir d'une part, les connaissances et les réponses pédagogiques à apporter aux élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des apprentissages, et d'autre part, les spécificités de la professionnalisation, de la coopération avec les familles et les autres personnels contribuant à la scolarisation.

Contenus pédagogiques proposés :

- connaissance des différents troubles ;
- conséquences sur les apprentissages et la vie scolaire ;
- solutions.

Identifiant : 18NDGS6050

Titre : Modules d'approfondissement - troubles des fonctions cognitives.

Opérateur principal : Espé de l'académie de Limoges.

Durée : 50 heures.

Dates : du lundi 15 au vendredi 19 octobre 2018 et du lundi 3 au vendredi 7 décembre 2018 mercredis inclus.

Lieu du stage : Espé de l'académie de Limoges, 209 boulevard de Vanteaux - 87036 Limoges Cedex.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 10 de l'académie de Limoges.

Public visé : PE, PLC ou PLP (spécialisés ou non).

Objectifs de formation :

- approfondir d'une part, les connaissances et les réponses pédagogiques à apporter aux élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des apprentissages, et d'autre part, les spécificités de la professionnalisation, de la coopération avec les familles et les autres personnels contribuant à la scolarisation.

Contenus pédagogiques proposés :

- connaissance des différents troubles ;
- conséquences sur les apprentissages et la vie scolaire ;
- solutions.

Intervenants : Formateurs éducation nationale

Thème : Cappei – modules de professionnalisation

Identifiant : 18NDGS6051

Titre : module de professionnalisation - travailler en milieu carcéral.

Opérateur principal : Espé Lille Nord de France.

Durée : 25 heures de présentiel : 1 semaine.

Dates : du lundi 3 juin au vendredi 7 juin 2019.

Lieu : Espé LNF, 365 bis rue Jules Guesde, 59650 Villeneuve-d'Ascq.

Nombre de participants : 25 personnes.

Public concerné : enseignants spécialisés ou non, intervenant ou souhaitant intervenir en maison d'arrêt, en maisons centrales, en centres de détention, en Etablissements Pénitentiaires pour Mineurs, en Centres Educatifs Fermés...

Objectifs de formation :

- connaître les structures du pénitencier ;
- analyser les besoins des adultes et mineurs incarcérés ;
- mettre en œuvre des démarches et pratiques adaptées.

Contenus de formation :

- approfondissement des connaissances des structures du pénitencier (4 h) ;
- mise en place du partenariat avec la PJJ, son rôle avant et après l'incarcération (6 h) ;
- répercussions de l'incarcération sur les apprentissages (6 h) ;
- pratiques pédagogiques adaptées en lien avec les BEP des détenus (9 h).

Intervenants : formateurs Espé, PJJ, IEN ET et équipes de circonscriptions ASH

Identifiant : 18NDGS6052

Titre : module de professionnalisation - enseigner en UE d'un établissement ou service médico-social.

Opérateur principal : Espé de l'académie de Limoges.

Durée – 50 heures.

Dates :

- du lundi 26 novembre au vendredi 30 novembre 2018 ;
- et du lundi 1^{er} avril au vendredi 5 avril 2019, mercredi inclus.

Lieu du stage : Espé de l'académie de Limoges, 209 boulevard de Vanteaux - 87036 Limoges Cedex.

Nombre de participants pouvant être accueillis – 10 personnes.

Public visé : PE et PLC spécialisés souhaitant se professionnaliser à l'intervention en UE.

Objectifs de formation :

- professionnaliser dans l'emploi d'enseignant en UE d'établissement ou service médico-social.

Contenus pédagogiques proposés :

- enseigner aux élèves d'UE (connaître le cadre de son action, adapter sa pratique professionnelle aux évolutions de l'environnement et des publics accueillis, se positionner comme enseignant et comme personne ressource).

Intervenants : Formateurs éducation nationale.

Identifiant : 18NDGS6053

Titre : module de professionnalisation - coordonner une Uli.

Opérateur principal : Espé de l'académie de Limoges.

Durée : 50 heures.

Dates :

- du lundi 26 novembre au vendredi 30 novembre 2018 ;
- et du lundi 1^{er} avril au vendredi 5 avril 2019, mercredi inclus.

Lieu du stage : Espé de l'académie de Limoges, 209 boulevard de Vanteaux - 87036 Limoges Cedex.

Nombre de participants pouvant être accueillis – 10 académie de Limoges.

Public visé : PE et PLC spécialisés souhaitant se professionnaliser à la coordination d'une ULIS.

Objectifs de formation :

- professionnaliser dans l'emploi de coordonnateur d'ULIS.

Contenus pédagogiques proposés :

- enseigner aux élèves lors des temps de regroupement au sein de l'ULIS, organiser et planifier et formaliser les interventions des aides humaines au sein du dispositif, dans des classes de référence des élèves et dans l'établissement scolaire. Animer les relations entre l'ULIS et les partenaires extérieurs. Être personne ressource.

Intervenants : Formateurs éducation nationale.

Identifiant : 18NDGS6054

Titre : module de professionnalisation - coordonner un dispositif ULIS.

Opérateur principal : Circonscription de Cergy ASH.

Durée : 52 heures, soit 8 journées et demi.

Dates : second trimestre (janvier/mars 2019).

Lieu : DSDEN 95

Nombre de participants pouvant être accueillis : 20 personnes.

Public visé : enseignants spécialisés, titulaires d'un CAPASH ou d'un Cappei, désirant approfondir leur formation afin de coordonner un dispositif ULIS.

Objectifs de la formation :

- penser la mise en œuvre d'un dispositif ULIS et développer les outils de liaison ;
- coordonner un dispositif ULIS, modalités de fonctionnement et parcours de formation des élèves.

Contenus pédagogiques proposés :

- cadre institutionnel, les différentes missions du coordonnateur, la collaboration avec les différents partenaires, l'organisation pédagogique, la mutualisation des actions à mener, la construction d'outils.

Intervenants : formateurs éducation nationale, intervenants extérieurs.

Identifiant : 18NDGS6055

Titre : Module de professionnalisation - formation des enseignants référents.

Opérateur principal : Espé Lille Nord de France.

Durée : 50 heures de présentiel : 2 X 1 semaine.

Dates : du lundi 3 juin au vendredi 14 juin 2019.

Lieu : Espé LNF, 365 bis rue Jules Guesde, 59650 Villeneuve-d'Ascq.

Nombre de participants : 25 personnes.

Public concerné : Enseignants référents en poste et enseignants envisageant de devenir enseignant référent, enseignants exerçant dans des équipes de MDPH.

Objectifs de formation :

- connaître et mettre en œuvre les missions de l'ER ;
- développer les compétences du travail en équipe et en partenariat pour optimiser les Equipes de suivi de scolarisation ;
- veille scientifique relative à la connaissance des troubles

Contenus de formation :

- approfondissement des connaissances du fonctionnement de la MDPH (5 h) ;
- approfondissement des connaissances des dispositifs et structures de soins, et de scolarisation (6 h) ;
- relation avec les parents : sociologie des parents, annonce du handicap, entretiens d'explicitation, mise en place d'une relation de confiance (12 h) ;
- connaissances liées à la gestion de réunions et au travail d'équipe (6 h) ;
- approfondissement et actualisation des connaissances sur les troubles et leur conséquence sur les apprentissages (9 h) ;
- parcours de scolarisation et insertion professionnelle (3 h) ;
- mutualisation de pratiques avec des enseignants référents (9 h).

Intervenants : formateurs Espé.

Identifiant : 18NDGS6056

Titre : Professionnalisation des enseignants référents – module 1.

Opérateur principal : Académie de Versailles.

Durée : 25 heures.

Dates : du lundi 28 janvier 2019 au vendredi 1^{er} février 2019, mercredi inclus.

Lieu du stage : Espé de l'académie de Versailles, site d'Antony, 26 rue Léon-Jouhaux- 92160 Antony, ou établissement scolaire dans le sud des Hauts-de-Seine.

Nombre de participant pouvant être accueillis : 24 personnes.

Public visé : enseignants nommés sur poste d'enseignant référent, spécialisés ou non, découvrant les missions.

Objectifs de formation :

- permettre une professionnalisation progressive des enseignants découvrant les missions d'enseignant référent de scolarisation, y compris pour les enseignants non spécialisés faisant fonction d'enseignant référent.

Contenus de formation :

- connaître le contexte réglementaire et institutionnel ;
- connaître les principales conséquences des troubles sur les apprentissages ;
- acquérir des connaissances et compétences relatives au travail avec les professionnels et les familles ;
- s'approprier le contexte professionnel de l'enseignant référent : conduite de réunion, outils institutionnels (Gevasco, PPS, PAP, compte-rendu de réunion d'ESS, etc.).

Intervenants : IEN–ASH, formateurs Espé, intervenants extérieurs.

Identifiant : 18NDGS6057

Titre : La professionnalisation du métier d'enseignant référent.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 50 heures (2 x 1 semaine).

Dates :

- du lundi 5 novembre 2018 au vendredi 9 novembre 2018 ;
- du lundi 20 mai 2019 au vendredi 24 mai 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 30 personnes.

Public concerné : Enseignants référents en poste et enseignants envisageant de devenir enseignant référent, secrétaire de CDOEA, enseignant exerçant dans des équipes de MDPH.

Objectifs de formation :

- connaître les paradigmes du handicap : accessibilité, compensation et classifications internationales ;
- connaître les missions des enseignants référents : droit et outils de mise en œuvre ;
- s'approprier des connaissances relatives au travail avec les professionnels et les parents ;
- maîtriser les compétences nécessaires à la préparation et à la conduite des équipes de suivi de scolarisation ;
- analyser et préciser le positionnement institutionnel des enseignants référents ;

- gérer l'accompagnement des élèves à BEP (AESH, matériel adapté, etc.).

Contenus pédagogiques proposés :

- réglementations, lois et jurisprudence ;
- Gevasco, PPS, PAP et ESS : suivi personnalisé, équité territoriale et outils de la scolarisation ;
- les théories du handicap : modèle médical, modèle social, processus de production du handicap ; accessibilité et compensation ;
- le(s) rôle(s) de l'enseignant référent et son positionnement institutionnel ;
- le mode de fonctionnement des MDPH et partenariat interinstitutionnel ;
- le travail avec les familles et la place des associations ;
- le travail avec les personnels de l'éducation nationale ;
- le travail avec les partenaires du secteur médico-social.

Intervenants : Formateurs INSHEA et extérieurs.

Identifiant : 18NDGS6058

Titre : Professionnalisation de la fonction de Responsable Local de l'Enseignement (RLE) en Établissement Pénitentiaire

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 25 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 24 au vendredi 28 juin 2019.

Lieu : INSHEA.

Nombre de participants prévus : 30 personnes.

Public concerné : Enseignants des 1^{er} et 2^d degrés exerçant en établissements pénitentiaires sur un poste de Responsable Local de l'Enseignement .

Nombre de participants : 30 personnes.

Objectifs de formation :

L'objectif de cette action de formation est de permettre à des enseignants occupant un poste de Responsable Local de l'Enseignement de :

- mettre à niveau la connaissance des missions du RLE ;
- élaborer, mettre en œuvre et évaluer le projet de l'Unité Locale d'Enseignement (ULE) au sein de l'équipe pédagogique et pluri catégorielle de l'établissement pénitentiaire ;
- animer une équipe pédagogique ;
- définir et organiser au sein d'une équipe pédagogique le parcours individuel de chaque élève
- concevoir une offre de formation contextualisée ;
- s'inscrire dans un partenariat avec l'Administration Pénitentiaire et les acteurs de la réinsertion de la personne détenue.

Contenus proposés :

- cadre réglementaire et institutionnel ;
- technique d'animation d'équipe, mise en situation ;
- élaboration de projet ;
- conception de parcours de formation ;
- les dispositifs et acteurs de l'orientation, de la formation générale et professionnelle, de l'insertion, du maintien et du retour en formation à l'extérieur de la détention ;
- présentation des missions de la formation professionnelle en détention ;
- le rôle et les missions des différents partenaires dans le parcours d'exécution de la peine et la réinsertion des personnes détenues.

Intervenants : INSHEA, Unités Pédagogiques Régionales, Responsable National de l'Enseignement .

Identifiant : 18NDGS6059

Titre : Formation des tuteurs formateurs chargés du suivi de stagiaires Cappei.

Opérateur principal : Espé de l'académie de Limoges.

Durée : 9 heures.

Dates : Mercredis après-midis du :

- 12 septembre 2018 ;
- 7 novembre 2018 ;
- 6 mars 2019.

Lieu du stage : Espé de l'académie de Limoges, 209 boulevard de Vanteaux - 87036 Limoges Cedex

Nombre de participants pouvant être accueillis : 20 personnes.

Public visé : Tuteurs-formateurs des enseignants en formation Cappei.

Objectifs de formation :

- formation de formateurs. Préparer les tuteurs-formateurs à la formation des stagiaires Cappei.

Contenus pédagogiques proposés :

- connaissance des différentes missions du tuteur-formateur Cappei ;
- formation à l'accompagnement.

Intervenants : Formateurs Espé.

Thème : École Inclusive

Identifiant : 18NDGS6060

Titre : De la différenciation pédagogique à la pédagogie universelle.

Opérateur principal : Espé Clermont-Auvergne.

Durée : 25 heures.

Dates : (susceptibles de modifications) : du lundi 15 avril (13 h 30) au vendredi 19 avril 2019 (12 h).

Lieu du stage : Espé Clermont-Auvergne, 36 avenue Jean-Jaurès C.S. 20001- 63407 Chamalières.

Nombre de participants pouvant être accueillis : maximum 20 personnes.

Public visé : Enseignants titulaires du Cappei.

Objectifs de formation :

- développer les compétences des enseignants pour permettre l'accessibilité aux apprentissages de tous les élèves ;
- concevoir avec d'autres enseignants des séquences d'enseignement dans le cadre de pratiques inclusives ;
- répondre dans le contexte d'exercice aux demandes de conseils concernant l'élaboration de réponses pédagogiques concertées à des besoins éducatifs particuliers.

Contenus pédagogiques proposés :

- principes pédagogiques d'une pédagogie universelle ;

- exemples de pratiques et réponses pédagogiques dans différents contextes d'exercice ;
- travaux dirigés d'élaboration de séances.

Intervenants : Formateurs de l'Espé, Professionnels du Rectorat (Conseiller Technique ASH, enseignants du second degré)

Identifiant : 18NDGS6061

Titre : Pragmatique du langage et raisonnements logico-mathématiques chez les élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP).

Opérateur principal : circonscription ASH, rectorat de l'académie de Guyane.

Durée : 2 semaines.

Dates : Deux semaines consécutives comprises entre les congés de Carnaval et ceux de Pâques.

Lieu du stage : Espé de Guyane, site de Troubiran, 97300 Cayenne.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 30 stagiaires.

Public visé : Enseignants sur poste ASH en Guyane (ou aux Antilles) et titulaires du Cappei.

Objectifs de formation :

- former les enseignants à identifier les dimensions de la pragmatique dans les tâches mobilisant des opérations logico-mathématiques ;
- concevoir des remédiations adaptées aux différents BEP dans le cadre de l'éducation inclusive (transférables aux équipes pédagogiques) ;

Contenus pédagogiques proposés:

- à partir d'un recueil d'expressions utilisées dans des activités mobilisant des compétences logico-mathématiques, une analyse du sens de ces expressions sera conduite dans le cadre de la pragmatique du langage ;
- un travail sur la notion d'inclusion de classe sera suivi d'une collecte sur le terrain (RASED, Segpa, SESSADYS, Imed) ;
- à partir de cette collecte, des remédiations seront élaborées, testées et évaluées.

Intervenants : formateurs éducation nationale, formateurs Espé.

Identifiant : 18NDGS6062

Titre : Enseigner à l'hôpital.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 50 heures (2 x 1 semaine).

Dates :

- du lundi 7 au vendredi 11 janvier 2019 ;
- et du lundi 3 au vendredi 7 juin 2019 (du lundi à 10 h au vendredi à 12 h).

Lieu du stage : INSHEA, 58-60 avenue des Landes - 92150 Suresnes.

Public concerné : Enseignants du premier ou du second degré.

Nombre de participants prévus : 30 personnes.

Objectifs de formation :

- connaître les missions de l'enseignant à l'hôpital ;
- savoir identifier et répondre aux besoins éducatifs des élèves hospitalisés en raison d'une maladie somatique invalidante ;
- connaître les différents modes d'exercice à l'hôpital : travail avec un petit groupe d'élèves de niveaux hétérogènes (de la maternelle au lycée), travail en individuel au chevet ;
- savoir travailler en partenariat au sein d'une équipe pluri-professionnelle.

Contenus de formation :

- modalités d'hospitalisation selon les répercussions des troubles (séjours de courte ou de longue durée, séjours itératifs ; différentes structures hospitalières) ;
- présentation du site Tous à l'école ;
- cadre réglementaire de la scolarisation en milieu sanitaire ;
- coordination d'une unité d'enseignement ;
- aspects psychologiques liés aux maladies somatiques invalidantes et à l'hospitalisation chez les enfants et les adolescents ;
- la confrontation à la mort pour l'élève et pour l'enseignant ;
- projets pédagogiques à l'hôpital ;
- enseigner en situation duelle (notamment au chevet) ;
- enseigner une discipline à un groupe d'élèves multiniveaux (1^{er} et 2^d degrés) ;
- accessibilité et didactiques à l'hôpital (français, mathématiques, arts plastiques, musique, histoire/géographie/éducation morale et civique) ;
- les liens hôpital/Sapad (Service d'Assistance Pédagogiques à Domicile)/école ordinaire ;
- ressources numériques ;
- analyses de pratiques professionnelles.

Intervenants : Formateurs de l'INSHEA, enseignants à l'hôpital, psychologue scolaire.

Identifiant : 18NDGS6063

Titre : Apprendre à apprendre.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 50 heures (2 x 25 heures).

Dates :

- du lundi 3 décembre (9 h) au vendredi 7 décembre 2018 (16 h) ;
- et du lundi 18 mars 2019 (9 h) au vendredi 22 mars 2019 (16 h).

Lieu du stage : INS HEA, 58-60 avenue des Landes - 92150 Suresnes.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 30 personnes.

Public visé : Enseignants (spécialisés), conseillers pédagogiques, IEN (ASH), etc.

Objectifs de formation :

- s'approprier la thématique « apprendre à apprendre » désormais inscrite dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, faisant partie des recommandations du Parlement européen et des axes de travail prioritaires du nouveau Conseil scientifique de l'Éducation nationale.

Contenus pédagogiques proposés :

- fondamentaux sur la métacognition et l'autorégulation ;
- clarté cognitive, sens des apprentissages ;
- retour sur les pratiques d'approche interne.

Intervenants : INSHEA et intervenants extérieurs.

Thème : Grande difficulté scolaire

Identifiant : 18NDGS6064

Titre : Enseigner à des élèves en grande difficulté scolaire.

Opérateur principal : Rectorat de Besançon – Espé de Franche-Comté.

Durée : 52 heures.

Date :

- les 15 et 16 octobre 2018 ;
- les 5, 6 et 27 novembre 2018 ;
- les 3,4 et 10 décembre 2018.

Lieu du stage : Espé de Franche-Comté, 57 Avenue de Montjoux - 25000 Besançon.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 10 personnes.

Public visé : Enseignants titulaires du Cappei.

Objectifs de formation : approfondir les connaissances touchant :

- la grande difficulté scolaire et les réponses pédagogiques adaptées qui permettent de la prévenir ou de la réduire ;
- les spécificités de la professionnalisation de la coopération avec les familles et les autres personnels contribuant à la scolarisation ;

Ce module a comme objectif la transférabilité des apports de spécificité auprès de l'ensemble des élèves à besoins éducatifs particuliers en difficultés graves et persistantes.

Contenus pédagogiques proposés :

- approfondir la connaissance des obstacles didactiques ;
- comprendre les conséquences sur les apprentissages et sur la vie scolaire au regard du développement de l'enfant /de l'adolescent ;
- identifier les besoins pour construire des réponses pédagogiques, éducatives et didactiques adaptées aux besoins de l'enfant/de l'adolescent ;
- coopération.

Intervenants : Formateurs éducation nationale, formateurs Espé.

Identifiant : 18NDGS6065

Titre : Enseigner à des élèves en grande difficulté scolaire - approches didactiques et pédagogiques.

Opérateur principal : Rectorat de Besançon – Espé de Franche-Comté.

Durée : 52 heures.

Dates :

- les 4,5,11 et 12 février 2019 ;
- les 4, 25 et 26 mars 2019 ;
- le 1^{er} avril 2019.

Lieu du stage : Espé de Franche-Comté, 57 Avenue de Montjoux - 25000 Besançon.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 10 personnes.

Public visé : Enseignants titulaires du Cappei.

Objectifs de formation :

- l'enseignant spécialisé est un expert de la didactique des disciplines. Ayant identifié les difficultés particulières des élèves auxquels il enseigne, il favorise la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture en adaptant les pratiques et les situations sans renoncer aux principes visant à les doter d'une culture commune ;
- ce module permettra d'approfondir de manière transversale les liens entre les difficultés de langage et des troubles dans l'appropriation des mathématiques et de la logique.

Contenus pédagogiques proposés :

- approfondir les connaissances touchant l'apprentissage initial et continué de la lecture et de l'écriture ;
- approfondir les connaissances touchant à la construction des concepts mathématiques et scientifiques ;
- approfondir les connaissances touchant les méthodes et outils pour apprendre ;
- favoriser la formation de la personne et du citoyen.

Intervenants : Formateurs éducation nationale, formateurs Espé.

Identifiant : 18NDGS6066

Titre : Enseigner à des élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA), en classe ordinaire dans le premier et le second degré.

Opérateur principal : Rectorat de Lyon et UCBL Lyon 1 - Espé de l'académie de Lyon.

Durée : 24 heures.

Dates : du lundi 11 mars 2019 (13 h 30) au vendredi 15 mars 2019 (12 h 00).

Lieu du stage : Espé de l'académie de Lyon - Université Claude Bernard, Lyon 1, 5 rue Anselme, 69004 Lyon (ou bien un autre lieu dans Lyon *intra-muros*).

Nombre de participants pouvant être accueillis : 30 personnes.

Public visé : Enseignants spécialisés qui souhaitent accroître leurs compétences ou se présenter à l'exercice de nouvelles fonctions. Enseignants non spécialisés qui scolarisent des élèves porteurs de troubles autistiques dans leurs classes.

Objectifs de formation :

- apporter une ou des définitions et informer sur l'état actuel des recherches et des connaissances sur l'autisme et les troubles envahissants du développement ;
- présenter les textes en vigueur et leurs incidences dans les prises en charge ;
- informer sur des modalités de repérage, dépistage et diagnostic pour que le rôle de chaque professionnel soit bien identifié : enseignants, AVS, parents dans le cadre d'un partenariat ;
- articuler l'action de l'enseignant avec tous les partenaires qui participent au projet personnalisé de scolarisation ;
- analyser les difficultés liées à ces pathologies et identifier leurs conséquences sur les apprentissages scolaires ;
- connaître les fonctions cognitives et identifier les particularités de la cognition de l'autisme ainsi que les besoins spécifiques de ces élèves ;
- proposer et construire des réponses pédagogiques adaptées.

Contenus proposés :

- le cadre institutionnel : les modalités de scolarisation des élèves autistes ou présentant des troubles envahissants du développement. Les UE-TSA, une politique académique matière de scolarisation des élèves porteurs de troubles envahissants dont l'autisme ;
- introduction : qu'est-ce que l'autisme ?
- état de la recherche sur l'autisme : une recherche action auprès d'élèves ;
- adaptation de l'environnement scolaire, stratégies cognitives dans le traitement de l'autisme, présentation de l'UE maternelle avec place et missions de l'enseignant ;
- le travail partenarial : analyse des difficultés des élèves et proposition des aides dans le respect de la

complémentarité de chacun, la démarche de projet au service de l'apprentissage en Ulys lycée professionnel ;

- le développement des performances d'un élève TSA : quelle place pour les familles ?

- compensations et aides dans les situations pédagogiques ;

- stratégies cognitives dans le traitement de l'autisme, présentation des méthodes comportementales : TEACCH et ABA ;

- actions des AVS le travail coopératif AVS/enseignant lors de l'accompagnement d'un élève avec des troubles du spectre autistique : une première partie concernera le cadre général d'intervention des personnels d'accompagnements afin de questionner le concept d'autonomie souvent visé et la place de l'AVS, un second temps sera plus largement consacré à mettre en évidence des points de vigilance dans l'accompagnement des élèves avec des troubles du spectre autistique en lien avec les tâches de l'AVS définies dans le Gevasco.

Intervenants : Formateurs éducation nationale, formateurs Espé.

Identifiant : 18NDGS6067

Titre : Enseigner à des élèves présentant des troubles du spectre autistique (TSA), en classe ordinaire dans le 1^{er} degré.

Opérateur principal : DIPE Formation Continue DSDEN 76.

Durée : 30 heures.

Dates : du lundi 1^{er} avril 2019 (9 h 30) au vendredi 5 avril 2019 (16 h), mercredi inclus.

Lieu du stage : CRAN Seine-Eure CHR du Rouvray - 76300 Sotteville-lès-Rouen

Nombre de participants pouvant être accueillis : 20 personnes.

Public visé : Enseignants spécialisés préparant le Cappei ou non.

Objectifs de formation :

Ce stage vise la connaissance des élèves présentant des troubles du spectre autistique, des exemples de modalité de scolarisation (scolarisation en inclusion individuelle, inclusion des élèves d'une UEE), et des interventions de professionnels (enseignants spécialisés, psychologues, éducateurs spécialisés, de personnels de soins) illustreront les apports théoriques.

Contenus pédagogiques proposés :

- découvrir les dernières avancées dans le domaine des troubles du spectre autistique ;
- analyser des situations concrètes filmées ;
- des outils numériques au service des élèves TSA ;
- réfléchir et concevoir dans sa classe ;
- échanger sur les pratiques ;
- une prolongation possible avec un parcours magistère.

Intervenants : Formateurs éducation nationale, intervenants extérieurs.

Identifiant : 18NDGS6068

Titre : Éducation inclusive : prise en compte des besoins des élèves (cycles 2 et 3).

Opérateurs principaux : Rectorat de l'académie de Lyon – Université Lyon 1 – Espé de l'académie de Lyon.

Durée : 24 heures.

Date : du lundi 8 avril 2019 (13h30) au vendredi 12 avril 2019 (12 heures).

Lieu : Espé de l'académie de Lyon - Université Claude Bernard, Lyon 1, 5 rue Anselme, 69004 Lyon (ou autre lieu dans Lyon *intra-muros*).

Nombre de participants pouvant être accueillis : 30.

Public visé : Enseignants exerçant en cycle 2 et en cycle 3 des écoles élémentaires et collèges.

Objectifs de formation :

- connaître les publics des élèves à besoins éducatifs particuliers et les contextes de scolarisation dans la logique de l'éducation inclusive ;
- construire des gestes professionnels adaptés à la diversité des élèves pour mieux prendre en compte les besoins particuliers.

Contenus pédagogiques proposés :

- approche historique et institutionnelle permettant de comprendre la notion d'éducation inclusive ;
- identifier des réponses possibles aux besoins à partir d'études de cas ;
- identifier les ressources et les partenariats sur lesquels prendre appui pour faciliter la construction d'une école inclusive ;
- élaboration d'un projet à mettre en œuvre dans l'établissement de chaque stagiaire en identifiant les différentes ressources et partenaires à sa disposition.

Planning prévisionnel du module :

Une semaine successive lundi au vendredi : début le lundi, à 13 h 30, et fin le vendredi, à 15 h 30.

Le 1^{er} jour comprend un accueil institutionnel avec présentation du cadre législatif et institutionnel. La semaine se terminera par un temps de régulation en vue d'ajustements. Il est prévu un temps d'évaluation qui se déroulera le vendredi de 13 h 30 à 15 h 30. Le reste du temps est consacré aux présentations, témoignages, échanges, observations et travaux collectifs.

Intervenants : Formateurs éducation nationale, formateurs ESP, intervenants extérieurs.

Identifiant : 18NDGS6069

Titre : Éducation inclusive : prise en compte des besoins des élèves (cycle 4).

Opérateurs principaux : Rectorat de l'académie de Lyon – Université Lyon 1 – Espé de l'académie de Lyon

Durée : 24 heures.

Date : du lundi 13 mai 2019 (13 h 30) au vendredi 17 mai 2019 (12 h 00).

Lieu : Lieu : Espé de l'académie de Lyon - Université Claude Bernard, Lyon 1, 5 rue Anselme, 69004

Lyon (ou autre lieu dans Lyon *intra-muros*).

Nombre de participants pouvant être accueillis : 30.

Public visé : Professeurs de collège et lycée exerçant au collège au cycle 4, professeurs des écoles exerçant en collège (ULIS et Segpa), PLP exerçant en Segpa

Objectifs de formation :

- connaître les publics des élèves à besoins éducatifs particuliers et les contextes de scolarisation dans la logique de l'éducation inclusive ;
- construire des gestes professionnels adaptés à la diversité des élèves pour mieux prendre en compte les besoins particuliers.

Contenus pédagogiques proposés :

- approche historique et institutionnelle permettant de comprendre la notion d'éducation inclusive ;
- identifier des réponses possibles aux besoins à partir d'études de cas ;
- identifier les ressources et les partenariats sur lesquels prendre appui pour faciliter la construction d'une école inclusive ;
- élaboration d'un projet à mettre en œuvre dans l'établissement de chaque stagiaire en identifiant les différentes ressources et partenaires à sa disposition.

Planning prévisionnel du module :

Une semaine successive lundi au vendredi : début le lundi, à 13 h 30 et fin le vendredi, à 15 h 30.

Le 1^{er} jour comprend un accueil institutionnel avec présentation du cadre législatif et institutionnel. La semaine se terminera par un temps de régulation en vue d'ajustements. Il est prévu un temps d'évaluation qui se déroulera le vendredi de 13 h 30 à 15 h 30. Le reste du temps est consacré aux présentations, témoignages, échanges, observations et travaux collectifs.

Intervenants : Formateurs éducation nationale, formateurs Espé, intervenants extérieurs.

Identifiant : 18NDGS6070

Titre : Troubles neuro-développementaux du langage oral et écrit.

Opérateur principal : DSDEN.

Durée : 27 heures.

Dates : du lundi 26 novembre (9 h) au vendredi 30 novembre 2018 (16 h 30), mercredi matin inclus.

Lieu du stage : Collège

Nombre de participants pouvant être accueillis : 25.

Public visé : Personnels de direction, CPE, conseillers pédagogiques de circonscription, enseignants du 1^{er} et du 2^d degré

Objectifs de formation :

Ce stage vise une meilleure connaissance des élèves porteurs de troubles spécifiques des apprentissages afin de mieux repérer et accompagner ces élèves, à mettre en place un plan d'accompagnement personnalisé efficace, à travailler avec les partenaires.

Contenus pédagogiques proposés :

- apport théorique et éclairage en lien avec les dernières avancées dans les neurosciences ;
- le Pap : Aménager, adapter, différencier : pourquoi, comment ? ;
- des outils numériques au service des aménagements et au service des élèves porteurs de TSLA ;
- reconnaissance de handicap et travailler avec une AVS ;
- travailler avec des partenaires : orthophoniste, ergothérapeute, SESSAD, etc.

Intervenants : Formateurs éducation nationale

Identifiant : 18NDGS6071

Titre : Participer au repérage et à l'accompagnement des troubles spécifiques du langage et des apprentissages à l'école.

Opérateur principal : Rectorat de Lyon et UCBL Lyon 1 - Espé de l'académie de Lyon.

Durée : 24 heures.

Dates : du lundi 18 mars 2019 (13 h 30) au vendredi 22 mars 2019 (12 h 00).

Lieu du stage : Espé de l'académie de Lyon - Université Claude Bernard Lyon 1, 5 rue Anselme, 69004 Lyon (ou bien un autre Lieu dans Lyon *intra-muros*).

Nombre de participants pouvant être accueillis : 30 personnes

Public visé : Enseignants spécialisés qui souhaitent accroître leurs compétences ou se présenter à l'exercice de nouvelles fonctions. Enseignants non spécialisés et autres personnels des établissements scolaires pour leur permettre de développer leurs compétences.

Objectifs de formation :

- comprendre les troubles spécifiques des apprentissages (dysphasie, dyslexie, dyspraxie) afin de mieux scolariser les élèves qui présentent ces troubles.

Contenus pédagogiques proposés :

- le fonctionnement cognitif : de la difficulté aux troubles, les fonctions instrumentales, les fonctions exécutives, l'attention, la mémoire ;
- les clés de l'apprentissage : identifier et surmonter les obstacles à chaque étape de la situation d'apprentissage ;
- les outils de suivi du parcours de l'élève : PPRE, PAP, PPS ;
- les outils numériques au service des élèves présentant des TSLA ;
- TSLA à l'oral et aménagements pédagogiques possibles ;
- TSLA à l'écrit et aménagements pédagogiques possibles ;
- rôles et missions des partenaires dans le soin et l'accompagnement de l'élève.

Intervenants : Formateurs éducation nationale, formateurs Espé, intervenants extérieurs.

Identifiant : 18NDGS6072

Titre : Modalités de scolarisation des enfants et adolescents présentant des difficultés comportementales.

Opérateur principal : Rectorat de l'Académie de Lyon – Espé/université Claude Bernard Lyon 1.

Durée : 24 heures.

Dates proposées : Du lundi 4 mars 2018 (13h30) au vendredi 8 mars 2018 (12h00)

Lieu : Espé de l'académie de Lyon - Université Claude Bernard, Lyon 1, 5 rue Anselme, 69004 Lyon (ou établissement scolaire dans Lyon *intra-muros*).

Nombre de participants : 30 stagiaires.

Public concerné : Enseignants des premiers et seconds degrés, conseillers principaux d'éducation, confrontés à la scolarisation des élèves présentant des comportements hautement perturbateurs.

Objectifs :

- appréhender l'historique de la scolarisation des enfants et adolescents porteurs de troubles du comportement et de la conduite ;
- informer et former sur l'état actuel des recherches et connaissances sur les troubles du comportement et de la conduite et leurs conséquences chez les enfants et adolescents en âge d'être scolarisés ;
- analyser les difficultés liées à ces troubles et leurs conséquences sur les apprentissages ;
- proposer et construire des réponses pédagogiques adaptées ;
- connaître les différents parcours de scolarisation des élèves présentant des troubles du comportement et de la conduite. Repérer les partenaires qui participent à la prise en compte des besoins spécifiques de ces élèves.

Contenus de formation :

- les troubles du comportement et de la conduite chez l'enfant et l'adolescent : aspects cliniques et thérapeutiques, point sur les connaissances et les pratiques actuelles de prises en charge éducative et thérapeutique ;
- les différents parcours de scolarisation des enfants et adolescents présentant des troubles du comportement et de la conduite ;
- l'élaboration de réponses pédagogiques adaptées pour les élèves présentant un trouble du comportement ou de la conduite ;
- la gestion des situations de crise : violence, agressivité, les réponses adaptées ;
- le partenariat et le travail d'équipe, les ressources à mobiliser.

Intervenants : Formateurs éducation nationale, formateurs Espé, intervenants extérieurs.

Identifiant : 18NDGS6073

Titre : le CPE (conseiller principal d'éducation), personne-ressource pour le collège inclusif.

Opérateur principal : DSDEN 76.

Durée : 27 heures.

Dates : du lundi 21 janvier 2019 (9 h 00) au vendredi 25 janvier 2019 (16 h 30), mercredi matin inclus.

Lieu du stage : Collège.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 25.

Public visé : CPE.

Objectifs de formation :

Ce stage vise une meilleure connaissance des élèves à besoins éducatifs particuliers, les accompagnements possibles dans le cadre législatif. Une réflexion sera portée sur les exigences de vie scolaire pouvant être attendues pour un élève en situation de handicap ou ayant des troubles neuro-développementaux.

Contenus pédagogiques proposés :

- connaître la législation pour une École inclusive (loi de 2005, circulaire n° 2016-117 du 8-8-2016, les différents projets : PAP, PPRE, PPS, POAO, etc.) ;
- éclairage théorique sur différents besoins éducatifs particuliers (TSLA, autisme, déficience, etc.) et les aménagements ;
- travailler avec des AESH ;
- vie scolaire : punitions, sanctions pour un élève en situation de handicap ; ULIS et rôle du CPE, etc.

Intervenants : Formateurs éducation nationale.

Identifiant : 18NDGS6074

Titre : Le conseiller principal d'éducation (CPE) « personne ressource » du collège inclusif.

Opérateurs principaux : Rectorat de l'académie de Lyon –Université Lyon 1 – Espé de l'académie de Lyon

Durée : 24 heures.

Dates proposées : Lundi 1 avril 2018 (13 h 30) au vendredi 5 avril 2018 (12 h 00).

Lieu : Espé de l'académie de Lyon - Université Claude Bernard, Lyon 1, 5 rue Anselme, 69004 Lyon (ou établissement scolaire dans Lyon *intra-muros*).

Nombre de participants pouvant être accueillis : 30.

Public visé : CPE.

Objectifs de formation :

- connaître les publics des élèves à besoins éducatifs particuliers et les contextes de scolarisation ;
- construire des gestes professionnels du conseiller principal d'éducation comme personne ressource dans un collège inclusif.

Contenus pédagogiques proposés :

- identifier les besoins (connaissance des troubles et de leurs conséquences dans l'établissement et dans la classe) ;
- l'historique de l'école inclusive, le cadre institutionnel actuel et les différents partenaires ;
- identifier des réponses possibles aux besoins à partir d'études de cas ;
- élaboration d'un projet à mettre en œuvre dans l'établissement de chaque stagiaire en identifiant les différentes ressources à sa disposition.

Planning prévisionnel du module :

Lundi à 13 h 30 et au vendredi à 16 h 00.

Le 1^{er} jour comprend un accueil institutionnel avec présentation du cadre législatif et institutionnel. La semaine se terminera par un temps de régulation en vue d'ajustements. Il est prévu un temps d'évaluation qui se déroulera le vendredi de 13 h 30 à 15 h 30. Le reste du temps est consacré aux présentations, témoignages, échanges, observations et travaux collectifs.

Intervenants : Formateurs éducation nationale, formateurs Espé, intervenants extérieurs

Identifiant : 18NDGS6075

Titre : La professionnalisation des enseignants référents.

Opérateur principal : DIPE Formation Continue DSDEN 76.

Durée : 30 heures.

Dates : du lundi 19 novembre 2018 (9 h 30) au vendredi 23 novembre 2018 (16 h), mercredi inclus.

Lieu du stage : DSDEN, 5 place des faïenciers - 76100 Rouen.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 20 personnes.

Public visé : Enseignants spécialisés préparant le Cappei ou non

Objectifs de formation :

- aborder les différents aspects du métier d'enseignant référent à travers, des apports théoriques, des travaux pratiques et travaux de groupe, des échanges de pratiques sur les modalités de fonctionnement.

Contenus pédagogiques proposés :

- réfléchir sur l'éthique des ERH au sein de la politique d'école inclusive ;
- des outils numériques au service des ERH ;
- organisation du temps de travail ;
- le cadre juridique et droit des familles ;
- échanger sur les pratiques ;
- la gestion des réunions et des conflits.

Intervenants : Formateurs éducation nationale.

Identifiant : 18NDGS6076

Titre : Devenir secrétaire CDOEA (commission départementale d'orientation des enseignements adaptés).

Opérateur principal : DSDEN 76.

Durée : 27 heures.

Dates : du lundi 12 novembre 2018 (9 h) au vendredi 16 novembre 2018 (12 h), mercredi inclus.

Lieu du stage : Collège avec Segpa.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 20.

Public visé : Enseignants spécialisé prenant un poste de secrétaire CDOEA.

Objectifs de formation :

Ce stage vise à aider et accompagner les enseignants spécialisés prenant un poste de secrétaire CDOEA :

- connaître la législation, travailler avec des partenaires, connaître les techniques de gestion de groupe, utiliser l'outil informatique, etc.

Contenus pédagogiques proposés :

- réglementation en vigueur ;
- positionnement professionnel ;
- travailler avec des partenaires sociaux, sanitaires, familles, etc ;
- pouvoir se positionner en tant que personne-ressources.

Intervenants : Formateurs éducation nationale.

Identifiant : 18NDGS6077

Titre : La scolarisation des enfants et jeunes allophones nouvellement arrivés - Quelles modalités de scolarisation pour les EANA, élèves à besoins éducatifs particuliers ?

Opérateur principal : DIPE Formation continue DSDEN Rouen.

Durée : 30 heures.

Dates : du lundi 28 janvier 2019 au vendredi 1^{er} février 2019, mercredi inclus.

Lieu du stage : DSDEN, 5 place des Faïenciers - 76037 Rouen Cedex

Nombre de participants pouvant être accueillis : 25.

Public visé : Enseignants d'UPE2A, professeurs des écoles.

Objectifs de formation :

Présentation :

1. du cadre institutionnel éducation nationale ;
2. du cadre légal (statuts des enfants) ;
3. de recherches universitaires récentes sur la question des EANA (plurilinguisme, FLS, etc.) ;
4. de pistes pédagogiques pour la mise en œuvre dans la classe et au sein de l'école (différenciations, adaptations, projets, etc.) ;
5. d'un outil élaboré par le département pour scolariser ces élèves à besoins éducatifs particuliers (EANA) ;
6. de supports pédagogiques (papiers, numériques, etc.), avec une focale sur l'utilisation du numérique pour permettre à ces élèves de passer du statut d'élève extraordinaire au statut d'élève ordinaire.

Contenus pédagogiques proposés (10 modules de formation en présentiel de 3 heures) :

- apprendre une langue en situation ;
- apprendre le français au travers d'album de littérature de jeunesse ;

- l'entrée dans l'écrit pour les Efv ;
- le numérique pour une différenciation efficiente ;
- les statuts des EANA : Maître Madeline ;
- les allophones et l'entrée dans la lecture ;
- le cadrage institutionnel, les outils clés en main du 76 ;
- l'observation dans une UPE2A.

Intervenants : Formateurs éducation nationale, formateurs Espé, intervenants extérieurs.

Identifiant : 18NDGS6078

Titre : La scolarisation en milieu carcéral - Quelles modalités de scolarisation pour des apprenants détenus, élèves à besoins éducatifs particuliers ?

Opérateur principal : DIPE Formation continue DSDEN 76 + UPR Grand-Ouest .

Durée : 5 jours (soit 30 heures).

Dates : du lundi 10 au vendredi 14 décembre 2018, mercredi inclus.

Lieu du stage : DSDEN de Rouen, 5 place des Faïenciers - 76037 Rouen Cedex.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 25.

Public visé : Enseignants exerçant en milieu carcéral ou s'y destinant .

Objectifs de formation :

Présentation

1. du cadre institutionnel éducation nationale ;
2. du cadre légal (convention, statuts des mineurs) ;
3. du cadre partenarial (Administration pénitentiaire, PJJ, etc.) ;
4. d'un projet d'unité d'enseignement en milieu carcéral ;
5. de pistes pédagogiques pour la mise en œuvre dans la classe et au sein de l'établissement pénitentiaire (différenciations, adaptations, projets, etc.) ;
6. de supports pédagogiques (papiers, numériques, etc.), avec une focale sur l'utilisation du numérique pour permettre à ces élèves de passer du statut d'élève extraordinaire au statut d'élève ordinaire et de gestes professionnels adaptés au contexte professionnel.

Contenus pédagogiques proposés :

- la pédagogie de projet en milieu carcéral ;
- l'enseignement auprès de mineurs en difficulté de comportement ;
- l'enseignement auprès de majeurs illettrés ;
- le numérique pour une différenciation efficiente ;
- les allophones et l'entrée dans la lecture ;
- le cadrage institutionnel, les outils des enseignants spécialisés.

Intervenants : Formateurs éducation nationale, formateurs Espé, intervenants extérieurs.

Identifiant : 18NDGS6079

Titre : Les outils numériques pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.

Opérateur principal : Rectorat de l'académie de Lyon - Espé de l'académie de Lyon.

Durée : 54 heures.

Dates : du 25 mars 2019 au 29 mars 2019.

Lieu du stage : Espé de l'académie de Lyon.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 30.

Public visé : Enseignants du premier et second degré titulaires du Capa-SH, du 2CA-SH ou Cappei

Objectifs de formation :

Par leur grande adaptabilité et la diversité de leurs champs d'application, les outils numériques peuvent apporter une réponse intéressante aux obstacles à la scolarité rencontrés par beaucoup d'élèves.

Contenus pédagogiques proposés :

- permettre aux enseignants de mettre en œuvre des adaptations pédagogiques et techniques pour répondre aux besoins particuliers des jeunes à besoins éducatifs particuliers engagés dans l'apprentissage des mathématiques et du français ;
- apporter une réflexion sur la place des ressources numériques comme outils d'apprentissages et de compensation.

Intervenants : Formateurs éducation nationale, formateurs Espé, intervenants extérieurs.

Identifiant : 18NDGS6080

Titre : Module d'approfondissement du Cappei - Grande difficulté de compréhension des attentes de l'école.

Opérateur principal : DIPE DSDEN 76 - DIPER DSDEN 27.

Durée : 50 heures.

Dates :

- du 14 au 18 janvier 2019 ,mercredi inclus ;
- et du 13 au 17 mai 2019- mercredi inclus.

Lieu du stage : DSDEN 76, 5 place des Faïenciers - 76000 Rouen

Nombre de participants pouvant être accueillis : 25 personnes.

Public visé : Enseignants spécialisés préparant le Cappei ou non.

Objectifs de formation :

- analyser et comprendre la complexité des situations risquant de faire obstacle à la réussite du parcours de formation des élèves ;
- comprendre les conséquences des difficultés identifiées sur les apprentissages et sur la vie scolaire des élèves concernés ;

- construire des réponses pédagogiques, éducatives et didactiques adaptées aux besoins ;
- développer des compétences dans l'analyse des besoins éducatifs particuliers des élèves présentant ces difficultés ;
- contribuer à la prévention des difficultés d'adaptation à l'école, à la personnalisation des parcours dans divers contextes (dispositifs d'aide à la scolarisation en classe ordinaire) ;
- identifier les partenaires et créer les conditions du partenariat (notamment avec les parents), le faire vivre et de l'évaluer.

Contenus pédagogiques proposés :

Ce module permet d'approfondir les connaissances touchant la grande difficulté de compréhension des attentes de l'école et les réponses pédagogiques qui permettent de la prévenir ou de la réduire. La question de la généralisation et du transfert des compétences et connaissances acquises sera également abordée :

- analyser des situations concrètes filmées ;
- des outils numériques au service des élèves rencontrant des difficultés de compréhension des attentes de l'école ;
- réfléchir et concevoir dans sa classe ;
- échanger sur les pratiques ;
- une prolongation possible avec un parcours magistère.

Annexe 2 : Liste récapitulative des candidats aux modules de formation d'initiative nationale – année scolaire 2018-2019

ACADÉMIE

* La demande doit être signalée comme prioritaire par les titulaires du Cappei en complément de leur formation (dans les conditions prévues, etc.)

Si plusieurs vœux sont formulés et que les effectifs le permettent, faut-il retenir tous les vœux ?

- ☐ Oui, plusieurs modules de formation peuvent être retenus pour la même personne.
- ☐ Non, un seul module de formation doit être retenu par personne.

Département	Date de validation par la commission paritaire	Demande prioritaire ou normale *	Coordonnées des personnels				Lieu d'exercice			Choix des modules de formation					
			Nom	Prénom	Adresse messagerie	Statut	Poste	UAI	Adresse	Vœu 1	Intitulé vœu 1	Vœu 2	Intitulé vœu 2	Vœu 3	Intitulé vœu 3

Personnels

Appel à candidatures

Postes et missions à l'étranger (hors établissements scolaires AEFE, Mlf et Aflec) ouverts aux personnels titulaires du MEN et du MESRI

NOR : MENC1814246N

note de service n° 2018-069 du 18-6-2018

MEN – MESRI - DREIC - DGESIP- DGRI - DGRH

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vice-rectrices et vice-recteurs ; aux présidentes et présidents d'université ; aux directrices et directeurs d'établissement d'enseignement supérieur ; aux directrices et directeurs d'établissement de recherche ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale

I - Présentation générale

L'efficacité de la présence française dans le monde dans les domaines de la coopération éducative, de l'enseignement supérieur, scientifique et technique et de la recherche, repose pour une grande part sur la qualité et les compétences des agents recrutés chaque année dans le réseau extérieur du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE).

Dans le cadre de la diplomatie globale mise en œuvre par le MEAE, ces personnels ont la charge de l'importante mission de rayonnement, de diffusion et d'exportation de nos savoir-faire. Le MEN et le MESRI, qui fournissent le plus grand contingent de personnels en fonction dans ce réseau, prennent ainsi une part prépondérante dans la diplomatie d'influence française et participent activement à la réalisation des objectifs de la politique internationale de la France dans son domaine d'action.

Cette démarche s'inscrit par ailleurs dans la volonté du MEN et du MESRI d'encourager la mobilité de ses personnels et la valorisation de leurs parcours professionnels mises en œuvre depuis la loi n° 2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique.

À cet égard, le site ministériel de recueil et de traitement des candidatures Afet (<https://www.afet.education.gouv.fr>) a été entièrement refondé en 2017. Il permet dorénavant de prendre en compte les candidatures spontanées des personnels des deux ministères qui souhaiteraient mettre leurs compétences au service de l'action internationale de la France, les candidatures pour des missions de courtes et de moyennes durées, celles destinées aux postes du réseau du MEAE ainsi que l'aide apportée aux candidats en fin de mission de détachement auprès du MEAE.

Cette note de service concerne à ce stade le recueil et le traitement des candidatures aux postes à pourvoir dans le réseau culturel, linguistique, éducatif, scientifique, technique et de recherche du MEAE ; le site Afet du MEN et du MESRI présente les autres possibilités de candidatures évoquées ci-dessus.

1.1 Postes à pourvoir dans le réseau culturel, linguistique, éducatif, scientifique, technique et de recherche du MEAE

Le présent appel à candidatures concerne les postes à pourvoir, sauf exceptions, au 1er septembre 2019. Il vise à la fois les postes dans un service ou un établissement relevant du MEAE et les postes en Alliance Française.

La publication des postes à pourvoir est **exclusivement effectuée** par le MEAE sur son site Internet (<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/transparenceext/>). **Cette année, la première liste de postes (dite « transparence 1 ») est mise en ligne dès la mi-juin ; elle sera ouverte jusqu'à mi-août 2018.**

Ces postes ne font pas l'objet d'une publication au BOEN et au BOESR du MEN et du MESRI. Les candidats sont donc invités à consulter régulièrement le site du MEAE et à respecter les calendriers fixés. Les postes publiés sur le site du MEAE sont majoritairement accompagnés de fiches détaillant les fonctions à occuper pour le poste concerné. Afin de guider les postulants dans leurs choix de postes et de fonctions, le MEN et le MESRI ont fait par ailleurs figurer sur leur site une description précise des différentes fonctions exercées dans le réseau du MEAE : <https://www.afet.education.gouv.fr/afet/modedemploi/fichemetier>.

Il est à noter qu'à partir du mois de septembre, et jusqu'en juin 2019, un certain nombre de postes, publiés au fil de l'eau viendront compléter la liste initiale. Le premier appel à candidatures pourra ainsi être assorti de plusieurs publications de postes complémentaires sur le site du MEAE.

De même, une liste de postes complémentaires pourrait être publiée sur le site Afet du MEN et du MESRI.

1.2 Personnels concernés et conditions requises pour être candidat

Les postes sont ouverts à l'ensemble des personnels titulaires du MEN et du MESRI, en activité dans ces ministères, en disponibilité, en congé parental ou en détachement auprès d'une autre institution ou d'un autre ministère, quels que soient leur corps et leurs grades, ainsi qu'aux agents titulaires de tous les établissements publics sous tutelle du MEN et du MESRI.

Les fonctionnaires du MEN et du MESRI recrutés par la voie de l'École nationale d'administration sont tenus de s'informer, auprès de leur administration de rattachement, des conditions de recevabilité de leur candidature aux emplois offerts.

Par ailleurs, les candidats doivent satisfaire aux deux critères suivants :

- justifier au minimum de 2 années de service effectif en qualité de titulaire dans son dernier corps de titularisation ;
- ne pas avoir passé plus de sept années à l'étranger, à quelque titre que ce soit, au cours des dix années qui précèdent la présente candidature.

Les candidats porteront une attention toute particulière à l'**adéquation de leur profil et parcours professionnels au descriptif des fonctions et des missions du poste, au respect des exigences spécifiées et aux prérequis nécessaires** (compétences linguistiques obligatoires pour exercer en pays non francophones, expériences professionnelles, et connaissances spécifiques : gestion de personnels, gestion financière, encadrement, formation de personnels, numérique, etc.).

En raison du caractère important de l'aptitude linguistique, les candidats peuvent être soumis à des tests de contrôle de leur niveau en langue étrangère lors des éventuels entretiens de pré-recrutement.

Enfin, **il est demandé que le candidat informe son supérieur hiérarchique** de son acte de candidature pour un poste à l'étranger.

II - Calendrier pour 2018-2019

Le calendrier de la campagne de recrutement du MEN et du MESRI est celui fixé par le MEAE.

1/ **Ouverture des emplois** à pourvoir au titre de la transparence 2018-2019 sur

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/transparenceext/> **de mi-juin à mi-août 2018** date limite de formulation des vœux sur le site du MEAE. **Candidature sur le site Afet** du MEN et du MESRI (<https://www.Afet.education.gouv.fr>) **du 22 juin au 26 août 2018**.

2/ Septembre - mi-novembre 2018 : étude des candidatures par les services concernés du MEN et du MESRI (cf. infra) et transmission des classements préférentiels au MEAE.

3/ Décembre 2018 - mai 2019 : tenue des commissions de sélection interministérielles (9 commissions en 2017-2018)

III - Procédure administrative : constitution et transmission du dossier de candidature

La nécessité de renforcer la présence française dans le monde ainsi que la part prépondérante des personnels du MEN et du MESRI (**55 % des postes de coopération éducative, universitaire, scientifique et de recherche** proposés en 2017-2018 ont été pourvus cette année par des agents des deux ministères, très largement devant les autres viviers ministériels et contractuels) pour mener ces politiques, ont conduit depuis 1999 le MEN-MESRI et le MEAE à mettre en œuvre une **politique concertée de recueil et de traitement des candidatures, de sélection et de recrutement des personnels du MEN et MESRI** candidats à un poste dans les services ou les établissements relevant des ambassades.

Les dossiers sont ainsi tous étudiés, en amont des commissions de sélection interministérielles, par les services du MEN et du MESRI : délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération (Dreic) ; délégation aux affaires européennes et internationales (DAEI), service commun de la direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) et de la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (Dgesip) ; direction générale des ressources humaines (DGRH).

Pour que leurs dossiers soient recevables, étudiés par les services du ministère et proposés en commission

interministérielle de recrutement, les candidats devront impérativement respecter la procédure décrite ci-dessous.

3.1 Dépôt du CV et des vœux sur le site Afet du MEN et du MESRI

Le site Afet du MEN et du MESRI ayant été refondé, la base de données et les CV des années antérieures à 2017 ne sont plus informatiquement formatés pour pouvoir être étudiés par les services concernés de nos ministères.

La première étape de la candidature sera impérativement de procéder au dépôt d'un nouveau CV sur le site Afet (<https://www.Afet.education.gouv.fr>) dès le 22 juin 2018. En même temps que le dépôt du CV, **le candidat pourra émettre ses vœux de poste** ; ces derniers seront modifiables jusqu'au **26 août 2018**.

Il n'y a pas d'envoi à effectuer. Le CV et les vœux du candidat peuvent être modifiés jusqu'au téléchargement automatique des candidatures après la clôture de l'appel à candidatures.

La connaissance des candidatures de tous ses agents permet ainsi aux services du MEN et du MESRI d'étudier toutes les candidatures de l'ensemble des postes à pourvoir dans le réseau extérieur du MEAE et de vérifier l'adéquation des profils professionnels et des parcours personnels aux profils des postes sur lesquels ils candidatent. Par ailleurs, elle offre aux représentants du ministère la possibilité d'argumenter la qualité de ses candidats auprès du MEAE, et de soutenir ses agents en amont comme lors des commissions interministérielles de sélection que ce ministère organise. Enfin cette procédure offre la possibilité au MEN et au MESRI de constituer un vivier d'experts et de candidats à la coopération internationale de la France.

Afin d'améliorer la qualité de l'étude des dossiers et de mieux apprécier l'adéquation des candidatures avec les profils des postes, les dernières modifications apportées en 2017 (corps, grades, expériences en coopération éducative internationale, fonctions actuelles et antérieures, langues, numérique, gestion financière et de personnels, etc.) permettent une analyse très fine des candidatures.

Il est important de noter que :

- le candidat a par ailleurs la faculté, tout au long de l'année (**même en dehors des appels à candidatures**), de modifier si nécessaire son CV qui devra être rempli de la manière la plus rigoureuse possible en vue de la participation à une transparence ultérieure ;
- le candidat peut formuler jusqu'à 4 vœux par publication d'appel à candidatures. Il pourra apporter toute modification ou suppression à ses vœux pendant la durée de chacune de ces publications ;
- la rubrique « motivation » permet au candidat d'argumenter et de préciser les raisons pour lesquelles il estime que sa candidature est particulièrement adaptée au profil du poste à pourvoir. Cette partie personnalisée est essentielle dans l'étude des vœux ; elle met en valeur les points saillants des candidatures, la parfaite appréciation par le candidat de la mission et des fonctions à exercer et l'adéquation entre le profil du candidat et celui du poste proposé. À l'issue de la clôture de l'appel à candidatures, les candidats recevront, dans le courant de la première semaine de septembre, à leur adresse électronique, un accusé de réception qui permettra d'attester la candidature et les vœux émis.

3.2 Saisie en ligne des candidatures sur le site du MEAE

Parallèlement, afin de permettre au MEAE de prendre connaissance des candidatures de nos personnels en temps réel, tous les candidats du MEN et du MESRI, quels que soient leurs corps, grades et positions administratives et statutaires **déposeront leur dossier de candidature sur le site du MEAE :**

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/transparenceext/>.

Lors de la **première candidature de la campagne 2018-2019**, sans attendre la clôture du premier appel à candidature du 26 août 2018, dès que le dossier aura été saisi en ligne sur le site du MEAE et que le candidat se sera assuré du bon choix de ses vœux, et ensuite à chaque nouvelle publication de postes complémentaires, **les candidats aux postes à profils scientifiques, universitaires, technologiques et de recherche enverront, par retour de courriel**, à la délégation aux affaires européennes et internationales (DAEI)

(mobiliteetranger.meiries@recherche.gouv.fr), le dossier « export » que le MEAE transmet en pièce attachée au format pdf lors de l'envoi de l'accusé de réception électronique.

Cette procédure administrative est une **obligation** qui conditionne la prise en compte des candidatures. **Le respect scrupuleux de l'ensemble de la procédure exposée dans cette circulaire détermine la recevabilité du dossier de candidature, tant par le MEN et le MESRI que par le MEAE.**

IV - Transmission des avis sur les candidatures au MEAE

Les évaluations des dossiers donnent lieu à des réunions de concertation entre les services concernés (Dreic, DAEI

(DGRI/Dgesip), DGRH) afin d'établir des listes communes de candidats à retenir en priorité par le MEAE. Ces listes sont établies suffisamment en amont des commissions interministérielles présidées par le MEAE afin que celui-ci puisse établir dans les meilleures conditions ses propositions finales étudiées en commissions de sélection interministérielles. Les candidats qui par ailleurs seront convoqués en entretien par le MEAE en feront part aux services concernés du MEN et du MESRI afin de préparer au mieux le soutien de leur candidature lors des commissions.

Pour les personnels de l'enseignement scolaire, la DGRH pourra être amenée à demander au candidat de recueillir l'avis de son supérieur hiérarchique. Dans le cadre du suivi des personnels de l'encadrement supérieur, et en particulier pour les administrateurs civils et les personnels en poste sur des emplois d' IA-Dasen et d' IA-Dasen adjoints, ces avis seront établis en lien avec la Mission de la politique de l'encadrement supérieur.

V - Modalités d'examen et d'évaluation des candidatures effectuées par le MEN et MESRI

Les structures administratives concernées - Dreic, DAEI en lien avec la DGRI et la Dgesip, DGRH -étudient les dossiers déposés par les agents. Les candidatures peuvent donner lieu à des entretiens individuels, en présentiel ou à distance, en langue étrangère si nécessaire.

Parallèlement, le MEAE procède à l'étude de toutes les candidatures (MEN et MESRI et hors MEN et MESRI), puis à des entretiens individuels des candidats dont les profils retiennent son attention.

Pour déterminer les candidats qui seront définitivement retenus, des commissions de sélection interministérielles présidées par le MEAE et auxquelles le MEN et le MESRI sont invités à participer comme membres, se tiennent à partir de la fin de l'année en cours. Les dates des commissions par catégories d'emplois figurent sur le site du MEN et du MESRI (<https://www.Afet.education.gouv.fr/Afet/modedemploi/datesCommission>) dès que le MEAE les leur communique. Les candidats sélectionnés à l'issue des commissions sont alors proposés par le MEAE aux postes diplomatiques concernés. L'avis du poste diplomatique conditionne la décision finale.

À ce stade, **seul le MEAE est habilité à fournir des informations sur les candidatures**, le MEN et le MESRI au même titre que les autres participants aux commissions étant soumis à un devoir de réserve impératif.

Il convient de noter que **seuls les personnels retenus à l'issue des commissions sont avisés individuellement par le MEAE de leur proposition d'affectation**.

Après accord du poste diplomatique et acceptation du poste par le candidat, le MEAE transmet au candidat le dossier de demande de détachement à faire parvenir **dans les meilleurs délais** soit à la DGRH du MEN et du MESRI, soit à l'établissement de rattachement (organisme de recherche, université, etc.).

Il est rappelé que **le recrutement n'est effectif qu'après accord formel de détachement**. En effet, le détachement n'est pas de droit et reste soumis aux nécessités de fonctionnement du service.

Pour les personnels de l'enseignement scolaire, la DGRH sollicite l'avis des autorités académiques concernées avant de prononcer le détachement ou le refus de détachement. **Aucun départ en poste ne peut avoir lieu sans accord formel de détachement de la DGRH du MEN et du MESRI.**

VI - Catégories de postes proposés au recrutement

Le réseau éducatif, culturel, scientifique et de coopération du MEAE est en 2018, composé de 131 services de coopération et d'action culturelle, 8 services scientifiques, 98 Instituts Français, 363 Alliances françaises conventionnées, 85 antennes locales de l'Agence française de développement (AFD), 255 espaces Campus France et 26 instituts français de recherche à l'étranger (Ifre).

Les postes et les fonctions et missions qu'ils recouvrent sont très précisément décrits sur le site du MEN et MESRI : <https://www.Afet.education.gouv.fr/Afet/modedemploi/fichemetier>

VII - Réintégration

7.1 Préparation à la réintégration

L'attention des agents détachés est attirée sur la nécessité de s'informer des démarches à entreprendre pour leur réintégration, du calendrier des opérations de mouvement de leur corps et des conditions d'inscription aux concours et aux listes d'aptitude.

Par mesure de précaution, tous les agents en fin de contrat dans le réseau culturel du MEAE et qui candidatent à

nouveau dans ce réseau devront impérativement demander leur réintégration, en mentionnant leur participation aux opérations de mouvement dans le réseau MEAE en vue d'une nouvelle affectation à l'étranger.

7.2 Action européenne et internationale en France

Par ailleurs, les personnels qui, à l'issue de leur détachement souhaiteraient être candidats à des fonctions de coopération éducative internationale au sein du ministère ou dans des institutions dédiées en tout ou partie à l'action européenne et internationale, pourront prendre contact avec le département de l'internationalisation et de la valorisation du système scolaire de la Dreic (dreic.postes-etranger@education.gouv.fr) qui recense en particulier les possibilités d'emplois potentiellement disponibles chaque année.

VIII - Vos contacts à l'administration centrale du MEN et du MESRI

En cas de besoin, vos contacts au sein du ministère sont les suivants :

8.1 À la délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération

Le département de l'internationalisation et de la valorisation du système scolaire :

- adresse électronique : dreic.postes-etranger@education.gouv.fr ;
- adresse postale : MEN/MESRI, délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération, département de l'internationalisation et de la valorisation du système scolaire, 110 rue de Grenelle, 75357 Paris 07 SP.

8.2 À la direction générale de la recherche et de l'innovation et à la direction générale de l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

La délégation aux affaires européennes et internationales :

- adresse électronique : mobiliteetranger.meiries@recherche.gouv.fr

8.3 À la direction générale des ressources humaines

La mission de la formation, des parcours professionnels et de la mobilité internationale :

- adresse électronique : mobiliteetranger.dgrh@education.gouv.fr

Je vous remercie de veiller à la plus large diffusion de cette note de service auprès des chefs de services, des responsables des relations internationales, des corps d'inspection, des chefs d'établissement et des directeurs d'école.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et par délégation,

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et par délégation,

La secrétaire générale,

Marie-Anne Lévêque

Mouvement du personnel

Nomination

Médiateur académique

NOR : MENB1800154A

arrêté du 31-5-2018

MEN - MESRI - Médiatrice

Vu Code de l'éducation, notamment ses articles L. 23-10-1 et D. 222-40 ; décret n° 2014-133 du 17-2-2014 ; arrêté du 3-11-2017 ; sur proposition de la médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

Article 1 - Yves Zarka est nommé médiateur académique de l'académie de Créteil à compter du 1er septembre 2018.

Article 2 - La médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur est chargée de l'application du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale et au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'innovation.

Fait le 31 mai 2018

Pour le ministre de l'Éducation nationale et par délégation,
Pour la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et par délégation,
La médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur,
Catherine Becchetti-Bizot

Mouvement du personnel

Nomination

Directrice de l'école supérieure du professorat et de l'éducation de l'académie de la Guyane au sein de l'université de la Guyane

NOR : ESRS1800094A

arrêté du 14-6-2018

MESRI - MEN - DGESIP A1-3

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale et de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 14 juin 2018, Sonia Francius, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale, est nommée en qualité de directrice de l'école supérieure du professorat et de l'éducation de l'académie de la Guyane au sein de l'université de la Guyane, pour une période de cinq ans.

Informations générales

Vacance de postes

Enseignants du second degré en Nouvelle-Calédonie

NOR : MENH1800156V

avis

MEN - DGRH B2-2

La vacance de poste suivante concerne un poste à profil particulier d'enseignants du second degré à pourvoir en Nouvelle-Calédonie à compter du 1er septembre 2018.

Les modalités de dépôt des candidatures sont détaillées *in fine*.

Un poste de professeur agrégé de mathématiques afin d'assurer un enseignement en classe préparatoire aux grandes écoles.

Le poste concernera les classes de PTSI : Lycée Jules Garnier à Nouméa (9830003L).

Modalités de dépôt des candidatures :

Les dossiers de candidatures revêtus de l'avis du chef d'établissement accompagnés d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae, des deux derniers rapports d'inspection et des trois dernières notices de notation administratives, devront obligatoirement être transmis au vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie (1 avenue des Frères Carcopino BP G4 - 98848 Nouméa Cedex) avant le 7 juillet 2018.

Cet envoi devra être également transmis par courriel à l'adresse suivante : ce.dp@ac-noumea.nc en précisant en objet : « MOUVEMENT SPÉCIFIQUE - NOM PRÉNOM - DISCIPLINE ».

Annexe

Dossier candidature

République française

**Ministère de l'Éducation nationale,
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation**

Secrétariat général

**Direction générale des ressources humaines
Service des personnels enseignants de l'enseignement scolaire
Sous-direction de la gestion des carrières
Bureau des affectations et des mutations des personnels du second degré
Bureau DGRH B2-2
72 rue Regnault – 75243 Paris Cedex 13**

Demande de poste à profil particulier en Nouvelle-Calédonie

À compter du 1^{er} septembre 2018

Situation administrative

Grade	Discipline	Fonctions exercées

Affectation actuelle

Date	Établissement	Commune	Département ou pays	Classe enseignée

Situation de famille

Vous

Nom de naissance	Prénom(s)	Nom marital	Photo
Date de naissance	Lieu		
Célibataire - Marié(e) - Veuf(ve) - Divorcé(e) - Separé(e) - Concubinage - Pacsé(e) ⁽¹⁾			

Votre conjoint ou concubin		
Nom de naissance	Prénom(s)	Nom marital
Date de naissance	Lieu	
Date du mariage		
Profession		
Discipline (si enseignant)		

Enfants et personnes à charge qui accompagneront ou suivront le candidat			
Nom	Prénom	Date de naissance	Niveau scolaire des enfants

Adresse principale	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Pays (si résidence à l'étranger) :	
Téléphone :	
Fax :	E-mail :

⁽¹⁾ Rayer les mentions inutiles

États des services

en qualité de titulaire de l'éducation nationale

[illegible]

Vœux

(classés par ordre de préférence)

Ordre du vœu	Intitulé du vœu (code et établissement)	Spécialité demandée (BTS, chef de travaux ou autres, etc.)

Observations éventuelles de la candidate ou du candidat

Fait à , le

Signature :

**Avis du chef d'établissement ou de service sur la valeur professionnelle et la manière de servir
de la candidate ou du candidat**

À , le

*Le Chef d'établissement,
(ou de service)*